



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



808210

808210
426031

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE 1745



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER
rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derriere entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*e de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX, S O L S.



MÉRCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE 1745.

PIECES FUGITIVES
en Vers & en Prose.

L A C O U R.

O D E.



Quelle est la superbe chimere
Qui s'offre à mes regards surpris ?
L'espérance lui sert de mere ;
Ses enfans sont des favoris ;
Pour compagne elle a l'envie ,
L'injustice , la perfidie ,

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

L'imposture a l'œil séducteur ;
Et ce monstre vit du mélange
De tout ce qu'ont de plus étrange,
Et la bassesse & la hauteur.



A cette fidelle peinture
Qui peut méconnoître la Cour ,
Où regnent loin de la droiture ,
La souplesse & l'obscur détour ;
Où chacun tâche de soi-même
De faire avec art un emblème ,
Au gré de sa cupidité ;
Où contre l'écueil & l'orage
Le plus adroit & le plus sage
Ne fut jamais en sureté ?



La fortune tient son empire
Sur cet Océan périlleux ;
C'est par elle qu'on y respire
Un air au loin contagieux ;
L'ambition qu'elle y fit naître ,
N'a qu'elle pour guide , pour maître ,
Pour loix & pour divinité ;
Sans cesse cette esclave vaine
Y suit inquiète , incertaine ,
Sa brillante fragilité.



Yvre de son espoir friyole

NOVEMBRE 1745.

8

Un avide effein de mortels ,
Comme elle avec transport immole
Pour les faux biens les biens réels :
Tandis que du haut de sa roue
L'aveugle Déesse se joue
De ce vil tas d'adorateurs ,
Et sur eux sans choix , sans justice ,
Fait tomber selon son caprice ,
Ses disgraces & ses faveurs.



Fortune , ambition altière ,
De la Cour immortels vautours ,
Heureux qui met une barrière
Entre votre éclat & ses jours !
Que vos routes sont orageuses !
Que vos promesses sont trompeuses !
Que vous vendez cher vos bienfaits !
L'Univers ne vit la Tamise
Aux loix du fier Cromvvel soumise ,
Que par mille nouveaux serfaits.



La ténébreuse politique
Avide d'honneurs , de trésors ,
Jour & nuit de son art oblique ,
Y fait jouer tous les ressorts ;
Autour de la pompe royale
Son sein , invisible dédale ,
Sert d'azile aux plus noirs complots ;

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

C'est-là qu'à l'envi l'on s'égare ,
Et que l'on a le fort d'Icare ,
Sans tomber des Cieux dans les flots.



L'intérêt sourdement la guide
Par des chemins toujours nouveaux ;
Par lui seul elle se décide ;
Il est l'ame de ses travaux ;
Dès qu'on la démasque , elle expire ,
Souvent jusqu'au Trône elle aspire ;
Dans le sein de l'adversité ,
Et comme elle a de la coulœuvre
L'obscur & rampante manoeuvre ,
Elle en a la malignité.



Fille du Stix , haine cruelle ,
C'est sur ce Théâtre fameux
Que sous l'air empressé du zèle
Tu caches ton fiel venimeux.
De l'amitié , de sa loi sainte ,
Chacun y paroît sans contrainte
L'interprète , le défenseur ,
Mais ô perfidie exécration !
Quand leur bouche d'encens l'accable ,
Elle est proscrite dans leur cœur :



On ne voit là qu'un assemblage
De hardis , d'heureux criminels ,

NOVEMBRE 1745.

Que le même motif engage
A s'entre ériger des autels ;
Dévorés de la jalousie ,
Et percés des traits de l'envie ,
Un encensoir est dans leurs mains ,
Toujours prêt pour ceux que les brigues ,
Lés trames , les complots , les ligues ,
Rendent & plus grands & plus vains.



Là sur les ruines du pere
S'éleve le coupable fils ;
Le frere sur celles du frere ;
Là tous les cœurs sont ennemis
C'est vainement que la Nature
Représente ses droits , murmure ,
Rien n'arrête un ambitieux ;
De son onde fier & prodigue ,
Tel un torrent , malgré la digue ,
Porte le ravage en tous lieux.



Qu'entends-je ? C'est la flatterie ;
Sa voix seule y charme les Rois ;
O Ciel ! leur cœur lui sacrifie
L'honneur , les vertus & les loix ;
Parés de leurs traits respectables
Ses Ministres abominables
Leur offrent ses poisons cruels.
Mélas ! faut-il qu'entre le Trône

A iij

MERCURE DE FRANCE.

Et la pompe qui l'environne
Le sort ait placé ses autels ?



De-là cette source féconde
De vices, de crimes divers,
Dont souillent les Maîtres du monde
Leur Sceptre aux yeux de l'Univers ;
A peine ouvrent-ils la paupière,
Qu'elle leur cache la lumière,
Qui seule peut guider leurs pas,
Et bien-tôt par son art funeste,
Du vrai Monarque il ne leur reste
Que les honneurs & les Etats.



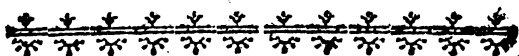
De cette demeure fatale,
Tel est le dangereux poison ;
Des charmes trompeurs qu'elle étale
L'éclat éblouit la Raison
En proie à ce flatteur prestige,
Elle admire comme un prodige
L'objet qui devrait faire horreur,
Sort bisarre ! sort déplorable !
Mais à jamais inséparable
Des lieux qu'habite la grandeur.



Objets hideux, par quel miracle
Vous êtes vous évanouis !
Quel nouveau, quel noble spectacle !

NOVEMBRE 1745. 9

J'apperçois la Cour de LOUIS ;
De ces projets illégitimes
Et de ces barbares maximes
Elle ne connoît point les loix ;
C'est l'équité , c'est la sagesse ,
Que l'on y voit regner sans cesse
Avec le plus parfait des Rois.



SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie Royale de Chirurgie , à laquelle présida M. de Malaval Directeur , en l'absence de M. de la Peyronie Président , premier Chirurgien du Roi , & Médecin Consultant de S. M. le 15 Juin 1745.

M Onſieur *Hevin* Secrétaire pour les correspondances lut en l'absence de *M. Quesnay* Secrétaire , un précis sur les Remedes Anodins. Il déclara que l'Académie avoit adjugé le Prix au Mémoire No. 9 qui a pour devise *Anodinatorum palma leniendo stimulabit*. Ce Mémoire est de *M. Louis* Maître-ès-Arts , ancien Chirurgien , Aide-Major des Camps & Armées du Roi , ancien Chirurgien Major du Régiment du Commissaire Général de la Cavalerie , &

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

gagnant Maîtrise en Chirurgie à l'Hôpital Général de Paris en la maison de la Salpêtrière : M. *Louis* avoit eu l'année dernière un *Accessit* au Prix des Remedes Emolliens ; l'Académie lui a aussi accordé des Lettres d'Associé Correspondant. Elle a trouvé que de tous les autres ouvrages qui ont mérité d'être admis au Concours, les Mémoires No. 5. & No. 3. ont le plus approché de celui qui a remporté le Prix.

L'Auteur du Mémoire No. 5. qui a pour devise, *Arte decet cantâ sevos mulcere dolores*, est M. *Guyot*, Maître en Chirurgie à Geneve, qui eut l'année dernière un *Accessit* au Prix. Le Mémoire No. 3. qui se termine par ces mots, *quo coepi pede pergam alacrior*, est de M. *Fabre*, Maître-ès-Arts, & élève en Chirurgie de M. *Petit*.

M. *Hevin* fit ensuite les Eloges de M. *Gérard* Conseiller du comité perpétuel de l'Académie, ancien Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité, ancien Démonstrateur dans les Ecoles de Médecine, & dans celles du Jardin du Roi, ancien Prevôt de sa Compagnie, & Chirurgien Major des Camps & Armées du Roi; de M. *Courtois* Maître-ès-Arts, ancien Prevôt, & Receveur en charge de sa Compagnie, & Adjoint au comité perpétuel de l'Académie, & de M. *Noël* Chirurgien à Orléans, Lieutenant de

NOVEMBRE 1745. 11

M. le premier Chirurgien du Roi, Démonstrateur en Anatomie & Chirurgie, Lithotomiste pensionnaire, & Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de la même Ville, Associé Correspondant de l'Académie, tous trois morts depuis l'Assemblée publique de 1744.

L'Académie a choisi pour Associés Correspondans Regnicoles M. *Grassot* Maître-ès-Arts & en Chirurgie, & Chirurgien Major du Grand Hôtel-Dieu de Lyon: M. *Grassot* a remporté le Prix de l'année 1744.

M. *Hugon* le fils, autrefois Chirurgien dans le Grand Hôtel-Dieu de Lyon, & Maître en Chirurgie à Arles en Provence. M. *Hugon* a gagné le Prix de l'année 1743. & il avoit eu un *Accessit* en 1742.

M. *Bailleron* Maître en Chirurgie à Béziers en Languedoc, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, & Membre de l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres de la même Ville.

Elle s'est aggrégé pour Associé étranger M. *Schligting* Docteur en Médecine & en Chirurgie à Amsterdam, Associé de l'Académie Impériale de Léopold, dite des Curieux de la Nature, & de la Société Littéraire de Nuremberg.

L'Académie en nommant ces illustres Associés, fait connoître en même-tems le désir & l'espérance qu'elle a de perfectionner

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

de plus en plus, par le concours des lumières la pratique de l'Art dont elle fait son objet.

M. de Malaval lut un Mémoire sur la nécessité qu'il y a d'examiner avec beaucoup d'attention les causes des maladies chirurgicales pour réussir dans leur traitement : le Chirurgien convient d'abord qu'il y a diverses maladies dont on n'a pu découvrir jusqu'à présent la véritable cause, & qu'on traite néanmoins avec succès; il en donne pour exemple certains Cancers, les Ecouelles, les Dartres, la Vérole même, mais son dessein est de montrer que très-souvent, faute de sérieuses recherches ou d'un examen suffisant, on peut prendre le change sur la cause de certains maux, & s'égarer dans leur cure: il donne de suite trois faits qui prouvent évidemment la proposition.

Dans le premier, M. de Malaval parle d'une Demoiselle à qui il étoit survenu plusieurs dépôts considérables sous le *Fasciata*, & aux parties latérales du genou, & dont il fit l'ouverture quand la suppuration fut faite. Il ne se passa rien de particulier dans le traitement des playes qui dura environ six semaines; il ne restoit plus qu'un pouce de la cicatrice à se former; tout annonçoit une guérison prochaine lors-

qu'il survint tout à coup à la circonférence de la plaie une inflammation qui fit rompre la cicatrice presque dans toute son étendue : un sang très-noir en ruisseloit de toutes parts ; il s'y forma des chairs spongieuses & livides , telles qu'on en voit ordinairement aux gencives des Scorbutiques. Comme la malade n'avoit pas eu ses regles depuis deux ou trois mois , *M. de Malaval* fondé sur les observations de divers Praticiens , imagina que tout ce désordre venoit du sang menstruel retenu qui faisoit irruption à la plaie. Un Consultant qui fut appelé ne pensa pas de même , & attribua la couleur & la consistance viciées des chairs , & l'hémorragie de la plaie à un virus scorbutique , quoiqu'il n'y en eût d'ailleurs aucun autre symptôme apparent.

On donna en conséquence à la malade des remèdes antiscorbutiques qui ne produisirent aucun bon effet sensible. Le désordre de la plaie se soutint pendant les sept ou huit jours de la durée ordinaire des regles ; le calme revint ensuite ; la plaie se mondifia de nouveau & sembloit prendre la voye de la cicatrice , mais au bout du mois les mêmes accidens reparurent , quoiqu'on eut fait quelques jours auparavant une saignée du pied , dans la vûe de déterminer les regles par les voyes ordinaires. On tenta sans succès les remèdes Martiaux qui procurerent

14 MERCURE DE FRANCE.

le mois suivant une plus grande évacuation de sang par la playe : M. de Malaval prit alors le parti de saigner plusieurs fois la malade du pied , il la mit à l'usage des Eaux Minérales épurées de Passy ; il ne pensa plus la plaie qu'avec l'Eau de *Rabel* affoiblie , qui la conduisit promptement à une bonne & ferme cicatrice : vers le tems périodique il parut dans ses environs une légère inflammation érysipelateuse qui céda bien-tôt à une saignée du pied & aux fomentations d'oxicrat. Enfin le mois suivant les regles prirent leur route naturelle , & la malade fut parfaitement guérie.

Dans la seconde observation il s'agit d'une Dame âgée à qui M. de Malaval ouvrit un sinus survenu à une petite plaie qu'elle s'étoit faite à la jambe. La plaie qui pendant les douze ou quinze premiers jours avoit paru très-belle , devint blanchâtre , & se trouva inondée de sérosités ; on s'apperçut qu'en pressant le gras de la jambe il sortoit de la plaie un sel de liqueur claire ; on crut qu'il s'étoit fait un nouveau sinus , mais on ne put le découvrir avec le stilet. On s'attachoit en vain à détruire par les Cathéteriques une excrescence fongueuse qui se formoit à un des côtés de la plaie , & qui se régénéroit d'un jour à l'autre.

M. de Malaval qui n'avoit pas vû la malade depuis l'opération qu'il lui avoit faite, fut rappelé ; il jugea aussi-tôt qu'un vaisseau lymphatique du corps graisseux devenu variqueux, versoit cette liqueur claire dans la plaie ; il conseilla de ne la panser qu'avec l'eau Alumineuse , & de fomenters ses environs avec un Vin Aromatique & Astringent ; en peu de jours tout changea de face ; la plaie se détergea, & se garnit de bonnes chairs ; le suintement lymphatique cessa entierement , & la cicatrice fut bien-tôt faite.

Une ulcère à la langue fait le sujet de la troisième observation. Le malade qui la portoit depuis très-long-tems, avoit essayé sans succès une très-grande quantité de remèdes ; il fut condamné enfin à recevoir les frictions mercurielles. *M. de Malaval* qui le visita, découvrit que l'angle tranchant d'une dent cariée & cassée qui répondoit vis-à-vis de l'ulcère , en empêchoit vraisemblablement la guérison ; il fit arracher la dent ; le malade fut guéri quelques jours après.

Ces faits prouvent clairement combien on doit être attentif à la recherche des causes des maladies , & même au prognostic qu'on en fait.

M. Puzos lut ensuite une dissertation sur les éruptions miliaires laiteuses qui se portent assés communément à la peau des

16 MERCURE DE FRANCE.

femmes nouvellement accouchées. Le nombre prodigieux de petits boutons qui se forment à la peau des femmes peu de jours après leur accouchement, & auxquels on a donné le nom d'éruption laiteuse, a été regardé par beaucoup de gens comme une sécrétion favorable aux suites de couches. On a cru que ces boutons miliaires étoient autant d'échappées & d'issues multipliées par où s'évacuoit l'humeur laiteuse dont regorgent les femmes qui ne nourrissent pas leurs enfans. Sur ce préjugé on a cherché tous les moyens propres à seconder la métastase du lait par cette voye, pour peu que la Nature parut s'y prêter, souvent même on a déterminé l'humeur à faire éruption malgré des dispositions contraires.

Dans ces vûes il semble qu'on ait porté jusqu'à l'abus les agens capables de procurer l'éruption laiteuse aux femmes accouchées; qu'on ait forcé la nature à faire passer à la peau le lait surabondant confusément avec les sueurs, dans l'idée que cette humeur assez analogue avec la matiere de la transpiration & des sueurs traverseroit avec autant de facilité qu'elle les petits pertuis de l'épiderme, mais le nombre prodigieux de boutons qui s'y forme, marque assez que le lait ne les peut pénétrer, qu'il s'arrête à cette barriere, & qu'il y fait autant de dépôts qu'on y remarque de boutons.

Ce mécanisme plus vraisemblable que n'est l'opinion contraire , a engagé M. *Puzos* à donner des éclaircissémens sur une matiere qui n'a pas encore été traitée. Le dessein de ce Mémoire est donc de faire connoître ce que c'est que l'éruption laiteuse , les signes qui indiquent ses différentes especes , & quels sont les avantages & les inconvéniens de cette maladie.

L'Auteur la divise en trois especes : „ La
 „ premiere , dit-il , est simple , naturelle , &
 „ communément favorable aux suites des
 „ couches. La seconde espece est regardée
 „ comme non naturelle , ou pour mieux
 „ dire , forcée par des agens qui la font
 „ paroître contre le gré de la Nature ; cette
 „ éruption est plus contraire qu'avantageuse.
 „ La troisiéme espece est dite maligne , tant
 „ à cause de son danger , que parce qu'elle
 „ en impose pendant plusieurs jours par des
 „ apparences simples & naturelles.

En général l'éruption laiteuse est un amas de petits boutons transparens sur la surface de la peau ; ils sont plus confluens dans les endroits où la sueur est la plus abondante , comme à la poitrine , au col , au ventre , aux poignets & aux doigts. Cette maladie ne paroît gueres que le trois , le quatre , où le cinquième jour de la couche ; elle gonfle & rougit la peau , ainsi que fait l'érysipelle.

L'éruption de la premiere espece paroît

18 MERCURE DE FRANCE.

être subordonnée à la sueur qui la précède & qui l'accompagne, mais il y a lieu de croire, comme il vient d'être dit, que le lait confondu avec les sueurs & la matière de la transpiration dans les couloirs intérieurs, les abandonne au débouché de la peau, qu'il reste stagnant à l'extrémité des tuyaux excréteurs, jusqu'à ce qu'une espèce de suppuration détruise l'épiderme & donne jour à cette humeur. On effuye pendant ce tems des picotemens insupportables, de l'insomnie, & quelquefois de la fièvre, mais huit ou dix jours sont le terme de cette maladie qui finit toujours heureusement.

La seconde espèce, que l'Auteur dit être non naturelle, est presque toujours excitée par des agens qu'autorise un préjugé commun à beaucoup de gardes, qu'il faut étouffer le lait à force de chaleur, de sueurs, & de précautions relatives au projet. En conséquence & sans égard aux saisons, aux lieux, aux tempéramens, on garnit & on couvre une pauvre accouchée dans la Canicule, comme au tems des glaces; on ne lui fait pas grace du feu dans la chambre, & dans l'innocent dessein d'étouffer le lait, on fait par même moyen étouffer les femmes.

Il est aisé de comprendre à quels excès la sueur peut-être portée par ces folles précautions; quelle forte éruption elle doit

exciter, & à quelle modicité les autres évacuations doivent se réduire pour contribuer à l'entretien de celle-ci. On voit effectivement les urines diminuer, le ventre devenir paresseux, les lochies couler en moindre quantité, la bouche manquer d'humidité, parce que tous les filtres du corps forcés à des diversions font journellement occupés à porter dans le torrent des sueurs de quoi fournir à leur perpétuel écoulement.

L'accouchée n'a pas seulement à souffrir d'un bain de sueurs dans lequel elle est, & du poids de ses vêtemens mouillés; l'air qu'elle respire, raréfié par la chaleur du tems & du lieu, fait irruption dans les poulmons; il en écarte les vésicules outre mesure, & gênant le cours du sang, il cause des étouffemens, de la fièvre, & beaucoup d'autres incommodités, qui mettoient les femmes en danger si on ne changeoit l'ordonnance d'un tel régime.

L'Auteur dit avoir souvent dérangé l'ordre de ces précautions, en s'opposant à l'usage des cordiaux, ou des boissons vineuses & sucrées; en faisant changer de linge avant le tems prescrit, quand il les trouvoit extrêmement mouillés; on renouvelloit encore l'air de la chambre par l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, & on avoit attention à donner les boissons moins chaudes; par cette gradation du trop chaud

26 MERCURE DE FRANCE.

au tempéré on rapprochoit les choses de l'état naturel, & on redonnoit la vie à des pauvres femmes, qui périssoient dans l'esclavage de regies mal entendues.

La troisième espèce d'éruption est communément dite maligne, parce qu'elle cache son mauvais caractère sous les apparences d'une maladie simple ainsi que les fièvres de ce nom, & que son danger, masqué jusqu'à la fin, n'éclate en signes funestes que lorsqu'il n'est presque plus tems d'y remédier. C'est ce qui a engagé l'Auteur à la distinguer des deux autres par des signes qui lui sont propres; à donner les moyens de s'opposer à son progrès, & à la ramener à une favorable terminaison.

Les signes distinctifs de cette éruption maligne sont, que les boutons, moins confluens qu'aux autres éruptions, paroissent toujours transparens, & ne viennent point à suppuration; la peau est moins rouge & moins gonflée; la fièvre, humide aux autres, est sèche & ardente à celle-ci; une insensibilité générale empêche la malade de se plaindre; elle fait des soupirs involontaires sans avoir de peine à respirer; elle se plaint d'avoir la tête vuide par besoin de nourriture; elle demande à manger pour écarter des rêves qu'elle fait au moindre assoupissement: les signes qui marquent sensiblement le danger d'un pareil état n'allarment

point encore les parens, les gardes, & quelquefois des gens de l'Art : on s'oppose aux remèdes proposés, sur ce que les lochies coulent, que le ventre est mollet & sans douleur, que la fièvre foible n'est occasionnée, dit-on, que par le mouvement du lait, & que si la malade rêve plus qu'on ne fait ordinairement, c'est par besoin de manger.

Dans une telle perplexité, M. Puzos veut qu'on ait recours à un conseil éclairé ; qu'on représente bien que les signes détaillés ci-dessus annoncent un dépôt dans le cerveau, & que l'éruption de la peau n'est incomplète que parce que l'humour laiteuse s'est partagée entre le cerveau, & la superficie du corps. Il est d'avis qu'on insiste sur la saignée du pied, même répétée plusieurs fois, s'il en est besoin, puisque c'est le moyen le plus sûr pour rappeler le lait vers ses couloirs naturels, & comme on n'a point de tems à perdre ni lieu de temporiser, il dit qu'on peut, à l'appui des saignées, attaquer presque aussi-tôt les premières voyes avec l'huile d'amandes douces, les apozèmes, & l'abondante boisson d'eau de poulet, & que sans accéder au précepte d'Hippocrate, *Concocta Medicari*, on doit faire marcher la bile par des purgatifs appropriés.

L'Auteur n'a pas borné le sujet de sa dis-

22 MERCURE DE FRANCE.

fertation aux moyens de connoître & de traiter les différentes especes d'éruptions ; il en propose encore pour éviter cette maladie , & pour parer certains dépôts , qui ne surviennent que trop souvent à la suite des accouchemens. Il prétend , d'après des expériences faites à ce sujet , que si on pratiquoit à Paris , en vûe de précaution , la saignée du pied peu de tems après l'accouchement , comme on le fait dans certaines Provinces de France , & dans quelques Pays Etrangers , on préviendrait presque tous les accidens dont sont menacées les femmes qui ne nourrissent pas leurs enfans , c'est ce qu'on éprouve dans les Pays où elle a lieu ; la saignée s'y fait le second jour de l'accouchement , sans autre besoin que la simple précaution ; les femmes la désirent autant qu'on la redoute ici , dans la confiance d'être à l'abri de tout accident par son secours.

M. *Puzos* n'a pas été des derniers à adopter & à suivre cette sage pratique ; il dit avoir paré avec la saignée de précaution & quelques autres petits véhicules appropriés au lait , des dépôts qui menaçoient , des reliquats laiteux d'une couche à l'autre , comme dartres , galles , abcès fistuleux , foibles de parties , tremblemens &c. Il avoue en même-tems qu'il n'a pas eû le talent de persuader toutes les femmes ; que cer-

saines, pour qui il avoit raison de craindre des retours de dépôts, s'étant révoltées contre la saignée de précaution, ou contre d'autres moyens, avoient essuyé les recidives de la maladie, & des accidens qu'elles avoient eu ci-devant; que d'autres plus dociles par confiance ou par raison, avoient éprouvé le bon effet des remèdes proposés.

L'Auteur rapporte historiquement dans sa dissertation des faits plus circonstanciés sur la difference des événemens qu'ont eus ses conseils suivis ou non reçus, mais il suffit pour notre extrait de faire connoître son sentiment sur ces moyens de précautions.

De ces moyens il passe à l'histoire d'un sel devenu le favori de la Medecine en matiere d'affection laiteuse; c'est l'*Arcanum*; sa naissance au tems des *Clement & Mauriceau*, son regne pendant leur vie, sa chute & son oubli après leur mort, enfin sa résurrection & son crédit de nos jours sont détaillés dans le Memoire avec les circonstances qui ont opéré la bonne & la mauvaise fortune de ce sel. Comme il n'est ici question que des vertus de ce Remede & de la confiance qu'on doit y prendre, le sentiment de M. *Puzos* est qu'il ne doit être employé qu'après les premiers dégorgemens de la Matrice, qu'il faut le proscrire dans les

24 MERCURE DE FRANCE.

maladies aiguës ou susceptibles d'inflammation, pendant le cours des tranchées, dans les violentes douleurs, & dans la tension du ventre, & qu'autant il est dangereux dans la phlogose, à cause de quelques parties caustiques dont on ne peut absolument le dépouiller, autant il réussit dans les maladies chroniques, dans le ralentissement des lochies, dans les menaces de dépôts & dans les infiltrations laiteuses.

La Dissertation finit par une espèce d'Aphorisme, *qu'on ne peut par trop de voyes & de moyens procurer l'évacuation du lait aux femmes accouchées, qui ne nourrissent pas leurs enfans.*

Il tire les preuves de cet Aphorisme de la quantité prodigieuse de lait qu'ont eu des femmes grosses, plus encore de femmes qui nourrissoient un ou plusieurs enfans, & qui étoient encore obligées d'en laisser perdre.

Les faits suivans appartiennent à d'illustres Etrangers cités dans la Republique des Lettres. M. Puzos reserve pour un autre tems ceux qu'il a sur cette matiere,

Une femme grosse avoit tant de lait en vivant d'eau & de pain bis, qu'elle étoit obligée de se tirer par chaque jour pour se soulager. *Miscellan. Natur. Curios. Ann. 6 & 7 obs. 70 idem Act. Hassniens, ou de Copenhague.*

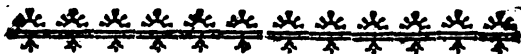
Autre

Autre femme qui dès le sixième mois de sa grossesse tiroit de ses mammelles une livre & demie de lait par chaque jour ; abondance qu'on réduisit à une demie livre par la saignée : *Misc. Nat. Cur. Ann. 11 Dec. 11 obs. 99.*

Une autre avoit tant de lait que du restant de ce que consommoient deux enfans qu'elle nourrissoit, un Apoticaire s'en fournisoit encore de quoi faire du beure qu'il donnoit pour le traitement des Phtysiques *Pierre Borel. Cent. 11. obs. 82*

Riedlin. Liné. med. obs. 2 Ann. 1697. rapporte un exemple prodigieux : sa propre femme qui nourrissoit à la fois deux de ses enfans avoit encore besoin de plusieurs petits chiens pour la tirer : outre cela elle perdoit assés de lait pour faire une livre & demie de beure.

La suite dans un autre Mercure.



ÉPI TRE à M. de Villars Docteur en Médecine, de l'Académie Royale des Belles Lettres de la Rochelle.

C Her amis dont l'humeur cynique
Fronde le luxe de nos jours ;

26. MERCURE DE FRANCE.

Mortel simple , modeste , unique ,
Qui fuis le faux éclat des superbes atours :
Toi qu'on ne vit jamais , d'une ardeur insensée
Sacrifier la raison offensée
Au caprice toujours nouveau
De la folie & de la mode ;
Qui couvert d'un large chapeau
Et d'un habit ample & commode ,
Teris du sot orgueil qui nous domine tous ;
Villars , j'admire ta Sagesse ,
Quand nous sommes de si grands foux ,

Ta manière de vivre est la seule richesse
Dont l'homme vertueux devrait être jaloux :
Mais qu'il en coûte , hélas ! pour secouer l'usage
Il exerce en tyran l'empire de nos cœurs.
Ariste , comme toi , seroit peut-être sage ,
S'il n'écoutoit de frivoles terreurs ;
Esclave de l'erreur profonde
Qui l'asservit au joug d'une usage importun ,
On le railleroit dans le monde ,
Et voilà ce qu'il craint : cet abus est commun.
C'est lui qui de *Gliton* tient l'ame ensevelie
Dans de honteux travers qu'il déteste en secret ;
Il a d'un esprit fort affiché la manie
Et quoiqu'il en ait du regret
Il n'ose dévoiler ce qu'il pense. En effet
Que diroit-on de lui s'il changeoit de langage ?
Ainsi nous nous plaçons dans notre aveuglement ,

Et pour nous arracher aux fers de l'esclavage ,
 L'aimable verité ne luit que foiblement ;
 Ainsi de nos erreurs esclaves volontaires ,
 La raison ne nous sert de rien :
 Elle a beau vouloir notre bien ,
 Nous écartons souvent ses avis salutaires. . .

Mâis pourquoi prens-je un ton moral !
 Ce ton-là convient-il à ma badine Muse ?
Villars , viens lui servir d'excuse ;
 Le badinage sieroit mal ,
 En traitant des vertus dont ton ame s'amuse.

Exemt des préjugés qui nous offusquent tous ,
 Tu t'embarasses peu de l'injuste courroux
 De ces fades humains qui n'ont d'autre mérite
 Que d'étaler aux yeux un vain ajustement ;
 Ton exemple est pour eux un reproche sanglant ;
 Et c'est-là ce qui les irrite ;
 L'aspect du vertueux fait rougir le méchant.

Tu formes un parfait contraste
 Avec ces odieux mortels
 Qui s'occupent sans cesse à dresser des Autels
 Aux vices qu'entraine le faste ;
 Tu n'en élèves , toi , qu'à la simplicité ;
 Compagne des vertus & de la probité ,
 Elle possède , ami , ton ame toute entière ,
 Et son cœur pour écueil n'a point la vanité.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Philosophe éclairé ; tu cours dans la carrière
Où la plus brillante lumière
Découvre à tes regards des merveilles sans fin ;
Quand les trésors de la Nature
T'offrent un si riche butin ,
Tu sçais en faire part à la race future ;
Quel plus agréable Destin !
Du sçavant *Reaumur* le disciple & l'élève ,
Tu ne donnes ni paix ni trêve
A la sagacité de son œil curieux.

T'entretiendrais-tu aussi de tes autres richesses ?
Car seulement ambitieux
De réunir Auteurs de toutes les espèces ,
Ton Cabinet est un trésor ,
Quoique tout n'y soit pas de l'or ,
Mais dans le plus mauvais ouvrage
Tu sçais qu'il est toujours quelque chose de bon :
Une réflexion si sage
Te porte à rechercher jusqu'au mince *Pradon*.
Il n'est point de bouquin qui ne puisse prétendre
A l'honneur d'augmenter ta compilation ;
Auteurs Grecs & Romains , vous qu'on a mis en
cendre ,
Renaîsez pour finir cette collection.

Si le docte *Villars* désire l'opulence ,
Ce n'est point pour dormir dans une molle as-
sise ,

Encor moins pour briller par de fastueux biens
 Aux yeux des concitoyens ,
 Mais pour faire amas de science ,
 Et contenter son goût universel.
 Puissedu Ciel l'équitable puissance
 Comblent toujours les vœux de ce digne mortel.

Par M. . . de la Rochelle.



BOUQUET

A Mademoiselle M. A . . .

A Dorable Clotis , pour bouquet en ce jour
 Je voulois vous donner suivant le bel usage
 Quelque fleur , mais qui fût l'image
 D'un éternel & tendre amour.
 En est-il ? la fleur la plus belle
 Bientôt , hélas ! se fanne & se flétrit ;
 Mon ardeur au contraire est constante , immortelle,
 Et ce beau sein sur lequel dépérit
 D'un parterre émaillé la fille passagere ,
 Accroît de plus en plus ma passion sincere.
 Que vous présenter donc ? mon cœur , mon tendre
 cœur.

On ne peut point offrir deux fois la même fleur ;

B iiij

30 MERCURE DE FRANCE.

Elle ne vit au plus qu'une journée ,
Mais le cœur se redonne & redonne cent fois ,
Quand après mainte & mainte année
El fuit , comme le mien , toujours les mêmes loix.

LAIGLON.



*VERS de M. Gaudet à Mademoiselle ***.*

Quand à tes pieds , jeune Isabeau ,
Te croyant fidelle & sincere ,
Mille fois au bord d'un ruisseau
Mon cœur ne cherchant qu'à te plaire ;
De l'amour le plus vif t'ébauchoit le tableau ;
Dans les divers transports de mon amour extrême ,
Quittant mes chiens & mon troupeau ,
J'eus pû passer pour l'Amour même ,
Puisque j'en avois le bandeau.





LETTRE d'un Militaire sur la défense des lignes de circonvallation à M. le Comte de B. Marechal de Camp.

PLus je reflexis, Monsieur, sur la façon dont on fait la guerre aujourd'hui, & plus je reconnois la verité de ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire plusieurs fois, que les pratiques les plus généralement reçues ne sont pas toujours fondées sur des principes certains, & que dans bien des occasions l'usage soutenu d'une fausse opinion en fait tout le merite; celle dans laquelle nous sommes depuis long-tems, que quelques bonnes que soient des lignes de circonvallation, il est toujours dangereux d'y attendre l'ennemi, & qu'il vaut mieux en sortir pour le combattre en rase campagne, n'est point vraie au point qu'on ait été en droit d'en faire une maxime generale. * J'ose vous assurer, M. que les exemples dont-on l'autorise bien analysés, soutiendroient mal la solidité de cette opinion, comme j'espere le faire voir.

Si on me cite les lignes d'Arras forcées en 1654, je repons que leur circonvallation

* Mémoires de Fenquieres.

11 MERCURE DE FRANCE.

embrassoit une si grande étendue de terrain , par rapport au peu de troupes qu'on avoit pour les garder , qu'elles n'étoient pas dans le cas d'une bonne défense ; M. de Turenne les força par un endroit négligé où il y avoit très-peu de soldats , encore hors de portée d'être secourus à tems. Le Maréchal d'Hocquincourt d'un autre côté entra sans nul obstacle ; il n'y eut qu'à l'attaque du Maréchal de la Ferté qu'on disputa le terrain. M. le Prince y fit des choses extraordinaires , cependant malgré sa valeur & son intelligence les affaires étoient si désespérées lorsqu'il parut , qu'il fut obligé d'abandonner une moitié de son armée pour sauver l'autre.

Les lignes devant Valenciennes attaquées un an après par ce même Prince furent aussi forcées , mais qu'on se donne la peine d'en rechercher la cause , on verra qu'elle vient bien moins de leur foiblesse que du peu de soin qu'on prit d'assurer la communication des quartiers ; une digue qu'on éleva pour ce sujet se trouva si basse & si peu solide que les eaux lachées par le Gouverneur de Bouchain passèrent pardessus , la rompirent en plusieurs endroits & submergerent toute la campagne , de façon qu'il fut impossible à M. de Turenne d'aller au secours du Maréchal de la Ferté dont le quartier fut en-

porté après une assés vigoureuse resistance de la part de l'Infanterie.

Le dernier siege de Turin favoriseroit encore l'opinion reçue si nous ne sçavions pas que les lignes autour de cette Place semblables à celles d'Arras , nous réduisoient à rien par leur grande étendue ; l'ennemi ayant passé la Doire attaqua notre circonvallation au-delà de cette riviere , où il nous trouva si peu en forces quoique nous neussions qu'un petit front à garder , que la Brigade de la Vielle Marine fut obligée de border le retranchement sur deux de hauteur pendant que les deux tiers de notre Infanterie restoit tranquille dans des endroits où elle n'étoit nullement nécessaire, l'ennemi s'étant borné à un seul point d'attaque.

Ces exemples nous apprennent que des Generaux de la plus sublime intelligence ont jugé qu'il étoit plus avantageux d'attendre l'ennemi dans des lignes que d'en sortir pour le combattre ; il est vrai que le succès ne repondit pas à leur attente , mais pour que cela puisse faire une autorité , il faudroit qu'on prouvât que ces Grands Hommes secondés de la valeur des troupes eussent mis en usage dans ces occasions tout ce que l'art peut fournir de précautions & de moyens pour s'empêcher d'être forcés , & c'est ce que nous ne voyons point ici ,

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Au reste , M. presque toutes les maximes sont à facetes ; celles qui sont vraies dans de certaines circonstances deviennent fausses dans d'autres , & prétendre qu'on ne doit jamais sortir de ses lignes , comme vouloir qu'on en sorte en toute occasion , ce sont deux façons de penser qui quoiqu'opposées me paroissent également fausses ; cela dépend des conjonctures ; un General habile se decide par la consideration de plusieurs choses ; il examine d'abord la disette ou l'abondance des munitions de toutes especes dans laquelle se trouve son armée , ensuite ses forces & celles qu'on lui oppose , la force de ses retranchemens , leur disposition , la grandeur de leur circuit , & le nombre de troupes qu'il a pour les défendre ; enfin la nature du terrain aux environs de sa circonvallation & même au-delà. Ce dernier article est extrêmement important car ce n'est que par la connoissance exacte du terrain que l'on peut se precautionner aux endroits par où l'ennemi peut venir secourir la place & forcer les retranchemens ; que l'on est maître si on a pris la résolution d'en sortir , de choisir un champ de bataille où chaque arme se trouve dans sa place , non-seulement par rapport au terrain qu'on occupera , mais encore relativement à ceui que l'ennemi doit occuper. Le Maréchal

Comte de Saxe à la journée de Fontenoi vient de nous en donner un bel exemple ; ce General dont la science égale la valeur , avoit avec des yeux militaires médité si profondément son champ de bataille , que ses troupes & son artillerie placées dans des lieux où elles se protegeoient mutuellement, les ennemis n'ont pû former d'attaque ni marcher en avant sans se trouver tout d'un coup accablés d'un feu prodigieux à leurs flancs , de front & de revers. La bonne ordonnance exige donc cette attention dans la distribution des armes , qu'il faut nécessairement qu'une arme soutienne l'autre, qu'on puisse faire face par-tout , attaquer & se défendre , pousser ses avantages & reparer les mauvais succès, choses auxquelles on ne peut esperer de réussir , si le lieu où combat l'ennemi n'a déterminé notre ordre de bataille autant que celui sur lequel nous combattons ; toutes ces circonstances & une infinité d'autres dans lesquelles on peut se trouver bien & dûëment combinées , un General prend son parti. En 1703. par exemple , le Maréchal de Tallar assiégea Landau ; il se vit à la veille d'être attaqué dans ses lignes par une armée d'un tiers plus grande que la sienne , il se donna bien de garde d'y rester ; la force de la garnison contre laquelle il ne s'étoit point precautionné , la supériorité de

B vj

l'ennemi, la crainte qu'on ne lui coupât les vivres, & la vaste étendue d'une circonvallation qu'il ne lui étoit pas possible de garder, lui donnoient trop d'inquiétude; pour s'en délivrer le Maréchal prit une résolution hardie & prudente, digne de sa valeur & de sa capacité, en un mot la seule qui convenoit par rapport aux conjonctures; il assûra sa tranchée, leva son camp, marcha à l'ennemi, le surprit sur les bords du Spiëback, & le défit d'une façon si complète qu'il en écrivit au Roi en ces termes. Sire, votre Majesté y a plus gagné de drapeaux qu'elle n'y a perdu de soldats; l'hyperbole est un peu forte, mais on la doit passer en faveur du succès.

Je remarque, Monsieur, que cette action si sagement conduite & qui mérite sans doute l'approbation de tous les gens du métier, fut précédée de circonstances qui forcerent le Maréchal de sortir de ses lignes, & j'assûrerois bien que sa manœuvre ne fut point un effet du préjugé dont j'ai parlé au commencement de cette lettre, car c'en est un, & ce qu'on nous débite comme une maxime vraie à tous égards, ne peut avoir lieu que dans des cas particuliers. Pour être convaincu que des lignes bien disposées & à la défense desquelles il ne manque rien ne sont pas toujours attaquées avec succès, il

ne faut que jeter les yeux sur l'Histoire tant ancienne que moderne ; la première , entre plusieurs exemples , nous en fournit un à jamais mémorable ; elle nous présente le plus grand des guerriers enfermé entre deux lignes environnantes devant Alexia , Place forte dans laquelle Vercengetorix s'étoit retiré après la défaite de sa Cavalerie ; quatre vingt mille hommes de troupes d'élite l'avoient suivi , contre lesquels César eut à défendre sa contrevallation , pendant que plus de deux cent mille Gaulois venus au secours de leur General faisoient des efforts incroyables pour forcer les retranchemens du côté de la Campagne , mais quels retranchemens ? C'est ici le chef d'œuvre du plus grand Capitaine dont l'Histoire fasse mention ; un General d'armée , dit un Auteur célèbre dans son *Traité de l'attaque & de la défense des Places des Anciens* , qui n'auroit d'autre titre à produire qu'un fait semblable à celui d'Alexia auroit de quoi s'immortaliser ; souffrez , Monsieur , pour mon instruction , que j'entre dans le détail de ces fameuses lignes.

César ayant appris par des transfuges que toutes les forces des Gaulois étoient prêtes à tomber sur lui , se prépara à les recevoir ; il fit tirer *un fossé à fond de cuve de vingt pieds de large à quatre-vingt pas de la cir-*

38 MERCURE DE FRANCE.

convallation , dit d'Ablancourt dans sa traduction des Commentaires de ce grand Capitaine , afin qu'on ne pût venir à lui en bataille ni l'attaquer de nuit à l'improviste , ou de jour interrompre ses travaux , ensuite il commença la circonvallation qui consistoit en deux fossés de 15 pieds de large & d'autant de profondeur , avec un rempart derrière de la hauteur de 12 pieds , garni d'un parapet avec ses créneaux & d'une espee de fraise en dehors à l'endroit qui joignoit le parapet au rempart , le tout flanqué de tours à 80 pieds les unes des autres , & le dernier fossé rempli d'eau de la riviere aux endroits les plus bas. Comme les soldats étoient occupés en même tems à aller querir du bois & des vivres assés loin , à travailler aux fortifications , & que l'ennemi faisoit souvent des sorties par plusieurs portes pour interrompre l'ouvrage , César trouva à-propos d'ajouter quelque chose au travail des lignes , afin qu'il fallut moins de gens pour les garder. Il prit donc des arbres de médiocre hauteur dont il fit couper les branches les plus foibles , & aiguïser les autres , & tirant un fossé perdu de cinq pieds de profondeur devant les lignes , il les y fit enfoncer & attacher ensemble par le pied , afin qu'on ne put les arracher ; on recouvroit le fossé de terre , en sorte

qu'il ne paroïssoit que la tête du tronc dont les pointes entroient dans les jambes de ceux qui les pensoient traverser ; c'est pourquoi les soldats les appelloient des ceps , & comme il y en avoit cinq rangs de suite qui étoient entrelassés , on ne les pouvoit éviter : au devant il fit des fosses de trois pieds de profondeur , un peu étroites par le haut & disposées de travers enquinqu'onces ; là dedans on fichoit des pieces rondes de la grosseur de la cuisse , brulées & aiguïsées par le bout qui étoient quatre doigts seulement hors de terre , le reste étoit enfoncé trois pieds plus bas que la profondeur de la fosse pour tenir plus ferme , & la fosse couverte de broussailles pour servir comme de piège ; il y en avoit 8 rangs de suite , chacun à 3 pieds l'un de l'autre ; devant tout cela on fit jetter un espee de chauffe trappe qui étoit des pointes de fer attachées à des batons de la longueur d'un pied qui se fichoient en terre , tellement qu'il ne sortoit que ces pointes , que les soldats appelloient des aiguillons , & toute la terre en étoit couverte. Voilà quelle étoit la circonvallation du côté de la Place , & pour empêcher les secours de dehors ; César en fit tirer une opposée , pareille à la premiere , afin que si par hazard on venoit attaquer ses lignes en son absence , on ne le put invés-

tir en même tems de tous côtés avec une grande multitude.

C'est ainsi que le plus grand Capitaine du monde après avoir approvisionné son camp se précautionna contre un ennemi redoutable qui pensoit l'accabler de ses forces ; il faut avouer , Monsieur , que cela est admirable , & qu'il y a dans ces retranchemens un sublime de fortifications, si l'on peut se servir de ce terme , que personne n'a encore surpassé , & qui ne peut même être imité que par de Grands Hommes. Monsieur le Marechal de Bervick au dernier siège de Philisbourg avoit fortifié sa circonvallation sur le modèle de celle d'Alexia ; elle parut si respectable au Prince Eugene que quoiqu'il fût à la tête de quatre-vingt mille hommes , il n'osa jamais l'insulter. Les Gaulois furent plus hardis ; animés par l'amour de la liberté & soutenus de la plus intrépide valeur ils attaquèrent à plusieurs reprises les retranchemens des Romains ; ils les forcerent même en plusieurs endroits , mais Cesar qui d'un coup d'œil s'aperçut du désavantage des siens , y mit ordre sur le champ ; il commande à une partie de la Cavalerie de sortir des lignes & d'investir l'ennemi , pendant qu'il court l'attaquer avec de nouvelles forces ; l'ennemi troublé de se voir environné de toutes

parts prend l'épouvante, lache le pied, & en fuyant donne dans la Cavalerie Romaine qui en fait un horrible carnage; peu se sauvent d'un si grand nombre, & ceux de la Ville voyant le massacre & la fuite de leurs gens se retirent de désespoir; sur ces nouvelles on abandonne le camp, & sans la lassitude des Romains fatigués d'un long & pénible combat, où il avoit fallu courir au secours en divers endroits, toute l'armée des ennemis eût été taillée en pièces; enfin, Monsieur, le résultat de cette terrible affaire fût que Vercengetorix obligé de céder à sa mauvaise fortune se rendit à la discrétion du vainqueur.

Qu'on ne m'objecte pas que la façon de faire la guerre de ces tems-là étoit moins sçavante que celle que nous pratiquons aujourd'hui (langage ordinaire des ignorans) & que l'exemple que j'ai rapporté ne prouve rien contre l'opinion que je combats; il faudroit n'avoir aucune connoissance de l'antiquité pour raisonner ainsi & pour ne pas convenir que les Anciens nous ont infiniment surpassé dans la science des armes, tant dans la guerre de Campagne que dans celle des sièges. En effet, Monsieur, qu'on me fasse voir chés les Modernes des lignes mieux fortifiées que celles d'Alexia, un siège comparable pour l'attaque & pour la dé-

42 MERCURE DE FRANCE.

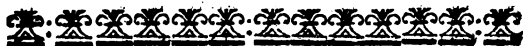
fenſe à celui de Lilibée , une tactique plus ruſée & plus profonde que celle d'Epaminondas dans ſes deux ordres de bataille à Leuctres & à Mantinée , & enfin des Généraux auſſi parfaits dans la ſcience des poſtes & dans la guerre des montagnes , la plus difficile de toutes , que l'étoient Sertorius & Amilcar Barcas. Il ne faut pas ſ'imaginer non plus que l'Art que nous employons aujourd'hui à aſſiéger une Place ſoit de notre invention ; les tranchées , les parallèles , la ſappe , & les galleries ſouterraines ne nous appartiennent point ; c'eſt aux Anciens que nous les devons ; ils communiquoient du Camp aux traineaux les plus près de la Place de la même façon que nous y! communiquons ; ils défendoient le paſſage des foſſés & l'attaque des brèches infiniment mieux , & ſi les canons & les mortiers leur étoient inconnus , ils y ſupplétoient par la balifte & la catapulte dont les effets n'étoient pas moins terribles que ceux de nos bouches à feu.

On me dira peut-être que les Gaulois étant moins intelligens dans les choſes de la guerre que les Grecs & les peuples de l'Asie , les Romains les mépriſoient infiniment , & cela poſé il n'eſt point étonnant que Céſar les ait attendus dans ſes lignes ; on ſe tromperoit encore en penſant ainſi ;

N O V E M B R E 1745. 43

les Gaulois furent toujours la terreur des Romains, & jamais ceux-ci n'ont eu à combattre des ennemis plus redoutables; ils les subjuguèrent cependant, mais bien moins par la supériorité de science & de courage que par l'avantage de leurs armes tant offensives que défensives, infiniment meilleures que celles des Gaulois, ce qui n'eût cependant pas empêché ces derniers de forcer les retranchemens de César à Alexia s'il n'avoit employé tout l'art imaginable à se précautionner contre-eux.

*On donnera la suite dans le Mercure
prochain.*



E P I G R A M M E.

DOrine me soutient qu'en lui Damon rassemble
Toutes les qualités du plus parfait amant ;

Elle plaisante assurément ;

On ne peut-être amant & mari tout ensemble

Par M. Gaudet.



44 MERCURE DE FRANCE.



IMITATION DU PSEAUME 138.

Domine probasti me & cognovisti me.

DIEU, qui sondes mes reins, quoi que je dise ou
fasse ;

Soit assis, soit debout, je suis devant ta face
En tous tems, en tous lieux.

Tu vis en me formant ce qu'aprésent je pense ;
Ma conduite & mon sort, avant mon existence,
Sont présens à tes yeux.



Envain donc je voudrois t'opposer un nuage ;
Tu vois tous mes projets, tu préviens mon langage
Et le son de ma voix !

Tu prévis de tout tems les effets & les causes ;
De ta main qui renferme & les lieux & les choses
Je ne puis fuir le poids.



Tu me connois bien mieux que je ne fais moi-même
Aux pénétrans rayons de ta clarté suprême
Où puis-je être caché ?

Est-t-il une retraite à tes yeux inconnue
Où je puisse soustraire à ta perçante vue
Ma honte & mon péché ?



Je monte au Ciel ; j'y vois ta Gloire & ta Puissance,
Je descends aux Enfers , j'y vois à ta vengeance

Les pécheurs immolés :

Je m'envole porté sur le char de l'Aurore
Loin au delà des mers , & tu me tiens encore
Sur ces bords isolés.



Si je dis , quand la nuit rendra ses voiles sombres ,
Elle ensevelira mes plaisirs dans ses ombres ,

La nuit se change en jour :

Dieu, qui fis le Soleil , la Lune & les Etoiles ,
La plus profonde nuit pour toi n'a point de voiles .
Ni mon cœur de détour.



Tu vois ce que je crains , tu vois ce que j'espère ;
Ta main qui m'a formé dans le sein de ma mère ,
M'a fait ce que je suis ;

Sur moi-même admirant ton admirable ouvrage ,
Je veux , en m'offrant tout à toi seul en hommage ,
T'offrir ce que je puis.



Tu comptois tous mes os & toutes leurs jointures
Avant que ta bonté tirât les créatures
De ton sein paternel :

Quand tout n'étoit encor qu'une confuse masse
Mes jours étoient écrits , & mon nom avoit place
Dans ton livre éternel.



46 MERCURE DE FRANCE.

Mais si nul des mortels ne sort de ta mémoire ,
Grand Dieu , qu'à tes amistu prépares de gloire
Et de bienfaits divers !

Tu rendras leur empire à jamais immuable ;
Leur nombre égalera celui des grains de sable
Qu'on voit au bord des mers.



Jusques dans mon sommeil je pense à tes merveilles ;
L'Aube du jour venant recommencer mes veilles
Me retrouve avec toi :

Mais si tu dois lancer tes traits sur les coupables ,
De carnage & de sang monstres insatiables ,
Eloignez vous de moi.



Fuyez, vous dont la bouche est ouverte au blasphème,
Insensés qui croyez malgré notre Dieu même
Envahir nos cités , . . .

Que je hais , ô Grand Dieu , les objets de ta haine !
Qui connoit mieux que toi mon horreur souveraine
Pour leurs impietés ?



Eprouve donc mon cœur , voi quel amour l'enflâme ;
Regle tous mes désirs , ne laisse dans mon ame
Rien d'impur à tes yeux :

Hors de toi si je cherche & ma paix & ma joye ,
Ramene moi , Seigneur , dans ta Divine voye
Qui conduit l'homme aux Cieux.





S E M O N C E faite le second Dimanche de Janvier de l'année 1745 par
M. SOUBEIRAN DE SCOPON,
Ecuyer, Avocat au Parlement, l'un des
Quarante de l'Académie des Jeux Floraux,

M E S S I E U R S ,

Faut-il écrire pour la postérité ? Suffit-il de plaire à son Siècle ? C'est une Proposition ambiguë que même des gens d'esprit honorent tous les jours du nom de Problème. Ils séparent & ils opposent sans fondement deux objets que tout Ecrivain doit se proposer en même-tems, & que le desir de parvenir à la perfection réunit toujours comme le prix des recherches & des travaux des gens de Lettres.

Quand on plaît à son Siècle à la manière d'Horace, *contentus paucis lectoribus*, on peut compter sur les suffrages de la Postérité.

Je dis plus; on ne peut se flater de se survivre par ses Ecrits & de sauver de l'oubli cette précieuse partie de soi-même qu'autant qu'on y est autorisé par l'estime de ses

48 MERCURE DE FRANCE.

contemporains. Comment oseroit-on présumer qu'on obtiendra les suffrages des siècles à venir si l'on a pû obtenir les suffrages de son propre siècle? Ne sont-ils pas les premiers degrés qui mènent à l'immortalité?

Je sçais qu'il y a des exemples de quelques réputations rapides, fruit précoce d'un prestige trompeur, & qui portoit avec soi le principe de sa destruction. Aussi parlai-je de réputations qui ont acquis une certaine maturité, non de celles qui ne doivent leur être qu'au caprice de la multitude, non de ces applaudissemens vagues, tumultueux, momentanés, que des Ecrits médiocres ravissent quelquefois, mais d'une approbation réfléchie, tranquille & confirmée par les suffrages répétés du petit nombre de Juges qui ont droit de prononcer.

Car dans tous les tems, dans les siècles même les plus éclairés, le bon goût a été le partage d'un petit nombre de gens de Lettres. Depuis Homere jusqu'à nous il a été comme en dépôt chés quelques hommes distingués par leurs lumieres & par leurs talens dans les différentes contrées où les Lettres ont été en honneur. Cette tradition précieuse, après avoir souffert en divers tems quelque altération, subsiste dans
toute

toute sa pureté (a) & avec encore plus d'éclat parmi nous , quoiqu'en disent les Censeurs de notre siècle.

C'est ce que j'ai dessein d'établir pour exciter l'émulation , pour réveiller le zèle des favoris des Muses qui brûlent du desir d'être avoués d'eux par nos suffrages. A mesure qu'ils sentiront à quel point ils doivent respecter le goût de leur Siècle , ils feront de nouveaux efforts pour s'y conformer ; ils y prendront une estime éclairée pour la sçavante antiquité , une juste appréciation du génie de notre Siècle , & des Loix utiles pour la saine Critique.

Quand nous n'aurions d'autre preuve que nous sommes dans le regne du bon goût que cette vénération universelle pour les Écrivains célèbres de l'antiquité , le culte légitime qu'on leur rend dans la République des Lettres , & l'étude assidue qu'on y fait de ces grands modèles , ne serions-nous pas autorisés à prononcer qu'il se maintiendra , qu'il s'enrichira à l'aide des talens qui naissent dans tous les Climats & dans tous les Siècles , & qui ne peuvent manquer de

(1) Il y a en tous tems de bons esprits qui jugent comme jugera un jour la postérité , il y a en tous tems si je puis m'exprimer de la sorte , une postérité vivante. *Traduct , essais , 3e. Edition , pag. 259.*

C

répandre leur lumière & leurs richesses dans l'Univers , pourvu qu'ils soient exercés par le travail , excités par les Maîtres de l'Art , & soutenus par l'affection & par l'autorité des Potentats ?

Tout parmi nous atteste la juste estime que l'on a pour la saine antiquité ; témoin les travaux des Sçavans pour dévoiler ses riches trésors , témoin ces Editions multipliées des Livres précieux qu'elle nous a transmis , témoin ces traductions fidelles , élégantes , qui en font un bien commun à toutes personnes , sans distinction d'âge ni de sexe.

De concert avec les amateurs des Beaux Arts nous travaillons toujours à vous inspirer pour les Ouvrages des Anciens cette ardeur infatigable qu'Horace demandoit pour les Livres Grecs :

Vos nocturnâ versate manu , versate diurnâ.

Est-ce envain que les leçons & l'exemple des Sçavans vous y sollicitent ? Que d'imitations heureuses des plus précieux lambeaux des Grecs & des Latins ! Que de larcins adroits sur l'incépisable antiquité ! N'est-ce pas de la part des Maîtres & de la part de leurs Disciples l'aveu le plus formel & le plus authentique qu'on ne sçauroit puiser dans de meilleures sources. ?

Ce seroit ici le lieu de vous retracer une

idée du mérite des Anciens & du caractère de leurs Ouvrages , de vous présenter un tableau varié de la scène antique , de peindre de leurs vraies couleurs les divers Personnages qui après avoir illustré Athènes & Rome ont peuplé l'Europe par des descendans & des élèves dignes d'eux ; de vous indiquer les traits auxquels vous devez les reconnoître , & de vous faire discerner ceux que vous devez imiter d'avec ceux qui auroient besoin de correction.

Je devrois appeller votre attention sur les touches sçavantes , hardies & quelquefois irrégulières de ces grands Maîtres ; je devrois , si je l'ose dire , peser , éprouver avec vous l'or de l'antiquité , en separer l'alliage que la foiblesse humaine y a laissé entrer , & vous fixer ainsi sur la juste appréciation que vous devez faire de ces génies sublimes , de ces ames privilégiées qui ont enrichi les Beaux Arts , embelli la raison & honoré la Nature.

Mais n'est-ce pas à ceux-là mêmes qui en ont si bien peint les beautés qu'il appartient de vous guider sur le jugement que vous devez faire de leurs tableaux ? C'est en les étudiant assidûment , avec attention , c'est en les comparant ensemble que vous acquerez ce discernement juste , ce goût sûr , ce sentiment fin , si propres à vous faire

C ij

faisir les coups de pinceau qui décelent les grands Maîtres & qui échappent aux yeux du vulgaire. Ces beaux génies, en vous remplissant de leur lumière, vous éclaireront sur leurs propres défauts. C'est enfin d'eux-mêmes que vous devez apprendre à les connoître & à les imiter.

D'ailleurs entreprendrions-nous de juger nos Maîtres? Est-ce à nous de redresser nos guides? Oserions-nous citer à notre tribunal ceux qui nous ont donné des Loix? Devons-nous vous autoriser à discuter avec une sévérité indiscrete & avec une sorte de licence ces modèles respectables que vous devez suivre pour arriver sûrement à la gloire des Lettres, sans toute-fois asservir votre génie à leur manière?

Je dis sans asservir votre génie, car ce seroit en arrêter l'activité, en éteindre le feu, en étouffer la fécondité que de l'assujettir à une imitation servile, qui ne produiroit qu'un coloris dur, que des attitudes contraintes, sans agrément, sans naïveté.

Il faut imiter les Anciens en rival, & non en esclave; après avoir marché sur leurs traces en entrant dans la carrière, oser les quitter pour suivre son propre génie, & le dirai-je? présumer qu'on pourra les devancer, ne fut-ce que pour se sauver de la honte de demeurer trop en arriere.

Cette noble émulation a fait le progrès des Arts , lesquels feroient tous encore dans l'enfance si une imitation rivale de l'invention ne les eût étendus , ne les eût enrichis en les perfectionnant & en ajoutant à ce qui avoit déjà été découvert. (a) C'est ainsi que Virgile imita Homère & Théocrite ; Cicéron Démosthène ; c'est ainsi que Molière a imité Térence & Plaute ; Racine Euripide & Sophocle ; la Bruyère Théophraste ; ainsi Despréaux a fait naître Horace avec cette noble liberté , cette heureuse hardiesse , cette brillante fécondité qui caractérisent les Ecrivains du premier ordre , & qui les font marcher à côté des génies créateurs.

Voilà les glorieux succès qui vous sont préparés au bout de la carrière que le bon goût du Siècle vous ouvre ; telle est la voye que vous devez suivre pour mériter l'estime de vos contemporains : ils attendent de vous cette force , cette vérité , cette expression de la Nature qu'ils aiment , qu'ils admirent dans les Anciens & dans les illustres Modernes. Etudiez - les avec soin , vous y retrouverez presque par tout les traces

(a) *Turpe etiam illud est contentum esse id consequi quod imiteris. Nam rursus quid erat futurum , si nemo plus effecisset eo quem sequebatur ? Nihil enim crescit solâ imitatione. Quintil. Institut. Lib. X. Cap. II. de Imit.*

34 MERCURE DE FRANCE.

ces immortelles du bon goût , ce dépôt précieux dont nous sommes tous comptables à nos neveux. Nous pouvons nous flater de le leur transmettre plus pur encore que nous ne l'avons reçu de nos peres.

Quand nous n'aurions , je le repète , d'autre preuve que nous vivons dans le règne du goût, que cet hommage constant , éclairé qu'on rend avec raison à la sçavante antiquité , c'en seroit assez sans doute pour rassurer les enfans d'Apollon qui nous écoutent, contre les allarmes qu'on leur donne sur sa décadence. Ils trouveront un tribunal toujours subsistant, réuni en partie , en partie épars dans la Société , qui leur donnera des Loix sages & prises dans la Nature. En les suivant ils parviendront à plaire à leur Siècle & à la postérité.

Car plaire à la saine partie de son siècle c'est déjà plaire à la postérité , & ne vous laissez point entraîner par ces critiques outrés qui proscrivent tout ce qui ne s'accorde pas avec leur tour d'esprit & leurs idées particulières. Il y a dans les clameurs de quelques-uns de nos Ecrivains , & de ceux qui se donnant exclusivement pour Juges , affectent de mépriser le goût de leur Siècle , il y a dis-je , quelque chose qui n'est pas bien démêlé. Qu'ils daignent répondre. Ou ils pensent que les Ouvrages

des Modernes ont des beautés équivalentes aux beautés des Ouvrages les plus estimés des Siècles d'Auguste & de Louis XIV, ou ils avoient que leurs Auteurs ne sçauroient sans présomption se flater de soutenir cette comparaison.

S'ils prétendent que les Ecrits modernes égalent les meilleurs Ecrits des Anciens & des Illustres du dernier Règne, c'est donc en vain qu'ils médisent de leur Siècle, qui reproduit ces célèbres merveilles. S'ils avoient qu'ils ne peuvent disputer la palme aux régnes d'Auguste & de L O U I S L E G R A N D, notre goût n'est donc point perverti, car nous sentons comme eux le danger du parallele, particulièrement entre les Poètes des régnes d'Auguste & de L O U I S X I V., & ceux qui devroient les remplacer; nous en partageons avec eux l'humiliation, & nous pensons aussi modestement qu'eux-mêmes de leurs Ouvrages.

Pourquoi le déguiserions nous? Il n'y a qu'un cri sur la décadence du génie Poétique. On ne voit plus de peintures animées des caractères des hommes & de leurs passions; on n'entend plus de ces sons mâles & pénétrants qui portent dans les cœurs des émotions délicieuses. Nos Bergers sont presque réduits à répéter les chansons de leurs peres : nous accourons encore pour

36 MERCURE DE FRANCE.

les entendre comme si elles étoient nouvelles , & nous disons , pourquoi les Dieux ne nous inspirent-ils de même ? Les Cygnes du Méandre ont fait retentir le sacré valon de ces plaintes douloureuses :

Du Laurier d'Apollon dans nos stériles champs
La feuille négligée est désormais flétrie.

Dieux ! pourquoi mon Païs n'est-il plus la Patrie
Et de la Gloire & des talens ? (a)

Les Poètes de nos jours & ceux qui croient l'être n'adoptent pas tous ce langage , mais pour la plupart ils ne le justifient que trop ; aigris par le sentiment de leur médiocrité , pressés par l'œil surveillant de la critique , ils accusent le goût qui est très-sain , & ils réclament les droits du génie qui est certainement refroidi. Or voilà un aveu que leur vanité nous refuse , & que la vérité arrache de tous ceux qui connoissent le vrai mérite des bons Siècles.

Ce n'est pas que le feu Poétique soit entièrement éteint parmi nous ; vos succès nous rassurent contre cette crainte & soutiennent nos espérances. Entre quelques essais heureux en divers genres & de différentes plumes de nos jours , un Poète célèbre a tiré des sons

(a) A. D. V.

harmonieux de la trompette de Virgile ; sa main brillante & légère a gravé avec un burin immortel les exploits & les vertus d'un de nos meilleurs & de nos plus grands Rois. Nous nous rappelions avec complaisance & avec éloge les nouveaux caractères & les nouveaux intérêts qui ont occupé la scène Françoisise depuis que les grands Maîtres ont disparu , mais nous n'y trouvons pas de quoi nous consoler de leur perte. Les chefs-d'œuvre ne se multiplient pas aussi fréquemment de nos jours que du tems d'Horace, de Virgile & de Corneille. Qui est-ce qui tance le ridicule comme Molière ? Qui est-ce qui va au cœur comme Racine ? Qui est-ce qui conte comme la Fontaine ? Despréaux, Deshoulières, Rousseau ont-ils des imitateurs ? Nous connoissons les richesses des bons Siècles & nos besoins. On accuse à tort le goût du Siècle présent. C'est sur la décadence du génie Poétique qu'il faut gémir. Le goût n'est pas en défaut parmi nous. Il est dangereux de le braver si l'on prétend à l'immortalité.

Avoüons le tous , à cette verve divine qui chantoit dignement les Dieux & les Héros , à cet enthousiasme des génies créateurs a succédé un esprit Philosophique , un esprit d'analyse & de discussion qui a son mérite , & peut-être plus d'utilité. Y a-t-on

C v

perdu ? Cet examen fera le sujet d'une Dissertation particulière.

Oui, dira-t-on encore, dissertons dans l'impuissance d'imaginer. Toujours des Dissertations & jamais d'ouvrage neuf, d'ouvrage de génie, où l'on reconnoisse ce feu divin du bon Siècle, ce goût du vrai, ce sentiment du beau pris dans la Nature, ces traits mâles, cette élégance continuë des Auteurs de la saine antiquité & des bons Ecrivains du dernier règne.

Il est vrai que dans l'ordre de la belle Littérature ces heureuses productions du génie répandroient plus d'éclat sur la République des Lettres. On ne peut le nier, les exemples ont plus d'agrément que les préceptes, mais notre disette à cet égard ne prend rien sur notre délicatesse & ne nous rend pas plus indulgens. Malgré notre avidité à découvrir quelque étincelle de ce beau feu qui anima les grands Poëtes, notre goût nous épargne des méprises que nos Censeurs eux-mêmes nous auroient peut-être pardonnées.

C'est à l'esprit d'analyse qu'on nous reproche que nous sommes redevables de ce sentiment juste & délicat qui nous éclaire sur le vrai mérite des Ouvrages. S'il est vrai, comme on le prétend, que dans le Siècle de Tibère & de Neron on ait préféré la

Pharfale de Lucain, qu'on n'estime pas assez, (a) vû sur tout la jeunesse de l'Auteur, (b) si, dis-je, il est vrai que dans le Siècle de Sénèque on ait donné la préférence à la Pharfale sur l'Iliade & sur l'Énéide, on ne peut pas du moins reprocher à notre Siècle d'avoir préféré la Phédre de Pradon à la Phédre de Racine. Voilà pourtant ce qu'on a vû & ce que nous entendons dire avec étonnement du regne célèbre qui nous a précédés.

Que ce mécompte si surprenant, si prodigieux, ait été purement une affaire de parti, c'est ce qu'on aura peine à nous persuader. Il seroit difficile de faire croire à quelqu'un qui connoît le génie de la République des Lettres, qui ne respire que la liberté & l'indépendance, que l'autorité puisse accréditer une opinion dont la fausseté seroit universellement reconnuë. Un parti, quelque puissant, quelque tyrannique qu'il soit, ne sçauroit appuyer & maintenir l'erreur sans que le sentiment de ses fauteurs en soit un peu complice.

Je ne desavouërai pas que la préoccupation exagérant toujours les beautés & les

(a) *Emendaturus, si licuisset, erat. Ovid.*

(b) Lucain mourut dans la vingt-septième année de son âge.

défauts , n'ait élevé trop haut , même de nos jours , des Ouvrages qui donnoient beaucoup de prise à la Critique , & dont le mérite étoit plus éblouissant que solide , mais ceux qui sembloient avoir pris à tâche de les faire valoir , ne les ont jamais préférés à des Ouvrages dont la supériorité étoit incontestable , & si , trompés eux-mêmes , ils eussent tenté d'induire leur Siècle en erreur , leur séduction n'auroit rien opéré à l'avantage des Ecrivains qu'ils affectionnoient , & elle auroit révolté le Par-nasse contre leur attentat. Sans nommer personne , nous pouvons rendre ce témoignage à notre Siècle , que certains Auteurs qui ont été en vogue , quoique très-estimables d'ailleurs , n'ont jamais été opposés dans le même genre à ceux dont la réputation étoit décidée.

On peut bien être surpris à estimer trop avantageusement ou à estimer trop peu certains Ouvrages en soi , par inclination pour l'Auteur , par goût pour le sujet qu'il a choisi , par préférence pour la forme qu'il a donnée à son travail & pour la méthode qu'il a suivie , ou parce qu'il a écrit en Vers ou en Prose. On voit tous les jours des exemples de ces illusions chés des Lecteurs très exercés & des critiques très attentifs , mais quand on compare deux pièces ensemble , il n'est pas permis de se mé-

prendre : on a droit d'exiger un jugement équitable & nettement prononcé. Après avoir mis en parallèle des Ouvrages du même genre , ce qui est bien plus facile , on doit nécessairement prendre le bon parti & donner le prix au meilleur , car il n'y eut jamais deux Ouvrages rigoureusement égaux de tout point.

Cette méprise dans la comparaison est précisément l'objet de reproche que nous avons crû pouvoir faire au Siècle fameux de LOUIS LE GRAND.

Ce n'est pas une vaine chimère que je combats ; la vraisemblance vient ici à l'appui de la vérité.

Le long & fameux règne de LOUIS XIV. a réuni toutes les extrémités. Le beau dans tous les genres est né sous ce règne , & il a été porté au plus haut période. Le génie a franchi rapidement l'intervalle de la médiocrité à la perfection.

Dans l'aurore de ce jour éclatant l'habitude au beau n'étoit donc pas encore formée : il renaissoit alors depuis Auguste. On en étoit étonné plus qu'on ne le goûtoit ; on en étoit frappé ; nous le sentons mieux.

Pour nous renfermer dans le genre tragique, dont il est seulement ici question, Trifan, Mairet, Hardy , Rotrou même contribuèrent foiblement à relever la Tragédie. Après

62 MERCURE DE FRANCE.

que le grand Corneille eut transporté Rome au milieu de la France avec toute sa pompe & toute son audace, il fallut que Despréaux & Racine y fixassent le goût. Leur Ouvrage n'étoit pas encore consommé, ils y travailloient encore, & ils luttoient avec les plus nobles efforts contre le faux goût du Siècle, que Corneille, un peu atteint lui-même & cédant seulement à son génie, n'avoit pas précisément songé à combattre, lorsqu'au grand étonnement de Racine & des connoisseurs, il éclata par la disgrâce de Phédre, de Phédre, dis-je, qui après Athalie est le chef-d'œuvre de ce grand Maître.

Je sçais que ce jugement bizarre ne fut pas général, & je ne prétends pas médire d'un Siècle qui l'emporte de beaucoup sur le nôtre par le talent, dont les fastes brillans sont écrits dans le Temple de Mémoire, & dont la Renommée publiera les prodiges jusqu'à la postérité la plus reculée; je veux seulement conclure de ce que je viens de dire, que le bon goût n'étoit, ni aussi sûr alors, ni aussi répandu qu'il l'est parmi nous, & je crois être autorisé à soutenir qu'il est encore plus établi que la Phédre de Pradon a triomphé durant quelque tems de la Phédre de Racine, & que la victoire demeura encore plus long-tems incertaine entre ces deux contendans

si inégaux , qu'il ne l'est que la Pharsale fut jadis préférée à l'Iliade & à l'Enéide.

Le succès équivoque des meilleures pièces de Racine & de Molière , (a) lorsqu'elles parurent dans leur nouveauté , ne confirme que trop ce soupçon. On sçait que le tems seul leur a donné leur véritable prix , & qu'elles en obtinrent , si j'ose ainsi parler , une approbation laborieuse.

La suite dans le prochain Mercure.



LE TABLEAU du Mariage , Conte.

UN Jouvenceau qui s'alloit marier ,
 Voulut d'Hymen avoir la portraiture.
 Un Peintre adroit se met à l'atelier ,
 Travaille en bref ; présente la peinture,
 Est mal reçu ; quelle pesante allure !
 Cet hymen là ressemble à l'amitié.
 Le garç n'étoit encore marié ;
 Bien-tôt le fut ; tandis le pauvre Artiste
 Se bat les flancs à virer sa couleur ;
 Revient enfin ; ah ! Peintre de malheur .
 Dit l'épousé , Monsieur le Coloriste ;
 Etes vous fol ? c'est l'amour tout craché.

(a) Britannicus , le Misantrope.

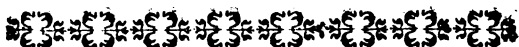
64 MERCURE DE FRANCE. 1

Rempportez vite , allez c'est pour Pfiché ,
Non pas pour moi qu'avez fait ce chef d'œuvre.
Il fallut bien avaler la couleur.
A quelques jours de-là l'homme au pinceau
Revient encor trouver le jeune homme.
Daignez, dit-il , venir dans ma boutique ;
Vous y verrez certain tableau d'Optique
Qui n'est pas mal. Demain. . . dès aujourd'hui ,
Reprend l'époux avec impatience ,
Déjà grillant d'être hors de chés lui ;
Partons soudain ; la meilleure science
Est de sçavoir mettre une heure à profit.
C'est mon avis & c'est le mot du Sage ;
Toujours le Sage est cité par les foux ,
Qui vont cousant ses dits avec leurs goûts.
Pour cette fois ce fut de grand courage
Qu'on s'en servit ; Hymen , selon l'usage ,
De la maison avoit amour exclus ;
Souvent l'on hait dès que l'on n'aime plus ;
A tout le moins on s'ennuye , on enrage ;
Ainsi faisoit notre défunt amant
Qui chés le Peintre avec empressement
S'achemina ; là d'abord se récrie
Sur la beauté d'un salon décoré
Des plus beaux traits de l'Art qui colorie.
L'enfoncement de cette galerie.
Offroit aux yeux dans un tableau ceinturé
Une Venus qu'un las imperceptible

Et pour sa honte à Lemnos préparé
Aux feux de Mars laissoit voir trop sensible.
Avec tant d'art les pinceaux avoient sçu
De ses chainons exprimer le tissu ,
Qu'il sembloit voir à cette douce étreinte
Que l'heureux couple en aimoit la contrainte ,
Et qu'au mépris de l'imprudent epoux
Leurs doux plaisirs en devenoient plus doux :
A cet objet le curieux s'écrie ,
Veut voir de près , arpenté le salon ,
Mais un prodige étonne sa raison ;
A chaque pas il semble qu'un chainon
Se grossissant à ses yeux par magie
Veut, détruisant ce chef-d'œuvre si beau,
N'en faire plus qu'un grotesque morceau.
Il se confond , mais c'est bien autre chose
Quand approchant tout à fait du tableau
Il touche au doigt cette métamorphose
Qui d'un ouvrage exquis & précieux
Compose un monstre effroyable à ses yeux.
Il ne voit plus la Déesse agréable ;
Il cherche en vain ses traits si gracieux ;
C'est un Colosse informe , épouvantable ,
Et ces filets doux & délicieux ,
Ne semblent plus qu'un las impitoyable ,
Fait pour dompter des monstres furieux.
Le Peintre alors content du stratagème ,
Tel est dit-il , tel est l'Hymen lui-même ,

66 MERCURE DE FRANCE.

Plaisir d'Optique ainsi que mon tableau ;
 L'éloignement ne nous l'offre qu'en beau ;
 Illusion par le tems éclaircie
 Et qu'à regret notre cœur apprécie
 Souvenez vous : oui , oui , je m'en souvien ,
 Reprit d'abord l'epoux qui sentit bien
 Le but caché de l'adroite morale ,
 Mais s'il vous plaît Monsieur , que fites vous
 De ce portrait ? il étoit dans ma sale
 Et l'autre jour par un futur epoux
 Fut emporté. Tant mieux , reprit notre homme ,
 Mais vous a-t-il payé toute la somme
 Avant que d'être au joug d'Hymen lié ?
 Non , mais je l'ai survendu de moitié.



*IMITATION de l'Ode 12^e. du 2^e.
 Livre. d'Horace. Nolis longa feræ, &c.*

N'Attendez pas de mon délire
 Des chants dignes de vos loisirs ;
 Les sons dont résonne ma Lyre
 Sont au niveau de mes desirs ,
 Et jamais elle ne respire
 Que la mollesse & les plaisirs.

Qu'une autre en sa sublime veine
 Se consacre aux enfans de Mars !

Qu'il chante leur valeur hautaine
Triomphant de tous les hazards,
Et les travaux du fils d'Alcmene
Et les miracles des Césars.

L'éclat d'un héroïque ouvrage
N'eut jamais de charmes pour moi;
Épris de l'objet qui m'engage
Je chante sa paisible loi,
Ses yeux, sa voix, son doux langage
Et la constance de sa foi.

Quel charme de voir ma Bergere
Lors qu'en de champêtres ébats
D'une danse vive & légère
Qui redouble encore ses appas,
Elle presse sur la fougere
Les fleurs qui naissent sous ses pas !

Qu'un autre à son gré multiplie
Et ses trésors & ses emplois,
Je ne lui porte point d'envie

Et je préfère mille fois
Un seul cheveux de ma Lydie
Aux trésors qu'entassent les Rois.

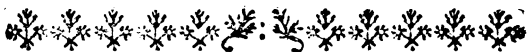
Quand sur ses lèvres que je presse
Elle recueille mes soupirs,
Gages brulans de ma tendresse,
Et doux témoins de ses desirs,
Son ame semble en cette yvresse
Voler au devant des plaisirs.

68 MERCURE DE FRANCE.

Quelquefois un tendre artifice
La déroband à mes transports ,
Elle sçait par ce doux caprice
Qui rend mes feux toujours plus forts ,
Au bien qu'il faut que je ravisse
Joindre le prix de mes efforts.

Tantôt la plus vive careffe
Prévient brusquement mes souhaits ,
Et sa voluptueuse adresse
Ranimant en cor ses attraits ,
Elle fait renaître sans cesse
Les desirs qu'elle a satisfaits

Phébus dont le divin génie
Daigna si souvent m'éclairer,
Pardonne à l'aimable Lydie
Si je cesse de t'implorer ;
Elle est le seul Dieu qu'en ma vie
L'amour me permet d'adorer.



*L E T T R E de M. Brubier aux Au-
teurs du Mercure.*

M E S S I E U R S ,

Etant bien aise d'approfondir autant qu'il
est possible tout ce qui a rapport à la ma-

tière des enterremens qui fait mon étude depuis plusieurs années, je vous prie de m'aider à éclaircir une question qui me paroît intéressante.

Il est bien certain que les Juifs, les Grecs & les Romains ne précipitoient pas les enterremens comme nous; instruits par des exemples de personnes revenues aux fonctions de la vie après plusieurs jours d'une mort apparente, ils aimoient mieux d'hériter tous les enterremens que d'en donner quelques uns au hazard. La Religion Chrétienne s'étant établie d'abord dans la Judée, il est aisé de prouver que les usages sur les enterremens ne furent pas changés. On peut consulter sur ce sujet Onuphre Pavoinius qui cite Origène. J'ai une preuve négative que les usages établis à Rome sur les enterremens se soutinrent pendant plusieurs siècles depuis l'établissement du Christianisme. L'Empereur Leon au IX^e. abrogea la Loi des douze Tables qui défendoit d'enterrer dans la Ville, & il le fit sur le fondement que c'est une consolation de pouvoir pleurer sur le tombeau de ses parens & de ses amis, & sur celui de l'impossibilité où se trouvoient les pauvres de faire enterrer leurs proches le même jour. Le remède étoit pourtant aisé. Il n'étoit pas difficile d'en trouver un au dernier inconvenient. Justi-

nien avoit établi des Officiers* qui faisoient les enterremens aux dépens du public; il falloit suivre les traces. Quant à la corruption des corps, qui est un des motifs qu'allègue Leon, comment avoit-on oublié au neuvième siècle les précautions que prenoient les Romains, les Grecs, & les Juifs, pour en prévenir les suites, précautions que j'ai expliquées fort au long dans la première partie de ma *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort*, & dont on peut trouver quelque chose dans un des Mercurès de l'année 1742, ou 1743?

Le fait ainsi expliqué, voici, Messieurs, ce que je souhai terois scavoir; dans quels tems on a commencé à précipiter les enterremens, & quelle a été la raison qui a pu déterminer à le faire: Je vous avoue franchement que je ne soupçonne seulement pas pourquoi on s'est écarté des usages anciens. Le plutôt qu'on pourra répondre à cette question sera le mieux, car n'ayant aucune raison de taxer d'imprudence la conduite des peuples dont j'ai parlé, au contraire en trouvant beaucoup dans la discipline qu'on observe aujourd'hui partout le monde, si l'on en excepte peut-être les Païs froids où les enterremens ne se précipitent pas si fort, car on n'y enterre gueres qu'au bout de trois jours revolus, & ou malgré

cette précaution on n'est point à l'abri de l'inconvenient d'enterrer des personnes vivantes, comme je l'ai prouvé dans la deuxième partie de ma *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort*, je fais de mon mieux pour faire réussir un projet de Règlement général sur les enterremens & embaumemens. Je serois pourtant fâché de me donner tant de mouvemens pour induire en erreur les personnes en qui réside l'autorité.

En effet j'ai eu l'honneur de présenter mon Mémoire au Roi, à tous les Ministres, & Chefs des Compagnies Supérieures du Royaume. J'ai fait plus, je l'ai envoyé en droiture à toutes les Puissances qui n'ont pas de Ministres à la Cour, & je l'ai donné à tous les Ministres étrangers qui y sont. Vous voyez, Messieurs, que je n'ai rien négligé pour le faire connoître; il est vrai que jusqu'à présent je n'ai eu que la satisfaction d'être accueilli le plus favorablement, & loué sur des vues aussi avantageuses au genre humain, mais j'espère qu'on n'en restera pas là, & que des exemples tout récents de personnes tirées vivantes du tombeau produiront tout l'effet qu'on a droit d'en attendre.

Je crois au reste, Messieurs, que ces nouveaux événemens étoient parfaitement inutiles pour produire l'impression que je

souhaite. J'établis la nécessité du Règlement que je propose sur un très grand nombre d'Histoires anciennes & modernes, car il y en a près de cent quarante dans mes deux volumes, sans compter un grand nombre que j'ai appris depuis que le dernier est imprimé. Je fais voir que l'habitude est si impérieuse qu'elle en impose à ceux mêmes que l'éminence de leurs dignités met dans l'obligation de veiller à la sûreté publique ; qu'il n'y a point de Reglemens sur la matiere des enterremens ou qu'ils sont très insuffisans ; qu'il n'y a de signes certains de la mort qu'un commencement de putréfaction. Je prouve ensuite qu'il n'y a que l'autorité souveraine qui puisse garantir tous les hommes du malheur d'être enterrés vivans, parce que quelques précautions que prenne la personne la mieux persuadée qu'elle est exposée à ce malheur, elle en peut être la dupe, & comme il est extrêmement cruel de mourir sous le couteau d'un Chirurgien qui embaume, bien que l'horreur de ce genre de mort n'approche pas du désespoir d'un homme enterré vivant, & que je rapporte des exemples du premier malheur, que le Règlement seul que je propose est capable de prévenir, j'en conclus que mon projet intéresse la conservation des Rois, comme celle de leurs sujets

sujets. Tel est, Messieurs, l'objet de la première partie de mon Mémoire.

La seconde contient une idée du projet qu'on peut exécuter pour prévenir ces maux. J'y fais voir les abus qui se commettent universellement dans la manière de traiter les corps réputés morts ; & les moyens de s'assurer de cet état, & d'empêcher que la mort ne se réalise. Car il est sûr qu'il meurt bien des malades qu'on sauveroit si on ne les abandonnoit parce qu'on les croit morts, ou hors d'état de profiter des secours qu'on leur donneroit. Je réponds ensuite aux objections qu'on peut tirer du désagrément & de l'embarras de garder les corps réputés morts, & du danger de l'infection je fais sentir indépendamment de l'utilité qu'on peut tirer des Inspecteurs, dont je demande l'établissement, pour s'assurer de la mort, qui combien ils peuvent être utiles au public pour prévenir les crimes, & les maladies contagieuses.

Telles sont, Messieurs les vûes que m'a inspiré le bien de la Société. Je vous en crois assez amis pour ne point douter que vous n'insériez promptement cette Lettre dans votre Mercure. Je n'y ajouterais qu'un mot, que j'emprunte d'un des Ouvrages périodiques, c'est qu'en attendant que les circonstances des tems permettent à la bonté

D

74 MERCURE DE FRANCE.

du Roi de se signaler par un règlement qui confirmera l'idée que les étrangers & nous avons de sa haute sagesse ; les personnes bien intentionnées pourroient tirer de mon projet les avantages qu'ils tireroient du règlement. Vous ne doutez pas que je ne le souhaite très - sincèrement. Le titre de Peres de la Patrie a fait l'ambition des Princes dont la mémoire est encore aujourd'hui en vénération. N'est-il pas permis à un simple particulier d'ambitionner l'honneur d'en être le bienfaiteur ? Je suis tres-parfaitement , Messieurs , votre très-humble & très - obéissant serviteur BRUHIER.

A Paris ce 2 Septembre,





LES VENDANGES

ODE BACCHIQUE.

Quand de Phébus la divine lumière
 Eut aux bergers annoncé les beaux jours :
 Que le Printemps sur son aile légère
 Eut ramené les Ris & les Amours.

Pour lors épris des beaux yeux de Thémire,
 J'osai chanter & l'Amour & ses feux ;
 Mais aujourd'hui je vais monter ma lyre
 Pour célébrer le plus puissant des Dieux.

Divin Bacchus , comble notre espérance ;
 Dieu de la tonne accours, descends des Cieux ;
 Dans nos caveaux ramene l'abondance ;
 Exauce - nous , rends tes enfans heureux.

Nagez , mon cœur , nagez dans l'allégresse ;
 Qu'un pampre vert couronne mes cheveux.
 Buveurs , vieillards, & vous belle jeunesse ,
 Accourez tous dans ces aimables lieux.

Que vois-je ? Dieux ! cette troupe mêlée
 Sur ces côteaux vendange le raisin ;
 La cuve est prête , & la grappe foulée
 Nage déjà dans mille flots de vin.

Çà , chers amis , armez-vous de vos verres ,
 Et livrez-vous à de douces fureurs :
 Le vin déjà coule entre les fougères ;
 Bacchus remplit l'attente des buveurs.

Sous ce berceau de pampres & de lierres ,
 Au Dieu du Vin élevons des Autels ;
 Dansons , chantons , célébrons les mystères
 Du plus charmant d'entre les immortels.

De nos esprits , liqueur enchanteresse ,
 Tu sçais bannir , le chagrin la douleur ;
 Baume divin , c'est à ta douce yvresse ,
 C'est à toi seul que je dois mon bonheur.

L'Amour vient-il me causer des allarmes ?
 Du Dieu bien tôt vous me voyez vainqueur ;
 Amis , je bois ; ce sont les seules armes ,
 Dont je me fers contre mon agresseur.

Picardet.



E P I T R E A M. L. P.

Vous voulez - donc , charmant Amynte ,
 Que du sein de la volupté ,
 Du fond de ce bois enchanté
 Qui me voit rimer sans contrainte ;

Peut-être sans aménité ,
 Je vous décrive la beauté
 De ce cocagne délectable ,
 Où parmi les jeux & la table
 Conduit par la main des Amours
 La liberté file mes jours ;
 Où je vois sans inquiétude ,
 S'abreger leur rapide cours :
 Enfin , de cette solitude
 Où je voudrois vivre toujours ?

Mais croyez-vous qu'il soit facile
 De rendre par d'aimables vers
 Les charmes de ce domicile ,
 Des vrais plaisirs le seul azyle ,
 Et l'abregé de l'Univers ?
 Vouloir que de couleur divine
 Je vous peigne ces antres verts ,
 Le lointain de cette colline ,
 Et l'émail de ces prés déserts ,
 C'est chercher des fleurs sur l'épine
 Et des fruits au fort des hyvers.
 Pour exprimer les faits d'Alcide ,
 Il faudroit le hardi pinceau
 Ou de Carache , ou de Vatau ;
 Et non pas le crayon timide
 D'un Peintre qui n'est qu'au berceau :
 Ainsi pour chanter un Achille
 Falut-il les nobles accords

78. MERCURE DE FRANCE.

Du chantre des attiques bords ;

Ainsi du Pasteur de Sicile

Faudroit-il le pipeau facile ,

La tendre flûte , le hautbois ,

Ou la musette de Virgile

Pour chanter l'agrément des bois.

Où trouver ces touches légères ,

Ces traits vainqueurs , ce coloris

Qui de nos charmantes Bergères

Exprime au vrai les teints fleuris ?

Où . . . mais sur les jeunes fougères

Je vois l'essaim brillant des Ris ;

Ils forment des danses naïves ,

Ils foulent les trefles fleuris ,

Ils mêlent dans leurs chansons vives

Les noms de Bacchus & d'Iris ,

Des jasmins cueillis sur ces rives

Aux cheveux flottans de Cloris.

Ce spectacle anime ma lyre ;

J'en tire des sons plus heureux ,

Déjà d'un aimable délire

Je subis l'effort gracieux.

Fuyez ces lieux , Muses chagrines ;

Paroissez Manes radieux ,

Ranimez-vous Ombres badines ,

Des la Fares & des Chauvieux ;

Prêtez-moi , Chantres du génie ,

Les sons de la douce harmonie ,

NOVEMBRE. 1745.

Dont vos voix , dans d'aussi beaux lieux
Charmoient les sages & les Dieux.

Aminte , si leur troupe aisée
Pouvoit des bosquets d'Elisée
Entendre ma voix dans ce jour ,
Vous admireriez dans mes rimes ,
Non les Portraits grands & sublimes
Du faste imposant de la Cour ,
Mais bien la riante Peinture ;
Les traits de la volupté pure ,
Dont je jouis dans ce séjour
A l'Ecole de la Nature
Et dans les bras d'un chaste amour.

.

Echappés au feu des combats ,
Quatre paresseux délicats ,
Dans ce Palais où la mollesse
Invite à de joyeux ébats ,
Dans un océan d'allégresse
Noyant les ennuis , la tristesse ,
Viennent puiser au sein des Arts
L'oubli des fureurs de Bellone ,
Le mépris des lauriers de Mars.
Palés n'offre point de hazards ;
Un monceau de fleurs est son trône ;
Le Dieu des jardins l'environne
Avec le Dieu des tendres airs

D iij

80 MERCURE DE FRANCE.

Et le Dieu des aimables vers.
Là, sur des musettes champêtres ,
Les habitans de ce canton
Dans le bonheur mes premiers maîtres ,
Aux chants de Life & de Toinon
Mêlent les mots d'une chanson.
Instruits par le barbon Silène ,
De la rime ils secouent la gêne ;
L'Amour devient leur Appollon ;
Le vin leur tient lieu d'Hypocrène :
Tout bois où le hazard les mène
Est pour eux le sa- ré Vallon.
C'est dans ce Temple respectable ,
Là : que la troupe sociable
Des quatre susdits paresseux
Unit un badinage aimable
A des entretiens sérieux.
Tout ce qui plaît devient mettable
Dans nos propos capricieux.
Loin du cagot & de la prude ,
Des partisans du goût nouveau ,
Loin de l'assoupissante étude
Et des cris perçants du Barreau ,
Loin du cimétrique langage ,
Des fronts masqués , du bel usage ,
De la coquette & du jaloux ,
Ici , le plus fou d'entre nous

Mérite le nom le plus sage.
 Paris , la Reine des cités ,
 N'offre que de fades beautés
 A ses spectateurs sédentaires.
 Venez dans nos bois solitaires ,
 Mortels enyvres à longs traits
 Du faste des Villes altieres ;
 Quittez leurs brillantes chimères ,
 Sous nos ormeaux , dans nos guerêts ,
 La troupe des Graces légères ,
 La voix des Nymphes bocageres ,
 Captivéront vos sens distraits.
 Ici la Nymphé à demie nue
 Découvre ses picquants attraits ,
 Et dans une danse ingénue ,
 Elle abandonne au gré des vents
 Sa robe de pampres flottants ,
 Qui couvre la beauté secrète
 Pour qui le volage Zéphir
 Se fixe dans cette retraite ,
 Se Livre à l'amoureux soupir.
 Sui-je seul ? Un nouveau plaisir
 Charme mon utile loisir.
 Aux Chantres de Grece & de Rome ,
 J'unis les tons harmonieux
 Des Chantres que Paris renomme ,
 Et souvent je chante avec eux

D v

32 MERCURE DE FRANCE.

Sur une guitarre enfantine ,
Des airs que l'écho de ces lieux
Porte aux Nymphes de la colline ,
A toute la plaine voisine ,
A tous les bergers amoureux.
C'est ainsi que l'heureux Hermite
Qui rime ici sans trop de suite ,
Dans un loisir délicieux
Voit s'abreger les dons des Cieux ;
Mais sans en déplorer la suite ,
Sçavez-vous que jusqu'au Cocyte
Votre ami conduira les Jeux ?

Dans l'empire du froid Borée ,
Sur une plage hiperborée ,
Que vois-je ? C'est un antre affreux
Dont l'Hyver me défend l'entrée ,
Dont l'aspect étonne mes yeux.
Si cet antre cache un heureux ,
C'est pour moi le Palais d'un sage ;
Les Ris naissent sur ce rivage ;
J'y trouve l'Olympe des Dieux.

Ami, dont j'aime le suffrage ,
Si vous voulez sçavoir pourtant
Comment je puis vivre content
Dans le solitaire Hermitage ,
Où la Paix conduisit mes pas ;

Voici l'image raccourcie
De toute ma philosophie :
Je vis sans crainte du trépas ,
Sans aucun dégoût de la vie ,
Sans querelles & sans débats ,
Sans procès comme sans combats ,
Enfin sans triste rêverie ,
Et le même en toute saison ,
Mon instinct qui tout apprécie ,
Au poids de l'aimable génie ,
Non de l'humaine passion ,
Donne les mois à la Folie
Et les instans à la raison.

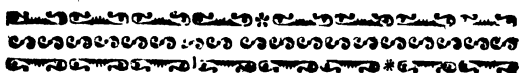
Mais jà l'amante de Céphale
Vient de réveiller mon serin ,
Déjà l'abeille matinale
Picote la rose & le tin ;
C'est assés de bouffonnes rimes ,
C'est trop rimer pour un matin.
Ami, par de graves maximes
Finißons ce propos badin.

Un ruisseau gonflé par la pluye
Que la pente entraine toujours ,
Voit dans son insensible cours
Tantôt une plaine fleurie ,
Et tantôt un stérile bord ;
Son onde enfin est engloutie

34 MERCURE DE FRANCE.

Dans les gouffres de Barbarie ,
Au sein des Mers & loin du Port.
Voilà le tableau de la vie ,
Et l'image de notre fort.

G. S.



ÉPÎTRE de M. de la Soriniere à son Médecin.

F Ils d'Hippocrate & de Chiron
Que redoute le vieux Caron ,
Fléau de la fatale barque ,
De Némésis & de la Parque ,
Souffrez , (*amplissime Docteur*)
Qu'au fond de sa sombre retraite
Un Reclus , un Anachorette
A sa verve donne l'effor ,
Pouvons fabriquer une Epître.

Déjà ma main sur mon pupitre
Griffonne , efface , ôte , remet ;
Et ce peu que j'ai mis au net
Est le produit d'un long chapitre.

Mes vers passés à l'alambic ,
Tout tombe en *caput mortuum* :
Mais hélas ! chacun a son ticq
Qui nous conduit *ad tumultum*.

Que mes vers efflanqués, sans force,
Avec l'esprit fassent divorce,
Ou plutôt avec la raison ;
Je sens en moi certaine amorce
Qui m'affaïsonne le poison.
Plus je fais mal , plus je m'efforce ;
Et malgré mainte & mainte entorse
Je crois marcher à l'unisson ,
Tant mon mal devient incurable.

Ah ! s'il est parmi les humains
Un ascendant inévitable ;
C'est surtout chés les Ecrivains
Que ce démon est indomptable.

Vous qui trouvez en maint écrit
Le remède à cent maladies,
Par quelques recettes choisies
Ne pourriez-vous guérir l'esprit ?
Je vous promets sans flatterie
Que Plutus avec tout son or
Descendrait dans votre trésor
Pour prix d'une telle industrie :
Mais si vous trouvez ce grand Art ,
Commencez par moi , je vous prie.

Plût-à Dieu, que le vieux Ronfard
Eut pû guérir de sa manie !
Nous n'aurions pas les mauvais vers
Ni les pitoyables travers
Où s'abandonna son génie.

86 MERCURE DE FRANCE.

Mais tous secrets sont superflus ,
Et je crains que mon Uranie
Qui me fait rimer tant & plus ,
N'ait aussi le cerveau perclus.

Muses pourroient bien être folles :
Eh ! que sçait - on ? Dans leurs écoles
On voit tant de tymbres fêlés !
Et Phébus avec la neuvaine ,
Parmi tant de cris redoublés ,
Doit au moins avoir la migraine.

A la Soriniere en Anjou.



*Réponse à la Question proposée dans le
Mercure d'Août 1745.*

Conversation d'Acanthe & de Poliphile.

IL y a quelques jours qu'Acanthe & Poliphile invités à dîner dans une maison s'y rendirent à l'heure accoutumée. Le maître du logis étoit sorti ; la maîtresse n'étoit éveillée que pour les femmes , & le reste de la compagnie n'étoit pas encore arrivé. Comme il faisoit le plus beau tems du monde , ils prirent avec plaisir le parti de se

faire ouvrir une porte de cette maison qui descend dans le jardin du Palais Royal. Après quelques tours de promenade, s'étant assis sur un banc, Acanthe tira de sa poche le Mercure qu'on lui avoit apporté le matin, & l'ayant ouvert au hazard, il jetta les yeux sur la page 133, & y lut ces paroles.

On demande laquelle des deux, ou de la Beauté, ou de la Laideur doit porter le masque.

Voilà, dit aussi-tôt Poliphile, une question bien extraordinaire; & je n'aurois pas imaginé qu'on put la proposer. Elle ne me le paroît pas autant qu'à vous, répondit Acanthe; & je m'étonne au contraire qu'on ait tardé si long-tems à s'en aviser. Parlez-vous tout de bon, reprit Poliphile, en le regardant? ou depuis quelque tems le persiflage seroit-il devenu de votre goût? C'est me faire injustice, répondit Acanthe, que de me soupçonner de donner dans un genre de plaisanterie qui rend la bonne compagnie si semblable à la mauvaise, mais je ne puis m'empêcher de regretter véritablement un usage si avantageux pour l'un & pour l'autre sexe. Quoi! répondit Poliphile, vous auriez la cruauté de vouloir priver mes yeux de la vûe des objets dont ils peuvent être

88 MERCURE DE FRANCE.

le plus agréablement flatés ? De l'humeur dont je vous vois , vous demanderez quelque jour qu'on arrache toutes les fleurs d'un parterre , & qu'on dépouille les arbres de toutes leurs branches , de crainte qu'ils ne se parent de feuilles & de fruits. Vous êtes toujours injuste , reprit Acanthe ; mon intention n'est pas de bannir la beauté , mais de prévenir seulement les dangers auxquels elle nous expose ; & la sûreté de mon cœur me paroît préférable au plaisir de mes yeux. Eh ! que m'importe , s'écria vivement Poliphile , que mon cœur soit à chaque instant en danger ? ne serois-je pas trop heureux de perdre une liberté qui me prive du bonheur le plus doux , & si cette liberté même est un bien , la vûe de tant d'objets capables de me la ravir n'en est-elle pas le soutien le plus infaillible ? A peine mes yeux enchantés se fixent sur un objet , que mon cœur prêt à lui rendre les armes voit son attention détournée par de nouveaux attraits.

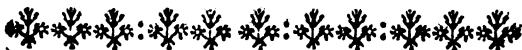
Tandis qu'il est encore indécis , une troisième beauté qui se présente voilà précisément , interrompit Acanthe , ce que je regarderois comme un malheur : rarement un cœur accoutumé à se livrer à tant de plaisirs à la fois , est-il capable d'en bien connoître les douceurs ; & moi , pour qui

la constance a des charmes ; moi , qui ne desiré point de changer de chaînes , je serois bien aise que tout conspirât en faveur de la fidélité. Mais , répondit Poliphile , ne seriez vous pas bien amusé , lorsque vous entrez dans l'amphithéâtre de l'Opéra le jour d'une premiere représentation , long-tems avant qu'il commence , si vous n'aviez d'autres occupations que de considérer cinquante ou soixante masques assis dans les loges , & ne seriez-vous pas bien dédommagé de l'ennui que vous cause l'attente du Spectacle , par une vûe si capable de plaire ? Que sçais-je , reprit Acanthe , s'il n'y auroit pas à gagner pour moi ? Si par hazard , une personne que j'aimerois étoit à l'Opéra , je la reconnoîtrois bientôt , même sans être prevenu qu'elle dut s'y trouver. L'amour a de bons yeux. Ne seroit-ce pas un plaisir pour moi d'imaginer connoître seul l'objet le plus digne de plaire ? & si je ne suis prevenu d'aucune passion , c'est alors que mon imagination est la maîtresse de se donner une libre carrière ; je cherche à deviner la physionomie des differens masques qui se présentent ; je suis maître de me la peindre aussi agréable que je le veux , j'attribue à chacune des femmes que je vois un visage charmant , & tandis que vous ne voyez que cinquante masques de velours noir ,

je vois cinquante houris du paradis de Mahomet ; quelque prévenu que je sois , dit Poliphile , de l'étendue & du pouvoir de votre imagination , je ne crois pas qu'il lui soit possible , à moins qu'elle ne soit aidée par un certain agrément répandu sur toute la personne , de se faire une idée si agréable du visage qu'on a pris soin de lui cacher. Ne voyons nous pas tous les jours des femmes dont la taille n'est pas de la dernière élégance , dont les bras , & les doigts sont d'une grosseur disproportionnée , dont la gorge est couverte avec justice , ne les voyons nous pas , dis-je , faire excuser tous ces défauts par les charmes d'une belle tête , & ne leurs feriez vous pas un tort considérable , si ces défauts que la beauté vous fait paroître peu essentiels , mais qui vous blesseroient infiniment ? Mais convenez à votre tour , interrompit Acanthe , que fort souvent aussi un beau corps se trouve joint à un visage peu digne de plaire ; qu'on est heureux alors de pouvoir prêter des traits réguliers & délicats à un corps dont la grace & l'élégance font un si puissant effet sur les sens ? Vous ne songez donc pas , reprit Poliphile , qu'alors vous rendez le masque général , & ce n'est pas là l'état de la question. Vraiment je suis bien en cela de votre avis ; masquons la laideur , pour

l'honneur même de l'humanité , ne dûssions nous y trouver d'autre avantage , que de nous garantir d'une vûe désagréable. Non , reprit Acanthe , masquons plutôt la beauté. N'avons nous pas déjà assez de peine à nous défendre de l'agrément de l'esprit des femmes ? N'avons nous pas assez de pente à nous en laisser séduire , sans leur donner encore un moyen sûr de triompher , & de nous soumettre à un empire d'autant plus dangereux , que les moyens qui servent à l'établir , renaissent à chaque instant pour assurer sa durée ?

Comme ils parloient encore , Célimène vint à passer , & s'étant détournée pour saluer Poliphile , Acanthe eut le loisir de considérer les charmes & la régularité de ses traits. Un souris gracieux fit en même-temps briller ses yeux d'un nouvel éclat , & paroître les plus belles dents du monde. Sa démarche noble & aisée prêtoit encore de nouvelles graces à une taille fine & légère , & donnoit un air de Nimphe à toute sa personne. Ah ! s'écria pour lors Acanthe , qu'elle a d'attraits ! je me sens forcé de l'adorer , & c'est la maniere dont elle recevra mes vœux & mes hommages , qui me fera connoître si l'absence du masque doit faire le bonheur ou le malheur de ma vie.



O D E.

De M. de la Soriniere.

I nspire-moi , Dieu des bons vers ,
 La poli.esse & l'élégance
 Qu'on vante par tout l'Univers
 Dans Loelius & dans Térence.

Que loin d'un sublime ennuyeux
 Ma Muse riante & docile
 Evite les tons orgueilleux ,
 Et n'entonne qu'un chant facile !

Cette pompeuse obscurité
 Dont tant d'écrivains font parade
 N'offre au lecteur épouvanté
 Qu'une burlesque mascarade.

Il déteste un aigre fausset
 Qui dans sa verve cacochime
 Vient disputer avec Gresset
 De l'élégance & de la rime.

Je ne veux chanter que les bois ,
 Les prés , les vergers & les plaines ,

Et je consacre mon haut-bois
Aux chastes Nymphes des fontaines,

Je ne dirai point les combats
Où LOUIS conduit la victoire ,
Et de son invincible bras
Un autre chantera l'Histoire.

Laiſſons à Voltaire , à Rousseau ,
Le ſoin d'un eſſor ſi ſublime ,
Et rimons avec du Cerceau
De petits vers que l'on eſtime,

Que ne puis-je , ainſi que Greſſet ,
Mélant l'agréable à l'utile ,
Intéreſſer par le ſuſet
Et la légèreté du ſtile !

Célébrant les tendres amours ,
Je déroberoſ à Tibulle
Les ſentimens , les heureux tours ,
Pour les joindre aux traits de Catulle,

Théocrite dans ſes chanſons
Ne traite que de bergeries ,
Et ſur les plus aimables tons
Anacréon dit des folies.

N'avons-nous pas vû d. nos jours

94 MERCURE DE FRANCE.

Le Philosophe de Neustrie
Chanter de rustiques amours
Sur le claveffin d'Uranie ?

Ses vers doux , simples & naïfs
Caractérisent la bergere ,
Et ses tours élégans & vifs
La peignent constante ou légère.

Nous devons tout au sentiment ;
C'est chés nous un juge infailible ;
L'esprit se séduit aisément ;
Le premier est incorruptible.

Pour bien juger , il faut sentir ;
C'est un présent de la Nature ;
L'étude le peut assortir ;
Le donner , c'est chimere pure.

Il est un sexe plein d'appas
Qui sans le clavier d'Aristote
Du bon goût régle le compas ,
Et nous asservit à sa note.

A la Soriniere en Anjou.



VOici quelques chapitres , de l'ouvrage dont nous avons donné la préface dans le Mercure d'Octobre. Comme le dessein de l'Auteur n'est pas de donner son ouvrage entier dans ce Journal, on n'en trouvera ici que des chapitres détachés , & tels que l'Auteur a cru devoir les choisir pour donner une idée de son livre ; on l'imprimera dans peu.



LE COMEDIEN.

Ouvrage divisé en deux parties.]

INTRODUCTION.

NOtre imagination est presque toujours obligée de suppléer à l'impuissance des autres Arts. Celui du Comédien n'exige de nous par lui-même aucun supplément , & quand quelque chose manque à l'illusion , ce n'est point par l'imperfection de l'Art , c'est par les défauts ou par les fautes des personnes qui le professent.

Dans un bal à la faveur du Masque , un

- homme veut passer pour un autre : si la différence entre leurs tailles est trop sensible , les yeux les moins clairvoyans ne prendront point le change. Si la taille étant la même , les manieres sont différentes , les bons yeux ne seront pas long-tems les dupes du travestissement. Les Comédiens ne réussissent pas mieux à nous tromper , lorsque la Nature ne les a point faits pour leurs personnages , & lorsqu'ayant reçu d'elle les dons nécessaires pour représenter ces personnages , ils ne se mettent point en peine de chercher dans leur Art les moyens de les représenter avec vérité.

Nous allons au Théâtre dans le dessein de nous prêter à la séduction , mais nous voulons que notre erreur , autant qu'il est possible , ait l'air raisonnable , & que les Séducteurs , par lesquels nous consentons d'avoir les yeux fascinés , employent des charmes assez puissans , pour que nous soyons excusables de nous laisser séduire.

La lotie d'un bossu qui se flate , en se marquant , de paroître bien fait , ou celle d'une Villageoise qui croit que des habits empruntés lui donneront les graces d'une femme de la Cour , pourra nous amuser quelques instans , mais bientôt elle excitera notre ennui. Celle des personnes , qui veulent en dépit de la Nature , ou sans pos-

séder

féder les secrets de leur art , jouer la Comédie ou la Tragédie , produira le même effet sur nous.

Un Acteur est-il privé de certains avantages naturels ? Il ne pourra plaire , même au commun des Spectateurs. Est-il doué de ces avantages , mais ne s'applique-t-il pas sérieusement à en acquérir plusieurs autres ? Il ne plaira que de tems en tems & par hasard aux Spectateurs d'un certain ordre.

Il faut que la Nature ébauche le Comédien. Il faut qu'un travail long & pénible acheve de le former.

PREMIERE PARTIE.

Des avantages que les Comédiens doivent tenir de la Nature.

Division de la premiere partie.

T Aillez , polissez une pierre de peu de valeur , vous ne lui donnerez point l'éclat ni le prix du diamant.

L'Art peut perfectionner la Nature , mais il ne peut la remplacer : un Acteur qu'elle n'a point favorisé cherche envain à suppléer par des qualités acquises aux avantages qu'il

E

n'a point obtenus d'elle. A quelque habileté qu'il parvienne dans sa profession, quelque instruit qu'il soit de tous les moyens de plaire, il ne pourra point en faire usage pour lui-même, & il sera tout au plus capable de les enseigner aux autres.

Peut-etre les jeunes personnes qu'il entreprendra de guider, tireront-elles quelque profit de ses leçons, mais la meilleure qu'il puisse leur donner, c'est de ne point suivre son exemple, & d'éviter de monter sur le Théâtre si elles ne sont pas nées pour y réussir.

Que leur principal soin, avant que de s'exposer aux yeux du public, soit de considérer attentivement de quelle façon le sort les a traitées, de se juger avec la même sévérité qu'elles ont à craindre des Spectateurs, & d'observer si elles ne sont pas privées des dons qui sont nécessaires à tous les Comédiens.

Il est des avantages que tout le monde s'accorde à regarder comme des presens de la Nature. Telles sont une figure noble, une voix touchante, une aimable vivacité. Il est d'autres avantages, qui selon les uns sont l'effet d'une heureuse organisation, & qui selon d'autres sont le fruit de l'étude & de l'exercice. Telle est la mémoire. Bien des gens sont même tentés de compter l'es-

NOVEMBRE. 1745.



prit parmi les qualités, dont nous ne sommes redevables qu'à nos soins; ils prétendent qu'il doit être mesuré par le plus ou moins grand nombre des idées, & par la plus ou moins grande facilité d'en appercevoir & d'en combiner les rapports, & que les idées & le jugement s'acquérant, l'esprit peut aussi s'acquérir.

Cette diversité de sentimens vient de ce que plusieurs qualités, quoique données par la Nature, ont besoin d'être aidées de l'Art pour atteindre à la perfection. Certainement par exemple, quelque facilité qu'on ait d'apprendre & de retenir, on ne parviendra point, si on néglige de la cultiver, à posséder une de ces mémoires rares; qui chez le vulgaire jouissent aussi généralement qu'injustement des mêmes honneurs que l'esprit. Cette disposition peut donc, quand elle est portée à un certain point, passer pour un avantage acquis, mais en même tems, puisque des enfans paroissent être doués plus que d'autres de cette disposition, sans avoir fait aucun effort pour la perfectionner, on est autorisé à la nommer un avantage naturel.

J'usurai de ce privilège, & je la rangerai dans la classe des dons que nous apportons en naissant. Je placerai dans la même classe diverses qualités, qui demandent sans

E ij

doute de la culture, pour paroître dans tout leur éclat, mais qui supposent une certaine conformation dans le sujet auquel elles servent d'ornement.

Si quelque profession exige des personnes qui l'exercent une conformation avantageuse, c'est sur tout la profession des Comédiens; ils sont comptables à notre esprit de le tromper, & à notre cœur de l'émouvoir; pour s'acquitter de cette double dette, ils ont besoin que la Nature les seconde. Quelques uns des Acteurs ont encore plus affaire que les autres à notre esprit & à notre cœur, parce qu'il importe principalement à notre plaisir, que ce soient eux qui nous fassent illusion, & parce que c'est surtout de leur part que nous attendons les mouvemens qui doivent nous agiter: ceux-là ont encore plus besoin que leurs compagnons d'être favorisés de la Nature.

Nous examinerons d'abord, quels sont les avantages naturels qui sont nécessaires en general à tous les Comédiens. Nous examinerons ensuite quels sont ceux qui sont nécessaires à quelques Comédiens en particulier.



CHAPITRE III. DU PREM. LIVRE.

Plusieurs Spectateurs moins touchés des plaisirs de l'esprit que de ceux des sens, sont attirés au Théâtre plutôt par les Actrices que par les pièces. Sensibles uniquement à la figure, ils sont toujours disposés à prendre un visage aimable pour du talent, & ils voudroient que Madame Pernelle même eût des appas.

Leur annonce-t-on une débutante ? Ils commencent par demander si elle est jolie, & souvent ils oublient de s'informer si elle est bonne Comédienne ; envain excellera-t-elle dans son Art. Si sa physionomie ne les intéresse point ils ne rendront justice à son jeu, qu'après que sa réputation sera si bien établie, qu'ils ne pourroient plus dire de mal d'elle, sans s'exposer au risque de se rendre ridicules. Au contraire un mérite médiocre les subjugué, dès qu'il est accompagné des charmes de la personne ; tout ce qui leur est récité par une belle bouche leur paroît prononcé du ton dont il doit être dit.

Quoique les femmes assûrent que la figure est ce qu'elles examinent le moins dans

E iij

les hommes , cependant un Acteur qui n'est pas doué de certains agrémens , obtient difficilement leurs suffrages. Les critiques de plusieurs d'entre elles roulent moins sur les imperfections qui regardent l'Art , que sur celles qui regardent l'extérieur du Comédien ; & presque toujours son plus ou moins de bonne mine est ce qu'elles ont le mieux remarqué.

Ainsi du moins sur le Théâtre François , si l'on en croit une partie du public , il n'importe pas moins d'être beau & bien fait , que d'avoir de la voix & de la mémoire.

Les Juges éclairés ne tombent point dans cette erreur ; ils conviennent qu'il est des rôles , qui comme nous le verrons dans la suite , exigent que l'Acteur ait une figure noble & gracieuse. Ils ne nient point que même dans les autres rôles on n'ait droit de vouloir qu'il ne soit pas absolument privé de tous les avantages extérieurs , mais ils prétendent que notre délicatesse sur la régularité des traits & sur l'élégance de la taille n'est un sentiment raisonnable , qu'autant que nous le renfermons dans les bornes qu'il doit avoir. On ne peut qu'approuver la répugnance des Spectateurs pour les figures choquantes , mais il est aussi injuste que contraire à nos intérêts & aux convenances du Théâtre de ne vouloir admettre sur la scé-

ne que des Venus & des Adonis.

Il est certains défauts corporels qui ne seront jamais tolérés dans un Acteur, quoiqu'ils ayent pu se rencontrer, & que peut-être même ils se soient rencontrés effectivement dans les personnes dont il emprunte les noms. Une jambe plus courte que l'autre, ou une taille difforme n'auroit point empêché le grand Scipion d'être regardé comme le plus illustre des Romains; cependant le Comédien le plus parfait, qui auroit l'une de ces imperfections, se feroit siffler en représentant ce guerrier, & nous ne passerions point à l'Acteur ce que nous aurions passé au Héros. Orgon pouvoit avoir le visage défiguré par une loupe ou par une large cicatrice. Cependant nous n'accorderions point d'audience à un homme qui se présenteroit avec l'un de ces défauts pour jouer le rôle de l'ami crédule du Tartuffe.

Cette contradiction apparente n'en est pas une. Trouvant le sort injuste, lorsqu'il donne pour demeure à une belle ame un corps défectueux, nous exigeons que le Théâtre repare à cet égard les fautes de la Nature, & qu'il en dissimule les caprices, & la Tragédie nous plaisant principalement par l'air de grandeur qu'elle donne au genre humain, nous ne voulons point que dans les tableaux qu'elle nous offre, rien fas-

E iij

se diversion à l'admiration qu'elle nous donne pour notre espèce : de même que nous cherchons dans la Tragédie des objets qui flatent notre orgueil, nous cherchons dans la Comédie des objets qui excitent notre gayeté. Notre intention est traversée, si tandis que le rôle nous divertit, le Comédien nous attriste, en nous rappelant par ses disgraces personnelles les accidens auxquels nous sommes sujets.

Que la difformité n'espère donc pas de nous la même indulgence que le simple défaut d'agrémens. D'un autre côté, que le simple défaut d'agrémens n'éprouve pas de notre part les mêmes rebuts que la difformité. Soyons sensibles, mais soyons justes. Rendons hommage aux charmes, mais respectons les talens. Laissions nous toucher par une Actrice si elle est jolie, mais quoi qu'elle n'ait pas cet avantage, applaudissons la, si elle est douée de ceux qui ne craignent point les outrages des ans ni des maladies.

Les agrémens étant plus l'appanage de son sexe que du nôtre, les femmes sans contre-dit sont encore plus obligées d'excuser la privation de ce mérite dans un Acteur, que nous ne le sommes de la pardonner à une Actrice, & elles doivent songer que trop de sévérité sur la figure nous priveroit quelque fois d'excellens sujets qui ont reçu de la

Nature des présens beaucoup plus estimables que ceux qu'elle leur à refusés.

Ce n'est point entendre nos intérêts , que d'exiger que toutes les Actrices & tous les Acteurs aient des figures d'un ordre supérieur. Ce n'est point non plus entendre les convenances du Théâtre & peut-etre est-il à souhaiter pour la perfection du Spectacle, non seulement que tous les dons extérieurs ne soient pas également repartis entre les Comédiens, mais encore que quelques Comédiens ne possèdent pas quelques uns de ces dons.

Des traits réguliers, un air noble, doivent sans doute en général nous prévenir favorablement dans une personne de Théâtre, mais il est des rôles dans lesquels elle paroîtra mieux placée si elle n'a pas ces avantages.

Je sçais qu'on voit sans être blessé du défaut de vraisemblance, qu'on voit même avec plaisir une jeune beauté se charger d'un personnage de vieille, & un Acteur, fait pour plaire, représenter un Payfan maussade & grossier. Je sçais que nous allons à la Comédie, moins pour voir les objets eux-mêmes, que pour en voir l'imitation; que quelque sévères que nous soyons sur la conformité que nous exigeons entre l'original & la copie, nous désirons cependant pour l'ordinaire, que les Comédiens n'aient

E v

pas les défauts dont ils entreprennent de nous offrir l'image; que souvent la copie nous charme, tandis que l'original nous paroîtroit désagréable, & qu'un Comédien, qui se présenteroit yvre sur la scène, seroit mal reçu, même en y jouant un rôle d'yvrogne : mais il faut distinguer deux sortes de rôles comiques.

Les uns nous divertissent par la seule imitation de certains ridicules. Le plaisir que nous font les autres naît souvent du contraste qui se trouve, soit entre l'intention du personnage & ses succès, soit entre l'effet qu'il devroit produire sur les autres personnages avec lesquels il est mis en action & l'effet qu'il produit effectivement sur eux.

Dans les rôles de la première espèce, plus l'Acteur a les perfections opposées aux défauts que la vérité de la représentation demande qu'il imite, plus on lui sçait gré de nous présenter un portrait fidèle de ces défauts.

Dans les rôles de la seconde espèce, moins l'Acteur a les perfections dont se pique le personnage qu'il représente, ou celles qu'attribuent à ce personnage les autres personnages extravagans de la pièce, plus il fait paroître ridicules les folles prétentions de l'un & la bizarre façon de juger des autres, & par conséquent plus il jette de

comique dans l'action. Le rôle d'un homme laid , qui fait le beau , n'excitera pas autant de risée s'il est joué par un Acteur à qui la Nature ait prodigué ses dons , que s'il l'est par un autre qu'elle ait moins favorisé. L'erreur d'une dupe qui prend un valet pour un homme de qualité , nous réjouira moins lorsque la bonne mine du valet pourra faire excuser cette erreur , que lorsqu'il n'aura point un extérieur qui la justifie.

Donc bien loin qu'il soit convenable de n'avoir que des Comédiens , dont la figure soit élégante & distinguée , il importe à notre plaisir qu'ils ne soient pas tous formés sur ce modèle.

Ils ne doivent pas cependant donner trop d'extension à cette maxime ; nous leur permettons de n'avoir pas certaines perfections ; il ne faut pas qu'ils abusent de la permission d'avoir les défauts opposés ; nous exigeons même qu'ils soient exemts de plusieurs défauts , sur lesquels nous ne faisons point le procès à des personnes qui ne se destinent pas à se donner en Spectacle.

L'exercice de leur profession suppose de l'esprit & demande des graces. Nous voulons que leur physionomie nous annonce qu'ils possèdent le premier de ces avantages : nous ne voulons point trouver en eux un extérieur incompatible avec le second.

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

On desiré que tous les Acteurs ayent une phisionomie spirituelle : on la desiré telle , même à ceux qui se proposent uniquement de représenter des personnages de niais & de dupes. En fait de défauts , je l'ai déjà dit , c'est la copie & non l'original , que nous cherchons au Théâtre , & nous ne tenons aucun compte au Comédien de nous paroître ce qu'il est effectivement. Il ne peut se faire auprès de nous un mérite de bien jouer le rôle d'un sot sur la scène , qu'autant que nous jugeons qu'il ne le joue pas dans le monde. Nous louerons d'autant plus son Art , que pour en faire usage , il est moins aidé de la Nature.

Quiconque est doué d'une phisionomie spirituelle , peut se vanter de posséder une des principales graces , mais chés un Acteur cette grace doit être accompagnée de celles de l'action : celles-ci ne se rencontreront point en lui , s'il ne régne pas un juste accord entre toutes les parties dont son extérieur est composé. Une taille trop épaisse ou trop mince , des bras trop longs ou trop courts , des jambes trop grosses ou trop décharnées , une tête qui a trop ou trop peu de volume , nous le rendront nécessairement désagréable , parce que ces imperfections rendront nécessairement son action défectueuse.

Ces imperfections n'étant qu'à un certain degré, ne seroient peut être pas remarquées dans un autre homme : étant seulement à ce même degré dans une personne de Théâtre, elles y seront insupportables. Qu'un homme se contente de demeurer dans la foule : on ne s'avise point de le chicaner sur une bouche trop grande ou sur des jambes qui ne sont pas exactement bien conformées. Veut-il fixer les regards ? Sa bouche qui ne paroïssoit que grande, paroît énorme. Ses jambes, qui paroïssent seulement n'être pas dignes d'éloges, paroissent mériter toute notre critique. On ne nous reproche point des défauts naturels quand nous rendant justice, nous ne tentons point des entreprises pour lesquelles nous ne sommes pas nés. On cesse de nous pardonner ces défauts, lorsque les ignorant ou feignant de les ignorer, nous formons des prétentions qui nous sont interdites.

Non seulement il ne doit point y avoir de disproportion dans les parties qui composent l'extérieur du Comédien, mais encore il convient que sa taille ne soit pas trop hors de l'ordre commun. Les tailles monstrueuses par l'excès de leur grandeur ou de leur petitesse ne sont pas les seules prosrites au Théâtre. Sans être dans l'ordre du géant ou dans celui du nain, on peut n'être

110 MERCURE DE FRANCE.

pas propre à jouer la Comédie. Il est bien difficile qu'une personne trop grande réunisse certaines graces. La petitesse de la taille ne les exclud point, mais un petit homme semble ne jouir pas des même privilèges qu'un autre. À voir les ris qu'il excite, lorsqu'il montre de la colere ou de la fierté, on diroit que certaines passions ne lui sont pas permises. D'ailleurs est-il certain qu'elles ne lui sont pas convenables, & que l'emportement, ou le dessein d'inspirer du respect, s'accorde mal avec la foiblesse & avec l'interêt d'être modeste. Quoiqu'un Acteur qui ne nous montre que des mouvemens feints, nedût pas être dans le même cas qu'une personne qui éprouveroit veritablement les mouvemens qu'elle fait paroître, cependant il fait sur nous la même impression. Nous nous mocquerions de lui si nous le voyions agité d'une passion violente. Nous nous rappellons, quand sur la scène il nous peint cette passion, combien il seroit déraisonnable en s'y livrant hors du Théâtre. Il paroitra donc déplacé dans la plupart des rôles Tragiques : il le sera même dans un grand nombre de rôles Comiques, & en général on ne le supportera que lorsque le défaut de sa taille pourra servir à faire mieux sentir le ridicule de son personnage.

• • • • •

CHAPITRE II. DU II^e. LIVRE.

On a droit de demander dans la figure de quelques Acteurs ce qu'il n'est pas essentiel de trouver dans celle des autres.

L'Elévation des sentimens d'une Princesse pouvant lui faire oublier le peu de régularité des traits d'un Héros , en faveur des grandes qualités qui le distinguent, nous ne ferons point le procès sur le plus ou moins de beauté à un Acteur tragique , même lorsqu'il représentera un jeune Prince. Nous demanderons seulement qu'il ne nous paroisse pas être dans l'impuissance de faire naître une passion.

Dans la Comédie , ce qu'on ne croiroit pas, nous sommes plus sévères. Comme elle ne nous offre rien que de commun dans les sentimens & dans les actions de ses personnages , nous n'imaginons point que ses Héros soient d'un mérite assez transcendant pour triompher du cœur, sans charmer les yeux, ni ses Héroïnes assez délicates pour ne point consulter du tout leurs yeux dans le don qu'elles font de leur cœur. Ainsi lorsque l'Auteur ne se propose point de

nous offrir le tableau d'une passion ridicule ; nous désirons, non seulement que la figure de l'amant ne demente pas, mais encore qu'elle autorise la tendresse de la personne dont il est aimé. Ce n'est pas assés que l'Actrice nous peigne avec des couleurs vraies son amour prétendu. Il faut que nous jugions cet amour vraisemblable, & nous voulons pouvoir en même tems louer l'excellence du jeu de la Comédienne, & ne pas blâmer le mauvais goût de l'amante.

On a beau dire que c'est à la situation de tel personnage, & non à la personne de tel Acteur, que nous prenons intérêt ; qu'ainsi il n'a point affaire à nos yeux, mais à notre cœur & à notre esprit ; qu'on a vu souvent des personnes soupirer pour d'autres qui étoient fort peu aimables, & que ces bisarreries ne doivent pas nous étonner au Théâtre, puisque le monde nous en fournit tous les jours de pareilles.

Peut-être, en y réfléchissant, se rendroit on à la vérité de ce raisonnement, mais on va au Spectacle, pour sentir, non pour raisonner, & l'on veut, quand le rôle suppose dans le Comédien les charmes de la jeunesse & de la figure, que le Comédien puisse plaire aux spectateurs qui n'ont que des yeux, de même qu'à ceux qui ont des oreilles & du discernement.

Si cet article est essentiel au Théâtre dans un amant, il l'est encore plus dans les Actrices qui jouent des rôles d'amantes aimées & dignes de l'être. Ce n'est pas précisément de la beauté qu'elles ont besoin. C'est de quelque chose qui vaut mieux que la beauté, & qui agit plus généralement & plus puissamment sur les cœurs; de ce je ne sçais quoi, avec lequel une femme paroît charmante, & sans lequel elle est belle inutilement; de cet attrait vainqueur, aussi certain de triompher toujours, que de n'être jamais bien défini.

En même tems que nous ne passons point dans la Comédie le défaut d'agrémens aux personnes qui sont supposées être favorisées avec justice par l'Amour, nous souhaitons dans un Comédien, à qui l'Auteur prête le nom & les sentimens d'un homme au dessus du vulgaire, un dehors qui ne dégrade point son personnage.

Quoique l'expérience nous montre que la Nature ne proportionne pas toujours les dons à l'éclat de la naissance, & que souvent une physionomie fort peu respectable accompagne des titres fort respectés, nous ne voyons qu'avec répugnance un Acteur, d'une figure à laquelle un petit-maître de Cour ne voudroit pas donner place derrière son carrosse, entreprendre de représenter ce petit-maître.

114 MERCURE DE FRANCE.

Nous avons observé qu'un extérieur peu imposant , non seulement étoit supporté , mais même quelquefois étoit pour nous une source de plaisir dans certains Acteurs comiques. Il n'en est ainsi d'aucun des tragiques. Avec des traits qui par eux-mêmes n'ont rien d'extrêmement distingué , on peut , pourvu qu'on soit le maître de prendre un air de fierté lorsqu'il est nécessaire , se risquer à jouer le rôle d'un Général ou d'un Ministre , mais si l'on a un visage ignoble , on ne doit point se charger des rôles les plus subalternes dans la Tragédie.

A plus forte raison ne doit-on pas ambitionner d'y remplir les premières places , à moins qu'on ne puisse soutenir par une figure noble la dignité du personnage dont on emprunte le nom. Cet avantage , qui dans les autres Acteurs tragiques est surabondance de biens , est un bien nécessaire dans les principaux suivans de Melpomene. Il seroit déraisonnable d'exiger qu'ils ressemblassent tous à un Comédien , dont j'ai déjà fait l'éloge & la critique , & qui dans le dernier siècle fit revivre Roscius sous les traits d'Alcibiade , ou à un autre Comédien , à qui la Nature en faveur de Melpomene & de Thalie prodigua ses dons les plus rares , & qui a quitté le Théâtre beaucoup trop tôt pour nos plaisirs, Mais si un Ac-

teur en voulant nous montrer un Héros, ne nous montre qu'un homme du peuple, il semble moins jouer son rôle que le parodier.

L'aventure d'un débutant n'est pas encore oubliée. Il avoit du mérite & des talens, mais par malheur pour lui sa physionomie n'étoit rien moins qu'héroïque. Un jour il représenta Mithridate, & il le représenta d'une manière à satisfaire tous les auditeurs, s'il n'avoit eu pour auditeurs que des aveugles. Dans la scène où Monime dit à ce Prince, *Seigneur, vous changez de visage!* un Plaisant cria à l'Actrice, *laissez le faire.* On perdit de vue sur le champ toutes les bonnes qualités de l'Acteur, pour ne penser qu'au peu de ressemblance qu'il avoit avec un grand Roi.

La physionomie des principaux Acteurs tragiques ne doit pas seulement être noble, il faut qu'elle soit douce & heureuse. Thalie n'étant occupée que du soin de nous divertir, il n'est pas extraordinaire qu'elle bannisse de ses jeux tout ce qui peut s'opposer à l'effet qu'elle veut produire. La terreur étant une des passions que Melpomene se plaît le plus à exciter, on a plus sujet d'être surpris qu'elle exige de ses suivans un extérieur, qui paroît contraire à ses vûes. Deux réflexions font appercevoir la

raison de cette prétendue bisarrerie. La Tragédie peut exposer à nos yeux des actions cruelles, même barbares, mais nous voulons qu'elles soient les suites de l'emportement d'une passion violente, & non d'un penchant naturel pour le crime. Nous consentons que les Héros tragiques soient coupables, mais nous souhaitons de pouvoir nous persuader qu'ils le sont malgré eux; qu'en se livrant au mal, ils conservent une espèce d'amour pour le bien; qu'ils sont entraînés dans le précipice, & non qu'ils s'y jettent volontairement. Ce n'est pas même assés pour notre délicatesse. Nous ne sommes pas contents, si les apparences ne nous annoncent que ces Héros étoient nés pour voir leurs desirs satisfaits, & si le droit qu'ils avoient d'être heureux, ne les excuse d'avoir voulu triompher, à quelque prix que ce fut, des obstacles qui traversoient leur bonheur.



MONSIEUR de Vaucanson si célèbre dans les Mécaniques vient de mettre au jour une vraie merveille de l'Art, & cela dans un objet de la plus grande utilité: c'est une machine avec laquelle un cheval,

un bœuf ou un âne , font des Etoffes bien plus belles & bien plus parfaites que les plus habiles ouvriers en soye.

Cette machine consiste en un premier mobile en forme de Cabestan qui peut communiquer son mouvement à plusieurs métiers à la fois pour y faire toutes les opérations nécessaires à la fabrication des Etoffes.

Ce Cabestan mû par une force quelconque , on voit sur le métier l'Etoffe se fabriquer sans aucun secours humain , c'est-à-dire , la chaîne s'ouvrir , la navette jeter la trame , le battant frapper l'Etoffe avec une justesse & une égalité que la main d'homme ne sauroit jamais avoir.

L'Etoffe se roule d'elle-même à mesure qu'elle se fabrique ; la chaîne est toujours également tendue , la trame toujours également couchée & l'Etoffe toujours frappée au même point & avec la même force , & tout cela se fait sans fatiguer la soye & sans qu'elle reçoive aucun frottement , car la navette passe la trame sans toucher la chaîne ni même le peigne , & les lisses qui font ouvrir cette chaîne ne la touchent jamais deux fois au même endroit.

Cet ingénieux Auteur a trouvé le moyen de déterminer la quantité de soye qu'il veut faire entrer dans une Etoffe en don-

118 MERCURE DE FRANCE,

nant plus ou moins de poids au battant avec lequel il la fait frapper, en tenant la chaîne plus ou moins tendue, & en faisant donner plus ou moins de trame.

Par un seul tour de manivelle il fait entrer pour cinq sols de soye de plus par aulne dans son Etoffe & en tournant cette même manivelle en sens contraire il y en fait entrer pour cinq sols de moins, laquelle augmentation ou diminution de cinq sols en cinq sols peut être portée au point où l'on veut par differens nombres de tours de cette manivelle.

C'est par de semblables moyens qu'il fait devider son Etoffe plus ou moins vite selon que la trame est plus ou moins grosse & qu'elle est plus ou moins frappée.

Les lisieres de l'Etoffe fabriquée sur ce nouveau métier sont bien plus belles & bien plus parfaites que celles des Etoffes ordinaires, l'Auteur ayant trouvé le moyen de supprimer une piece appelée *Tampia* dont on se sert ordinairement pour contenir l'Etoffe dans sa largeur, mais qui gêne les lisieres par les trous que les pointes y font.

Est-il question de recharger la navette ou de racommoder un fil cassé on arrête le métier sur le champ en poussant un Bouton qui peut se trouver aux quatre coins

du métier & sous la main d'une petite fille préposée pour veiller à quatre de ces métiers, dont la seule occupation consiste à nettoyer la soye, racommoder les fils cassés & garnir les navettes qui contiennent six fois plus de trame que les navettes ordinaires.

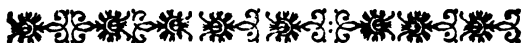
Cet arrêt dont la mécanique est toute nouvelle & fort ingénieuse suspend comme un éclair tous les mouvemens du métier dans tel état qu'il se puisse tourner, & lorsqu'on le fait repartir, ce qui se fait avec la même facilité & la même promptitude qu'on l'a arrêté, les mouvemens reprennent sur le champ au même point où ils ont cessé; cet arrêt d'ailleurs est particulier à chaque métier & sans aucun rapport des uns avec les autres, en sorte qu'on arrête celui qu'on veut sans que les autres cessent de travailler, le moteur général ne discontinuant point d'être en mouvement.

Un cheval attelé au premier mobile peut faire travailler trente de ces métiers, une chute d'eau un bien plus grand nombre, & si on vouloit y employer des hommes, un seul en feroit aller six sans peine, puisque un enfant de huit ans en fait aller un fort aisément. Chaque métier fait par jour tout autant d'Etoffe que le meilleur ouvrier quand il ne perd pas de tems,

L'Auteur n'a encore travaillé que pour faire toutes sortes d'Etoffes unies, comme le Taffetas, le Gros de Naples, le Sergé, le Satin &c. Des productions aussi merveilleuses d'un genie aussi neuf & aussi étendu que celui de M. de Vaucanson donnent tout lieu d'espérer qu'il trouvera les moyens de rendre les nouveaux ouvriers de sa création également habiles pour la fabrication des Etoffes façonnées & de nos plus belles Etoffes, même brochées en or & en argent, à quoi l'on dit qu'il travaille actuellement ; il n'est personne qui ne sente tous les avantages d'une pareille découverte qui peut procurer à l'Etat le moyen d'avoir des Etoffes de soye, des Toiles même, si l'on veut, fabriquées avec bien plus de perfection & à beaucoup moins de frais que celles où l'on employe des hommes qui pourroient servir à d'autres besoins de l'Etat. . . . ,



NOUVELLES



NOUVELLES LITTÉRAIRES, des Beaux Arts &c.

THE'ATRE ANGLOIS 1745. 2 vol. *in* - 12.

ON a déjà enrichi notre Littérature de la plûpart des ouvrages Anglois qui sont estimés. Nous n'avions qu'une médiocre connoissance de leur Théâtre; la Traduction qu'avoit donnée M. Prevost d'une Tragédie & d'une Comédie, quelques morceaux épars dans les mélanges de Littérature de M. de Voltaire, étoient plus propres à exciter notre curiosité qu'à la satisfaire. Un homme qui a beaucoup d'esprit & de goût, & qui connoît à fond la Langue Angloise, a entrepris de nous donner ce Théâtre Anglois qu'on desiroit depuis si longtemps. On voit à la tête du premier volume un discours préliminaire, plein de jugement, de vûes fines, & tel que l'on peut flater l'Auteur que dès que les Anglois connoîtront son Livre, ils feront à son discours le même honneur qu'il a fait aux six pièces de Sakespear qui composent ce volume.

Tous les Lecteurs sensés se sont réunis pour admirer dans ces pièces un grand nom-

F

bres de morceaux sublimes. Si la barbarie du siècle où vivoit Sakespear lui a fait mêler souvent des choses absurdes aux traits les plus grands, on voit souvent aussi le genie de ce grand homme lutter avec un succès éclatant contre la grossiereté de son siècle & l'ignorance où il étoit plongé. M. de L. P. qui a traduit partie en Vers, partie en Prose, nous a transmis dans sa Traduction le caractère de son Auteur, ce qui est le plus grand mérite qu'un Traducteur puisse avoir, mérite qui augmente encore lorsqu'on traduit un Poëte, & un Poëte tel que S. chés lequel on voit qu'en général la Poësie de style est très-forte, très-élevée & pleine d'imagination. Sakespear ou a ignoré les règles prescrites par Aristote, ou ne s'est pas soucié de s'y asservir ; ses pièces sont l'Histoire mise en action telle qu'elle est, & cette forme ressemble assés à celles de nos premiers spectacles que l'on appelloit *Mystères*; mais quelle différence dans l'exécution ! Au reste il ne faut pas faire ici trop d'honneur aux règles d'Aristote ; ce n'est point pour les avoir transgressées que Sakespear est tombé dans les défauts qu'on lui reproche ; Corneille qui les sçavoit, & les respectoit, a mis en les suivant beaucoup de choses plates à côté des traits sublimes qui lui ont donné le premier rang parmi les Poë-

tes Dramatiques. C'est parce que l'un & l'autre vivoient dans un tems où le génie avoit à tout moment à lutter contre le mauvais goût, c'est pour avoir ignoré les convenances & non les règles, que Sakepear a mis les Fossoyeurs dans Hamlet, & tant d'autres choses si déplacées. Mais quoiqu'en disent ces mêmes règles, quelques défenses que fassent Horace & Aristote d'ensanglanter le Théâtre, ils n'empêcheront point qu'on ne lise avec beaucoup de plaisir le monologue de Mylord Clifford, lorsqu'il vient expirer sur le Théâtre après la bataille de Ferribridge.

Il en est ainsi de plusieurs autres endroits. La plupart des gens se previennent à tort & croient trop légèrement qu'ils ne doivent juger d'un ouvrage que conformément aux regles. La premiere de toutes est de plaire. Or toutes les Loix de la Poëtique n'ont jamais appris à aucun Ecrivain le secret de toucher & d'émouvoir. L'Abbé d'Aubignac Auteur d'un assés bon Livre sur la pratique du Théâtre, fit en suivant ses principes une Tragédie sans fautes & sans beautés, laquelle fut impitoyablement sifflée : les règles du Théâtre n'ont jamais été faites que pour indiquer l'Art d'éviter des écueils, le secret de ne pas déplaire plutôt que celui de plaire. Un exemple va expliquer ce que ceci pourroit avoir de trop obscur. Fij

L'unité de jour est essentiellement recommandée, quelques uns ont même voulu restreindre la durée de l'action à celle de la représentation ; pourquoi cela ? C'est que le plaisir que l'on trouve au Théâtre, venant de l'illusion que nous nous faisons à nous mêmes en prenant la représentation de l'action pour l'action même, tout ce qui peut détruire cette illusion doit être évité avec soin, tout ce qui peut l'entretenir & l'augmenter doit être recherché avec attention & observé avec scrupule. Ainsi comme il est plus aisé de se prêter à l'illusion lorsque la durée de l'action n'excédera pas celle de la représentation, ou des vingt-quatre heures, que lorsque cette même action qu'on représente au Théâtre en deux heures & demie durera plusieurs jours, plusieurs mois, plusieurs années, comme il arrive quelquefois à Sakespear, on a fait en conséquence la règle de l'unité de jour, qu'il est prudent de respecter, puisque la route contraire est semée d'écueils.

Mais si un Auteur Dramatique par l'intérêt & la chaleur qu'il mettra dans sa Tragédie, par le pathétique du Dialogue & l'élévation du style, se sent assez de ressources pour maîtriser, subjuguier l'imagination des Spectateurs & conserver l'illusion, en se permettant des licences qui peuvent la

détruire, s'il est assés heureux pour réussir. Alors, non seulement il est absurde de lui reprocher qu'il a violé les regles, mais même c'est un nouvel éloge que l'on fait de lui que de dire qu'il les a transgressées, lorsqu'on convient de son succès, car il a eu besoin de plus de mérite pour réussir. Une jolie femme plaît à tout le monde sans art & sans soins; celle à qui la beauté manque a besoin de toutes les ressourcs de son esprit pour plaire, & est obligée d'être beaucoup plus aimable que celle qui est belle.

MUSÆ RHETORICES seu carminum Libri sex, à selectis Rhetorices Alumnis, in Regio Ludovici Magni Collegio elaborati, & palàm recitati, in argumenta ipsius proposita ab æg. ann. Xav. de la Sante Societatis Jesu Sacerdote. Lutetiæ Parisiorum, apud Joannem Barbon. Editio tertia. 1745. in-12.

On sçait avec quel éclat le R. P. de la Sante, digne Collègue & rival du célèbre Père Porée, a régenté la Rhétorique pendant plusieurs années au Collège de Louis le Grand; il publie dans ce recueil les différentes pièces de Poësie qu'il a dictées à ses Ecoliers, & quoiqu'il pretende leur en faire honneur, & que l'on voie au bas de chaque pièce le nom d'un des Disciples du P.

F iij.

de la Sante, la main du Grand Maître s'y fait trop bien sentir pour qu'on puisse soupçonner de pareils ouvrages d'être les essais de jeunes Rhétoriciens : si cela étoit la France seroit bien fertile en grands Poètes Latins, car il y en a plus de cent de nommés dans le Livre ; mais il faut restituer au célèbre Professeur la gloire qu'il a voulu partager avec ses Disciples, & qui lui appartient toute entière.

La fécondité de l'imagination, l'élévation des idées, la noblesse & la force du style, l'harmonie des Vers, & sur tout une Latinité pure font le caractère de ces Poësies. Pour mettre les Lecteurs plus à portée d'en juger, nous allons mettre sous leurs yeux une des pièces qui composent ce recueil ; c'est la meilleure façon d'en faire l'éloge.

*SALMONEUS, sive fulminis imitator
ictus fulmine.*

Quid non, Ambitio, fastu male turgida cogis
Pectora ? Non unus, quem pungis acumine, Prin-
ceps

Fastidit genus ipse suum, Deus ardet haberi,
Atque inconcessos Divûm sibi poscit honores.
At dum par cupit esse Deo, Divinaque poscit,
Humanâ fit sorte minor, fit bellua, monstrum
Sæpe fit ; hunc vinclis oneras, probroaque mit-
tis

Sub juga. Dum sese Macedo Jove prædicat or-
tum,

Colla tibi subdit. Vincis Salmonea, victum
Ad currus-religare tuos tua gloria gestit,
Dum curru artificis Jovis haud imitabile fulmen
Hic simulat, gaudetque parem se ferre To-
nanti.

Scilicet hic pontem conflatum ex ære sonoro
Jusserat attolli, currumque micantibus auro
Fulgentem radiis super altum currere pontem.
Fulmineum elatâ currum cervice trahebant
Bis terni Alipedes ab equis solaribus orti,
Ditibus ornati phaleris, ardentibus ignem
Naribus efflantes, spumisque aspersa feroci
Fræna admordentes sub dente, tapetibus armos
Instrati Æbaliis, quorum color igneus, igni
Parerat Æthereo. In curru radiante sedentem
Tincta colore rubro vestibat purpura Regem,
Cujus in augustâ splendebat fronte pyropis
Distinctum diadema vibrantibus undique flammis,
Plurima ventorum larvis induta sequentum
Turbâ videbatur tumidis impellere buccis
Præcipitem currum; velut Euri, Austrique tre-
mendis

Fulminibus fætas impellunt flamine nubes.
Turba sed antevolans rutilantem ad fulgaris instar
Terribilem gladium dextrâ minitante rotabat.

Hos inter famulos vectus quasi nube curuli,

Æ iiij

128 MERCURE DE FRANCE.

Horrificam dextrâ , Sceptri vice , lampada quas-
fans ,

Et lævam armatus tædâ fumante Tyrannus,
Impellebat equos ; Simulabat in aëre nubem
Turbidus erumpens tædarum ex ordine fumus.
Pulsus equûm , pontisque fragor referebat
Olympi

Murmura , cum rauco strepuere tonitrua Cœlo.
In quodcunque caput caderet fax Regis ab alto
Ponte vibrata , necis sententia dira cadebat ;
Utque videretur percussum fulminis ictu ,
Immissus caput hoc truncabat acinace miles.
Victima multa novo cecidit mactata tonanti ,
Victima nulla novum potuit placare tonantem.
Ergo manus , oculos, gemitusque ad sydera tollens
Turba , Jovem vocat æthereum , supplexque pre-
catur ,

Ut vel ab Elei dextrâ Jovis auferat ignes
Fulmineos , vel se confessus Rege minorem
Elei Jovis ante pedes sua fulmina ponat.
• Jupiter ista suum vota increpitantia Numen
Audit , & invidiâ pariter succensus & irâ ,
Ne sua mox terris vilescant jura veretur ,
Jura tyrannorum fastus contundere nata .
Continuò signum dat nubibus ; agmine factò
Ut coeant jubet , ut pugnent ; ut fulgura &
ignes
Confectu eliciant ; ut mota cacumina Cœli ,

Utque percussæ quatiant fundamina terræ,
Seque probent utriusque Deum. Dum nubila
rauco

Confligunt strepitu, dum frictu elisa, tot ignes
Fulguris emittunt, ut ruptis Ætna caminis
Eructare suas credatur in æthera flammæ;
Jupiter arreptum contorquet fulmen, in ictum
Corpore connixus toto, tanto impete nullum
Irruerat fulmen, nisi quo periere Gigantes.
Fulminis ignivomo divisæ pondere nubes
Diffiliunt, trepidantque metu, pavidæque recedunt,

Ut profugas resilire jubet reverentia, scisso
Majestascum summa Jovis descendit Olympo.
Undique sacrilegum tempestas ignea Regem
Obsidet, è dextrâ tædam excutit, excitat igne;
Longè alios; capiti dextram percussus inermem
Admover, ut teneat nutantem in fronte coronam.
Nil ibi jam nisi pulvis erat. Rex impius, irâ
Percitus infrendet: violenti flamma furoris,
Ætherei flammam tantum non fulminis æquat;
Attonitus, sed non domitus, parat ille Tonan-
tem

Objurgare, novum nova per convicia fulmen
Aeciturus erat, cum fulminis ecce prioris
Flamma per os penetrat, fibras & corpus adurit;
Fit cinis: in cineres abeunt pons, currus, &
asti

130 MERCURE DE FRANCE.

Quadrupedes, famulique; rogi nil indiga, ventis
Rapta cohors, nullam tumuli dat vermibus escam.

D I C T I O N N A I R E de Mythologie
pour l'intelligence des Poëtes, de l'Histoire
fabuleuse, des monumens historiques, des
bas-reliefs, des tableaux &c. A Paris 1745. 3
vol. in-12 chés *Briaſſon*.

Le titre seul de ce Livre annonce com-
bien il est utile; si l'on ne connoît la My-
thologie on est arrêté à tout moment en
regardant des tableaux, des statues, en
lisant les Poëtes, ainsi il est indispensable
d'acquérir au moins quelques lumieres sur
cette science.

On avoit eu jusqu'à présent un petit
Dictionnaire poëtique, mais beaucoup trop
succint, voici enfin un Dictionnaire aussi
étendu qu'il étoit raisonnable de le désirer,
lequel rassemble tout ce qu'il est utile de
sçavoir sur la Mythologie; l'Auteur à pro-
fité du travail des Auteurs les plus estimés
qui ont travaillé sur cette matiere, tels que
Pausanias, D. Bernard de Montfaucon dans
ses antiquités Grecques & Romaines, l'ex-
plication des Fables par l'Abbé Banier,
l'Histoire si célèbre des Oracles de M. de
Fontenelle, & enfin l'excellent Théâtre des
Grecs du R. P. Brumoi, ainsi ce Diction-

naire ressemble au miel de l'Abeille composé du suc des fleurs les plus odoriférantes, & c'est sans doute le plus grand mérite qu'un Dictionnaire puisse avoir. L'Auteur qui écrit en homme d'esprit & de goût a fait un choix judicieux, & a même donné quelques explications que n'avoit pas données l'Abbé Banier.

Ce Livre est donc un précis de ce qui s'est dit de meilleur sur la Mythologie; l'extension que l'Auteur donne à ce mot, ne se borne pas à l'Histoire fabuleuse des Dieux, des demi Dieux, & des Heros de l'antiquité, quoique ce soit là proprement le fonds de cette science, & c'est sur ce pied que l'avoit traitée le P. Jouvençy dans un petit Livre fort bon, mais fort court, intitulé *Appendix de Diis & Heroibus*, qui a été traduit en François. M. l'Abbé de la Clauſtre Auteur de ce nouveau Dictionnaire a porté ses vûes plus loin, & a fait entrer dans son Livre tout ce qui a quelque rapport à la Religion Payenne; c'est-à-dire, les différens systèmes de Théologie, & tous les Dogmes qui se sont successivement établis dans les différens âges du Paganisme, les oracles, les sorts, les augures, les auspices, les présages, les prodiges, les expiations, les dévouemens, les évocations, & tous les genres de divination qui ont été en usa-

ge, les fonctions des Prêtres, des Devins; des Sybilles, des Vestales, les Fêtes & les Jeux, les Sacrifices & les Victimes, les Temples, les Autels, les Trépieds & les Instrumens des Sacrifices &c. Ainsi quiconque sçauroit bien ce Dictionnaire pourroit se vanter d'être un homme très-sçavant & très-versé dans la connoissance de l'antiquité: mais les Dictionnairets n'ont jamais fait de sçavans; quoiqu'il en soit, celui-ci sera fort utile tant par les choses qu'il contient, que par l'ordre dans lequel elles sont arrangées, & nous ne doutons pas que le public ne fasse à ce Livre un accueil très-favorable.

DISSERTATION qui a remporté le Prix de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres en l'année 1745. Par M. de Bougainville, à Paris 1745 in-12. chés de Saint & Saillant.

On avoit proposé pour sujet du Prix cette question, *Quels étoient les droits des Métropoles Grecques sur les Colonies, les devoirs des Colonies envers les Métropoles & les engagemens réciproques des unes & des autres.*

Le suffrage de l'Académie des Belles Lettres qui a couronné M. de Bougainville,

est un garant sûr du suffrage du public, qui quoique considéré comme l'arbitre du sort des Auteurs, ne porte réellement de décision définitive sur aucun ouvrage que d'après les Maîtres de l'Art duquel il est question. D'ailleurs cette Dissertation ne ressemble pas à plusieurs de cette nature, dont le sujet ne comportant qu'une érudition vaste & judicieuse, mais trop forte pour le commun des hommes, ne peut donner lieu qu'à un ouvrage peu intéressant pour le vulgaire des Lecteurs, quelque estimable qu'il soit en lui-même.

Celle-ci forme un morceau qui peut être regardé comme un préliminaire utile à quiconque voudra lire l'Histoire Grecque avec réflexion. La vaste érudition qui y est répandue auroit suffi pour en faire un excellent Livre, mais de plus la méthode, la clarté, l'élégance qui y regnent, en rendent la lecture agréable même pour les lecteurs profanes qui ne prennent pas à l'antiquité le même intérêt que les sçavans. Quelles espérances le public ne doit-il pas concevoir du jeune Auteur, qui dans un âge encore tendre débute par un morceau dont les Ecrivains les plus consommés se feroient honneur !

LA BIBLIOTHEQUE POETIQUE

134 MERCURE DE FRANCE.

ou nouveau choix des plus belles pièces de Vers en tout genre depuis Marot jusqu'aux Poëtes de nos jours , avec leurs vies & des remarques sur leurs ouvrages , 4 vol. in-4^o. chés *Briasson* Libraire à Paris rue S. Jacques 1745.

La beauté du papier & de l'impression de cet ouvrage ont de quoi satisfaire tous les curieux , & quant à l'exécution & au dessein de l'Auteur , voici ce qu'il en dit lui-même.

„ On trouve communément dans les plus
„ petits cabinets les Poësies de *Racine* ,
„ *Boileau* , *Moliere* , la *Fontaine* & *Rousseau* ;
„ il n'en est pas de même des Poëtes qui
„ les ont précédés , on qui ont vécu de
„ leur tems ; les Editions en sont rares pour
„ la plupart ; on en réimprime très-peu ,
„ & il étoit à craindre que par l'éloigne-
„ ment de tems & la difficulté de les
„ trouver on n'oubliât quantité de beaux
„ morceaux qu'ils ont composés. C'est dans
„ le dessein d'y suppléer que nous avons
„ entrepris ce Recueil ; il tiendra lieu dans
„ les Bibliothèques des Poëtes rares qu'on
„ ne recherche souvent que pour quelques
„ pièces qu'on trouvera plus aisément ici.

Voilà le plan que l'Auteur s'est formé. Nous ajouterons qu'on trouve à la tête du Livre

une introduction qui comprend l'Histoire de la Poësie François & son origine, avec la connoissance des Poëtes qui ont précédé Marot, en sorte qu'avec ce Livre & les œuvres modernes des Maîtres de l'Art on peut se flatter d'avoir un recueil choisi des beaux morceaux de la Poësie François.

IL nous a été adressé une Lettre fort étendue qui parle sçavamment sur un grand nombre de chefs qui regardent l'Art d'écrire, mais dont nous ne pouvons parler que très-succinctement; si nous avons pu, comme nous le désirions, la mettre ici en son entier, le public y auroit trouvé de quoi se défabuser de beaucoup de préjugés qui sont fort contraires à ses intérêts; il paroît même que l'on se prépare à faire paroître à ce sujet quelques ouvrages importants. Il y est parlé de la manière excellente dont M. Royllet Maître Ecrivain rue de la Verrerie à Paris, se conduit à l'égard de ses Pensionnaires, de la grande attention qu'il a de remuer leur esprit & de les exercer si bien par ses sçavantes démonstrations qu'il les met bien-tôt en état de connoître les principes de l'Art, d'où avec la pratique il résulte des opérations belles & certaines qui ne dégèrent point. Il est moralement impossible, est-il dit

136 MERCURE DE FRANCE.

ensuite, qu'étant cultivés avec tant d'assiduité, même hors les heures de sa classe, ils ne fassent un progrès rapide en suivant le plan que leur trace cet habile Maître, pour peu que les sujets soient propres à y répondre.

Les sieurs *Briasson, Durand & David* l'aîné, Libraires à Paris rue S. Jacques, croient devoir informer le public qu'ils avancent avec la plus grande diligence l'Edition du *Dictionnaire universel de Medecine, de Chirurgie, de Pharmacie, d'Anatomie, de Chymie, de Physique & de Botanique*, in-folio 6 vol. avec figures, traduit de l'Anglois, dont ils ont publié le projet de souscription il y a plusieurs mois.

La voie des souscriptions étant ouverte jusqu'à la fin de cette année, le premier volume quoiqu'entièrement achevé ne sera livré que le 2 Janvier prochain conformément à leurs engagements, & les suivans de six mois en six mois au plûtard. On trouvera à la tête de ce premier volume une approbation dont la Faculté de Medecine de Paris a honoré cet ouvrage. Elle est datée du 4 Octobre dernier, visée par M. le Doyen & signée par Mrs. GOL-DE-VILLARS, BARON, pere, LE ROY DE S. AGNAN, BOUVARD, FERRET & BARON,

filz , Docteurs Régens & Commissaires nommés par la Faculté pour l'examiner & lui en faire leur rapport.

Ceux qui seront curieux de jeter les yeux sur ce premier volume & de le parcourir auront la liberté de le voir chés les susdits Libraires.

L'ACADEMIE DES SCIENCES DE DIJON, fondée par M. Hector-Bernard Pouffier avoit proposé pour l'année 1745 un Prix de Physique à de certaines conditions exprimées dans son Programme, dont l'une étoit d'envoyer les Mémoires avant le premier d'Avril. Un seul Auteur s'y est conformé exactement, les autres ont fait tenir leurs productions trop tard, ce qui a été cause que le concours n'a pû avoir lieu, mais l'Académie ne voulant pas priver la Physique du Prix qu'elle lui avoit destiné, a cru devoir proposer le même sujet pour l'année 1746, dans l'espérance que ceux qui concoureront, ne laisseront point expirer un délai fatal qui est d'usage dans toutes les Académies; ainsi celle de Dijon annonce à tous les Sçavans que le Prix pour l'année 1746, consistant en une Médaille d'or de trente pistoles, sera adjugé à celui qui aura le mieux traité la question suivante.

Déterminer la nature des Sels par les différentes configurations de leurs cristaux.

Il sera libre à ceux qui voudront concourir , d'écrire en François ou en Latin , observant que leurs ouvrages soient lisibles & qu'ils n'excèdent pas trois-quarts d'heure de lecture ; ceux qui ont déjà envoyé des pièces sur cette matière , seront les maîtres de les retoucher , & d'en renvoyer de nouvelles au bas desquelles ils écriront qu'on ne doit point avoir égard aux anciennes marquées par une telle Devise , sinon elles seront lûes dans l'état où elles ont été reçues.

Tous les Mémoires francs de port (sans quoi ils ne seront pas retirés) seront adressés à *M. Petit Secrétaire de l'Académie , rue du Vieux-Marché à Dijon* , qui n'en recevra aucun passé le premier d'Avril , conditions auxquelles la plupart des Etrangers ont négligé de se conformer jusques à présent & ont perdu ainsi le fruit de leurs travaux.

Tous ceux qui ayant travaillé sur le sujet donné , se seront fait connoître avant la distribution du Prix directement ou d'une manière indirecte , seront exclus du concours.

Pour remédier à cet inconvenient , chaque Auteur sera tenu de mettre au bas de

son Mémoire une Sentence ou Devise, & d'y joindre une feuille de papier cachetée, au dos de laquelle sera la même Sentence ou Devise, & sous le cachet, son nom, ses qualités & sa demeure, pour y avoir recours lors de la distribution du Prix; plusieurs Auteurs qui ne lisent point le Programme avec attention, signent leurs ouvrages sans aucune précaution, & s'excluent par là du concours au grand regret de l'Académie.

Lesdites feuilles cachetées comme on vient de le dire ne seront point ouvertes avant le tems marqué ci-dessus, & le Secrétaire en tiendra un Registre exact; ceux qui exigeront un *Récepissé* de leurs ouvrages, le feront expédier sous un autre nom que le leur, & dans le cas où celui qui auroit usé de cette précaution auroit mérité le Prix, il sera obligé en chargeant une personne domiciliée à Dijon de sa procuration simple pour le recevoir, d'y joindre aussi le *Récepissé*.

La distribution du Prix se fera dans une assemblée publique de l'Académie, le Dimanche 21 du mois d'Août 1746.



L'ACADEMIE des Sciences, des Belles Lettres & des Arts établie à Rouen, par Lettres Patentes du Roi données à Lille au mois de Juin 1744, tint sa premiere assemblée publique dans la salle de l'Hôtel de Ville le Mardi premier Juin 1745.

M. De Premagny Conseiller, Echevin & Secrétaire pour les Belles Lettres, en fit l'ouverture par un discours sur la nécessité du travail, sur l'utilité de la critique & sur l'établissement de l'Académie où il fit l'éloge historique de M. l'Abbé le Gendre, Chanoine & Sous-Chantre de Notre Dame de Paris bienfaiteur de l'Académie, connu par plusieurs ouvrages, & principalement par son Histoire de France: il y fit ensuite mention des trois Académiciens décedés pendant le cours de cette premiere année; sçavoir M. Clerot Avocat, fort versé dans l'étude des Antiquités de cette Province; M. de la Houffaye de Fourmetot bon Physicien & qui s'étoit particulièrement attaché à la Chymie; M. de Bettencourt Avocat & Secrétaire de l'Académie pour les Belles Lettres, connu par nombre de Poësies ingénieuses, & entr'autres par une Ode adressée à M. de Fontenelle, au sujet de l'Académie de Rouen; ce discours fut terminé par l'élo-

ge de M. le Duc de Luxembourg , Gouverneur de la Province & Protecteur de l'Académie, lequel vient de lui donner de nouvelles preuves de sa bienveillance, en fondant un prix annuel de la valeur de 300 liv. & alternatif pour les Sciences & les Belles Lettres; & enfin par celui du Roi qui a accordé les Lettres Patentes pour l'établissement de l'Académie au milieu de ses conquêtes de l'année dernière, dont l'heureuse convalescence fut l'époque de sa fondation, & dont les nouveaux triomphes dans la présente Campagne ont été le sujet de son premier exercice public.

A N A L Y S E D'un Mémoire sur l'origine & le progrès de la Mythologie des Anciens.

M. GUERIN Secrétaire de l'Académie pour les Sciences lût ensuite un Mémoire en forme d'essai sur l'origine, le progrès & la décadence de la Mythologie des anciens, dont on ne donne ici que l'analyse; il fait voir d'abord que l'homme ayant laissé affoiblir l'impression des vérités qu'il tenoit de l'auteur de son être, surtout celles qui regardent la nature de la Divinité & la création du monde, la Philosophie voulut suppléer à cet

142 MERCURE DE FRANCE,

obscurcissement, mais ne consultant que le témoignage des sens, les Philosophes ne reconnurent dans l'Univers que deux principes, la matiere & la vertu active qu'ils lui attribuoient; ces deux principes donnerent naissance aux deux premieres Divinités de l'Egypte, Iris & Oziris; le nombre des Dieux s'accrût à mesure que ce genre de Philosophie se dévelopa.

Les quatre élémens de la Physique ancienne, le feu, l'air, l'eau & la terre ajoutèrent quatre Divinités aux deux premieres, Jupiter, Junon, Neptune & Pluton. Les substances composées de la combinaison de ces élémens en augmentèrent encore le nombre: sous un Ciel serain où les impressions sont vives & perpetuelles, dans un Sol plein de force où les productions sont abondantes & délicieuses, tout fut déifié par des hommes qui ne connoissoient presque point d'autre bonheur que celui des sens & d'autre être capable d'agir sur eux que la matiere.

C'est plus en consultant les mœurs & la doctrine des premiers Philosophes sur les principes de la nature, que les Auteurs qui ont écrit sur cette matiere, que M. Guérin donne à la Mythologie cette origine; on en voit pourtant des traces, dit-il, dans quelques anciens Mythologistes, mais la

plus grande partie des autres ont formé differens plans qu'on peut toujours soupçonner d'être un peu plus arbitraires.

L'Auteur du Mémoire montre ensuite que les Philosophes Grecs qui venoient d'Egypte s'instruire chés eux , prirent les erreurs de ces derniers , & y en ajouterent de nouvelles. La Métempicoſe laquelle n'étoit originairement chés les Philosophes Egyptiens qu'une question de Phyſique qui expliquoit les différentes révolutions des parties de la matiere, qui agitées par un mouvement inteſtin & diviſées en parcelles, forment tantôt un corps , & en forment tantôt un autre : cette Métempicoſe Phyſique ſervit en Grece & en Italie aux Philosophes qui ſe méloient du Gouvernement des Etats , à établir une Métempicoſe des ames, ſur laquelle ils fondeient en partie la recompense de la vertu & la punition du vice. Autre exemple. Le reſpect qu'on avoit pour les Grands Hommes , les éloges qu'on en faiſoit en Egypte à leur mort donnerent lieu à l'Apothéose que les autres Nations firent dans la ſuite de leurs Héros ; l'abus ſuivit de près l'erreur , la flaterie déſiſa des monſtres dont la mémoire auroit dû reſter dans une éternelle exécration. Orphée qui porta dans ſon Pays le détail des cérémonies funébres des Egyptiens, donna occaſion , ſelon Diodore de Sicile , à la Fable des Champs Eli-

fées, & du Tartare. Chés les Egyptiens c'étoit un usage qui influoit dans les mœurs ; chés les Grecs c'étoit une croyance populaire ; pour nous, dit l'Auteur du Mémoire, nous y reconnoissons les traces d'une ancienne vérité.

M. Guérin montre ensuite que les Poètes qui étoient les Ecrivains des premiers tems, conserverent dans leurs Ecrits ce plan de Religion, & servirent à perpetuer l'erreur ; ce désordre, remarque l'Auteur, ne doit point être imputé à la Poésie, & on ne doit point en prendre occasion de décrier un Art qui dans son institution étoit consacré à la Religion & à la Morale ; les Poètes ont parlé, comme tout autre Ecrivain l'auroit fait, conformément aux préjugés de leur Pays & de leur siècle, ce n'est point comme Poètes qu'ils nous ont donné de fausses idées de la Divinité, c'est précisément comme Grecs & comme Romains. On peut seulement les blâmer d'avoir donné occasion à de nouvelles erreurs par leurs expressions trop figurées ; c'est le défaut qu'on reproche à la Poésie d'Homère, dont le sens qui se présente d'abord à l'esprit, ne forme que des idées de Divinités bizarres, injustes, passionnées . . . mais il ne peint que les actions des hommes allégorisées par le Poète, & non celles des Dieux qui étoient pour lors l'objet du culte public.

L'Auteur

L'Auteur finit son Mémoire, en disant que le peuple fut la triste victime de l'égarment de l'esprit des Philosophes, de la fausse prudence des Politiques & de l'imagination trop brillante des Poëtes. Telle étoit, dit-il & plus défigurée encore, la Religion Payenne à la naissance du Christianisme.

Porphire & Jamblique, Philosophes Platoniciens tenterent en vain de donner un sens raisonnable à toutes ces fables, ils n'y réussirent pas, même vis-à-vis des Payens de leur tems, pour lesquels la Doctrine de ces Philosophes étoit plutôt une nouveauté que le renouvellement de l'ancienne Théologie Payenne.

La suite dans le premier Mercure.



*LETTRE de M. C. aux Auteurs du
Mercure.*

MESSIEURS,

J'ai lû dans votre Mercure du mois de Septembre une Lettre au sujet du Procès de M. Huchet de la Bedoyere contre ses pere & mere appellans comme d'abus de son mariage.

G

La relation de cette Cause célèbre & intéressante ne m'a pas paru aussi exacte qu'on pourroit la désirer ; il s'y est glissé quelques fautes qu'il est nécessaire de corriger, & en cela, Messieurs, je travaille pour votre propre gloire : des Auteurs qui font profession d'instruire le public n'établissent solidement leur crédit que par le triomphe de la vérité.

Je vois qu'on retranche de l'exorde du Pladoyé de M. de L. B. les Morceaux qui ont obtenu le suffrage universel ; ce sont des traits de sentimens qui font autant d'honneur à celui qui en est pénétré, qu'à ceux qui en sont l'objet ; tel est l'endroit où M. de L. B. s'exprime en ces termes : „ Qu'il est affli-
 „ geant pour un fils de paroître aux yeux
 „ de la Justice pour s'opposer aux desirs de
 „ ses parens ! mais telle est l'extrémité de
 „ ma situation, je ne puis adopter leur sys-
 „ tème sans manquer à mes engagements ; &
 „ de quel prétexte colorer ma foiblesse
 „ quand je sçais que ces engagements régu-
 „ liers & respectables subsisteroient malgré
 „ ma volonté & ma réclamation ; que j'ai
 „ pour les faire confirmer des moyens vic-
 „ torieux & des argumens invincibles ? est-
 „ ce donc dans ces circonstances qu'on peut
 „ renoncer à sa défense ? Non, Mrs. la seule
 „ Délibération est une faute, peut-être

„ même un crime. En effet , feroit-il per-
 „ mis de rester dans l'incertitude quand il s'a-
 „ git de soutenir son état ; ou de l'abandon-
 „ ner ?

„ Si j'éprouve des agitations & des in-
 „ quiétudes , elles ne partent que des mou-
 „ vemens de la Nature ; deshérité par un
 „ acte qui est parvenu à ma connoissance ,
 „ je sçais que je n'ai plus rien à espérer ni à
 „ prétendre , mes sentimens cependant sont
 „ toujours les mêmes , tendres & respec-
 „ tueux ; ils n'étoient point établis sur des
 „ motifs d'intérêt , & je sens par ce qui se
 „ passe dans mon cœur , que je me console-
 „ rai aisément de la perte de mes biens , mais
 „ jamais de la perte de l'amitié de mes pa-
 „ rens.

Je crois que des sentimens aussi précieux pour l'humanité & aussi conformes aux mouvemens de respect & de tendresse que tout enfant doit éprouver pour ses pere & mere , méritent bien quelque place dans une relation où l'on rapporte littéralement les moyens qui ont été plaidés de part & d'autre : tout ce qui sert à honorer le cœur & l'esprit, frappe toujours agréablement , & soit que le Lecteur trouve en lui-même les traits qu'il admire , soit qu'il se contente de les applaudir dans les autres , la vertu n'en obtient pas moins le tribut qui lui est dû ,

tant est grand son empire sur tous les hommes.

Ainsi j'aurois mieux aimé, après avoir copié l'exorde de M. de L. B. placer des réflexions au sujet des sentimens des parties, que de faire l'histoire de son arrivée à Paris avec M. son pere; (histoire qui n'est pas exacte, M. de L. B. n'étant point venu avec son pere,) que de raconter la fable de la connoissance de Mlle Sticotty au Théâtre Italien, avec les progrès & les dangers de cette *connoissance trop intime*; outre que toutes les reflexions sur cet objet cessent d'être intéressantes, parce qu'elles sont trop fatigantes, je vois que la vérité y est blessée, c'en est assez pour m'alarmer, non que je prétende justifier M. de L. B. mais pour avoir fait quelques fautes, est-ce une raison de l'accuser de toutes celles qu'il auroit pu commettre?

D'ailleurs il est aisé de sentir que ces réflexions ne devoient jamais être placées au rang des faits de la cause; le défenseur de M. & Madame de la Bedoyere pere & mere les avoit hazardées pour embellir sa narration, mais dans un récit tel que le public le desire, il faut sacrifier les ornemens à l'exactitude.

Je passe aux faits & je remarque encore qu'on fait un reproche à M. de L. B. d'avoir

pris la qualité de *Bourgeois de Paris* dans la publication des Bans de S. Sauveur ; l'Auteur de la Lettre s'est trompé, Mrs. il a été prouvé lors des plaidoiries que ces mots *Bourgeois de Paris* n'existoient point dans la publication telle quelle avoit été faite, quoiqu'ils se trouvassent dans la délivrance qu'en avoient demandé M. & Madame de L. B. pere & mere ; si l'on veut sçavoir comment ce fait a été établi, je ferai observer conformément à ce qui est demeuré pour certain, que dans la délivrance des l a s faite le 20 Janvier 1744. on ne lit point *Bourgeois de Paris*, & c'est cette Pièce qui a servi de baze au mariage ; à la verité depuis qu'il a été célébré on a délivré des expéditions où l'on remarque ces mots, *Bourgeois de Paris*, mais cette expression ne pouvoit avoir d'effet retroactif par rapport au mariage : d'ailleurs du propre aveu du Curé elle venoit uniquement de la faute du Copiste qui ne voyant point de qualité avoit crû devoir mettre celle de *Bourgeois de Paris*, ainsi l'on a dit mal à propos que M. de L. B. avoit pris la qualité de *Bourgeois de Paris* : j'espere qu'on ne me sçaura pas mauvais gré d'avoir rétabli un fait aussi important.

Il me paroît également qu'on doit retrancher la reflexion qui a été faite au sujet du Bail de M. Sticotty : la voici telle qu'on

la trouve page 111 : „ On voit que M. de L.
 „ B. n'avoit fait louer cet appartement que
 „ pour acquérir un domicile à la Dlle Sti-
 „ cotty sur une Paroisse étrangere , & qu'il
 „ ne convenoit point à un homme tel que
 „ lui d'aller demeurer avec sa femme pen-
 „ dant les premiers tems de son mariage
 „ dans deux chambres de 25 liv. par quar-
 „ tier au niveau du nommé Graudisaut qui
 „ devoit occuper la troisième.

On ne peut supposer raisonnablement
 que c'est M. de L. B. qui a fait louer l'ap-
 partement de M. Sticotty ; les baux sont
 passés sans qu'il soit fait mention qu'il y ait
 eu aucune part , il n'y a que M. Sticotty &
 sa sœur qui contractent ensemble ; pourquoi-
 donc appeller M. de L. B à des opérations
 qui sont faites sans lui ? Quand on ajoute
 qu'il ne „ convenoit pas à M. de L. B. d'al-
 „ ler demeurer avec sa femme dans un ap-
 „ partement de 25 liv. par quartier. „ On
 ne raisonne pas plus conséquemment. M. de
 L. B. en épousant Mlle Sticotty ne comp-
 toit pas sans doute aller demeurer avec elle,
 mais au contraire qu'elle viendrait demeu-
 rer avec lui , suivant l'usage , & comme elle
 y est venue effectivement. C'est peut-
 être la première fois qu'on a proposé pour
 moyens d'abus contre un mariage le prix ou
 la convenance des appartemens.

Il y auroit encore quelques erreurs à rectifier ; par exemple à la page 118 on lit :
 « après l'exposition du fait tel qu'on vient
 « de le rapporter , M. L. G. a repris ce-
 « qu'il avoit dit en commençant . . . » Il est
 certain que M. L. G. qui se distingue prin-
 cipalement par son exactitude , n'a point
 exposé les faits de la cause comme on les rap-
 porte dans la lettre qu'on vous a écrite, Mrs.
 il les a puisés dans les pièces , & ils y sont
 plus simples , plus vrais & dégagés de tou-
 tes reflexions critiques ; j'aurois souhaité
 qu'on eût suivi la même route , & cela étoit
 bien facile ; toutes les pieces du procès sont
 imprimées à la fin du Mémoire ou Plai-
 doyé de M. de L. B. il en est de même de
 quelques raisonnemens qu'on a mal entendus
 ou mal expliqués , mais je n'écris que pour
 la vérité & je crois lui avoir rendu l'hon-
 mage qu'elle mérite en relevant ce qui la
 blessait immédiatement ; le reste n'est pas
 d'une grande conséquence. Dans cette ma-
 tiere la diversité des raisonnemens étant in-
 finie , il n'y a que les faits qui interessent ;
 voilà la raison qui m'a porté à les indi-
 quer avec la régularité qui leur convient.

Je me flate, Mrs. que vous regarderez
 ma démarche moins comme une critique
 de la Lettre que vous avez insérée dans
 votre Mercure , que comme un éclaircisse-

452 MERCURE DE FRANCE.

ment indispensable pour soutenir le caractère de vérité que vous faites briller dans vos ouvrages ; je n'eus jamais dessein de censurer personne , mais j'ai toujours intention d'être sincère , & cette qualité devient un devoir quand la douceur & la modestie l'accompagnent ; je suis ; Mrs. votre &c.

C****



*EXPLICATION du Logogryphe inséré dans
le Mercure de France du mois de
Septembre 1745.*

M Ademoiselle de l'Etoile*

Qui nous cachez sous sombre voile

Un mot dont vous donnez plus d'un échantillon ,

Je gagerois bon or contre simple billon

Qu'en faisant votre Logogryphe

Vous pensiez (passez moi ce petit coup de griffe)

Bien plus au jeu d'amour qu'au jeu du Corbillon

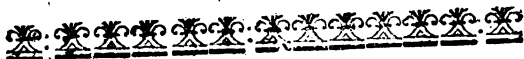
** Allusion à l'Etoile qui masque le nom de l'Auteur
femelle du Logogryphe.*

*Par M. Gombaut Conseiller du Roi Grenetier
au Grenier à Sel d'Issoudun.*



E N I G M E.

DAns l'Europe je suis & de mode & d'usage ;
 Je répare des ans le rigoureux outrage :
 Par mon art j'en impose à presque tous les yeux ;
 On se donne par moi l'air grave & sérieux.
 Ainsi donc mon pouvoir produit les deux contraire
 Un Marchand autrefois eût bien fait ses affaires ,
 En offrant mon secours au premier des Césars ;
 Le sombre Janséniste à pour moi peu d'égards ;
 Mais la Cour & la Ville en dépit de son zèle ,
 Me donnent tous les jours quelque grace nouvelle.

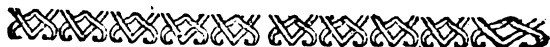


A U T R E.

JE sers également les Grands & le vulgaire ;
 Sans faire un peu de bruit on ne peut m'em-
 ployer :
 On me découvre alors , sans se faire prier ,
 Ce qu'aux autres on montre avec bien du mystère.
 Ne devinez vous pas ? Prenez un autre sens ;
 Je suis souvent utile aux pauvres Courtisans.



Gv



A U T R E.

JE suis la rivale des belles :

Je leur ôte des cœurs & j'en brûle pour elles.

Je brise ma prison plus vite que le vent.

C'est pour m'y retenir qu'on me lâche souvent.

J'excite sans égard & les ris & les larmes :

Je ramène la paix ; je fais courir aux armes. 1

J'enfante la folie, & j'aide à la Raison :

Pour l'un je suis un bien , & pour l'autre un poison ;

Je renverse & soutiens ; on en rit, on en gronde.

On me trouve à la fois sur la terre & sur l'onde ;

Le plus riche mortel possède mes faveurs ;

Le plus vil , comme lui , savoure mes douceurs :

Sage ou prostituée , il n'importe, on m'adore.

On déchausse une belle ; on me décoiffe : quoi !

Tu ne peux cher Lecteur , me deviner encore ?

Il faut donc que tu sois aussi bouché que moi.







*AIR du beau Thamaris des rives de l'Enre.
Les paroles sont du tendre Catulle de
la rue Troussévache.*

A Mis , ne quittons point un si charmant azile ;
Ici l'Amour obéit à Bacchus ;
J'y verrois d'un regard tranquile
Les agrémens d'Iris & ses refus.
Voyez vous le Dieu de la Treille
Plus brillant le verre à la main ?
Amis , puisque c'est dans le vin
Que l'on trouve le don de plaire ,
Versez , versez ; je boirai sans fin.

Le mot de la premiere Enigme est l'Eclair. Celui de l'Enigme Latine est *Speculum*. Celui du premier Logogryphe est *Corail*. On y trouve *Cor* , *Ail* , *Roc* , *Lia* , *jumme de Jacob* , *car* , *la* , *Or* , *le Loir* , *Rivière* , *Leir animal* , & *Loi*. Le mot du deuxième est *Eloquence*. On y trouve *Leçon* , *Coq* , *Eole* , *Enée* , *Ecole* , *vo!* & *ou*.



Gvj



SUITE DU CONTE TURC.

T Hélamir, qui n'avoit pas vu Tézile depuis le tems que nous étions parties, étoit le plus empressé. Pour moi, je me livrai à toute ma gaieté. Je remarquai que le bon Derviche se prenoit d'amour pour ma sœur & pour moi; je l'engageai à boire du vin & des liqueurs, afin de l'enflâmer encore. Tézile lui chanta quelques chansons qui pensèrent le mettre hors de lui, & je lui fis, pour me réjouir, des caresses dont mon cher Delicat ne put s'empêcher de me faire de tendres reproches.

Nous passâmes la nuit dans ces plaisirs, & le lendemain le Derviche, enchanté de nous, nous fit présent d'un Eunuque pour nous servir, & nous dit qu'il vouloit nous rendre les plus belles personnes de l'Univers. Allons ensemble, nous dit-il, dans un Caravanserail qui n'est pas éloigné d'ici, vous y trouverez deux Juifs qui possèdent des trésors inestimables qu'ils ont volés; songez à vous en emparer.

Thélamir nous conseilla de profiter de ses avis, & nous allâmes dans le Caravanse-

tail où le Derviche nous conduisit : nous y trouvâmes quelques Marchands qui s'y étoient retirés , nous fûmes bien reçûs & nous nous mîmes à table avec eux.

Nous ne fûmes pas long-tems sans voir paroître les deux hommes que le Derviche nous avoit dépeints. Ma sœur en fit placer un à côté d'elle , & je fis mettre son compagnon auprès de moi.

Le Derviche nous avoit dit , sans que nous pussions sçavoir ce que cela signifioit , que *leur frere avoit dansé* , nous les fîmes danser aussi ; ils peuvent se vanter de s'être bien divertis ce jour là ; nous les mîmes en tel état que nous leur emportâmes facilement tout ce qu'ils avoient & nous les abandonnâmes à leur destin.

Lorsque nous les eûmes quittés , Tezile sembla au Prince , à Thelamir & à moi cent fois plus belle qu'elle n'étoit auparavant , & je parus de même à leurs yeux. Thelamir qui connoissoit mille secrets , nous félicita sur le trésor que nous avions acquis , sans nous dire quel il étoit.

(Siroco , en cet endroit , dit tout bas au Bassa ; il n'en faut point douter ; elles ont les Talismans de beauté que les Juis avoient pris à mes deux filles : le Bassa lui fit signe qu'il en étoit persuadé , mais il ne voulut pas interrompre Dely.

158 MERCURE DE FRANCE.

Quoique Delicat (continua-t-elle) fut plus charmé que jamais de mes appas, il désaprouvoit l'entreprise que nous avions faite; il ne voulut plus retourner chés le Derviche, & nous fit embarquer pour l'Isle de Marbre noir.

Il n'est pas étonnant que cette Isle soit inconnue à tout l'Univers: les Rochers plus noirs que du jais dont elle est entourée, répandent aux environs une obscurité effrayante qui ne permet pas d'y aborder: nos Matelots ne se connoissoient plus, & quoique nous en eussions été prévenues, nous fûmes épouvantées nous-mêmes de la nuit où nous nous trouvions; cependant Thélamir guida notre Pilote & nous arrivâmes sans danger.

A notre abord nous trouvâmes un País charmant. Le jour le plus pur faisoit briller la verdure; les arbres les plus beaux & que l'on ne voit dans aucun autre endroit du monde, élevoient leur cime à perte de vûë; les ruisseaux dont l'eau s'étoit philtrée au travers des marbres rouloient leurs ondes plus claires que le cristal sur un gravier de mille couleurs différentes.

Les Habitans reconnurent leur Prince, qui avoit repris ses habits d'homme, & vinrent en foule au devant de nous; mais ils nous aprirent que le Roi étoit plus irrité

que jamais contre son fils Delicat de ce qu'il ne vouloit pas épouser la Princesse Okimpare (c'étoit le nom de sa Cousine) & de ce qu'il s'étoit échappé sans permission. On ne lui conseilla pas d'aller à la Capitale de l'Empire, de peur qu'il n'éprouvât toute l'indignation de son pere.

Ce n'étoit point l'ambition qui me guidoit ; j'aimois mon cher Prince pour lui-même ; j'aurois cependant été ravie d'être dans une Cour que je me figurois brillante & de m'y voir en état de dominer. Nous suivîmes les avis les plus sages, & nous nous retirâmes dans un Château que Thélamir avoit dans un endroit écarté au milieu d'une vaste forêt.

Ce Palais pouvoit s'appeller un séjour enchanté, il étoit bâti d'un marbre si poli que les fleurs des jardins, les fontaines & les autres objets dont il étoit environné paroissoient dans les murs comme dans un miroir. Les appartemens étoient d'une étendue immense & parés des meubles les plus précieux. Il y avoit sur tout un petit appartement meublé de taffetas jaune & argent que je me destinai, parce que comme j'ai les cheveux noirs, il me séioit à ravir. Nous avions ma sœur & moi plusieurs femmes les plus belles qui nous servoient, & nous chan-

gions de robes tous les jours ; rien n'étoit comparable à notre félicité ; hélas ! que n'a-t-elle été plus durable !

Toute mon ame étoit à mon cher Delicat , qui de son côté m'aimoit à la folie. Mais ma sœur qui le flattoit aussi (seulement parce qu'il devoit être Roi) donnoit souvent des jalousies affreuses à Thélamir. Nos plus beaux jours étoient troublés par des explications pleines de tendres reproches, dont cependant les larmes de Tézile triomphoient toujours.

Au milieu des plaisirs dont nous jouissions nous apprîmes que le Roi étoit dangereusement malade. Je conseillai à mon cher Prince d'aller à la Cour pour sçavoir si cette nouvelle étoit vraie , & afin de se montrer aux Senateurs & aux premiers Seigneurs de l'Empire. Il résista long-tems à ma prière ; il sembloit qu'il previt le malheur funeste qui devoit nous arriver : enfin Tézile , qui lui en parla un matin en présence de Thélamir , le persuada , mais comme son amour pour moi l'occupoit plus qu'une Couronne il nous promit qu'il seroit de retour avant la nuit.

Le jour finit cependant sans que nous le vissions arriver. Tézile qui étoit la cause de son départ marquoit des inquiétudes qui

paroissoient trop tendres au jaloux Thélamir. A mon égard je ne puis exprimer quelle étoit mon agitation. Je me levai au milieu de la nuit, & dans l'espérance de le trouver j'allai seule sur le chemin que je lui avois vû prendre au travers de la forêt. Mon pressentiment ne m'avoit point trompée; j'entendis du bruit, c'étoit mon cher Prince; il descendit de cheval dès qu'il me reconnut & nous nous assimes sur le gazon pour nous faire part de nos mutuelles allarmes.

Nous ne parlâmes point de son voyage, le plaisir d'être réunis nous occupoit entierement: *Cher Prince* (lui disois-je, & ces paroles doivent bien m'être demeurées dans la tête) *c'est vous seul que j'adore: ah! que ma sœur n'aime pas si tendrement que moi!* mon cher Delicat étoit transporté de plaisir; Sa tête étoit presque colée à la mienne & il me répondoit: *Quelle est l'ardeur dont je vous aime non l'amour de Thélamir n'égalerà jamais celui que je ressens pour vous.*

A peine Delicat eut il prononcé ces paroles que j'entendis du bruit derriere nous; nous n'eûmes pas le tems de nous retourner, & d'un même coup de sabre on nous abbatit à tous deux la tête; elles roulerent sur l'herbe à quelque pas de nous.

De par Mahomet (dit Siroco) vous le

meritiez: Pourquoi vous servir des lieux communs pour exprimer votre amour? Quest-ce que signifie *je vous adore, les autres n'aiment pas comme moi*? Si vous eussiez dit des choses plus recherchées cet accident ne vous seroit pas arrivé. Que voulez-vous, (dit Tézile qui prit le parti de sa sœur,) quand le cœur est bien épris l'esprit ne se donne pas la peine de chercher ce que l'on veut dire? Il faut avouer, Seigneur, (dit Dely) que vous êtes bien injuste; si on coupoit la tête à tous les diseurs de rien, il n'y auroit plus de sûreté dans le monde. *

Pour achever (poursuivit la jeune Circassienne) dès qu'on nous eut abbatu la tête, j'entendis la voix de Thélamir en colère qui nous disoit : *Parjures, répondez moi; je vous en donne encore le pouvoir pendant quelques momens. Infidelle Tézile, perfide Delycat, ce n'est pas d'aujourd'hui que je m'aperçois que vous vous aimez : quel sujet vous ai-je donné de me trahir?*

Je vis à ce discours que Thélamir s'étoit trompé & qu'il m'avoit pris pour ma sœur. Hélas, lui répondit ma tête avec une voix foible, je ne suis point à Tézile, je

* On croiroit volontiers que l'Auteur Mahométan auroit eu peur, & que dans cet endroit il auroit voulu parler pour lui-même.

suis à la malheureuse Dely que vous privez du jour aussi-bien que votre ami. Thélamir sembla faire réflexion sur son erreur ; je puis vous rendre la vie , reprit-il d'un ton plus modéré ; bannissez vos allarmes. Aussi tôt il chercha la tête du Prince , qui ne faisoit que pousser quelques soupirs ; il nous mit à chacun une pastille magique dans la bouche & nous remplaça la tête sur le col. La vertu des pastilles étoit merveilleuse , nos têtes reprirent parfaitement sans qu'il restât aucune marque qu'elles eussent été coupées , mais comme Thélamir n'y voyoit goutte , il avoit mis ma tête sur le corps de Délicat , & avoit placé celle du Prince sur mon col.

Nous nous levâmes aussi-tôt , & nous fûmes étourdis des différentes idées qui s'élevoient de notre cœur à notre tête ; nous portâmes nos mains à notre front ; celles du Prince n'étoient point accoutumées à trouver une coëffure de femme ni les miennes à sentir un turban , nous ne pouvions comprendre ce que nous étions devenus.

Nous vîmes paroître dans ce moment Tézile suivie de plusieurs Esclaves qui portoient des flambeaux : elle avoit entendu sortir Thélamir , & elle avoit été allarmée de ne me plus trouver dans mon appartement ; elle venoit nous chercher. Dès que

la lumière parut, quelle fut ma surprise de voir ma tête sur un autre corps que le mien ! Ma sœur qui s'étoit approchée de nous, crut d'abord que j'avois troqué d'habillement avec Delicat, mais ma robe s'étant ouverte dans ce désordre, ma gorge qui paroissoit, l'assûroit du contraire.

Comme chacun aime sa personne plus que toute autre, nous ne pûmes d'abord nous empêcher de marquer un peu d'humeur à Thélamir. Cependant Delicat m'aimoit avec des sentimens si tendres qu'après un peu de réflexion il se félicita de l'échange qui s'étoit fait. J'ai toujours (me dit-il) le même cœur brulant d'amour pour vous, belle Dely, & je suis en possession de votre tête ; mon bonheur est parfait.

Thélamir, confus de toutes ses erreurs, nous dit qu'il avoit encore deux pastilles magiques semblables à celles dont nous avions éprouvé la vertu, & il nous proposa de recommencer l'opération. Tout bien examiné nous ne voulumes pas y consentir. Puisque vous refusez mes offres, nous dit-il, ne m'accusez donc plus de rien, & que vos plaintes finissent ; prenez chacun cette pastille magique (ajouta-t-il en nous les présentant) s'il arrive que vous soyez décapités quelque jour vous vous en servirez, & chacun reprendra ce qui lui appartient.

Nous acceptâmes son présent & nous retournâmes tous ensemble au Château.

Quand nous fumes rentrés nous nous trouvâmes dans un grand embarras. Ma tête sans y penser conduisoit le corps du Prince dans mon appartement jaune & argent. Mes femmes ne voulurent pas lui en permettre l'entrée, & me dirent qu'il n'y avoit plus rien qui fût à mon usage; on me conduisit dans l'appartement de Delicat.

Lorsque l'on me deshabilla pour me mettre au lit, je pensai mourir de surprise de voir tant d'hommes autour de moi; mes yeux n'étoient point accoutumés aux objets différens qu'ils voyoient, tout cela m'éblouissoit & passoit mon imagination. Je me figurois que la tête de Delicat qui étoit alors sur mon corps dans mon appartement étoit aussi étonnée que la mienne, & j'étois bien curieuse d'en sçavoir des nouvelles: parmi toutes ces différentes idées je ne dormis pas d'un sommeil bien tranquille.

Que vous devez (dit Zambac) avoir eu de plaisir! Vous pouvez dire que vous avez bien connu le cœur de votre amant, puisque votre esprit étoit à portée de l'examiner de si près. Dites-moi, je vous prie, s'il vous aimoit d'un amour véritable? Vous seriez bien en état de faire des *Dissertations*

sur le cœur & l'esprit. Vous avez eu le cœur d'un homme & la tête d'une femme : cela est admirable.

Ces Dissertations, répondit Dely, pourroient fort bien vous ennuier ; tout ce que j'ai pu remarquer, c'est que l'amour des hommes est dans le cœur, & celui des femmes est dans la tête avec la vanité, le caprice & les autres passions où l'imagination agit plus que le sentiment. Ah ! dit Zambac, il n'y a que dans l'Isle de Marbre noir où cela est comme vous le dites ; dans tout le reste du monde, c'est le cœur seul qui agit chés les femmes. Passons sur ces réflexions, reprit Dely ; elle nous conduiroient trop loin.

Le lendemain, continua-t-elle, nous nous regardâmes au miroir, & comme il n'est rien qui ne devienne familier, nous ne fûmes plus étonnés de nous trouver comme nous étions. Nous n'eûmes qu'à troquer de coëffure. Je devins une jolie blonde (car je vous ai dit que mon cher Delicat avoit le visage aussi aimable que la plus belle fille) & le Prince étoit devenu un brun ayant les traits que vous voyez & que j'ai repris depuis ; dès le jour même tout le monde dans le Palais fut accoûtumé à notre métamorphose.

Quelque tems après nous apprîmes la mort du Roi de l'Isle de Marbre noir. La tête

du Prince Delicat qui avoit été autrefois la mienne étoit pleine d'ambition, il voulut aller à la Capitale de l'Empire pour se faire proclamer Roi, mais notre embarras fut extrême: il n'étoit pas possible que l'on reconnut l'un de nous pour héritier du Sceptre; c'étoit une fille qui avoit les traits du Prince, & le Prince étoit méconnoissable avec un autre visage que celui qu'on lui avoit toujours vû: de raconter aux Sénateurs & aux premiers Seigneurs de l'Empire notre aventure, ils n'y auroient jamais ajouté foi; nous avions eu bien de la peine à la croire nous-mêmes, quoiqu'elle nous fut arrivée. Cependant ma tête l'emporta, & nous allâmes mon amant & moi nous présenter aux Etats assemblés.

Nous trouvâmes que le Roi lui-même, quand il s'étoit vû prêt de mourir avoit pros- crit son fils, & placé sur le Trône la Prin- cesse Okimpare. La plûpart des Grands & des Sénateurs déclaroient ouvertement qu'ils lui auroient préféré le fils du défunt Roi s'ils avoient pu le connoître, mais on ne le pouvoit voir, ni en Delicat ni en moi. On nous regarda comme des imposteurs; nous fûmes enfermés dans une tour du Pa- lais & la nouvelle Reine nous fit faire no- tre procès.

Peu de jours après notre emprisonnement, Tézile & Thélamir qui nous avoient suivis,

168 MERCURE DE FRANCE.

vinrent nous annoncer que nous étions jugés : ils nous dirent qu'ils avoient été dans une inquiétude mortelle sur le genre de supplice que l'on nous destinoit , mais que par un bonheur inouï , nous étions condamnés à avoir la tête tranchée.

Je dis franchement à ma sœur que je ne voyois rien là de trop réjouissant. Quoi , me dit Thélamir , ne concevez-vous pas que dès qu'on vous aura coupé la tête je ferai usage des pastilles magiques que je vous ai données, & que Il n'eut pas le tems d'achever ; Okimpare avoit donné des ordres précis ; l'échafaut étoit dressé ; on nous conduisit dans la grande Place qui étoit devant le Palais , où les principaux de l'Empire & les peuples étoient assemblés.

Le bourreau fit d'abord sauter ma tête de dessus les épaules du Prince ; dans l'instant ma sœur & Thélamir volèrent sur l'échafaut ; ce dernier se saisit du coutelas & coupa la tête de Delicat que j'avois. Ma sœur mit une des pastilles magiques dans ma bouche & remit sur mon col ma tête naturelle ; elle reprit au mieux ; Thélamir en fit autant à mon amant , & dit à haute voix , en le présentant au bord de l'échafaut : *Sénateurs , & vous peuples reconnoissez le Prince Delicat , le fils de votre Roi , & votre légitime Souverain.* Les Sénateurs & les peuples

peuples jetterent des cris de joye, & tout le monde reconnut Delicat pour son Maître. Okimpare qui étoit sur un balcon du Palais s'évanouit de désespoir & fut emportée chés elle.

Je courus à mon cher Prince pour l'embrasser, mais hélas ! je m'apperçus que son visage pâlissoit ; je vis ses yeux qui perdoient leur éclat & qui se couvroient d'un nuage. Ah ! me dit-il d'une voix presque éteinte, je me meurs, ma chere Dely, mais je meurs Roi & fidelle ; je vis dans ce moment qu'une artère de son col n'avoit pas bien repris & que le sang de mon cher Prince couloit sous sa robe ; le malheureux Delicat ne put se soutenir plus long-tems ; il tomba à nos pieds & il expira.

Transportée de fureur, d'amour, & de désespoir, je pris le coutelas qui étoit tombé sur l'échaffaut, Thélamir voulut me saisir la main dans la crainte que je ne me perçasse ; je le punis lui-même d'avoir mal remis la tête à mon cher Prince & de nous l'avoir coupée dans la forêt ; je le frappai au milieu du cœur ; il tomba mort auprès de mon amant.

Chacun donnoit toute son attention à une histoire aussi surprenante, lorsque l'on s'apperçut que Dely ne pouvoit plus poursuivre, & que son visage se couvroit d'une

H

pâleur mortelle ; Tézile étoit tombée sur les coussins ou elle s'étoit assise ; le souvenir du malheur, funeste que Dely racontoit avoit si fort touché les deux sœurs qu'elles étoient évanouies. Zambac ordonna à ses femmes d'employer tous leurs soins à les soulager & les fit emporter dans un appartement proche du sien.

On fit diverses réflexions sur l'histoire que Dely venoit de raconter. Ibrahim qui étoit accoutumé à chercher & qui n'avoit autre chose dans l'esprit, dit que tandis que les deux jeunes Circassiennes étoient évanouies, on devroit voir si elles n'avoient point sur elles les Talismans des deux filles de Siroco. Le Bassa lui reprocha cette pensée, qui en effet n'étoit pas bien régulière ; quoi ! mon fils, lui dit-il, méprisez-vous ainsi les droits de l'hospitalité ? Ces deux belles filles nous ont fort bien dit qu'elles n'étoient point nos esclaves & que nous ne devons rien obtenir d'elles que de leur gré ; attendons jusqu'à demain, nous trouverons peut-être le moyen de les intéresser en notre faveur. Ces deux belles personnes (dit Zélide) ont fort bien pensé quand elles ont fait serment de ne contribuer au bonheur d'aucuns amans : si j'étois séparée de mon cher Hassan, je voudrois que tout le monde partageât mon malheur. Hassan qui étoit

à ses pieds, jetta sur elle un regard qui peignoit la joye & la tendresse.

Cependant minuit approchoit. Néangir qui étoit placé auprès de la belle Juive, lui montrait le portrait de la charmante Argentine & entendoit avec un plaisir extrême qu'elle étoit plus belle encore qu'on ne l'avoit dépeinte. Toute la compagnie étoit dans l'attente des deux Montres qui devoient venir retrouver Sumi : le Bassa avoit ordonné que toutes les portes fussent ouvertes pour que rien ne les empêchât d'entrer dans le Palais, mais on trembloit en même-tems que celui qui les avoit achetées le matin ne les eût montées par hazard & qu'elles ne revinssent pas cette nuit, lorsqu'on vit entrer le jeune Page que le Bassa avoit banni ce soir là de sa présence. Le Bassa le regarda avec colere. Azemi, lui dit-il, (c'étoit le nom du jeune Page) est-ce ainsi que vous obéissez à mes ordres ? Ne vous avois-je pas défendu de paroître devant moi ?

Seigneur (répondit modestement Azemi) j'étois en dehors auprès de cette porte, d'où j'ai entendu le récit des deux belles danseuses : je vois que vous aimez les histoires ; je viens vous en raconter une qui ne sera pas si longue, mais qui vous intéressera beaucoup davantage. Ayez la bonté

H ij

de l'écouter & si elle ne vous plaît pas , faites moi punir sévèrement. Je le veux , dit le Bassa ; prends bien garde à ce que tu vas dire.

Mon souverain Seigneur (reprit Azemi) je me promenois ce matin dans la Ville. J'ai vu un homme qui marchoit à côté de moi , suivi d'un esclave de bonne mine. Cet homme est entré chés un Boulanger où il s'est fait donner du meilleur pain , dont il a chargé son Esclave. Il est entré ensuite chés un Marchands de fruits. Il a acheté les plus excellens qu'il a pu trouver , qu'il a donnés de même à celui qui l'accompagnoit. Nous avons passé dans le marché où il a pris le meilleur gibier & de toutes sortes d'épiceries pour l'assaisonner , qu'il a encore données à celui qui portoit les autres provisions. Ah ! sur mon ame (dit Si-roco) Azemi aura cinq cent coups de bâton sous la plante des pieds ; son récit n'est point intéressant. Attendez quelques momens , dit le jeune Page ; on ne peut juger des choses que quand on en a vû la fin.

L'inconnu (continua le Page) a dit ensuite à son Esclave , portez tout cela à la maison & que le souper soit prêt ce soir à minuit ; j'aurai compagnie , mais nous n'avons qu'une heure à demeurer à table. L'Esclave l'a quitté pour exécuter ses ordres.

J'ai encore suivi de loin cet inconnu & je l'ai vu acheter une montre qui m'a paru d'argent, qu'il a mise dans sa manche & qu'il a emportée, & à quelque pas de là, je l'ai vu ramasser une montre d'or qu'il a trouvée à ses pieds. J'ai couru à lui & j'en ai retenu ma part: il m'a dit que cela étoit juste & m'a conduit dans sa maison pour partager; là il m'a donné quatre cent sequins pour la moitié du bijou qu'il avoit trouvé en ma présence, & m'a congédié.

Je me suis rendu ensuite à mon devoir, & je vous ai accompagné, Seigneur, quand vous êtes entré chés le Cadi. J'ai entendu par l'histoire des trois Juifs de quelle importance étoient les deux montres que j'avois laissées à celui qui m'avoit donné les quatre cent sequins; j'ai couru chés lui; il étoit sorti, je n'ai trouvé que son Esclave qui m'avoit vu avec lui quelques momens auparavant & qui m'a pris pour un de ses amis. J'ai dit que j'avois oublié de dire quelque chose d'important à son maître; il m'a fait entrer pour attendre qu'il fut revenu. J'ai vu les deux montres sur une table, j'ai mis à la place de la montre d'or les quatre cent sequins qu'il m'avoit donnés & à la place de la montre d'argent trois sultanins que je sçavois qu'elle lui avoit coûté, & j'ai écrit sur un papier que j'ai laissé sur la même table, *puisque vous*

avez parlé de souper à minuit, vous connoissez les deux montres. Vous sçavez qu'elles ne restent jamais à celui qui les achete ou qui les trouve; il est bien heureux quand il peut ravoir son argent. J'ai emporté les deux montres & dans le moment je viens de les monter; Aurore & Argentine sont à l'heure que je vous parle enfermées à double tour dans ma chambre.

A ces mots Siroco transporté de joye se jetta au col d'Azemi & tout le monde pensa l'étrouffer à force de l'embrasser. Néangir, plus ardent que les autres vouloit aller trouver sa chere Argentine & enfoncer la porte d'Azemi sans sçavoir où étoit sa chambre. Monseigneur, dit le Page, attendez un moment; je vais satisfaire votre impatience.

Il sortit en effet & revint dans le même instant en conduisant par la main la belle Aurore & la charmante Argentine. Zélide courut à elles pour les embrasser, & Siroco ne put retenir les larmes que lui arracha le plaisir de revoir deux filles si charmantes qu'il avoit perdues depuis si longtemps. Zambac les fit placer auprès d'elle & ne pouvoit se lasser d'admirer leur beauté. Néangir trouvoit sa chere Argentine mille fois plus adorable qu'elle ne lui avoit paru dans le portrait que Siroco lui avoit donné.

Tandis que tout le monde étoit dans l'ad-

admiration des deux charmantes sœurs , Ibrahim s'approcha de la belle Aurore & se jetant à ses genoux il chercha dans les plis de sa robe ; dans le cinquième pli il trouva le grain de corail qu'il avoit perdu. Il fut combié de joye à cette vûe : il l'enfila promptement avec les quatre-vingt dix-huit grains qui lui restoient & , dit avec transport, *le Tesbuch , est complet je ne chercherai plus.*

Hassan à ces mots ne put dissimuler sa tristesse ! eh moi , dit-il en soupirant , je dois pleurer encore , & je serai seul malheureux. c'étoit du moins une consolation pour moi , mon cher frere , de vous voir courir dans notre chambre tandis que j'étois plongé dans la plus vive douleur. On tâcha de consoler Hassan en lui représentant que l'on ne pouvoit manquer le Derviche qui avoit emporté le sac de taffetas couleur de rose.

Comme Néangir étoit encore pénétré de la crainte qu'il avoit eu que l'inconnu qui avoit acheté le matin les deux montres ne les eût montées à minuit, si Azemi n'avoit pas eu l'adresse de les lui enlever, il demanda à Argentine si elle sçavoit quel étoit cet homme & d'où il avoit pu tenir leur secret. Tout ce que j'en puis dire , lui répondit Argentine, c'est le Muzulman chés qui vous couchiez hier quand vous nous avez oubliées. En sortant de votre chambre

H iiii

tandis que vous ouvriez votre porte pour nous suivre sur l'escalier , nous entendîmes quelqu'un qui disoit , j'ai bien compris les discours que vous veniez de tenir dans la chambre de mon hôte ; allez , aimables enfans , dès demain je vous achèterai & je ne serai pas si négligeant que lui. Que nous vous avons d'obligation, mon cher Azemi (dit Néangir en embrassant encore le jeune Page) cet homme auroit joui de la vue de mon adorable maîtresse : qui peut sçavoir ce qui lui seroit arrivé aussi-bien qu'à sa sœur. Ah! Seigneur, dit le Page, vous vous alarmez trop ; les provisions qu'il avoit faites montrent bien qu'il ne vouloit que les régaler à souper.

On s'empressa à servir les deux sœurs. Elles mangeoient quelques fruits : le Bassa fit apporter le flacon d'Amour parfait que Zélide lui avoit confié ; Neangir en versa lui-même à sa chère Argentine , & Ibrahim en prit aussi avec la belle Aurore : aussi-tôt leurs yeux brillèrent d'un feu nouveau & ils se jurèrent tendrement de s'aimer toujours.

La joye étoit si grande que l'on ne faisoit pas attention qu'elle ne devoit durer que jusqu'à une heure. Cette heure fatale sonna ; les deux filles du Gouverneur d'Alexandrie disparurent & redevinrent montros.

La suite dans le Mercure prochain.

Nous avons annoncé le mois passé l'entreprise du sieur Gautier, pour 8 planches d'Anatomie qu'il propose par souscription; nous n'eûmes pas le tems alors de nous étendre d'avantage sur cette entreprise utile; pour ne rien laisser à désirer au Public, nous allons donner une Description de ce que contiendront ces huit planches; elles sont de grandeur naturelle; la tête est en son entier jusques aux deux premières côtes vûë par la face, & jusqu'à l'angle inférieur de l'omoplate, dans celles qui sont vûës postérieurement, la première figure est de profil, & nous représente l'état naturel d'une tête fraîchement disséquée par les mains d'une habile Démonstrateur (c'est Monsieur Duverney) Un simple étudiant y distingue d'abord les os, les muscles, les tendons, les aponévroses, les tégumens, la direction des fibres, sans la confusion que l'on trouve dans les Estampes noires, où l'on prend quelquefois les achemes pour des fibres, & les tendons pour des parties charnuës; il semble que l'Art d'imprimer en tableaux est inventé expressément pour représenter aux yeux des amateurs des Sciences dans un porte-feuille ou dans un cabinet une infinité de pièces rares que l'on n'avoit auparavant qu'avec des frais considérables en parti sèches, lesquelles ne conservoient aucunement l'état naturel de la vraie démonstration; un muscle fraîchement développé fait paroître son tendon, son aponévrose, & la partie charnuë dans sa naissance & dans son insertion avec ses couleurs, une partie sèche conserve véritablement les attaches, mais on n'y voit point ce

178 MERCURE DE FRANCE.

différens accidens ; il faut toujours les barbouiller avec des ingrédiens pour les conserver , & quand on vient à l'étude du naturel dans un sujet dissequé , on trouve qu'un muscle qui paroît alors comme dans les tableaux imprimés de juste proportion , épais , rond , & charnu , tissu de fibres vermeilles , terminé par des tendons argentins blâtres , quelquefois dorés , n'est au contraire dans une pièce sèche que semblable à la corde d'une basse de Violon , quelquefois même tortillé par la sécheresse , sujet aux vers & à une odeur insupportable. Je ne dis pas que l'un & l'autre ne soit utile à la parfaite étude ; mais dans ces figures ci le chemin est assuré ; le naturel est toujours présent aux yeux , cette nature admirable que l'on ne peut pas conserver , s'y trouve pour ainsi dire perpétuée : on ne fera aucun parallèle ici des Estampes noires aux tableaux imprimés en ce qui concerne l'Anatomie : cette question a été décidée universellement.

On voudroit bien que l'on donnât une suite de Plantes dans le même goût , & de tout ce qui regarde l'Histoire naturelle ; la Médecine , la Pharmacie , & la Chirurgie possederoient alors de véritables trésors pour l'utilité de leurs Sciences.

La seconde figure est aussi vûe de profil ; les premiers muscles sont enlevés , & l'on voit les muscles suivans en entier. Le globe de l'œil surtout est admirablement bien situé dans sa fosse orbitulaire , suspendu par ses six muscles , à côté , l'orbitulaire se trouve renversé , & le releveur de la paupière hors de sa situation porté comme si du sujet naturel on eût voulu découvrir cette partie pour appercevoir le globe qui paroît vouloir se remuer.

Ces Figures sont si naturellement dépeintes que

l'aspect surprend & émeut ; il semble que le sujet est présent , mais on s'y aprivoise aisément quand l'amour de l'Art en fait connoître les beautés.

La troisième Figure a la face en racourci , le col disséqué , & ne cede en rien à la beauté des autres.

La quatrième représente le Larinx d'une délicatesse & d'un vrai étonnant.

La cinquième & la sixième à la gravûre desquelles l'Auteur travailloit (car les cinq dernières pièces sont prêtes , & les tableaux en état , mais on ne les livrera cependant que du premier Février prochain au dernier Avril avec un morceau d'augmentation que l'Auteur se prépare de donner aussi au même-tems) La cinquième & sixième pièce , dis-je , sont vûës par derriere jusques à l'angle inférieur de l'omoplate , & quoique la face ne paroisse pas , il semble qu'elles sont avec tous leurs muscles dans differens mouvemens.

La septième est de même vûë par derriere , mais extrêmement rare ; les muscles vertebreaux , ceux de la tête sont bien & naturellement représentés , l'extrémité des apophyses traversées de chaque vertebre se voit aussi en son lieu. On est charmé de voir cet assemblage admirable de la structure de notre corps.

La huitième représente la langue détachée , la mâchoire détachée , & les muscles antérieurs du col. Tous les Sçavans applaudissent à cette entreprise.

Le sieur Gautier privilégié du Roi demeure rue S. Honoré au coin de la rue S. Nicaise ; on souscrit chés lui , & chés le sieur Mangin Greffier des Bâtimens rue Bourtibourg , & chés le sieur Quillau pere , Libraire Imprimeur de

Hvj

L'Université de Médecine rue Galande, on ne souscrira que jusques au premier Février : la souscription est de 12 liv. en souscrivant on reçoit les trois premières figures avec leurs Tables explicatives en beau papier de pareille grandeur : on distribue le prospectus chés le sieur Gautier.



S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique continue les représentations du Ballet des Fêtes de Polimnie ; la foule augmente de jour en jour, ce qui est la preuve la plus certaine du succès. M. Rameau a déjà éprouvé plus d'une fois que sa Musique gagnoit à proportion qu'on la connoissoit davantage ; nous avons oublié en rendant compte des paroles, de dire qu'elles sont dédiées au Roi, & que l'Auteur a eu l'honneur de les présenter à Sa Majesté.

Le public a vû avec plaisir que dans plusieurs endroits de cet Opera l'éloge du Roi est souvent enveloppé sous la fiction du Poëme.

Cet Art de l'Auteur brille sur tout dans l'acte de Stratonice, où peignant un Roi

que la Victoire vient de couronner de ses lauriers & qui aime son peuple autant qu'il en est aimé, il a donné le portrait le plus fidèle, & par conséquent l'éloge le plus complet du Monarque qui fait aujourd'hui l'admiration de l'Europe & les délices des François.

L'Académie Royale de Musique fait de concert avec les Pensionnaires du Roi les répétitions du Ballet du Temple de la Gloire dont les paroles sont de M. de Voltaire & la Musique de M. Rameau. Cet Ouvrage doit être exécuté à Versailles, au retour de S. M. sur le magnifique Théâtre construit pour l'auguste hymen célébré au commencement de cette année.

L'Opéra a déjà donné quelques bals sur son Théâtre du Palais Royal.

Le jour de la Fête de la Toussaints on a donné, suivant l'usage, dans la salle des Thuilleries le Concert Spirituel.

Les Comédiens François ont remis pendant le voyage de Fontainebleau sur leur Théâtre de Paris la Tragédie de *Penélope*, ouvrage de M. l'Abbé Genest, qui soutient depuis un demi siècle une brillante réputation. Le public a reçu cette pièce avec beaucoup de satisfaction, & a témoigné par

182. MERCURE DE FRANCE.

les applaudissemens combien il étoit content des Acteurs qui l'ont représenté. Mlle Clairon a joué parfaitement le rôle de Pénélope, Mrs de la Noue, Rozeli & Dubois ont réussi avec distinction dans les personnages d'Ulisse, de Télémaque & d'Eubée.

Le 2 Novembre on a donné la première représentation de la *Tarentule* petite Comédie en Prose d'un acte, suivie d'un divertissement.

Le 13 on a remis les *Machabées*, Tragédie de M. de la Motte de l'Académie Française, laquelle fut jouée autrefois avec un grand succès

SEPTIEME suite des reflexions sur les Ballets.

L'année 1628 les Pensionnaires du Collège de la Ville de Reims danserent un Ballet en réjouissance de la réduction de la Ville de la Rochelle, dont le dessein, en forme de vieux Roman, étoit *la conquête du Char de la Gloire par le grand Théandre* : en voici l'argument.

Les Géans de la tour noire se fiant à la force de leurs charmes firent publier un cartel dicté par l'Orgueil qui invitoit tout les Chevaliers errans à la conquête du char de la Gloire.

Lindamor desirant châtier l'insolence de ces Sauvages, fait une partie avec trois de ses amis pour les aller combattre. La tour noire étoit remplie de charmes, & il n'y avoit nul moyen d'ouvrir qu'avec le son d'un cor enchante que les Géans avoient attaché à la porte, Lindamor le sonne ; les Géans averti de l'aventure qui se présente sortent sur lui & sur ses compagnons. La partie n'étant pas égale, Lindamor est contraint de se retirer & de laisser les compagnons de sa valeur entre les mains des Géans qui les chargent de fers & les lient à la porte de la tour pour y servir de trophée à leur orgueil. Quelques Bergers de la contrée qui avoient vu le combat de Lindamor & des Géans, persuadent Caspis de s'employer en faveur des infortunés Chevaliers abandonnés par la Victoire ; ce Berger supérieur dans la Magie se présente aux Captifs & d'abord brise leurs fers & leur procure la liberté. Lindamor satisfait de l'action généreuse de Caspis, concerté avec lui les mesures nécessaires pour se venger des Géans de la tour noire. Il apprend du Berger enchanteur que l'épée de Cloridan doit seule achever cette entreprise, & que pour posséder cette fatale épée il faut endormir le dragon à qui les Géans en ont confié la garde. Caspis se charge de cette opération & l'exécute heureusement, mais

pour avoir l'épée de Cloridan il falloit quelque chose de plus que d'endormir le Dragon. Le Berger magicien évoque l'ombre de Cloridan pour sçavoir de lui-même ce qu'il falloit faire pour se servir utilement de cette épée; l'ombre évoquée leur apprend que Théandre seul est capable de s'en servir. Le bruit de cet Oracle s'étant répandu, Vulcain secondé de ses Ciclopes prépare des armes victorieuses pour Théandre, qui conduit par la Renommée & suivi de Lindamor court où l'épée de Cloridan étoit gardée, se saisit de cette épée après avoir enchainé le Dragon, se présente à la porte de la tour noire, la fait ouvrir au son du cor, défait les Géans, tire de la Tour le Char de la Gloire, y attache les Géans vaincus & triomphe enfin des armes & des enchantemens de ses ennemis.

Ce projet qui tient de la conduite des anciens Romains, est une allégorie de la prise de la Rochelle. Théandre est le Roi LOUIS XIII. Le Berger enchanteur Caspis, est le fameux Cardinal de Richelieu Premier & principal Ministre de ce Monarque.

Lindamor, le Roi HENRI III, qui n'étant encore que Duc d'Anjou avoit en vain tenté le siège de cette Ville rebelle; l'épée de Cloridan est celle du GRAND CLOVIS; la tour noire représente la Rochelle, les en-

NOVEMBRE. 1743. 185

chantemens figurent l'Hérésie & la révolte.

Ces desseins allégoriques sont les plus ingénieux & les plus propres pour le Ballet, pourvu qu'ils soient naturels & aisés à concevoir.



VERS à M. Raux le fils.

T Oï dont l'amour des Arts forme entre nous
les nœuds ,

A ce titre accepte mes vœux.

Pourrais-tu refuser de trop justes suffrages ?

Que d'autres dans leurs Vers élèvent de faux
Grand's,

Le Mérite réel reçoit seul mes hommages ,

Je ne chante que les talens.

Approuve les transports de l'ardeur qui m'enflâme ;

Dis-moi par quel pouvoir sous tes adroites mains

L'émail obéissant semble emprunter une ame ?

Rival de Prométhée aux moteurs souverains

Aurois-tu dérobé des rayons de la flâme

Dont ils animent les humains ?

Tu veux , soudain naissent mille prodiges.

La Nature se peint , & vit dans chacun d'eux.

Tu sçais, docte enchanteur, tromper par tes prestiges

186 MERCURE DE FRANCE.

L'esprit même ainsi que les yeux.

Comme Titon , ce mortel genereux ,
Tu consacras aux Arts l'image du Parnasse,
Apollon ne sçauroit te récompenser mieux
Qu'en t'y reservant une place.

Raux le fils , Marchand de Bijoux en émail ,
ruë du Petit-Lion , aux armes du Dauphin , du
côté de la ruë S. Denis , vend toute sorte de pe-
tites Etreñnes en émail , d'un dessein ingénieux ,
capables de surprendre agréablement ceux à qui
ces petits présens sont faits , tels que de petits
cabinets de carton à la façon des cabinets de la
Chine , renfermant des personnages d'émail , des
hommes , des femmes , des joueurs , des Musiciens ;
plus de petits corps de logis de même matiere , avec
des appartemens fort jolis , où se passent des histoires
véritables : Par exemple dans l'un est représentée
celle du fameux Vertvert. Le même Raux a fait en
émail le Parnasse de M. Titon , pièce fort élégante ,
qui se montre chés lui indifféremment à tous les
Curieux. Au reste on y trouve de ces petits ou-
vrages à tout prix , depuis un écu jusqu'à dix
Louis. Cet ingénieux Artiste produit tous les ans
quelque chose de nouveau & de galant , qui n'a
point encore paru. Ce qu'on ne doit pas omet-
tre , est qu'il donne des leçons de son Art à ceux
qui en veulent faire usage pour leur amusement.

L Esieur le Rouge , Ingénieur Géographe du Roi
à Paris ruë des Augustins , vient de donner
une nouvelle Carte de France sur les nouvelles obser-
vations de Messieurs de Cassini & Crémaldi ; cette
Carte est fort différente des anciennes.

NOVEMBRE 1745. 187

Plus une *nouvelle Carte des Pays Catholiques*, contenant la Flandre, le Hainault, le Brabant, l'Artois & le Luxembourg.

Le Plan de la *Bataille de Sohr* gagnée par le Roi de Prusse sur les Autrichiens le 30 Septembre dernier.



LE Vendredi 12 l'Académie Royale des Belles Lettres fit suivant la coutume sa rentrée publique. M. Bonamy lut un Mémoire qui contenoit un détail du Procès de Jacques Cœur & de ses dernières aventures où il montra la fausseté de tout ce que les Ecrivains ont débité à son sujet.

M. l'Abbé de la Bletterie prouva que l'Empire chés les Romains n'étoit ni patrimonial ni successif, mais électif de Droit, & examina en particulier ce qui concerne la manière dont Caligula a succédé à *Tibère*.

M. l'Abbé Belley montra que l'ancienne Cité des *Vermandui*, peuple de la Belgique, étoit la Ville de S. Quentin & non le Village de *Vermand* à deux lieues de S. Quentin. Nous rendrons suivant notre usage un compte plus particulier de ces Mémoires.



LE Samedi 13 l'Académie Royale des Sciences fit sa rentrée publique. Nous donnerons incessamment au public l'Extrait des Mémoires qui y furent lus.

L'Académie désirant que les Auteurs qui composent pour le Prix, ayent tout le tems d'approfondir les matières, & de travailler les sujets qu'elle

leur donne à traiter , a résolu de les publier beaucoup plutôt , & elle annonce dès à présent que le sujet qu'elle a arrêté pour le concours au Prix qu'elle distribuera à Paques 1747 , consiste à examiner & à déterminer , *quelle est la véritable signification du titre d'AUTONOME que prenoient plusieurs Villes dans le tems qu'elles étoient soumises à une Puissance étrangere : Quels étoient les privilèges attachés à ce titre , soit par rapport à l'administration de la Justice , soit par rapport aux impositions & au service militaire.*

Le Prix sera toujours une Médaille d'Or , de la valeur de quatre cent livres.

Toutes personnes , de quelque Pays & condition qu'elles soient , excepté celles qui composent ladite Académie , seront admises à concourir pour ce Prix , & leurs Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin , à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs ouvrages , mais , pour se faire connoître , ils y joindront dans un papier cacheté , & écrit de leur propre main , leurs nom , demeure & qualités , & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les pièces affranchies de tous ports seront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie avant le premier Décembre 1746.





JOURNAL DE LA COUR, DE PARIS

&c.

L Es troupes de l'armée qui étoit en Flandre sous les ordres du Maréchal Comte de Saxe se sont séparées.

Le 24 du mois dernier pendant la Messe du Roi l'Archevêque de Vienne prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Les Députés des Etats de la Province d'Aitois eurent le 15 audience du Roi étant présentés par le Prince Charles de Lorraine Gouverneur de la Province en survivance du Duc d'Elbeuf, & par le Comte d'Argenson Ministre & Secrétaire d'Etat du Département de la guerre, & conduits en la maniere accoutumée par le Marquis de Dreux Grand Maître des Cérémonies. La députation étoit composée pour le Clergé de l'Abbé de France de Noyelles Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Arras, qui porta la parole; de M. Raulin de Belval pour la Noblesse, & de M. le Senne pour le Tiers Etat.

Le 26 leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, se

190- MERCURE DE FRANCE.

rendirent vers les quatre heures après midi à l'Eglise de la Paroisse de Fontainebleau où l'Archevêque de Sens fit avec les cérémonies accoutumées la Bénédiction de 4 Cloches. La première fut nommée par leurs Majestés, la deuxième par Monseigneur le Dauphin & par Madame la Dauphine, la troisième par le Roi & par Madame Adélaïde, & la quatrième par Monseigneur le Dauphin & par Madame.

Le Roi a accordé au Comte de Brionne nommé il y a déjà quelque tems Grand Ecuyer de France en survivance du Prince Charles de Lorraine son grand Oncle, la permission d'exercer dès à présent les fonctions de sa Charge.

M. de Cremille Maréchal des Camps & armées du Roi, & Maréchal Général des Logis de l'armée de Flandre a été nommé Inspecteur des troupes de S. M.

M. Micault Capitaine au Régiment de Normandie, fils de M. Micault Commissaire Général des Poudres de France, a été choisi par M. le Maréchal de Saxe pour porter au Roi la nouvelle de la prise d'Ath, & S. M. lui a donné le Brevet de Colonel.





*PROMOTION d'Officiers Généraux faite
le 31 Octobre 1745.*

LIEUTENANS GÉNÉRAUX.

Beat-Placide-François *de Zurlothen*, du Canton de Zug, Colonel du Régiment des Gardes Suisses, Maréchal de Camp du 15 Mars 1740.

Louis-François *de Gautier Marquis de Chiffreville* premier Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde, Maréchal de Camp du 15 Mars 1740,

Joseph-Marie *de Couet Marquis de Marignone* Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde, Maréchal de Camp du 15 Mars 1740.

N.... *de Montgibault* Lieutenant dans la Compagnie des Gardes du Corps d'Harcourt, Maréchal de Camp du 15 Mars 1740.

Jean-Claude *de Lastic Marquis de S. Jal* Lieutenant des Gardes du Corps dans la Compagnie de Villeroy, Maréchal de Camp du 15 Mars 1740,

Charles-Yves-Thibaut *de la Rivière du Plessis Comte de la Rivière* Sous-Lieutenant de la seconde

Compagnie des Mousquetaires de la Garde , Com-
mandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis , Maré-
chal de Camp du 15 Mars 1740.

René-Théophile de Maupeou, Seigneur de Sablon-
niere , Marquis de Maupeou , Inspecteur d'In-
fanterie , Maréchal de Camp du 15 Mars 1740.

Paul-Jerome Phelypeaux Marquis de Pontchar-
tram Inspecteur de Cavalerie , Maréchal de Camp
du 5 Mars 1740 , étant alors Capitaine-Lieuten-
nant de la Compagnie des Gendarmes Anglois.

Louis-René-Edouard Colbert Comte de Maulc-
evrier , Maréchal de Camp du 5 Mars 1740.

Pierre-Joseph Chapelles Marquis de Jamilhac en
Perigord , Capitaine-Lieutenant de la premiere
Compagnie des Mousquetaires de la Garde du 23
Mai 1738 , Maréchal de Camp du 15 Mars 1740.

Louis Engelbert de la Marck Comte de la Marck
Lumain , Marquis de la rée , Colonel d'un Régi-
ment d'Infanterie Allemande du 10 Juillet 1714 .
Maréchal de Camp du 15 Mars 1740

Paul-François de l'Hôpital Cheisy, appelé ci-devant
le Marquis de Vitry & à présent le Marquis de
l'Hôpital, Ambassadeur de S. M. auprès du Roi des
deux Siciles depuis le mois de Juillet 1739 , Ma-
réchal de Camp du 15 Mars 1740.

N de Monnin Colonel d'un Régiment Suisse
du 16 Août 1739 , Maréchal de Camp du 15
Mars 1740.

Raoul-Antoine de S. Simon Comte de Courtonne
Lieute

NOVEMBRE. 1745. 193

Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes
Françoises, Maréchal de Camp du 15 Mars 1740.

Guy-Michel de Durfort Duc de Randan Com-
mandant dans le Comté de Bourgogne, Maréchal
de Camp du 5 Mars 1740 ; il est petit-neveu
de M. le Maréchal Duc de Duras.

Louis-Léon Potier de Gesvres Comte de Tresmes,
Maréchal de Camp du 15 Mars 1740.

Erasme de Contade Marquis de Contade, Ins-
pecteur d'Infanterie, Maréchal de Camp du
15 Mars 1740.

Le Comte de Mortaigne, ci-devant Lieutenant
Général au service de l'Empereur Charles VII.

MARÉCHAUX DE CAMP.

N. Bassa Lieutenant d'Artillerie, Brigadier
d'Infanterie du 6 Août 1736.

Le Marquis de Valory Colonel réformé d'Infan-
terie, Envoyé Extraordinaire de S. M. auprès du
Roi de Prusse, Brigadier d'Infanterie du premier
Juillet 1739.

Joachim-Jacques Trotti Marquis de la Chetardie,
Colonel du Régiment d'Infanterie de Tournaisis
du 20 Février 1734, Brigadier d'Infanterie du
premier Janvier 1740, ci-devant Ambassadeur de
S. M. auprès de l'Impératrice de Russie. & au-
paravant Ministre de France auprès du Roi de
Prusse.

I

Claude de Chamborant de la Clavière Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie d'Enghien , Brigadier d'Infanterie du 15 Mars 1740.

Victor-François de Broglie Duc de Broglie , Colonel du Régiment d'Infanterie de Luxembourg depuis 1734 , Brigadier d'Infanterie du 25 Avril 1742 ; il est fils aîné de feu M. le Maréchal Duc de Broglie ,

N... de Marini Marquis de Montcam Colonel Commandant une Compagnie dans le Régiment des Gardes de Lorraine , Brigadier d'Infanterie du 20 Février 1743.

N... du Mesnil Mestre de Camp réformé & Inspecteur de Cavalerie , Brigadier de Cavalerie du 20 Février 1743.

Louis-Alexandre-Xavier le Sénéchal Marquis de Carcad Colonel du Régiment de Bresse depuis 1733 , Brigadier d'Infanterie du 20 Février 1743.

François-Raymond Pelet Vicomte de Narbonne Lieutenant dans la Compagnie des Gardes du Corps d'Harcourt , Brigadier d'infanterie du 20 Février 1743.

François-Charles de Rochechouart Comte de Rochechouart Faudon Colonel du Régiment d'Infanterie d'Anjou , Brigadier d'Infanterie du 20 Février 1743.

Jean-Baptiste-François de Montmorin S. Herem , Marquis de Montmorin , Colonel d'un Régiment

N O V E M B R E 1745. 195

d'Infanterie du 30 Novembre 1738, Brigadier
d'Infanterie du 20 Février 1743.

Paul-Maximilien *Hurault Marquis de Vibraye*
Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de-
puis 1734, Brigadier de Dragons du 20 Février
1743.

Louis de *Francas-Villars Duc de Lauragais* Co-
lonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant de
celui d'Artois, Brigadier d'Infanterie du 20 Fé-
vrier 1743.

Le Comte de Froullay Colonel du Régiment de
Champagne, & auparavant du Régiment Royal
Comtois, Brigadier d'Infanterie du 20 Février 1743.

Alexandre - Nicolas *de la Rochefoucauld Marquis*
de Surgeres, Mestre de Camp d'un Régiment de
Dragons, Brigadier de Dragons du 20 Février
1743.

François-Antoine *d'Andlau*, d'Alsace, Mestre
de Camp d'un Régiment de Cavalerie du 24 Fe-
vrier 1738, Brigadier de Cavalerie du 20 Fe-
vrier 1743.

Jean François *Malortie Marquis de Boudeville*,
Colonel du Régiment de Foix depuis 1734, Briga-
dier d'Infanterie du 20 Février 1743.

Emanuel-Louis *de Coetlogon Vicomte de Creta*
logon, Colonel - Lieutenant du Régiment d'In-
fanterie de Penthievre de 1734, Brigadier d'In-
fanterie du 20 Février 1743.

196 MERCURE DE FRANCE.

Le Chevalier de Meslée Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie Dauphin, Brigadier de Cavalerie du 20 Fevrier 1743.

N. . . , de S. Mauris Comte de Montbary, Colonel du Régiment d'Infanterie de Lorraine, Brigadier d'Infanterie du 20 Fevrier 1743.

Jacques Bertrand de Scépeaux Beaupreau Marquis de Scépeaux, Colonel du Régiment de Lyonnais en 1734, Brigadier d'Infanterie du 20 Fevrier 1743.

Charles-François de Granges de Surgeres Marquis de uyguion, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de Dragons Dauphin, Brigadier de Cavalerie du 20 Fevrier 1743.

Le Comte de Grammont (de Franche - Comté) Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie depuis 1735, Brigadier de Caval. du 20 Fevrier 1743.

Charles-Antoine Armand Gontaud Biron Marquis de Gontaud, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de 1735, Brigad. d'Infant. du 20 Fevrier 1743; il est le dernier fils du Maréchal Duc de Biron.

N. de la Motte d'Ilugues Lieutenant Colonel du Régiment d'Infanterie de Crillon, Brigadier d'Infanterie du 20 Fevrier 1743.

N. de Mauriac Lieutenant Colonel du Régiment d'Infanterie de la Roche - Aimon, Brigadier d'Infanterie du 20 Fevrier 1743.

N. d'Arnault Lieutenant Colonel du Régiment

NOVEMBRE 1745. 197

d'Infanterie cy-devant Monboissier, Brigadier d'Infanterie du 20 Fevrier 1743.

N. *du Vivier* Directeur des Fortifications , Brigadier d'Infanterie du 20 Fevrier 1743.

N. *Bailly* Lieutenant d'Artillerie , Brigadier d'Infanterie du 20 Fevrier 1743.

N. . . . *de Rigaud* , *Chevalier de Vandrenil* , Major du Régiment des Gardes Françaises du mois de Mai 1744 , & avant Capitaine dans ce Régiment , Brigadier d'Infanterie du mois de Juin suivant.

Le *Chevalier d'Aultanne* Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Clermont-Tonnerre , Brigadier de Cavalerie.

BRIGADIER D'INFANTERIE.

M. *Reding de Biberegg* Capitaine dans le Régiment des Gardes Suisses.

Le *Marquis de Ruffe* , (de Bourgogne) Colonel du Régiment de Boulonnois.

M. *de Planta* Capitaine dans le Régiment des Gardes Suisses.

Louis - Henri *d'Aubigné Tign* , *Comte d'Aubigné* , Colonel du Régiment de la Marine depuis 1737 ; il est fils du feu Comte d'Aubigné , Lieutenant Général des Armées du Roi , mort depuis quelques mois.

498 MERCURE DE FRANCE.

Le Duc de Grammont Colonel du Régiment de Bourbonnois depuis le 25 Mars 1740 ; il est fils aîné du feu Duc de Grammont Colonel du Régiment des Gardes Françaises tué à Fontenoy.

Le Marquis de Custine (de Lorraine) Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

Le Marquis de Rougé (de Bretagne) Colonel du Régiment de Vermandois.

Le Marquis d'Escars Colonel du Régiment de Santerre.

Le Chevalier de Dreux Brezé Colonel du Régiment Royal de la Marine ; il est fils & frere de Mrs. de Dreux de Brezé tous deux Lieutenans Généraux des Armées du Roi.

Le Comte de Douglas Colonel du Régiment de Languedoc.

Le Marquis des Salles, (de Lorraine) Colonel du Régiment d'Artois.

Le Comte de Lannion (Bretagne) Colonel du Régiment de Médoc.

Le Comte de Bergeick Colonel du Régiment Royal Walon.

Le Prince de Monaco Grimaldy, (aîné de la Maison de Matignon) Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

Le Prince de Guise (Lorraine Harcourt) Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

NOVEMBRE. 1745. 199

Le Lord Drummond de Perth de la Maison de
Drummond d'Ecosse, Colonel du Régiment Royal
Ecossois.

M. Grassin Colonel d'un Régiment d'Arquebu-
siers.

M. de Lally Colonel d'un Régiment Irlandois.

M. Gourdon de Leglissière Ingénieur.

M. Baudouin Ingenieur.

M. Courdoumer Ingénieur.

M. de Fensire Lieutenant Colonel du Régiment
de Bourgogne.

M. Parron Lieutenant Colonel du Régiment de
Trasnel.

M. de la Roche Lieutenant Colonel du Régiment
de Talern.

M. Payant Lieut. Col. du Régiment de Quercy.

M. de Wateville Lieutenant Colonel du Régi-
ment de Béarn.

M. de la Brosse Lieutenant Colonel du Régiment
de Nivernois.

M. Bonnaventure Lieutenant Colonel du Régi-
ment de Chartres.

M. Pascal Lieutenant Colonel du Régiment de
Limosin.

Le Chevalier de Beauconze, Lieutenant Colonel
du Régiment de Fleury.

I iij

BRIGADIER S DE CAVALERIE.

Le Chevalier de Bannes (de Languedoc) Maréchal des Logis & Aide-Major de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde.

Le Comte d'Orlick Mestre de Camp reformé à la suite du Régiment Royal Allemand.

M. Desmaratz Lieutenant Colonel du Régiment de Maugiron.

Le Comte de Vogué (du Vivarais) Mestre de Camp du Régiment d'Anjou.

M. de Coock Capitaine dans le Régiment de Fitz-james.

Le Chevalier de Beaucaire (de Peychperou) Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie.

M. Guyot Maréchal des Logis & Aide-Major de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde.

L. Marquis de S. Simon Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie.

Le Marquis de Voluire Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie Dauphin.

Le Comte de Ravgrave Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Legere.

Le Marquis de Vintimille Mestre de Camp d'un

Régiment de Cavalerie , petit neveu de M. l'Archevêque de Paris.

Le Marquis de Marciou (N. . . *Emé S. Julien* de Dauphiné) Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde.

Le Marquis de S. Chamans Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde.

Le Comte de Romain (du nom de le *Vicomte* , en Bretagne) Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie.

M. de Verrey sous-Aide - Major de la Gendarmerie.

M. de Malexieu des Tournelles Commandant une des Brigades du Régiment Royal des Carabiniers.

Le Chevalier de S. Jal (N. . . de *Lastic*) Enseigne de la Compagnie des Gardes du Corps de Villeroy.

M. de la Touche , Major du Régiment Allemand de Rozen.

M. de Lizondex Enseigne de la Compagnie des Gardes du Corps de Noailles.

M. Doros Lieutenant Colonel du Régiment de Broglio.

Le Chevalier de Marcillac Lieutenant Colonel du Régiment de S. Jal.

202 MERCURE DE FRANCE.

M. de Corail Lieutenant Colonel du Régiment du Roi.

M. de Rocuefeuil Lieutenant Colonel du Régiment de Beauvilliers.

M. de Magneur Lieutenant Colonel du Régiment Commissaire Général.

M. de Pujol Lieutenant Colonel du Régiment Royal Piedmont.

Le Chevalier de Croismare (de Normandie) Capitaine dans le Régiment de Broglio.

Le Chevalier de Montbarey (N. . . de S. Mauris de Franche-Comté) Lieutenant Colonel du Régiment Royal.

BRIGADIERSDRAGONS.

Le Marquis de Boufflers Remiencourt Mestre de Camp Lieutenant du Régiment d'Orleans.

Le Marquis d'Argence (N. . . Joumard de Tison) Capitaine dans le Régiment de Vibraye.

Le Marquis d'Asfeld (N. . . Bidal) Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons ; il est fils du feu Maréchal de France.

Le Comte de l'Hopital S. Mesme Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons.

Le Chevalier de Saumery (N. . . de Jobanne) Major du Régiment d'Asfeld.

N O V E M B R E 1745. 203.

M. d'Aubigny Lieutenant Colonel du Régiment d'Egmont.



B E N E F I C E S D O N N E S

par le Roi.

LE Roi a nommé l'Abbé de Roquesfort, Vicaire Général de l'Archevêché d'Aix, à l'Evêché de Beziers.

L'Abbé de Narbonne Pelet, Vicaire Général de l'Archevêché d'Arles, à l'Evêché de Lectoure.

S. M. a accordé l'Abbaye de Forestmoutier, O. de S. Ben. Dioc. d'Amiens, à l'Abbé de Ghistelle, qui a remis l'Evêché de Beziers auquel il avoit été nommé.

Celle de Nouaillé, même O. D. de Poitiers à l'Abbé de la Ville, chargé des affaires du Roi à la Haye.

Celle de la Prée O. de Cît. D. de Bourges à l'Abbé de Sourdeval, Conseiller au Parlement de Rouen.

Celle de S. Vincent de Bezançon, O. de S. Ben. à l'Abbé d'Uzeilles, Vicaire Général de l'Archevêché de Bezançon.

Celle de Châtrés, O. de S. Aug., D. de Saintes à l'Abbé de Lastic.

204 MERCURE DE FRANCE.

Celle de Perseigne , O. de Cît. , D. du Mans à l'Abbé de Commelles.

Celle de Nesle la Reposte , O. de S. Ben. , D. de Troyes à l'Abbé de Barail.

Celle de Dilo , O. de Prem. D. de Sens à l'Abbé de Breves Vicaire Général de l'Archevêché de Vienne.

L'Abbaye Reguliere aux Bois , O. de Cît. dans la Ville de Paris, à Madame de Mornay de Montchevreuil.

Celle de Leyme , même O. D. de Cahors à Madame de la Bourlie.

Celle de Bertaucourt , O. de S. Ben. D. d'Amiens à Madame de Castillane , Abbessé de l'Abbaye d'Espagne.

Celle de Nôtre-Dame de Protection à Valogne , même O. D. de Coutances à Madame de Fontenay Neuville.

Celle S. Avit , même O. D. de Chartres à Madame de Maujfabré.



Le Vendredi 8 Octobre M. de Blamont Sur-Intendant de la Musique du Roi fit chanter par ordre de S. M. son *Te Deum* pendant la Messe pour l'affaire arrivée en Italie près du Tanaro le 27 Septembre dernier. M. l'Abbé Ger-
gois Chapelain de la Grande Chapelle l'a entonné en surplis & en étole.



LETTRE DU ROI

à M. l'Archevêque de Paris.

MON COUSIN, mes Alliés éprouvent en Italie la même protection que la divine Providence a bien voulu répandre sur les entreprises de ma dernière campagne en Flandres. Le Comte de LAURERC, l'un de mes Lieutenans Généraux en mes armées, après avoir opéré en s'avancant sur Exiles, une diversion en faveur des projets de mon Frere, Cousin & Gendre l'Infant DON PHILIPPE, est tombé le 11 Octobre sur un corps de Piedmontois qu'il a défaits dans la Vallée de Pragelas. Mon armée jointe à celle d'Espagne a réduit le même jour la Ville d'Alexandrie après cinq jours de tranchée ouverte, & pendant qu'elle en tenoit la Citadelle bloquée, elle a assiégé Valence que le Gouverneur a abandonnée la nuit du 29 au 30,

206 MERCURE DE FRANCE.

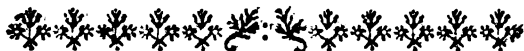
après dix jours de siège , en laissant au Château une garnison qui s'est rendue prisonnière de guerre. A la vûe de tant de succès multipliés au-delà de mes espérances je ne puis que redoubler les actions de grâces qui en sont dûes au Dieu des armées, & joindre mes prières à celles de mes peuples & de mes alliés , pour qu'il daigne soutenir la justice de nos armes , jusqu'à ce qu'il veuille bien , en se montrant le Dieu de la paix , calmer pour comble de ses bienfaits les troubles dont l'Europe est agitée. Pénétré de plus en plus de ces sentimens , je vous fais cette Lettre , pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris & autres de votre Diocèse , avec les solemnités requises , au jour & à l'heure que le Grand-Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part , & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister. Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait , mon Cousin , en sa sainte & digne garde. Ecrit à Fontainebleau le 8 Novembre 1745.

Signé, LOUIS.

Et plus bas, P H É L Y P E A U X.

Le *Te Deum* a été chanté le 16 de ce mois , & il y a eu des illuminations & un feu d'artifice.





NOUVELLES ETRANGERES.

G E N E S.

U Ne Galiote Angloise de 13 Vaisseaux de guerre parut le 27 de Septembre à la vûe du Port de Gènes ; deux Galiotes à bombes commencerent à une heure après minuit à bombarder cette Place mais sans aucun succès. Le lendemain cette Escadre prit le large , & après avoir croisé pendant toute la journée à la hauteur de ce Port , elle fit voile le 29 vers le couchant ; elle s'arrêta devant Final qu'elle commença de bombarder aussi inutilement , n'y ayant que 4 bombes qui ayent porté de 260 qui ont été tirées. La même Escadre est allée depuis se présenter devant Sanremo , & quoique les habitants ayant 18 pièces de canon de 36 livres de balle & 7 ou 8 de moindre calibre fussent en état de se défendre , ils pourvurent si mal à leur sûreté que les Anglois jetterent 600 bombes dans la Ville & accompagnerent ce bombardement de 2000 coups de canon. La Ville a extrêmement souffert.

*OPERATIONS des armées combinées
de France & d'Espagne. Du Camp de
San-Salvador le 8 Octobre.*

Le même jour que l'armée d'Espagne & de France commandée par l'Infant Don Philippe dé-

campa de Rivarone pour se rendre à Pezzetto
 ce Prince fit former l'investissement de la ville
 d'Alexandrie par quatre détachemens, l'un com-
 posé de 12 Bataillons Espagnols & François aux
 ordres du Marquis de Caravajal Lieutenant Gé-
 néral des troupes d'Espagne, qui se porta à Pa-
 vone; le deuxième de six Bataillons aussi des deux
 Nations aux ordres de M. de Chevert Maréchal
 de Camp au service de S. M. T. C., lequel prit
 poste à San-Salvador; le troisième de deux Ré-
 gimens de Dragons François & de deux Batail-
 lons de la même Nation aux ordres du Marquis
 de Gramont Maréchal de Camp, qui s'avança à
 Castellaccio, & le dernier de 2 Bataillons & de
 2 Régimens de Dragons Espagnols aux ordres de
 M. Lescy Maréchal de Camp des troupes de S. M.
 C., lequel marcha à Castel Bayano.

On acheva le 3 de ce mois un pont que l'In-
 fant avoit ordonné de construire à Bassignana avec
 les bateaux pris aux troupes de la Reine de Hon-
 grie, ce qui mit en état de faire un fourage gé-
 néral dans la Lomelline.

L'armée ayant quitté le lendemain le camp de
 Pezzetto pour s'approcher d'Alexandrie, l'Infant
 établit à San-Salvador son quartier général qui
 étoit couvert par 8 Brigades d'Infanterie. Un dé-
 tachment de 3 Bataillons de Grenadiers Provin-
 ciaux & de 1200 hommes de Cavalerie des trou-
 pes Espagnoles étoit posté en avant à la Zarone,
 & il étoit destiné à observer les mouvemens des
 ennemis aussi bien qu'à empêcher les courses de
 leurs partis. Le reste de la Cavalerie étoit cam-
 pé à Bassignana avec 3 Brigades d'Infanterie, tant
 pour garder le pont, que pour être à portée de
 continuer de tirer des fourages de Lomelline. L'In-
 fant a fait occuper le Château de Bomara par 300

hommes qu'il a chargés de veiller à la défense des moulins & du pont volant qui se trouvent sur le Po dans cette partie.

Le changement de position de l'armée a obligé le Roi de Sardaigne & le Comte de Schulembourg de repasser ce fleuve.

La nuit du 6 au 7 la tranchée fut ouverte devant Alexandrie & deux fausses attaques faites par Mrs. de Chevert & de Lescy ayant dérobé aux assiégés la connoissance de la véritable, les travaux se trouverent fort avancés à la pointe du jour sans qu'il en ait coûté la vie à un seul homme. La premiere parallele fut prolongée de 60 toises pendant la nuit du 8, & l'on acheva la seconde qui n'étoit qu'à 120 toises de la Place.

Les travaux de l'attaque de la Ville ayant été avancés avec beaucoup de succès, le Gouverneur qui défendoit cette Place prit le 12 avant le jour le parti de se retirer dans la Citadelle avec les troupes qui étoient dans la Ville ainsi qu'avec le canon & tous les effets qu'il a pu emporter avec lui.

Le même jour à 8 heures du matin l'Evêque d'Alexandrie fit arborer le Drapeau au nom de tous les habitans & il demanda à capituler. L'Infant d'Espagne Don Philippe accepta les propositions de l'Evêque, & il fit sur le champ prendre possession de la Ville dans laquelle il fit entrer sept Bataillons Espagnols & 3 François afin que ces troupes fussent en état de former le blocus de la Citadelle.

Les assiégés qui avoient sur le Tanaro un pont de pierre & un de bateaux lesquels établissoient la communication entre la Ville & Citadelle ont détruit deux arches du premier pont & ils ont brûlé le second ; ils ont aussi fait sauter un Bastion

216 MERCURE DE FRANCE.

de la Ville , qui auroit pu faciliter l'attaque de la Citadelle , & ils ont tenté sans succès de détruire une Tour située près du pont de pierres.

Aussi-tôt que l'Infant a été maître de la Ville il a fait marcher l'artillerie qui a servi à attaquer cette Place pour aller commencer le siège de la Ville de Valence.

Le Roi a reçu ces nouvelles le 21 au matin par le Marquis de l'Aubespine Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Beauvilliers que le Maréchal de Maillebois a dépêché à S. M.

Toutes les dispositions ayant été faites pour former le siège de Valence on ouvrit le 19 la tranchée devant cette Place , mais la grande quantité de pluie qui tomba le 20 & le 21 a retardé pendant ces deux jours les progrès des travaux.

La nuit du 22 au 23 les François firent 400 toises d'ouvrage & les Espagnols plus de 200. Les assiégés firent le 23 sur les 6 heures du soir une sortie d'environ 150 hommes , & ils repoussèrent d'abord nos travailleurs dont 10 furent tués. Les Grenadiers & les Piquets de tranchée ayant marché aussi-tôt au secours des travailleurs les ennemis furent obligés de se retirer avec précipitation dans la Ville. On travailla la nuit du 24 à l'établissement de deux batteries destinées à battre en brèche , l'une la face & l'autre le flanc du Bastion embrassé par l'attaque,

Du Camp de san Salvador le 27 Octobre.

La nuit du 24 au 25 on perfectionna la parallèle & l'on y établit des banquettes ; la communication de la gauche fut élargie & l'on acheva la batterie de la droite ; on travailla à celle de la gauche où

On devoit placer 10 pièces de canon , & la batterie de mortiers commença à tirer. On continua pendant la nuit suivante le travail de la batterie de 10 pièces, & 150 travailleurs François furent employés à l'établissement d'une nouvelle batterie. On déboucha par trois zigzags sur la lunette & l'on fit les dispositions nécessaires pour se procurer un logement par lequel on fut en état de prendre de revers le front du Ravin qui la couvre.

Le 27 les travailleurs Espagnols fermerent la batterie de la gauche pour la défendre contre les forties ; ils ont fait la même opération à la batterie construite par les François , & ils ont formé une communication à ces deux batteries lesquelles se trouvant entre deux paralleles sont en sûreté. Une nouvelle batterie de six pièces fut commencée en prolongation de celle de la droite afin de battre la face droite de la demi-lune du front d'attaque , & le flanc dans lequel est la porte d'Alexandrie.

Le Roi a appris par des Lettres du Maréchal de Maillebois dattées du 30 du mois dernier , que l'Infant Don Philippe étoit Maître de la Ville de Valence ; ces lettres contiennent les particularités suivantes.

Les Grenadiers ayant marché la nuit du 29 au 30 pour s'emparer de la lunette embrassée par le front de l'attaque ils y entrerent sans résistance & n'ayant trouvé personne dans le chemin couvert , ils s'avancèrent jusqu'au pont. Sur le bruit qu'ils firent la bourgeoisie rappella, alluma des feux & cria *Vive l'Espagne*; il se presenta en même tems un Officier qui après avoir annoncé que la garnison avoit évacué la Place & qu'il n'étoit resté qu'un détachement peu considérable dans le vieux Chateau demanda à capituler pour cette Forteresse & pour les habitans de la Ville.

212 MERCURE DE FRANCE.

M. d'Aramburu Lieutenant General Espagnol qui montoit la tranchée avec le Comte de Choiseul Mar. chal de Camp des troupes de S. M. en ayant donné avis à l'Infant & ce Prince lui ayant fait s'avoir qu'il vouloit que la garnison du Château fut prisonniere de guerre, cette garnison s'est rendue à discretion. Il y avoit dans ce Château 6 mortiers & 35 pièces de canon que les ennemis ont enclouées ; on en a trouvé 40 dans la Ville où la garnison en se retirant a laissé 160 blessés.

Le parti que l'Infant avoit pris le 27 de faire approcher son pont du Bas Po à une portée de carabine de Valence, & d'ordonner de construire un second pont afin de pouvoir enfermer la Place de l'autre côté de la riviere est sans doute ce qui a déterminé le Roi de Sardaigne à faire sortir de la Ville les 3 Bataillons qui la defendoient. Ils ont profité pour cet effet de quelques bateaux qu'ils avoient sous le feu de la Place, & le Roi de Sardaigne pour favoriser leur retraite avoit fait avancer vers Sartizana vingt Compagnies de Grenadiers & 600 hommes de Cavalerie.

On a appris que le 11 du mois d'Octobre le Comte de Lautrec avoit surpris & défait un Corps de troupes du Roi de Sardaigne. Ce Corps étoit composé des Régimens de Saluces, de Mayer & de Nice ; de 2 Compagnies Franches & de 1500 Vaudois il étoit campé, & dans une position très-avantageuse au-dessous du Village de Joffeau dans la vallée de Pragelas, son front étant couvert par la riviere de Cluzon.

Les troupes qui sont sous les ordres du Comte de Lautrec ayant marché sur plusieurs colonnes & s'étant rendues aux divers endroits d'où elles devoient déboucher, la colonne commandée par M. de Zary Colonel d'un Régiment Suisse au service du

Roi d'Esagne passa à gué la rivière & attaqua les Régimens de Saluces & de Mayer qui combattirent longtems avec beaucoup de valeur, mais qui furent enfin obligés de plier & s'enfuirent du côté du Col de Pis. Pendant que M. de Zury avoit engagé l'action, la plus grande partie des troupes que le Comte de Lautrec commande avoit aussi passé la rivière. Les ennemis désespérant de pouvoir soutenir les efforts de ces troupes se déterminèrent à ne pas faire une plus longue résistance. Ils se retirèrent par le Village de Joisseau, mais le Régiment de Nice après avoir traversé ce Village, fut mis entre deux feux par un Bataillon du Régiment Royal Artillerie & par le Régiment de Burgos des troupes Espagnoles, & la plupart des soldats dont il étoit composé furent faits prisonniers. Le Commandeur Rossi Maréchal de Camp qui commandoit les Piedmontois & qui s'étoit mis à la tête de ce Régiment a eu le même sort ainsi que le Marquis de Gares qui en est Colonel, le Lieutenant Colonel du même Régiment & 26 Officiers. Le reste des troupes ennemies a pris la fuite & s'est sauvé dans le bois. On leur a enlevé 2 drapeaux, une pièce de canon & 3 fauconneaux.

Selon le rapport des Déserteurs les ennemis ont enterré trois autres pièces de canon qui défendoient le front de leur retranchement.

Leur Camp qu'elles ont abandonné tout rendu a été pillé ainsi que leurs équipages. Elles n'ont pas pu non plus emmener l'Hôpital que le Commandeur Rossi avoit établi dans le Village de Joisseau. Il y a eu du côté des Piedmontois 130 hommes de tués & un beaucoup plus grand nombre de blessés, parmi lesquels est M. de Mayer, Colonel du Régiment Suisse de son nom;

214. MERCURE DE FRANCE.

du côté des Espagnols & des François on ne compte que 12 hommes tués & 25 blessés.

Le Comte de Lautrec a envoyé à l'endroit où l'on soupçonne que les trois pièces de canon sont enterrées, un détachement pour les découvrir & pour emporter les blessés qu'on trouvera dans les Villages voisins. Les Piedmontois ayant abandonné leur camp tout tendu il a été pillé & brûlé. Toutes les troupes qui ont combattu, particulièrement celles de la colonne de M. de Zury, le Régiment de Burgos & le Bataillon Royal - Artillerie, ont donné des preuves d'une valeur au-dessus de tous éloges. M. de Zury qui a été blessé dangereusement a infiniment contribué au succès de l'action.

HOLLANDE ET PAYS-BAS.

ON mande de la Haye du 14 du mois dernier que les Etats Généraux après avoir délibéré sur le Mémoire présenté par l'Abbé de la Ville au sujet des Bataillons des garnisons de Tournay & de Dendermonde ont répondu à ce Ministre que leur intention étoit d'observer & de faire observer les capitulations faites par leurs troupes ; qu'ayant été requis par S. M. Br. en vertu de leurs engagements de lui envoyer du secours, ils ont examiné mûrement les capitulations mentionnées dans le Mémoire de l'Abbé de la Ville, & qu'ils n'ont point jugé qu'elles les empêchassent d'employer les troupes des garnisons de Tournay & de Dendermonde à l'usage auquel ils les destinoient ; que pour prévenir tout inconvénient ils ont averti le Roi de la grande Bretagne qu'il ne pourroit se servir de ces troupes que suivant la teneur des capitulations signées par les Gouverneurs de ces

Places ; qu'en même-tems ils ont ordonné au Général qui commandera les mêmes troupes de ne point perdre de vûë dans l'emploi qu'on en fera les engagements pris par ces capitulations ; que d'ailleurs ces troupes continuent d'être à la solde de cette République , & qu'elles ne peuvent par conséquent être regardées comme passant à un service étranger.

Sur cette réponse l'Abbé de la Ville présenta le 6 aux Etats Généraux un nouveau Mémoire qui porte que les raisons qu'ils alléguent ne peuvent en aucune façon autoriser l'envoi des garnisons de Tournay & de Dendermonde dans la Grande Bretagne, qu'ils se rendent juges & interpretes des Traités qui n'ont jamais dépendu d'eux ; qu'ils prétendent avoir rempli toute obligation en donnant au Commandant chargé de conduire ces troupes en Angleterre certains ordres qu'ils n'expliquent pas , mais que si l'on veut , sans s'arrêter aux autres clauses rapportées dans le précédent Mémoire de l'Abbé de la Ville s'en tenir à celle par laquelle il a été stipulé que les garnisons de Tournay & de Dendermonde ne feroient aucune fonction militaire pendant 18 mois, il est évident qu'elles ne peuvent servir pendant ce tems en aucun lieu de la terre ; que si les Etats Généraux se proposent le contraire , leur résolution sera injuste & deviendra d'une conséquence funeste ; qu'ils donneront par-là l'exemple de l'infraction la plus éclatante ; qu'ils violeront les droits sacrés qui mettent un frein aux horreurs de la guerre ; qu'ils briseront des liens qui laissent encore aux hommes quelque ombre des douceurs de la paix au milieu même des hostilités , & qu'ils ôteront aux vainqueurs l'heureuse liberté de renvoyer désormais les vaincus sur leur parole ; qu'en

effet on ne voudra jamais laisser sortir une garnison sous le serment de ne point porter les armes , dès qu'on pourra sans prétexte manquer de fidélité à ces sermens ; que ce sont les ennemis du Roi de France ou plutôt ceux de la République qui par leur séduction engagent les Etats Généraux à violer en leur faveur le droit des gens au mépris de tout ce que les Nations doivent respecter , que ces ennemis jaloux de la situation avantageuse du commerce des Hollandois entraînent les Etats Généraux fort au de-là de ce qu'ils peuvent & qu'ils doivent faire en qualité d'Alliés de la Reine de Hongrie ; que par des instigations pernicieuses les Etats Généraux n'ont déjà que trop étendu l'obligation dans laquelle ils croient être de la secourir ; que les mêmes ennemis voudroient rendre le Roi de France irrconciliable avec une Puissance qu'il regardoit comme la seule capable de concilier l'Europe ; qu'ils s'irritent de l'estime & des ménagemens que S. M. T. C. a toujours eû pour la Hollande dans les tems les plus difficiles ; qu'ils ferment tous les chemins à la paix que tant de Nations désirent , & qu'elles ont même attenduë de la prudence des Etats Généraux ; que les ordres de l'Abbé de la Ville sont de demander aux Etats Généraux la réponse la plus prompte à ses nouvelles représentations , & que le Roi de France compte que les garnisons de Tournay & de Den-dermonde cesseront de faire partie du secours qu'ils ont résolu d'envoyer au Roi d'Angleterre.

L'Abbé de la Ville remit le 21 au Président de l'Assemblée des Etats Généraux un second Mémoire au sujet des trois Vaisseaux de la Compagnie des Indes conduits par les Anglois à Batavia.

Ce Ministre dit dans ce Memoire qu'il croit avoir
démontré

démontré par celui qu'il présenta le premier du même mois sur la même affaire, la justice de la réclamation qu'il a faite des trois Vaisseaux dont il s'agit ; qu'ainsi il n'a par rapport à la satisfaction due en cette occasion à S. M. T. C. qu'à se reposer sur l'équité des Etats Généraux, & à attendre la résolution qu'ils prendront lorsqu'ils auront reçu les éclaircissémens qu'ils ont jugé à propos de demander à cet égard, mais qu'à sa première démarche il ne peut se dispenser d'en ajouter une seconde pour les prier de vouloir bien interposer leur autorité afin que la cargaison du Vaisseau *l'Hercule* arrivé au Texel ne soit ni aliénée ni détournée en tout ou en partie de quelque manière & sous quelque prétexte que ce soit ; que cette Réquisition incidente est fondée sur les avis qu'il a reçus que les marchandises qui sont à bord de ce Vaisseau étoient comprises dans le nombre de celles que la Compagnie des Indes Orientales établie en Hollande se propose d'exposer en vente dans le cours du mois prochain ; qu'il est vraisemblable que lorsque la liste de ces marchandises a été rendue publique par ordre des Directeurs de cette Compagnie, ils ignoroient encore que le Roi de France eut fait réclamer les Vaisseaux *l'Hercule*, *le Jason* & *le Darbyin* ; que cependant comme dans une matière si importante on ne peut employer trop de vigilance & de précaution, il est du devoir d'un Ministre chargé à la Haye des affaires de S. M. T. C., de recourir à l'autorité des Etats Généraux pour prévenir tout embarras & tout inconvénient ultérieur, & pour calmer les justes inquiétudes que la Compagnie des Indes établie en France n'a pu manquer de concevoir à la lecture de la feuille imprimée par laquelle on annonce la vente d'eslet

K

dont elle attend avec confiance l'entière & prompte restitution,

GRANDE BRETAGNE.

Les lettres d'Edimbourg du 20 Octobre annonçoient que le Prince Edouard après avoir été proclamé dans la Ville de Perth Régent du Royaume d'Ecosse y avoit fait publier plusieurs Ordonnances concernant la nouvelle forme de Gouvernement qu'il se proposoit d'établir ; que 200 hommes de ses troupes s'étoient rendus maîtres de Dundee & qu'il avoit fait occuper le poste de Nevvbourgh par un autre détachement.

Suivant des avis du 23, 3000 hommes de son armée ayant marché de Perth vers Edimbourg le Général Cope avoit envoyé les Régimens de Dragons de Hamilton & de Gardiner pour s'opposer au passage de ces troupes, & il s'avançoit vers Perth dans le dessein d'attaquer le Prince Edouard.

On avoit été informé par d'autres lettres que les précautions prises par ce Prince pour fortifier son camp avoient fait changer le Général Cope de résolution ; que ce Général s'étoit replié sur sa droite, & que le Prince Edouard ayant gagné quelques marches sur les troupes du Roi leur avoit coupé la communication avec Edimbourg. Ces lettres ajoutaient que l'armée du Prince Edouard ayant passé la Forth au dessus de Sterling, un Régiment de Dragons qui étoit dans cette dernière Ville s'en étoit retiré à l'approche de ce Prince lequel avoit été joint par un grand nombre de Gentilshommes de la Basse-Ecosse & par 400 Vassaux du Duc de Perth bien armés,

On apprit le 29 que le jour précédent le Prince Edouard étoit entré dans Edimbourg dont les habitans lui avoient prêté le serment de fidélité, & que le Général Gueft qui y commandoit s'étoit retiré dans le Château avec la garnison. La consternation répandue à Londres à cette occasion est augmentée considérablement par l'arrivée d'un courier dont les dépêches marquent que le 2 Octobre le Prince Edouard a attaqué à Preston près de Seaton à sept milles en deçà d'Edimbourg le Général Cop qui voyant sa communication coupée avec cette dernière Ville avoit pris le parti de s'embarquer à Aberdeen avec les troupes qu'il commande, & de se rendre par mer à Dumber d'où il avoit marché au lieu où s'est passée l'action; que les deux Régimens de Dragons du Corps de troupes de ce Général n'ont fait qu'une très-foible résistance; que son Infanterie a combattu avec beaucoup de valeur, mais qu'elle n'a pu soutenir les efforts des troupes du Prince Edouard & qu'elle a été totalement dispersée. Il y a eu du côté de l'armée du Roi 307 hommes de tués & 450 blessés. Les principaux d'entre les premiers sont les Colonels Wright & Gardiner & le Major Bovvles. L'armée du Prince Edouard a fait 500 prisonniers & elle n'a perdu que 50 hommes. Sur cet avis le Roi s'est déterminé à rappeler toutes les troupes Angloises de l'armée des Alliés & à faire partir incessamment pour l'Ecosse plusieurs Régimens.

Plusieurs détachemens des troupes du Prince Edouard formerent le 10 Octobre au soir l'investissement du Château d'Edimbourg, & le 13 ils commencerent à faire quelques travaux pour se disposer à l'attaquer.

Le 15 les assiégés firent une sortie; ils s'emparèrent d'un poste occupé par les assiégeans &

220 MERCURE DE FRANCE.

s'y étant maintenus jusqu'au lendemain ils ont trouvé le moyen de faire entrer dans le Château vingt bœufs & quelques autres provisions. Le Prince Edouard en ayant été averti a renforcé de 1000 hommes les troupes du blocus, & l'on se dispoſoit à reſſerrer tellement les aſſiégés qu'on eſpéroit qu'ils ne ſeroient pas en état de faire une longue réſiſtance. Ce Prince que le Lord Ogilvy a joint avec 700 hommes eſt campé à Haddington & il eſt entièrement maître des bords de la rivière de Forth. La Ville de Glaſgouv lui a fourni un ſouſſide de 5500 liv. ſterlings ; pluſieurs autres Villes ont ſuivi cet exemple en lui envoyant des ſommes proportionnées au nombre & aux richesses de leurs habitans , & il a été réglé que les propriétaires des terres lui payeroient un cinquième de leurs revenus.

Les Lieutenans Généraux de ſes troupes ſont le Duc de Perth , le Lord Ogilvy , le Lord Georges Murray , le Lord Elcho , le Lord Cardroſſ & le Lord Lochdanal. Les Lords Glengarie & Courie , le Chevalier Donald Macdonel , Mrs. Robinſon de Schyvan & Murray de Broughton y ſervent en qualité de Majors Généraux ; le Lord Dilton & Mrs. Seaton , de Dubſide , Walhup , de Netherie & Charteris en qualité de Brigadiers. Il a diſpoſé de la place de Préſident du Conſeil en faveur du Marquis de Tullibardine , & il a nommé Mrs. Sheridan , Joſeph Macdonel , Sullivan & Kelly ſes Secrétaires du Cabinet.

Le 26 du mois dernier le Roi ſe rendit à la Chambre des Pairs & fit l'ouverture du Parlement par ce diſcours adreſſé aux deux Chambres.

MY LORDS ET MESSIEURS

» La rébellion ouverte qui s'est manifestée en
 » Ecosse & qui continue d'y faire des progrès m'a
 » obligé de vous assembler plutôt que je ne me l'é-
 » tois proposé. Je ne vous entretiendrai pour
 » le présent que de ce qui concerne notre sûreté au
 » dedans, me réservant de vous parler dans une au-
 » tre occasion des autres affaires sur lesquelles vous
 » avez à délibérer. Un attentat téméraire conduit
 » par le fils aîné du Prétendant soutenu par un
 » grand nombre de traitres & de gens désespérés,
 » & favorisé par mes ennemis, demande l'avis
 » & l'assistance de mon Parlement. Le zèle & l'af-
 » fection que mes fidèles sujets ont toujours montré
 » avec tant d'unanimité pour ma personne & pour
 » mon Gouvernement, & leurs soins vigilans
 » pour la défense des intérêts de la Nation me
 » font de sûrs garans que vous êtes dans la ré-
 » solution d'agir avec la vivacité convenable en un
 » tems où le danger est si général, & que vous em-
 » ployerez tous vos efforts pour confondre ceux
 » qui se sont engagés dans la revolte. J'ai regardé
 » pendant tout le cours de mon règne les Loix du
 » Pays comme la règle de ma conduite, & le main-
 » tien de la constitution présente de l'Egli-
 » se & de l'Etat a toujours été, aussi bien que la
 » conservation des droits de mon peuple, le but
 » de toutes mes actions. Ainsi rien n'est plus sur-
 » prenant que de voir quelques uns de mes sujets
 » Protestans qui connoissent tout l'avantage du
 » Gouvernement actuel, qui en ont joui, & qui
 » n'ignorent pas le grand danger dont ce Royaume
 » a été délivré d'une manière si merveilleuse par
 » une heureuse révolution, se laisser séduire par

222 MERCURE DE FRANCE.

» l'artifice jusqu'au point d'entrer dans des vûes
» qui tendent à détruire leur Religion & leur li-
» berté, à introduire la Religion Romaine & le
» Pouvoir arbitraire & à assujétir la Nation à un
» joug étranger.

MRS. DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

» Je compte sur votre affection pour ma per-
» sonne & sur vos soins pour la sûreté commune ,
» & je ne doute point que vous ne m'accordiez
» les subsides nécessaires pour me mettre en état
» d'éteindre la rébellion, de décourager toute
» Puissance qui voudroit protéger les rebelles & de
» rétablir la paix dans le Royaume. C'est pourquoi
» j'ordonnerai qu'on mette devant vous les états
» des dépenses.

» De toutes les fâcheuses conséquences qui peuvent
» résulter d'une perfide entreprise, aucune ne me
» touche plus sensiblement que les charges extraor-
» dinaires qui seront imposées dans ces circonstances
» sur mes fidèles sujets. Mais qu'on n'en accuse que
» ceux qui y ont donné lieu par leur trahison, & que
» mon peuple sçache ce que l'on doit à ces perturba-
» teurs de notre repos qui s'efforcent de rendre ce
» Royaume un Théâtre sanglant de desordre & de
» confusion.

MY LORDS ET MESSIEURS

» Le grand nombre de preuves évidentes que
» mon Parlement m'a données de son amour &
» de sa fidélité, & son attachement constant à
» la Constitution de l'Etat ainsi qu'au véritable in-
» térêt de la Patrie, font que je me repose entiè-
» rement sur la vigueur que vous témoignerez dans
» votre conduite & dans vos résolutions. Je suis per-
» suadé que vous agirez en hommes qui envisagent
» comme, ce qu'ils ont de plus cher & de plus estima-
» bles les choses attaquées par les rebelles, & j'es-

» pere que moyennant la Bénédiction Divine nous
 » verrons bientôt la fin de la revolte , & que par
 » ce moyen , non seulement la tranquillité de
 » mon Gouvernement sera rétablie , mais la pre-
 » sente Constitution de l'Eglise & de l'Etat , qu'on
 » veut renverser , en recevra une nouvelle force.
 » Les maximes de cette Constitution continueront
 » d'être ma regle. Que mon intérêt & celui de
 » mon peuple n'en fassent qu'un & qu'ils soient in-
 » séparables. Unissons-nous dans ce danger com-
 » mun , & tous ceux qui concoureront sincèrement
 » & efficacement pour la cause generale , pour-
 » ront compter sur ma protection & sur ma bien-
 » veillance.

Le 29 les Seigneurs presenterent au Roi une
 adresse dans laquelle ils assurèrent S. M. que si
 d'un côté ils ont été touchés de la plus vive dou-
 leur par la rebellion qui s'est manifestée en Ecos-
 se , de l'autre ils ont eu la plus grande joye de ce
 que les vœux ardents de la Nation ont été rem-
 plis par l'heureux retour de S. M. qu'ils ne trouvent
 point de termes pour exprimer l'indignation que
 leur inspire l'attentat formé contre le Gouverne-
 ment ; que tout l'effet que produira cet attentat
 sur leurs esprits sera d'exciter en eux un redouble-
 ment de courage & d'unanimité dans une con-
 joncture si critique ; que les marques de zèle pour
 le Roi déjà données par la Nation , & dont on n'a
 jamais vu d'exemple , si ce n'est lors de la révo-
 lution effectuée par Guillaume III , prouvent clai-
 rement que la Nation est déterminée à conserver
 l'édifice qui a été bâti sur ces fondemens ; qu'ainsi
 l'attente de ceux qui se sont imaginés que la Cham-
 bre des Pairs de la Grande Bretagne participer-
 roit à leurs desseins , est absolument vaine ;
 qu'ils sont convaincus des égards paternels du Roi

pour les Loix du Pays & pour les droits de son peuple, & qu'ils en ont la plus vive reconnoissance; que vivement animés par ces sentimens, & inébranlables dans leurs principes ils protestent d'unir & de risquer leurs biens & leurs vies pour la défense de la personne & du Gouvernement de S. M. & qu'ils concourront sans relâche à toutes les mesures qui seront jugées les plus efficaces pour éteindre la rebellion, pour ôter à toute Puissance Etrangere l'esperance de la faire réussir, pour rendre la tranquillité à la Grande Bretagne, & pour affermir de plus en plus la Constitution presente de l'Eglise & de l'Etat que les ennemis de la Nation tâchent de détruire.

Le Roi repondit à cette adresse

MY LORDS

» Je vous remercie des fortes assurances que
 » vous me donnez de votre attachement & de
 » votre fidélité. L'intérêt que vous prenez à la
 » Constitution du Gouvernement ne m'est pas
 » moins agréable que votre zèle pour ma personne
 » J'ai une entière confiance en vos sentimens &
 » en votre assistance, & j'en attens une prompte
 » extinction de la revolte & le rétablissement de
 » la paix dans mon Royaume. »

La Chambre des Communes dans l'adresse qu'elle présenta le même jour au Roi témoigna les mêmes dispositions que la Chambre des Pairs, & elle ajoûta qu'elle accordera au Roi tous les subsides dont il aura besoin pour s'opposer aux desseins de ceux qui ont déjà rendu une partie du Royaume le Théâtre d'une guerre intestine; que la Religion, les Loix & la liberté de la Nation étant attaquées les fidèles sujets du Roi se croient

obligés de contribuer en tout ce qui dépendra d'eux à la défense de S. M. ; que le Roi peut se fier entièrement au zèle & aux sentimens de la Chambre ; que toutes les personnes dont elle est composée montreront par leur conduite combien elles sont persuadées que la Constitution présente du Gouvernement est la plus avantageuse , & combien elles désirent de la faire durer.

Il a été proposé dans la Chambre des Communes de suspendre l'exécution de la Loi *Habeas Corpus* , pour que le Gouvernement soit plus à portée de s'assurer de plusieurs personnes suspectes.

L'armée destinée à marcher contre le Prince Edouard qui n'est composée que de 9000 hommes s'est assemblée à Dowcaster dans le Duché d'York. Elle a du commencer le 3 de ce mois à se mettre en mouvement pour s'avancer vers le Nord , & l'on comptoit que le 21 elle arrieroit dans les environs d'Edimbourg.

Le Roi a rappelé le Général Cope & elle a donné au Général Handasy le commandement des troupes qui sont campées à Berwick.

Les dernières lettres arrivées d'Ecosse marquent que le Prince Edouard avoit été joint dans son Camp par plusieurs Gentilshommes qui s'étoient rendus auprès de lui avec différens Corps de troupes tant d'Infanterie que de Cavalerie , & qu'un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes ayant levé des Compagnies étoient en marche pour aller se joindre à l'armée du Prince , laquelle après l'arrivée de ces troupes sera assez forte pour que le Prince se trouve en état de laisser en Ecosse des forces suffisantes pour conserver ce Royaume , & de s'avancer avec la plus grande partie de son armée vers l'Angleterre.

K v



MORT DES PAYS ETRANGERS.

LE 23 Octobre Louis-Jean-Guillaume *de Hesse Prince héréditaire de Hombourg*, Chevalier de l'Ordre de S. André de Russie & de celui de l'Aigle blanc, & Feldt-Maréchal au service de l'Impératrice de Russie, mourut à Berlin âgé de 41 ans, étant né le 15 Janvier 1705; il avoit épousé le 3 Fevrier 1738. Anastasie de Trubeskoi fille d'Yvan Prince de Trubeskoi, Général Feldt Maréchal des troupes de Russie. Il étoit fils de Frederic-Jacques Prince de Hesse-Hombourg & d'Elisabeth Dorothee de Hesse-d'Armstadt mariés le 14 Fevrier 1700. Voyez pour la Généalogie de la Maison Souveraine de Hessen les tables Généalogiques de Hubners, & les Souverains du monde. vol. 2 fol. 172.



MARIAGE, BAPTEME
& Morts.

LE Comte de *Chabannes* Marquis de la Palisse & autres lieux, Grand' Croix & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Verdun & Pais Verdunois, a épousé les premiers jours de ce mois de Novembre Mademoiselle *Dupleffis Chantill*, fille du Marquis Dupleffis Chatillon, Marquis dudit lieu, de Nonant, & de S. Gelais

Comte de Château Melliant , Seigneur de Cherveux, S. Août &c. Lieutenant Général des armées du Roi , Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville & Château d'Argentan en Normandie , & de Dame Colbert de Croissy , Marquise de Duplessis Châtillon fille de M. de Torcy.

Le Comte de Chabannes veuf de Marie-Claude Cahouette de Beauvais épouse en premieres nocces de M. d'Ormesson , Intendant de Franche-Comté , est frere 1^o. du Marquis de Chabannes Pionfac , qui a continué la branche de Chabannes Pionfac. comme on peut le voir dans le Mercure d'Août de cette année. 2^o. de Thomas de Chabannes , Maréchal des Camps & armées du Roi , mort en 1735 , étant employé dans un Commandement sur les frontieres d'Allemagne ; il n'avoit point été marié , 3^o de Charles de Chabannes , Capitaine de Cavalerie non marié. 4^o. de N. de Chabannes mariée au Marquis de Preamenoux du nom de la Queille Chateauguay dont il y a eu une fille mariée au Comte de Langheac.

La branche de Chabannes Pionfac descend de Gilbert de Chabannes , Vicomte de Savigny , Comte de Pionfac, Lieutenant Général pour le Roi dans la Province de Bourbonnois , Colonel de deux Régimens , tué au Siège de Mouron , & duquel il est fait mention dans les Mémoires de M. le Comte de Buffly Rabutin ; il fut pere de Gilbert de Chabannes Comte de Pionfac , Colonel du Régiment de Navarre , Maréchal des Camps & armées du Roi , Gouverneur des Ile & Citadelles d'Oleron , & qui avoit épousé une des filles du Baron de Lutzelbourg en Alsace , sœur de la Comtesse Desaleurs & du Comte de Lutzelbourg un des principaux Ministres de l'Electeur de Saxe , Roi de Pologne & Chevalier de son Ordre.

K vj

Le 14 Novem. Charles-Louis-Marie *de la Vieuville Comte de la Vieuville*, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Gouverneur particulier des Ville & Château de Fontenay le Comte en Poitou, fut marié avec Anne-Genevieve de la Vieuville, Demoiselle d'Arest sa nièce née le 30 Septembre 1727, fille puinée de Jean-Baptiste-René de la Vieuville, Marquis de la Vieuville, Comte d'Ablois, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, & d'Anne-Charlotte de Creil, mariés le 26 Août 1719. M. le Marquis de la Vieuville & M. le Comte de la Vieuville son frere & son gendre qui donne lieu à cet article ont pour sœur née de la même mere Dame Marie-Magdeleine de la Vieuville veuve depuis le 13 Avril 1716 de Cesar de Baudean Marquis de Parabere Maître de Camp de Cavalerie & Brigadier des armées du Roi, & ils sont enfans de René-François Marquis de la Vieuville, Chevalier d'Honneur de la Reine, Gouverneur & Lieutenant Général du Haut & Bas Poitou & Gouverneur particulier des Ville & Château de Fontenay le Comte, mort le 9 Juin 1719, & de Dame Marie-Louise de la Chaussée d'Eu d'Arest sa 2^e. femme, Dame d'atour de Reine, Madame la Duchesse de Berry, morte le 10 Septembre 1715, petit fils de Charles de la Vieuville 2^e. du nom Duc de la Vieuville, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Gouverneur & Lieutenant Général du Haut & Bas Poitou, Gouverneur particulier des Ville & Château de Fontenay le Comte, Chevalier d'Honneur de la Reine, Gouverneur nommé par le Roi Louis XIV. de Philippe petit fils de France, alors Duc de Chartres, de-

puis Duc d'Orleans, Regent du Royaume &c. morte le 2 Fevrier 1689 & de François Marie de Vienne Comtesse de Châteauneuf morte le 7 Juillet 1669, arriere petit fils de Charles de la Vieuville, 1. du nom Duc de la Vieuville, Pair de France, par Lettres d'Erection du mois de Decembre 1651 Chevalier des Ordres du Roi, premier Capitaine de ses Gardes du Corps, Grand Fauconnier de France, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & de Rethelois, & Sur Intendant des Finances en 1623, mort le 2 Janvier 1653, & de Marie Boucher de Beaumarchais morte en 1663, lequel Charles I. Duc de la Vieuville, étoit fils de Robert de la Vieuville Marquis de la Vieuville, Vicomte de Farbus en Artois, Chevalier des Ordres du Roi en 1599, Gouverneur des Villes de Mezieres & de Linchamp, Grand Fauconnier de France, Lieutenant Général du Pays de Rethelois, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance, Conseiller au Conseil Privé, Ambassadeur en Allemagne, mort en 1612 & de Catherine d'Osa deuxième femme. Voyez la Généalogie de la Maison de la Vieuville dans le 8e. vol. de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. fol. 758.

Madame Anne-Urbaine de Grimoard de Rauvoir du Roure a accouché d'un fils le 24 Octobre. Il a été nommé Louis Scipion; elle est femme de haut & puissant Seigneur Messire Louis-Charles de Merle, Baron de la Gorce, Vicomte de Deus, Seigneur de Salavas & l'un des Barons du Vivarais, il a été page du Roi en sa petite écurie, & ensuite il est entré dans le Régiment d'Anjou Cavalerie ou il a été Capitaine; son Pere étoit feu Messire Mathieu de Merle, Baron de la Gorce &c.

Et sa mere Madame Marguerite - Claude

230 MERCURE DE FRANCE.

de Guion de la Chevalerie ; ledit Mathieu étoit fils de Messire Henri de Merle Baron de la Gorce & Capitaine d'Infanterie , & d'Anne Novi. Ledit Henri étoit fils d'autre Haut Puissant Seigneur Messire Henry de Merle , Baron de la Gorce &c. Capitaine au Régiment de la Reine , & de Madame Lucreffe Pape de S. Auban. Ledit Henri de Merle premier , étoit fils de Messire Torail de Merle , Baron de la Gorce , Capitaine de cent hommes & Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roi & de Demoiselle Anne de Balasve , fille de Messire Guillaume de Balasve , Maréchal des Camps & armées du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre , & de Demoiselle Françoisse de Grimoard du Roure & parente au quatrième degré de M. le Duc de Montmorency & de Madame la Princesse de Condé, Ledit Torail étoit fils de M. Mathieu de Merle premier du nom, Gouverneur d'Yffoire , de Marvejols , de Mande & du Gevodan , Capitaine de cent cheveu Legers , Baron de la Gorce , Vicomte Deu & de Demoiselle Françoisse Dauzole. Ledit Mathieu étoit second fils de noble Antoine de Merle, Ecuyer , & de Demoiselle Marguerite de Virgilly ; ils vivoient au quinzième Siècle , & noble homme Foulques Merle , Ecuyer Seigneur de Villeglain , rendit hommage au Roi en l'an 1396 de sa ditte terre.

La naissance du susdit Louis Scipion du côté de sa mere est aussi ancienne & illustre , puisque son trisayeul maternel Scipion , Comte du Roure , étoit Chevalier des Ordres du Roi & de la maison du Pape Urbain cinquième ; il a été tenu sur les fonts Baptismaux le 27 d'Octobre 1745 , trois jours après sa naissance.

M. Joseph de Scyptres , *Marquis de Caumont* , Seigneur de Verquieres , mourut à Avignon le 20 Septembre 1645 âgé de 57 ans ; son amour pour les Belles Lettres & son sçavoir lui méritèrent l'honneur d'être reçu de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres , de celle de Marseille , de la Société Royale de Londres , & de l'Académie des Arcades de Rome sous le nom de *Rhodanio*.

Il avoit épousé en 1722 Marie-Elisabeth de Doni , troisième fille du Marquis de Doni originaire de Florence , & de Françoise de la Croix de Castries , fille de René-François de la Croix Marquis de Castries, Chevalier des Ordres du Roi , & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Montpellier ; nièce du Cardinale de Bonzi , & sœur de feu M. le Marquis de Castries Gouverneur de la même Ville , & de M. l'Archevêque d'Albi, Commandeur des Ordres du Roi ; il a eu de ce mariage neuf enfans ; l'aîné qui servoit dans le Régiment du Roi , mourut à Prague le 20 Avril 1742. Le second , qui étoit reçu Chevalier de Malthe au berceau , a servi sur les Vaisseaux du Roi au département de Toulon , & à quitté la Croix étant devenu l'aîné de sa maison ; le troisième est Abbé & est au Collège à Paris. Le quatrième a été reçu Chevalier de Malthe de mincrité ; la fille aînée a épousé le Marquis d'Albert de Sillans , ci-devant enseigne des Vaisseaux du Roi , qui a un frere Chevalier de Malthe, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Rochefoucault ; il est mort deux filles en bas âge & il en reste encore deux jeunes.

La Maison de Scyptres est une des plus anciennes du Dauphiné ; on voit leurs armes sur la Ville de Montelimar qu'ils firent bâtir ; elle a eu en 1309 un Chevalier de Rhodes nommé Rostain de

Scyptres, & depuis ce tems, cette maison n'a pas discontinué de donner des Chevaliers à l'Ordre de S. Jean de Jerusalem. Jean de Scyptres Seigneur de Novisan quitta le Dauphiné pour venir s'établir dans le Comtat Venaissin où il épousa en 1472 Delphine Spifame Dame de Caumont héritière, & nièce de l'Evêque d'Avignon. Olivier son fils épousa Jeanne de Galliens, & ensuite Baltazar épousa Catherine de Mayaud qui eut pour fils Louis-Chevalier des Ordres du Roi & du Pape, qui épousa Marguerite de Berton-Crillon; Gaspard de Scyptres épousa Susanne d'Obrecht; Louis épousa Françoise de Grille Peruzzi, & Louis de Scyptres son fils épousa Catherine de Fortia Montreali; qui étoit pere de Joseph le dernier mort, qui étoit Jumeau; son frere qui avoit été reçu au berceau Chevalier de Malthe, mourut quelques mois après sa naissance; Christophe de Scyptres fils de Louis son trisayeul Baillif de Manosque en 1610, a été Ambassadeur de la Religion de Malthe à Rome. Voyez la Généalogie de cette Maison au supplément du Dictionnaire de Morery.

Le 15 Octobre Dame Anne-Françoise de Barrillon veuve depuis le 19 Avril 1726. d'Antoine Cleriadus de Choiseul Beaupré Seigneur d'Aillecourt, dit le Comte de Choiseul, Lieutenant Général des armées du Roi & au Gouvernement de la Province de Champagne, avec lequel elle avoit été mariée le 19 Juin 1695 mourut à Châlons-sur-Marne âgé de 68 ans; elle étoit fille d'Antoine de Barrillon Seigneur de Morangis, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Intendant de Justice à Orléans &c. & de Dame Catherine Boucherat fille du Chancelier de France de ce nom, & elle laisse pour enfans Claude-An-

toine de Choiseul-Beaupré, né le 16 Novembre 1697, Evêque de Châlons Comte & Pair de France nommé le 28 Août 1731, & Charles Marie de Choiseul né le 8 Septembre 1678, dit le Comte de Choiseul, Marquis de Beaupré, Seigneur d'Aillecourt, ci-devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, Maréchal de Camp du 2 Mai 1744. lequel a plusieurs enfans de son mariage avec Dame Anne-Marie de Bassompierre. Voyez la Généalogie de la Maison de Choiseul l'une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Vol. 4 fol 843. pour celle de la Famille de Barrillon l'une des premières de la Robe, on l'aura dans l'Histoire nouvelle des Maîtres des Requêtes qui paroitra incessamment.

Louis de la Cour dit le Chevalier de la Cour, Garde de la Marine au département de Brest, mourut le 17 Octobre, âgé de 20 ans, au retour d'un voyage aux Isles d'Amérique, qu'il avoit fait sur le Northumberland commandé par M. le Chevalier de Conflans; il étoit second fils de Jacques-Claude de la Cour, Marquis de Balleroy, Lieutenant Général des armées du Roi, Premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, ci-devant Gouverneur de M. le Duc de Chartres, & de Dame Marie-Elisabeth de Matignon morte à Paris le 13 Mars dernier.

Le 21 Dame Claude-Susanne-Thérèse de Dursfort de Lorges Abbessé de S. Amand de Rouen Ordre de S. Benoît, depuis 1721, & avant Religieuse, au Prieuré de Conflans près Paris, mourut dans son Abbaye à l'âge de 57 ans universellement regrettée; elle étoit dernière fille de Guy-

234 MERCURE DE FRANCE.

Aldonce de Durfort Duc de Lorges Quintin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de S. M. & Gouverneur du Duché de Lorraine, mort le 22 Octobre 1702 & de Geneviève Fremont d'Auneuil le 6 Septembre 1727. Voyez la Généalogie de la Maison de Durfort dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Vol. 5 fol. 540.

Le 22 Donatien de Maillé Marquis de Carman Comte de Maillé Baron de Lesquelen, premier Banneret de l'Evêché de Léon mourut dans ses terres en Basse-Bretagne, dans la 71^e. année de son âge, étant né en Juin 1675. Il avoit été Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1702; il étoit fils de Donatien de Maillé, Marquis de Carman, mort le 4 Décembre 1728, & de Marie-Anne du Puy de Murinais sa première femme. Il avoit été marié le 29 Octobre 1706 avec Marie-Louise Binet de Marcoignet veuve de Julien de Saligné Marquis de la Chaize, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Poitou, & fille de Nicolas Binet Seigneur de Marcoignet Maréchal de Camp & Gouverneur de la Rochelle, & de Thérèse de Vauverde, & de ce mariage sont nés Donatien de Maillé Marquis de Carman né en 1708, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont Prince; Louis-René de Maillé né en 1710, Chanoine de l'Eglise de Tours, Abbé de N. D. de Moreaux au Diocèse de Poitiers, en 1734 premier Lieutenant dans le Régiment de Cavalerie de Clermont Prince, tué pendant le siège de Philisbourg; Charles de Maillé né en 1720; Marie-Eleonore de Maillé née en 1712 mariée le 13 Novembre 1733 avec François-Jean-Baptiste-Joseph de Sade Comte de Coste & de Saumane

dans le Comtat Venaissin , Colonel Général de la Cavalerie du Pape dans l'Etat d'Avignon & depuis Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne au département de Brest &c. Voyez la Généalogie de la Maison de Maillé une des plus anciennes & illustres de Touraine dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Vol. 12. fol. 497.

1. Le 24 Dame Geneviève-Armande de la Rochefoucaud de Roye femme de Philippe-Aymar de Clermont Comte de Clermont & de Tonnerre , ancien Colonel du Régiment d'Infanterie d'Anjou , avec lequel elle avoit été mariée le 17 Décembre 1708 , mourut à Paris dans la 54e. année de son âge. Elle étoit l'une des Dames de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans , & elle ne laisse de son mariage que deux filles dont l'aînée est mariée avec M. le Comte de Lannion , d'une des premières Maisons de Bretagne , & la seconde qui est Mlle. de Tonnerre vient obtenir un Brevet de Dame de Compagnie de la même Princesse avec 3000 liv. de pension. Madame de Tonnerre étoit fille de Charles de la Rochefoucaud de Roye Comte de Blanzac , Lieutenant Général des armées du Roi , & Gouverneur de Bapaume , & de Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort. Voyez pour la Généalogie de la Maison de la Rochefoucaud l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Vol. 4 fol. 418 , & pour celle de Clermont-Tonnerre le Vol. 8 de la même Histoire fol. 907.

Le 27 Anne-Auguste de Montmorency Prince de Robecque , Grand d'Espagne de la première classe , Comte d'Esterre , Marquis de Morbecque ,

& Chevalier de la Toison d'Or, Lieutenant Général des armées du Roi, & ci-devant Major-Dome Major de la feue Reine veuve de Louis I. Roi d'Espagne, mourut à Lille dans la 67. année de son âge; il étoit fils puiné de Philippe-Marie de Montmorency Prince de Robecque, Marquis de Morbecque mort en 1691, & de Marie-Philippine de Croy Solre. Il vint à la grandesse d'Espagne par la mort de Charles de Montmorency Prince de Robecque son frere aîné, mort le 15 Octobre 1716; il fut fait Chevalier de la Toison d'Or le 8 Fevrier 1711. Lieutenant Général des Armées du Roi le 31 Mars 1720 & Major Dome Major de la Maison de la Reine d'Espagne veuve du Roi Louis I. en 1725; il se distingua au combat de Chiari en 1701, au siège de Verrue en 1705, à la prise des Ville & Château de Lerida en 1708 au siège & prise de Gironne en 1710, au siège de Barcelonne en 1714, & au siège de Philipsbourg en 1734; il avoit été marié le 23 Decembre 1722 avec Chaterine-Felicité du Bellay nommée Dame du Palais de la Reine, seconde Douairiere d'Espagne en 1725, morte le 3 Juin 1727 à l'âge de 19 ans, fille de Charles du Bellay, dit le Comte du Bellay Seigneur de la Pallu, de Benais & du Ruart, & de Chaterine-Renée de Joaucourt Villarnoul Dame de la Baronie de la Forest, & il laissa de ce mariage Anne-Louis-Alexandre de Montmorency né le 25 Janvier 1721, Comte d'Estterre, Baron de la Forest sur Sevre, Seigneur de la Boutarliere, Colonel du Régiment de Limosin, aujourd'hui Grand d'Espagne de la première classe, marié le 22 Mars 1745 avec Anne-Marie de Montmorency-Luxembourg, fille de Charles-François de Montmorency-Luxembourg, Duc de Luxembourg Montmorency, Pair de France, Lieute-

nant Général des armées du Roi, Gouverneur de la Province & Duché de Normandie, & de Marie-Sophie Colbert de Seignelay.

Voyez la Généalogie de cette illustre Maison dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Vol. 3 *fo.* 598,

Le 4. Novembre François Charlotte de S. Nectaire Marquis de la Ferté, femme de Jean-François de Malortie Seigneur de Boudeville, Maréchal des camps & armées du Roi, de la dernière promotion, mourut en son Château de la Ferté près d'Orléans, âgée de 66 ans, sans laisser d'enfans de ce mariage; elle avoit été mariée en première nocces le 28 Juillet 1698 avec François-Gabriel Thibault Marquis de la Carte, Capitaine des Gardes du Corps de M. le Duc d'Orléans Philippe de France Frere unique du Roi Louis XIV, lequel en vertu de ce mariage prit le titre de Marquis de la Ferté, & les armes de la Maison de S. Nectaire; il mourut le . . Août 1712, laissant pour fils unique Philippe-Louis Thibault de S. Nectaire Marquis de la Ferté né le 24 Avril 1699, ci-devant Colonel du Régiment de la Marche, aujourd'hui vivant & non marié. Feue Madame de Boudeville étoit fille puinée de Henri-François de S. Nectaire, Duc de la Ferté, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, mort le 1 Août 1703, & de Marie-Gabrielle-Angelique de la Motte Houdancourt, morte le 29 Avril 1726, sœur puinée de feue Madame la Duchesse de Ventandour Gouvernante des Enfans de France.

Voyez la Généalogie de la Maison de S. Nectaire dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne Vol. 4, *fol.* 887, celle des Seigneurs de la

238 MERCURE DE FRANCE.

Carte du nom de Thibault ancienne Noblesse de Poitou dans la deuxième partie du second Registre de l'Armorial Généalogique ; pour le nom de Malortie marqué entre les Nobles de Normandie, & connu anciennement sous celui de Benel, Ses armes sont d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés de trois fers de dards d'argent, renversés & posés deux en chef & un en pointe.

LE Samedi 27 la sale de Spectacles qui a été construite au commencement de cette année dans la cour du Manege, servit à la représentation d'un nouveau Ballet intitulé *le Temple de la Gloire*. C'est une Allégorie ingénieuse où sans nommer le Roi l'Auteur rappelle l'idée des vertus de ce Grand Monarque en peignant celles de Trajan le plus glorieux & le plus juste des Césars. Les paroles sont de M. de Voltaire, & la Musique de M. Rameau. Nous en rendrons compte au public dans le mois prochain.

T A B L E.

P IECES Fugitives en vers & en prose. La	
Cour, Ode.	3
Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie.	9
Epiire à M. de Villars Docteur en Médecine &c.	25
Bouquet à Mlle. M. A	29
Vers de M. Gaudet à Mlle. ***.	30

Lettre d'un Militaire sur la défense des lignes de circonvallation.	31
Epigramme.	43
Imitation du Pseaume 138.	44
Semonce faite par M. Soubeiran de Scaupon.	47
Le Tableau du Mariage, Conte.	62
Imitation de la 12e. Ode du 2e. Livre d'Horace.	66
Lettre de M. Bruhier aux Auteurs du Mercure.	68
Les Vendanges, Ode Bachique.	75
Epitre à M. L. P.	
Autre de M. de la Soriniere à son Médecin.	84
Réponse à une Question proposée dans le Mer- cure d'Août.	86
Ode de M. de la Soriniere.	92
Le Comédien, Ouvrage divisé en deux parties, Introduction.	95
Nouvelle Machine par M. de Vaucanson.	116
Nouvelles Littéraires, des Beaux Arts. &c. Le Théâtre Anglois, Extrait.	121
<i>Musa Rhetorica.</i>	123
<i>Salmonæus illeus fulmine.</i>	126
Dictionnaire de Mythologie, Extrait	130
Dissertation qui a remporté le Prix de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres.	132
La Bibliothèque Poétique, Extrait.	133
Manière d'enseigner à écrire de M. Royllet.	135
Dictionnaire universel de Médecine proposé par souscription.	136
Programme de l'Académie des Sciences de Di- jon.	137
Première assemblée publique de l'Académie des Sciences de Rouen, Extrait.	140
Lettre aux Auteurs du Mercure au sujet du Pro- cès de M. de la Bedoyere.	145
Explication du Logogryphe de Septembre.	152
Enigmes	153

Air noté.	155
Mots des Enigmes & Logogryphes d'Octobre.	<i>Ibid.</i>
Suite du Conte Turc.	156
Tableaux coloriés.	177
Spectacles.	180
Septième suite des Réflexions sur les Ballets.	182
Vers à M. Raux le fils.	185
Bijoux en émail.	186
Nouvelles Cartes.	<i>Ibid.</i>
Rentrées publique de l'Académie des Belles Lettres & de celle des Sciences & Programme.	187
Journal de la Cour, de Paris &c.	189
Promotion d'Officiers Généraux.	191
Bénéfices donnés par le Roi.	203
Te Deum de M. de Blamont.	205
Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris.	<i>Ibid.</i>
Nouvelles Etrangères &c.	207
Mort des Pays Étrangers.	226
Mariage, Baptême & Morts.	<i>Ibid.</i>
Nouveau Ballet représenté à Versailles.	238

La Chanson notée doit regarder la page 155.

Fautes à corriger dans le Mercure d'Octobre.

PAge 86. ligne 21. qu'ils avoient mis, *lisez* qu'ils avoient prise.

Ibid. lig. 22. qu'ils eussent prise, *lisez* qu'ils eussent mis.

Pag. 121. lig. 11. par Mademoiselle de Bon, *lisez* Madame de Bon.

Ibid. lig. 17. par Mademoiselle de Bernage, *lisez* Madame de Berrage.

Pag. 121. lig. 4. M. le Président le Manet, *lisez* M. le Président le Mairat.

MERCURE
DE FRANCE
DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1745.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,
Chés { GUILLAUME CAVELIER
rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty
à la descente du Pont-Neuf
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derrière entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur*e de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

PRIX XXX. SOLS



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1745.

PIECES FUGITIVES

en Vers & en Prose.



A V I S.



'Epitre qui fuit fat imprimée en 1736 fans l'aveu de l'Auteur ; les Editeurs se donnerent la liberté d'y faire des changemens , des additions , des retranchemens qui la défiguroient absolument. La voici telle qu'elle est sortie des mains de l'Auteur & telle qu'elle auroit dû être impriméé alors.

I, Vol.

A ij



E P I T R E

AUX DIEUX PENATES.

Protecteurs de mon toit rustique ,
 C'est à vous qu'aujourd'hui j'écris ,
 Vous qui sous ce foyer antique
 Bravez le faste de Paris ,
 Et la mollesse asiatique
 Des alcoves & de lambris.
 Soyez les seuls dépositaires
 De mes Vers sérieux ou foux ;
 Que mes ouvrages solitaires
 Se déroband aux yeux vulgaires
 Ne s'éloignent jamais de vous.

J'espérois que l'affreux Borée
 Respecteroit nos jeunes fleurs ,
 Et que l'haleine tempérée
 Du Dieu[•] qui prévient les chaleurs
 Rendrait à la Terre éplorée
 Et ses parfums & ses couleurs,
 Mais les Nymphes & leurs compagnes
 Cherchent les abris des buissons ,
 L'Hyver descendu des montagnes

Souffle de nouveau les glaçons,
 Et ravage dans nos campagnes
 Les premices de nos moissons.
 Rentrons dans notre solitude ;
 Puisque l'Aquilon déchainé
 Menace Zéphyre étonné
 D'une nouvelle servitude :
 Rentrons , & qu'une douce étude
 Dérive mon front sérieux :
 Vous mes Penates , vous mes Dieux ,
 Ecartez ce qu'elle a de rude ,
 Et que les vents séditieux
 N'emportent que l'inquiétude
 Et laissent la Paix en ces lieux.
 Enfin je vous révois , mes Lares ,
 Sous ce foyer éteincelant ,
 A la rigueur des vents barbares
 Opposer un chêne brulant :
 Je suis enfin dans le silence ,
 Mon-esprit libre de ses fers
 Se promene avec nonchalance
 Sur les erreurs de l'Univers ;
 Rien ne l'aigrit , rien ne l'altere ;
 Cœurs vicieux , esprits pervers,
 Je vous condamne sans colere :
 Cœurs éprouvés par les revers ,
 Et soutenus par l'innocence ,
 Ma main sans espoir vous encense ;

A iij

8 MERCURE DE FRANCE.

Mes yeux sur le mérite ouverts
Se ferment sur la récompense ;
Sans sortir de mon indolence
Je reconnois tous les travers
De ce rien qu'on nomme science ;
Je vois que la sombre ignorance
Obscurcit les pâles éclairs
De notre foible intelligence :
Ah ! que ma chère indifférence
M'offre ici de plaisirs divers !
Ma maîtresse est l'indépendance ,
Mes Dieux sont les Rois que je sers.
Amant de la simple Nature
Je suis les traces de ses pas ;
Sa main aussi libre que sûre
Néglige les loix du compas ,
Et la plus légère parure
Est un voile pour ses appas.
Quand la verrai-je sans emblème ,
Sans fard, sans éclat emprunté
Conserver dans la pudeur même
Une piquante nudité ,
Et joindre à la langueur que j'aime
Le souris de la volupté ?
O toi qui donnas la naissance
Au Dieu qu'adore l'Univers ,
Déesse , répand dans mes Vers
Ce tour, cette noble cadence ,

Et cette molle négligence ,
Dont Tibulle embellit ses airs,

Inspirez moi Divins Pénates ,
Vous-mêmes guidez mes travaux ,
Versez sur ces rimes ingrates
Un feu , vainqueur de mes rivaux ,
Et que mes chants toujours nouveaux
Mêlent la Raison des Socrates
Au badinage des Saphos ,
Mais qu'une sagesse sterile
N'occupe jamais mes loisirs ,
Que toujours ma Muse fertile
Imite , en variant son style ,
Le vol inconstant des Zéphyr ,
Et qu'elle abandonne l'utile
S'il est séparé des plaisirs !

Favorable à ce beau délire
Rousseau , j'implore ton secours ,
Seconde le Dieu qui m'inspire ,
Réunis en ce jour la lyre
Et le luth badin des Amours ;
Soutiens moi , prête moi tes ailes ,
Guide mon vol audacieux
Jusqu'à ces voûtes éternelles
Où l'astre qui parcourt les Cieux
Darde ses flâmes immortelles
Sur les ténèbres de ces lieux.

8 MERCURE DE FRANCE.

Je lis , j'admire tes ouvrages ,
L'esprit de l'Être Créateur
Semble verser sur tes images
Toute sa force & sa grandeur :
Mais , ne crois pas que vil flatteur
Je deshonore mes suffrages
En mandiant ceux de l'Auteur.
Vous le sçavez , Dieux domestiques ,
Mon style n'est point infecté
Par le fiel amer des critiques ,
Ni par le nectar apprêté
Des longs & froids panégyriques :
Sous les yeux de la vérité
J'adresse au Princes de Lyriques
Cet éloge que m'ont dicté
Le goût , l'estime & l'équité.
Rousseau conduit par Polymnie
Fit passer dans nos vers François ,
Ces sons nombreux, cette harmonie
Qui donnent la vie & la voix
Aux airs qu'enfante le génie.
Sa prudente sévérité
Sous les contraintes de la rime
Fit naître l'ordre & la clarté ;
Et par le concours unanime
D'une heureuse fécondité
Unie aux travaux de la lime ,
Sa Muse avec rapidité
S'élevant jusques au sublime ,

Volâ vers l'immortalité.

Que la Renommé & l'Histoire
Gravent à jamais sur l'airain
Ces hymnes dignes de mémoire ,
Où Rousseau la flâme à la main
Chasse du Temple de la Gloire
Les destructeurs du genre humain ,
Et sous les yeux de la Victoire
Renverse leur Trône incertain.
Tels sont les accords de sa lyre.
Mais quel feu , quels nouveaux attraits ,
Lorsque Bacchus & la satyre
Dans un vin petillant & frais
Trempent la pointe de ses traits !
Envain , de sa gloire ennemie ,
La haine répand en tout lieu
Que sa Muse enfin avilie
N'est plus cette Muse chérie
De Duffé , la Fare , & Chaulieu ;
Malgré les arrêts de l'envie ,
S'il revenoit dans sa Patrie,
Il en seroit encor le Dieu.

Les travaux de notre jeune âge
Sont toujours les plus éclatans ;
Les Graces qui font leur partage
Les sauvent des rides du tems.
Moins la rose compte d'instans ,

A v.

10 MERCURE DE FRANCE.

Plus elle s'affûre l'hommage
Des autres filles du Printems.
Par quel Art , célèbre Voltaire
Conserve-tu ce coloris ,
Ce nombre , ce beau caractère
Qui marquent tes premiers Ecrits ?
D'une main féconde & legere
Tu peignis l'Amour & les Ris ,
Le vin saillant dans la fougere,
Les regards malins de Cypris ,
Et tous les Secrets de Cythere.
Bientôt , de l'héroïque épris ,
Tu célébras la violence
Des seize Tyrans de Paris ,
Et la généreuse clemence
Du plus vaillant de nos Henris.
Déjà la sublime éloquence
Te pénétoit de ses chaleurs ,
Les graces & la véhémence
Se marioient dans tes couleurs ,
Et par une heureuse inconstance ,
De ton esprit en abondance
Sortoient des foudres & des fleurs ;
Enfin , au milieu de ta course
Tu n'as point vû tarir la source
D'où naissoient tant d'Ecrits heureux ,
Toujours égal dans sa carrière ,
Ainsi le Dieu de la lumiere

Brille sans épuiser ses feux.

Tandis que ma muse volage ,
 Par un aimable égarement ,
 S'arrête où le plaisir l'engage ,
 Et donne tout au sentiment ;
 L'ombre descend , le jour s'efface ,
 Le char du Soleil qui s'enfuit
 Se joue envain sur la surface
 De l'onde qui le reproduit ;
 L'heure impatiente le suit ,
 Vole , le presse , & dans sa place
 Fait succeder l'obscure nuit.
 Que mon toit soit impénétrable
 Aux craintes , aux remords vengeurs ,
 Et qu'un repos inaltérable
 Dans cet azyle favorable
 Endorme les fous rongeurs !
 Sur ces demeures solitaires
 Veillez , ô mes Dieux tutélaires.
 Déjà Morphée au teint vermeil
 Abbaïsse ses ailes legeres ,
 D'où la mollesse & le sommeil
 Vont descendre sur mes paupieres.
 Puissai-je après deux nuits entieres ,
 N'être encor qu'au premier reveil ,
 Et voir dans tout son appareil
 L'Aurore entr'ouyrant les barrieres

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Du temple brillant du Soleil!

Confidens d'un amour sincere ,
Vous , mes amis , dès le berceau
Si l'enfant qui porte un flambeau
Venoit m'annoncer que Glicere
Favorise un amant nouveau ,
Mes Dieux , déchirez son bandeau ,
Et repoussez le téméraire ;
Mais si plus sensible à mes vœux
Il vous apprend que cette belle
Moins aimable encor que fidelle
Brule pour moi des mêmes feux ,
Alors , d'une offrande éternelle
Fletez cet enfant dangereux ,
Et que la fleur la plus nouvelle
Orne à l'instant ses beaux cheveux.

Le 10 Mai 1736.





R O N D E A U.

Depuis long-tems , aimable & fiere Hortense ,
 Par vos rigueurs exerçant ma constance ,
 Vous condamnez mes soupirs innocens ,
 Et sur l'ardeur que pour vous je ressens
 Vous me forcez à garder le silence ,

Mais de mes vœux , malgré ma prévoyance ,
 Pour vous cacher la douce violence ,
 J'ai fait toujours des efforts impuissans
 Depuis long-tems.

M'en croirez-vous ? Loin qu'amour vous offense ,
 Suivez , goûtez ses plaisirs ravissans ,
 Et couronnez les feux les plus pressans
 D'un prix flateur qu'avec impatience
 Mon cœur attend de sa persévérance
 Depuis long-tems.

Par M. Gaudet.





*SAILLIE A M. l'Abbé d'Ale ***
de Roched *** en réponse d'une Lettre
qu'il m'avoit envoyée.*

J' Ai vû Bacchus ; ami , j'en jure ;
 Puissent , si je te mens , les Aquilons fougueux
 Porter sur mes raisins un souffle dangereux ,
 J'ai vû Bacchus : dans une grotte obscure
 Ce Dieu suivi d'une foule de Dieux ,
 La coupe en main , l'yvresse dans les yeux ,
 Laissez , s'écrioit-il , le Nectar à mon pere ,
 Amis , je vous en offre un plus délicieux.
 Plongeons-nous dans le vin , faisons-nous sur la
 terre
 Un sort plus beau que dans les Cieux ..
 A ces mots le pesant Silene
 Renversé sur son vaste dos ,
 A l'aide d'un Sylvain près d'un flacon se traîne ..
 Déjà dans son gosier le vin coule à long flots ..
 Que d'agréables sons ! que de soupirs mystiques !
 Les cris , les hurlemens , les transports frenetiques
 Ne troublent point la paix de cet Antre sacré.
 Non , non , j'ai vû dans cet azile ,
 J'ai vû la Ménade docile ,
 Le front de pampres entouré ,

DECEMBRE. 1745, 18

Sans thyrses , sans clameurs porter un œil tranquile

Sur le Sylvain lascif & le Faune enyvré ..

Au nom de Milton , de Voltaire ;

Je sens s'animer mes esprits ;

D'une fureur involontaire

Je me vois tout à coup épris.

O ! si ta présence chérie

Soutenoit les efforts de ma muse enhardie ,

Ami , tu la verrois s'élevant dans les airs ,

Par les chants les plus beaux étonner l'Univers ;

Et s'ouvrant elle-même une nouvelle trace ,

Dans son effort ambitieux

Loin de son vol laisser tout le Parnasse ,

Et jusques dans l'Olympe aller charmer les Dieux ..

Sectateurs du sage Epicure ,

Chaulieu , la Fare , Auteurs délicieux ,

Des douces loix de la Nature ,

Interpretes naïfs , brillans voluptueux ,

Eloignez de mes yeux * ces tristes personnages

Qui présentant sans cesse à mon cœur revolté

Les maximes les plus sauvages ,

Dans leur système détesté

Appellent des vertus suprêmes

Les coupables efforts qui nous font dans nous mêmes

* On ne parle ici que de ces personnes atrabilaires , qui ennemies de toute sensibilité semblent vouloir ramener les folies du stoïcisme.

16 MERCURE DE FRANCE.

Anéantir l'humanité . . .

Et toi, dont l'innocente Muse

Enchantoit autrefois les rives de Vaucluse ,

Petrarque , soit que la douleur ,

Soit qu'Amour lui-même t'inspire

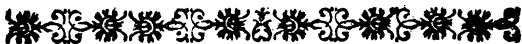
❶ ! que tes chants partout sont remplis de douceur !

Hélas ! depuis long-tems comme toi je soupire ,

Comme toi que ne puis-je exprimer sur ma lyre ,

Toute ma tendresse & mon cœur !

A Carpentras , par L. A. F. D. L. S. N.



IMPROMPTU.

Sur un apparence incertaine ,

Vous me taxez d'être indiscret ;

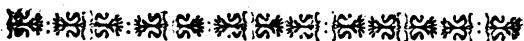
Que ne soulagez-vous ma peine ?

Ah ! vous verriez , charmante Ismène ,

A quel point je garde un secret.

Par M. Gaudet.





BOUQUET pour Manon M....

POur vous faire un bouquet c'est en vain que
j'escrime :

Non , jamais la quinteuse rime

Ne vint si de travers.

Ne pouvant donc faire de vers ,

Vous , refusant les dons de Flore ,

Je n'ai plus à vous présenter

Que du fruit ; s'il peut vous tenter ,

Chère Manon , vous que j'adore ,

Dans peu je vous en fais porter.

E. Rebis.



SUITE de la Lettre d'un Militaire.

IL est donc certain , Monsieur , que lorsqu'on
que les conjonctures nous déterminent à
rester dans des lignes , l'intelligence dans
la façon de les fortifier & de les défendre ,
jointe à la valeur des troupes , décide des
événemens : je ne pense pas que l'on me

18 MERCURE DE FRANCE.

chicanne là dessus ; en tout cas si l'exemple de César ne le prouve point assés, en voici un moderne qui , je m'assure , détruira l'opinion où l'on est que des lignes attaquées sont toujours des lignes forcées. Le fait sera un peu long à rapporter , mais il est si beau & si frappant que je me ferois fait un scrupule d'omettre aucune des principales circonstances : le voici.

En 1640 le Comte d'Harcourt investit Turin où le Prince Thomas étoit avec un Corps de troupes aussi fort que notre armée. Le Comte après avoir pris ses quartiers autour de la Place , fit travailler à la circonvallation qu'il fit faire large & profonde avec des redans & des redoutes de distance en distance , & de plus une contre-ligne pour se garantir des sorties du Prince qui en faisoit très-souvent ; il en fit une entr'autres le jour de la Pentecôte avec 500 hommes de pied , & 300 chevaux , & donna jusqu'au campement , mais notre Cavalerie ayant promptement monté à cheval , l'ennemi fut repoussé dans la Ville ; peu de tems après le Marquis de Leganés qui avoit rassemblé un Corps de troupes de 18000 hommes , se présenta devant nos lignes dans l'intention de nous forcer ; pour cet effet le 30 Mai les Espagnols parurent sur la colline d'où ils firent défilér des

troupes sur le bord du Po pour secourir la Ville par cet endroit , mais le Vicomte de Turenne les reçût si vigoureusement qu'il les contraignit de quitter cette entreprise ; le lendemain au matin ils attaquèrent sur la colline le Fort qui est proche des Capucins , que nous défendîmes avec tant de valeur qu'au bout de deux heures les ennemis furent contraints de se retirer. Le Marquis de Leganés ne se rebutant point de ses disgraces voulut faire un dernier effort du côté de Montcallier ; il se saisit pour cela d'une Ile sur le Po , & fit passer de l'Infanterie en deçà de l'eau , qui fut aussi-tôt chargée par le Comte d'Harcourt & mise en fuite ; le Marquis de Leganés voyant la résistance qu'il trouvoit de tous côtés se campa vers Montcallier sur le bord du Po à une portée de mousquet de nos lignes , dans le dessein de nous couper les vivres , & de tomber sur quelqu'un de nos quartiers à l'heure que nous y penserions le moins , cependant le Comte d'Harcourt ne laissoit pas d'avoir de l'inquiétude , car il falloit que ses troupes fussent toujours sous les armes pour se garder d'une surprise , ayant d'un côté les Espagnols près de lui , & le Prince Thomas de l'autre , tellement que d'assiégeant il étoit devenu assiégé ; il jugea qu'avec une armée aussi fatiguée que la sienne il lui seroit impossible de résister à un si grand

16 MERCURE DE FRANCE.

nombre d'ennemis s'il n'étoit promptement secouru ; sur l'avis qu'il en donna à la Cour , le Cardinal de Richelieu lui envoya un renfort commandé par le Comte de Clermont-Tonnerre , & donna ordre au Marquis de Villeroy qui étoit à la tête d'un Corps dans la Franche-Comté d'aller joindre le Comte d'Harcourt le plus diligemment qu'il pourroit. Leganés résolut de ne pas attendre leur armée , & de faire auparavant une attaque générale de tous côtés ; il sépara pour cela son armée en trois afin d'attaquer en même tems le quartier du Roi , celui de la Motte , & la colline près des Capucins ; le quartier de la Motte fut le premier attaqué par 6000 hommes de pied , & 3000 chevaux commandés par Don Carlos de la Gatta , qui donnerent dans la ligne avec des pontons & des fascines & la comblèrent à la faveur de leur artillerie & du grand feu de leur Infanterie ; les Régimens de Vilandri & de la Motte ne purent soutenir un si grand effort , tellement que les Espagnols passerent la ligne , mais la Motte - Houdancourt étant venu au secours , il les chargea si brusquement qu'il les força à la repasser ; ils rentrèrent en même tems par un autre endroit , & furent chassés pour la seconde fois ; sans se rebuter ils revinrent à la charge pour la troisième & rentrèrent dans la ligne avec tant de

vigueur que les François furent contraints de reculer. La Motte-Houdancourt voyant ce désordre fit avancer les Régimens de S. André, Monbrun & du Teirrail, & gagna une ravine bordée de hayes où il mit son Infanterie, laquelle attendit les Espagnols qui marchaient à la Ville & devoient nécessairement défilér par là; quand ils furent proche elle fit une décharge sur eux, & la Cavalerie fraîche jointe à celle qui avoit été battue & s'étoit ralliée, les chargea en flanc si vertement qu'ils furent mis en désordre, & repassèrent la ligne en confusion, excepté Don Carlos qui entra avec 1000 chevaux dans la Ville dont il ne put sortir. Dans ce même moment le Marquis de Leganés attaqua du côté du Po, & feignant plusieurs attaques fondit tout d'un coup sur le Régiment de Nereftan avec force pontons & fascines pour combler la ligne à la faveur de son canon qui nous battoit en flanc; le Prince en même tems fit une grande sortie de la Ville avec 3000 hommes de pied & toute sa Cavalerie pour favoriser l'attaque qui se faisoit du côté de la colline; elle ne fut pas plus heureuse que les autres, car le Vicomte de Turenne la soutint avec tant de courage que ceux de dehors & de dedans furent obligés de se retirer avec perte. Peu de tems après

12 MERCURE DE FRANCE.

le Comte d'Harcourt reçût un renfort par l'arrivée du Comte de Tonnerre qui fut bien-tôt suivi du Marquis de Villeroy , ce qui commença à lui donner bonne opinion de son entreprise. Le Marquis de Leganés rebuté de tant d'attaques inutiles demeura campé auprès des François pour les fatiguer , cependant le besoin de vivres se faisoit sentir dans la Ville ; on y manquoit de pain , & les 1000 chevaux entrés avec Don Carlos de la Gatta incommodoient plus qu'il ne servoient , c'est pourquoi le Prince Thomas eût bien voulu les faire sortir avec une partie de la Cavalerie qui manquoit de fourage ; il tenta le 24 Juillet d'exécuter ce projet par deux sorties qu'il fit en même tems sur le quartier du Po , & sur celui de la Motte. Don Carlos qui commandoit la dernière travailloit avec des pelles & des pioches à combler la contreligne , lorsque la Motte - Houdancourt y arriva qui le força de rentrer dans la Ville plus vite qu'il n'étoit sorti , & le Prince Thomas trouvant les postes mieux garnis qu'à l'ordinaire n'osa enfoncer plus avant de l'autre côté & se retira sans rien faire ; la même semaine le Marquis de Leganés fut joint par un Corps considérable venu de Naples qui lui donna le courage de hasarder encore un combat. Don Carlos qui vouloit

sortir de Turin à quelque prix que ce fût, s'efforça de passer par les quartiers du Marquis de Ville & de Pianesse avec un ponton pour mettre sur la ligne & lui rendre le passage plus aisé. Le Prince Thomas le soutint avec 3000 hommes, pendant que le Marquis de Leganés attaquoit par la colline à six heures du soir dans l'espérance de faire la nuit ce qu'il n'avoit pu exécuter le jour; en effet Don Carlos sortit de la Ville du côté de la *Consolata* le premier d'Août, marcha vers la Doire & donna l'allarme au Marquis de Ville qui y accourut avec l'Escadron de Savoye & le Régiment du Commandeur de Souvré; il trouva que le Prince Thomas étoit venu dans l'obscurité jusqu'à la ligne sans être découvert, & que les Espagnols accommodoient leur ponton pour passer, mais il les chargea si brusquement qu'il leur fit quitter leur travail pour se retirer dans la Ville; le Marquis de Leganés survenant là dessus par dehors eût dégagé Don Carlos avec ses 1000 chevaux, si la Motte Houdancourt venant à propos sur l'allarme, ne les eût contraints de se retirer, Don Carlos dans la Ville, & le Marquis dans son camp. Cependant la famine étoit grande dans Turin & la misère y augmentoit tous les jours, sans que le Marquis de Leganés

24 MERCURE DE FRANCE.

pût y apporter de remède; c'est pourquoi le Prince Thomas par une dernière tentative avec 6000 hommes de pied, & 1000 chevaux, surprit cinq redoutes entre le Valentin & le Fauxbourg du Po, mais le Comte d'Harcourt y envoya le Régiment de Normandie avec d'autres troupes qui les reprirent, & repoussèrent les Espagnols jusques dans Turin; dans ce même tems le Marquis de Leganés parut en bataille à la vûe des lignes, & voyant les redoutes reprises, & qu'il étoit venu trop tard, il rentra dans son camp sans rien entreprendre; depuis ce tems-là il ne fit plus que des courses du côté de Pignerol pour attraper quelques prisonniers.

Le Prince Thomas n'ayant plus de quoi nourrir ni ses troupes ni une nombreuse populace qui commençoit à se mutiner faute de pain, & ne voyant d'ailleurs aucune espérance de secours, après tant de combats sans effet, parla d'accommodement; le Comte d'Harcourt l'écouta; les affaires se terminèrent & le Traité fut signé le 24 Septembre, ensuite de quoi le Prince sortit de Turin avec 8000 hommes, & le Comte d'Harcourt entra triomphant dans la Ville,

Il me semble, Monsieur, que cet exemple devoit bien frapper l'imagination de
ceux

ceux qui réfléchissent, & leur faire connoître combien les armées qui se défendent sous la protection d'un retranchement ont d'avantage sur celles qui combattent en rase campagne; remarquez, s'il vous plait, que ce ne sont point ici des troupes Gauloises qui attaquent avec de mauvaises armes tant offensives que défensives comme à Alexia, ce sont des soldats armés & disciplinés comme les nôtres, commandés par des Généraux expérimentés & entreprenans; les mauvais succès ne les rebutent point; toujours animés d'une nouvelle audace, ils reviennent sans cesse à la charge, & emploient tout ce que l'Art leur suggère de moyens pour faire réussir leurs entreprises, malgré cela ils échouent partout, cependant ils attaquent avec la supériorité du nombre, mais elle ne peut rien contre des ennemis braves & résolus, qui joignent à l'avantage du lieu celui d'avoir à leur tête un Général semblable au Comte d'Harcourt, dont les actions ont été si belles & si extraordinaires, qu'elles méritent que la postérité n'en perde jamais le souvenir.

Un Général qui s'engage à défendre une circonvallation, outre les attentions qu'il doit avoir à diriger ses lignes de sorte qu'il tourne à son utilité les différentes situations du terrain, comme les hauteurs, & es com-

I. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE,

mandemens qui sont à portée , les rivières , les marais , étangs , ravines , & autres choses que l'inspection des lieux fait découvrir à un homme qui a le génie & le coup d'œil militaires , doit encore après avoir mis ses lignes dans le cas d'être bien défendues , tâcher de gagner la confiance des Officiers & des soldats , en leur faisant connoître la force des retranchemens en eux-mêmes , combien il est difficile de franchir un fossé , & de se guinder sur un parapet bordé de toutes parts de piques , de pertuisanes , & d'autres armes de longueur , entremêlés de feux de différentes espèces. Par là , Monsieur , on viendrait à bout de vaincre la peur qu'on remarque presque toujours dans nos troupes lorsqu'elles combattent derrière un retranchement , & on les disposeroit à une vigoureuse résistance , qu'on pourroit même augmenter considérablement , si au lieu de l'ancienne méthode dans la défense , on vouloit suivre celle que le Commentateur de Polybe nous a donnée à l'occasion de l'attaque du Camp retranché de Cleomene , méthode excellente , très-capable de nous guérir de nos préjugés , & dont il suffit de saisir l'esprit pour s'accommoder à toutes sortes de situations , car il n'y a point d'autre différence entre des lignes de circonvallation & un camp re-

tranché, si ce n'est qu'ici les troupes réunies & ensemble combattent sans distraction de leurs forces, & que là, on est obligé de diviser une armée & d'en séparer les quartiers souvent par d'assez longues distances, à quoi on remédie en établissant de bonnes communications de l'un à l'autre, que l'on doit faire larges afin que les troupes puissent marcher sur un grand front aux endroits où le secours est nécessaire, & attaquer en arrivant; à cela près tout est égal, & la nature du terrain décide de l'ordre de bataille; dans des lignes de circonvallation il faut qu'il soit disposé de façon que chaque quartier puisse se défendre par lui-même indépendamment de la force que l'on peut emprunter des autres, ou du moins que la résistance soit si bonne qu'on ait tout le tems d'être secouru. Quand on combat sur de pareils principes & que l'on est sur ses gardes, on ne craint point d'être surpris, & les fausses attaques pour faire réussir les véritables deviennent inutiles parce qu'on ne se dégarnit nulle part qu'avec connoissance de cause.

Je suis persuadé, Monsieur, que pour réussir dans un projet de défense tel que celui dont il est question, il n'y a rien de mieux à faire par rapport à l'ordre de bataille que de border les retranchemens sur

LE MERCURE DE FRANCE.

fix de hauteur si on a assés de troupes pour cela , de mettre la Cavalerie en seconde ligne entremêlée de colonnes d'Infanterie qu'on observera de faire plus fortes dans les endroits où l'on jugera que l'ennemi doit former ses principales attaques ; les flancs de chaque quartier seront bien assurés , & la tête des communications fortifiée de bonnes redoutes ou autres ouvrages sous la protection desquels on se ralliera au cas que l'ennemi par un effort extraordinaire vint à forcer la ligne , ce que je ne crois guères possible , car je suppose pour un moment qu'il ait surmonté tous les obstacles qu'on lui aura opposés au comblement & au passage du fossé , qu'il ait résisté à une grêle de coups de fusils & aux éclats d'une infinité de grenades , & qu'enfin malgré les armes blanches mises en usage pour défendre le parapet , il l'ait franchi , & qu'il soit dans l'intérieur de la ligne , je sçais combien alors l'opinion a de force , & que la plupart des Militaires regardent les affaires comme desespérées , cependant elles ne sont rien moins que cela , car la Cavalerie n'a qu'à s'abandonner l'épée à la main sur les troupes qui auront pénétré , les charger de front tandis que les colonnes la bayonnette au bout du fusil , les attaqueront par le flanc , je vous jure ,

Monsieur, que l'ennemi se verra bien-tôt culbuté & contraint de repasser la ligne en confusion, alors on se remparera avec des arbres coupés garnis de leurs branches dont on aura fait provision; on les mettra devant la brèche, & on attendra derrière ce nouveau retranchement que l'ennemi fasse une seconde charge; que s'il venoit à pénétrer par plusieurs endroits, il faudroit faire doubler & tripler les files des Bataillons qui bordent le parapet, en fournir des colonnes, & attaquer dans cet ordre tout ce qui aura passé; c'est la méthode de l'Auteur que j'ai cité qui me paroît si bien démontrée qu'il y a tout lieu de croire qu'elle sera un jour généralement suivie & qu'on s'en trouvera bien; j'ai l'honneur d'être avec respect &c.

A Nantes le 6 Juillet.



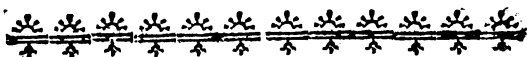
*A M** pour le jour de sa fête*

C Rois-tu, pour célébrer ta fête,
Que j'aïlle me casser la tête,
Et dans des vers pompeux, brillans,
Chanter tes sublimes talens?

B ij

30 MERCURE DE FRANCE.

Non , les trésors de l'Hypocréne
 Ne me furent jamais ouverts ,
 Et pour faire de méchans vers
 Ce seroit prendre trop de peine.
 Au lieu de ces longs complimens
 Qui te mettroient à la torture ,
 D'une amitié fidelle & pure
 Daigne agréer les sentimens.
 Son inaltérable tendresse
 Sera , malgré le cours du tems ,
 Le doux plaisir de ma vieillesse ,
 Comme elle l'est de n. on printemps.



O D E

ANACREONTIQUE.

Rebuté des rigueurs d'Hémire ,
 Mon cœur cessoit de s'enflâmer ,
 Et las d'un funeste délire ,
 Je jurois de ne plus aimer.



Contre Cyprine & sa puissance
 Je me croyois en sûreté ,
 Et du sein de l'indifférence
 J'attendois la tranquillité.



Ah ! disois-je , vous qu'amour blesse ,
Lâches esclaves de sa loi ,
Rougisiez de votre foiblesse ,
Et triomphez-en comme moi.



Quoi ! Près d'une beauté frivole
Pouffer des soupirs languissans ,
Et sur les Autels d'une Idole
Bruler un criminel encens ?



Non , c'en est fait ; je quitte Hémire ,
Je brave à jamais ses froideurs :
Dieu des treilles , sous ton empire
Mon ame fixe ses ardeurs.



Dans les flots d'un vin délectable
Noyons nos chagrins sans retour ,
Et que les douceurs de la table
Me vengent des maux de l'amour.



Où suis-je ! quel trouble me presse !
Quels feux s'emparent de mon cœur !
Hélas ! le Dieu de la tendresse
Seroit-il encor mon vainqueur ?



Que vois-je ! Hémire ! Ah ! Dieux , ses charmes
Me font oublier mes sermens :

B iij

32 MERCURE DE FRANCE.

Fier Amour , je te rends les armes ;
J'adore jusqu'à tes tourmens.

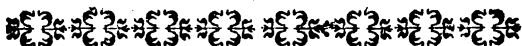


Sous les aîles de l'espérance
Tu flates nos tendres desirs ,
Et souvent la persévérance
Conduit au comble des plaisirs.



Bacchus , en vain tu te disposes
A punir mes coupables vœux ;
Viens voir Hémire , si tu l'oses ,
Et condamne-moi , si tu peux.

Par M. Gaudet.



SUITE de la Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie.

LE troisiéme Mémoire qui fut lu dans cette assemblée , fut de M. *Petit*. Ce Mémoire contenoit quelques préceptes généraux pour la curation des playes.

Après cette lecture , M. *Leuret* termina la Séance par la description d'un moyen particulier dont il s'est servi pour guerir une ulceration rebelle au bord des deux paupieres inférieures d'une jeune personne.

» La guérison des maladies les plus sim-

« ples en apparence ne s'obtient pas tou-
 « jours aisément , dit M. *Leuret* ; il en est
 « dont les indications ne sont point douteu-
 « ses , mais qui offrent de la difficulté , soit
 « par la nature des parties malades , soit par
 « les obstacles qui se présentent quand il faut
 « employer les remèdes convenables. »

Une jeune Demoiselle avoit eu six ans au-
 paravant la petite verole ; il lui étoit resté
 plusieurs petits ulcères variqueux qui occu-
 poient toute la partie interne de la paupière
 inférieure de chaque œil : on fit usage de-
 puis ce tems d'une prodigieuse quantité de
 remèdes de toutes espèces qui ne produisirent
 pas le moindre soulagement , M. *Leuret* qui
 vit alors la malade , observa que le bord de
 chaque paupière inférieure étoit un peu ren-
 versé ; ce renversement donnoit lieu à un
 écoulement involontaire de larmes sur la
 joue ; la malade ne pouvoit supporter
 la lumière qu'à travers un bandeau de ga-
 ze. (1) Ce Chirurgien proposa de fai-
 re à la partie ulcérée des ablutions déterfi-

(1) Toutes les fois qu'il y a inflammation aux
 paupières ou ulcération avec renversement de ces
 parties , on a de la peine à soutenir le grand jour
 ou la lumière artificielle , pour deux raisons prin-
 cipales. 1^o. Non seulement la pupille se resserre
 à l'abord des rayons lumineux trop éclatans , mais
 les paupières s'approchent encore l'une de l'autre ,

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

ves avec un gros de sel fixe de tartre dissous dans une pinte d'eau commune , afin de corriger une lympe épaisse & visqueuse , qui exsudoit continuellement de ces petits ulceres , & de donner en même-tems un peu plus de ressort aux vaisseaux.

Ces petites douches que l'on continua pendant huit jours ne produisirent aucun effet que de diminuer un peu la cuisson que la malade y sentoit continuellement. *Mr. Leuret* voyant le peu de succès de ce premier moyen , prit le parti de recourir aux cathérétiques. Il se détermina pour la pierre infernale que divers praticiens proposent en pareils cas , mais il s'agissoit de se rendre maître de la paupiere , de l'éloigner assés du globe de l'œil pour en toucher le fond , & de pouvoir garantir la conjonctive de l'impression des particules caustiques de la pierre.

tant pour diminuer la quantité des rayons , que pour moderer leur activité : pour y parvenir , il faut que le mouvement des paupieres soit libre , ce qui ne peut être à cause de la tension de la conjonctive , du renversement de la paupiere & de la douleur de cette partie : 20. L'œil sain est continuellement lubrifié par les larmes que le jeu des paupieres dans l'état naturel étend continuellement sur la surface antérieure du globe pour y faire une espèce de vernis ; moyen dont la Nature se sert pour moderer l'activité des rayons ; les paupieres

M. *Levret* peu satisfait des moyens qu'on employe ordinairement & qui lui parurent insuffisans pour obvier à ces difficultés, s'attacha à chercher une méthode sûre & qui pût mettre la malade à l'abri de tout inconvenient; tel fut son procédé; il fit faire un collier de velours large d'un pouce & dont la longueur n'excedoit pas la grosseur du col afin que les rubans attachés à ses extrémités pussent ferrer suffisamment. Il fit coudre à la partie antérieure de ce collier deux petits anneaux dont la distance étoit réglée sur l'éloignement des yeux du sujet, en sorte que chaque anneau répondoit directement au centre de la prunelle de chaque œil par une ligne perpendiculaire: [M. *Levret* fait observer que cette distance est assés ordinairement de trois pouces.] Il coupa ensuite de droit fil deux bandelettes de linge neuf & fin, qui formoient chacune une espèce de losange dont le triangle supérieur

malades n'ayant pas leur mouvement libre ne sçauroient accomplir qu'imparfaitement cette action, ce qui fait que la cornée transparente n'est pas suffisamment humectée, les rayons la pénètrent trop âprement, c'est pourquoi dans les maladies de l'intérieur des paupieres qui gênent le mouvement de ces parties la vue est blessée, sans que le globe de l'œil soit directement affecté. Le bandeau de gaze supplée en ce cas au défaut de ce vernis.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

avoit environ huit lignes de hauteur , & la partie la plus large de ce triangle , que nous nommerons sa baze , étoit de l'étendue de la paupière inférieure : cette portion étoit couverte d'emplâtre d'*André de la Croix* : la partie inférieure de cette bandelette formoit aussi un triangle, mais beaucoup plus allongé; on fit coudre à son extrémité un petit anneau :

M. *Levet* prépara encore un morceau de papier blanc, battu, huilé & ensuite bien essuyé, d'environ 10 lignes de large sur un pouce & demi de haut & arrondi à son extrémité inférieure : ce papier étoit huilé, tant pour s'opposer plus puissamment à l'impression que la dissolution de la pierre infernale pourroit faire, que pour empêcher que les larmes ne l'imbibassent & ne lui fissent perdre sa forme; il se munit aussi de deux petits pinceaux de poil très-doux, dont l'un étoit sec & l'autre légèrement humecté d'huile.

Toutes choses ainsi préparées, la malade placée sur une chaise basse, M. *Levet* lui mit le collier dont il noua les rubans à la Nuque, il prit ensuite une des bandelettes, & après avoir un peu échauffé la portion couverte d'emplâtre, il en applliqua la partie la plus large le long de l'extérieur de la paupière inférieure près du tarse depuis un

angle jusqu'à l'autre ; il eut attention qu'elle ne touchât pas aux cils : il renversa la longue branche & au moyen d'un petit ruban fil joignit l'anneau de la bandelette avec celui du collier qui lui répondoit.

M. *Levret* fait remarquer en passant qu'il fit mettre cet anneau au bout de la bande , plutôt que de la prolonger en forme de ruban afin de lui conserver la rectitude des fils dont nous avons parlé , & qu'elle pût éloigner également du globe de l'œil la paupière dans toute son étendue , ce qui n'eût pas été possible sans cette précaution. Il se plaça alors derrière la malade , il écarta la paupière du globe de l'œil , ou pour mieux dire , il éloigna l'œil par un mouvement commun avec la tête, de la paupière inférieure qui étoit fixée par la bande attachée au collier : il posa l'extrémité inférieure du papier huilé entre la paupière & l'œil , & après avoir essuyé les larmes avec le pinceau sec , il passa promptement & légèrement sur tous les ulcères la pierre infernale qu'il avoit taillée en crayon fort délié. Il dessécha sur le champ & à plusieurs reprises avec le pinceau sec les larmes qui couloient , de crainte qu'en se répandant elles ne fissent des impressions sur les parties voisines ; il répéta trois fois de suite l'application de la pierre avec les mêmes précautions , puis il passa

38 MERCURE DE FRANCE.

doucement le pinceau huilé sur toutes la partie cautérisée.

M. *Levret* fit la même opération à la paupière de l'autre œil & avec les mêmes attentions. Il réitéra quatre fois à deux jours de distance l'une de l'autre l'application de la pierre infernale sur ces ulcères, il eut ensuite recours aux ablutions détersives dont nous avons parlé plus haut, & il eut la satisfaction de guérir parfaitement cette jeune Demoiselle en trois semaines.

M. *Levret* finit son Mémoire en faisant observer que cette méthode peut avoir lieu pour l'extraction des corps étrangers qui adhèrent au fond des paupières inférieures, pour l'extirpation des petites tumeurs qui y naissent & autres cas semblables, où ce moyen sera le vrai *speculum* de ces paupières. Il y a même des circonstances où il peut remplir les usages du *speculum oculi*, instrument qui, comme on sçait, ne peut que découvrir la partie antérieure du globe de l'œil, en appuyant les paupières sur la plus grande partie de ce globe, ce qui dans ces cas seroit un défaut que n'a point la méthode de M. *Levret*.

M. *Bassuet* fit la lecture d'un Mémoire Historique & pratique concernant la cure de la Rotule fracturée où il donne un nouveau bandage qu'il croit l'un des plus sûrs que l'on

puisse proposer. L'an passé il communiqua un morceau extrêmement intéressant sur la théorie de cette fracture , qu'il approfondit par l'Anatomie & les loix mécaniques ; il fert de premiere partie au Mémoire dont il est ici question , & qui a été indiqué en gros dans l'extrait de la séance publique de l'année précédente.

D'abord l'Erudition des pratiques à l'égard du traitement de cette fracture dans les differens tems , depuis les plus reculés jusqu'à nos jours , est sçavamment employée dans ce Mémoire , à faire voir avec quelle lenteur cette cure a reçu des progrès , & combien la Chirurgie moderne , & en particulier celle de Paris y ont servi : cet endroit curieux doit être lû dans l'Auteur même.

Ensuite un de ses objets principaux est de montrer que ce n'est pas sans quelque crainte de ne pas réussir qu'on entreprend, même encore aujourd'hui , une fracture qui élude si souvent la dextérité du Chirurgien , aussi on s'efforce journellement de trouver des méthodes nouvelles , & des exemples de réussite. Ce n'est pas assés d'être de ceux qui ont droit par leur experience éclairée de traiter ces fractures , il faut presque être heureux pour en avoir un succès complet avec les secours connus jusqu'à present : » A la vérité, dit M. Bassuel , les plus habiles

40 MERCURE DE FRANCE.

« Chirurgiens depuis long-tems ne sont pas
« ordinairement exposés à laisser leurs blef-
« sés sans la plus heureuse guérison ; mais
« leur succès est dû à cette sagacité qui sçait
« prévenir les plus petits dérangemens, &
« à cette délicatesse de pansement guidée
« par le génie qui peut tout réparer, jus-
« qu'au vice des méthodes.

« Mais, ajoûte-t-il, il faut avouer une
« sorte de défaut de l'Art ; il manque à l'é-
« gard de cette fracture de ces moyens sûrs,
« comme on en a pour tant d'autres cas, qui
« puissent aller à toutes mains, même avec
« moins de lumières & d'expérience, ne se-
« roit-ce que pour les jeunes gens.

C'est à une sage crainte qu'à eû M. *Bassuel* de tomber dans l'inconvenient de manquer cette sorte de fracture, fatal au blessé, mais triste pour un Chirurgien qui croiroit n'avoir rien à se reprocher, que l'on doit une ressource nouvelle qu'il ne regarde modestement que comme une invention perfectionnée. Il a, ce me semble, imaginé & réuni tout ce qui pouvoit le mieux remplir son projet. L'instrument, si on peut se servir de ce terme, consiste d'abord en un cuir fort de vache percé pour assujettir l'os fracturé, & accommodé d'ailleurs assés artistement à la figure de la partie. Il se sert encore d'une seconde pièce aussi du même cuir, moulée

en goutiere & échancrée par les bouts ; elle est destinée à embrasser le jarret : l'une & l'autre pièce garnies chacune de sa compresse en quatre doubles , pour ne point blesser , s'approche & s'affermit mutuellement par un ruban de fil large d'un pouce & demi , & long d'une aune , qui est fixé dans son milieu sur le haut de la pièce du genouil ; celle-ci a des portes de cuir mince aux quatre coins pour maintenir les croisées que doit faire le ruban sous le jarret , au-dessus & au-dessous de la Rotule.

M. *Bassuel* avoit vû bien des fois se servir d'un cuir grossièrement coupé , percé au hazard & rarement assés pour s'accommoder à la Rotule. Il avoit lu d'ailleurs dans M. *Verduc* le pere, Chirurgien de Paris, qui a écrit des bandages il y a plus de 60 ans , qu'il employoit utilement des compresses , & un carton ouvert ; mais ces secours étoient trop imparfaits , & avoient de grands défauts ; ils avoient au moins besoin d'être refondus , & de reparoître sous une autre forme pour épargner surtout une charge d'appareil qui donnoit le change , quand on croyoit le blessé en bon état.

C'est ce qui fait dire à M. *Bassuel* : „ mais „ ces pièces (les compresses , le carton , ou „ le cuir &c.) pour servir l'intention que

42 MERCURE DE FRANCE.

„ l'on a , doivent être assujettis, & pour cela
 „ on accabloit le membre blessé par l'appar-
 „ reil sous lequel la fracture pouvoit s'écar-
 „ ter ; onze aunes de bande paroïsoient à
 „ peine suffire avec presque plein un grand
 „ bassin de compresses , de languettes & de
 „ cartons. Il me parut inutile d'user de tant
 „ d'expediens pour retenir des compresses,
 „ un carton ou un cuir percés , surtout ce
 „ dernier... avec les pièces de cuir dont
 „ je me sers il faut au plus deux aunes
 „ de bande & peu de compresses.

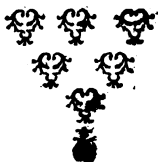
Pendant le traitement M. *Bassuet* ne rejette point les fanons dont il croit que l'on pourroit absolument se passer , persuadé qu'ils contiendront mieux le malade dans la situation qui lui convient , surtout pendant le sommeil , s'il survenoit quelques mouvemens extraordinaires.

Il ne faut pas omettre de dire que M. *Bassuet* a fait dans l'endroit de son Mémoire où il convenoit , une critique bien sensée des machines de métal qu'il compare à un étau , pour la Rotule fracturée , & il en montre assés le ridicule usage.

Après une description aussi exacte & aussi claire qu'il étoit possible de son nouveau bandage , il ajoute ce qui suit vers la fin du Mémoire. „ A l'armée où la santé de tout
 „ homme est chère à notre Prince Belli-

» queux & à l'Etat , ce bandage sera d'une
 » utilité particuliere & fort importante ;
 » il peut seul suffire dans le transport ,
 » même au loin , d'un-soldat travailleur , qui
 » auroit à l'occasion d'un effort une pareille
 » fracture. Enfin par son moyen , déjà reve-
 » nu de la crainte de la laisser imperfectement
 » réunie , on peut encore compter avec
 » confiance qu'elle sera guérie en bien
 » moins de tems que l'on ne croit : au lieu
 » de 60 jours & plus de gêne dans un lit ,
 » 25 jours mettent un malade en état de se
 » lever , même d'essayer à marcher avec
 » les précautions ordinaires..»

M. *Bassuel* doit se trouver honorable-
 ment recompensé de ses recherches , en
 voyant des Chirurgiens du premier ordre
 prendre son bandage pour modèle ; se pro-
 poser d'en faire usage & le mettre déjà au
 nombre des instrumens utiles pour les Hô-
 pitaux où l'accident se voit frequemment.





LES DEUX CHASSEURS ET LE DAIM.

F A B L E.

Certain quidam un beau matin
 Fut chasser dans un bois voisin ;
 Il avoit porté de quoi vivre.
 Le premier gibier qu'en chemin
 Il rencontra , ce fut un Daim.
 Aussitôt lui de le poursuivre ,
 Mais hélas ! ce fut bien en vain ,
 Car l'animal s'enfuit soudain ,
 Et notre homme ne put le suivre.
 Quoiqu'il eût couru les forêts ,
 Sa peine devint inutile ;
 Il fallut regagner la Ville ,
 Sans avoir fait plus grand progrès.
 Un autre Chasseur vint après
 Qui fut plus fortuné qu'habile :
 Il vit notre Daim aux abois ,
 Et ne fit qu'un pas pour le prendre.

 Souvent on va battre le bois :
 Je parle clair ; on doit m'entendre ;
 Mais c'est avec bien peu de fruit ,
 Car un autre attrape le nid.

SUITE DE LA SEMONCE
de M. Soubeiran de Scopon.

ON tenoit encore alors, comme à un préjugé chéri, aux pointes qui étoient applaudies depuis long-tems. Le grand Corneille paya ce tribut au goût de son siècle; & même il apprécioit assés imparfaitement jusqu'à ses propres Ouvrages. Son génie fort, élevé, fécond, lui fournissoit, pour ainsi dire à son inscû, ces grands mouvemens, ces sentimens sublimes, ces situations frappantes, cette expression énergique, nerveuse, qui le font régner sur la scène tragique, mais le goût s'est beaucoup épuré depuis. L'illustre Racine, soutenu par Despréaux, commença cette réforme. & ne fut pas lui-même à l'abri de la critique. (a) Si le célèbre Despréaux eût suivi aveuglément les avis d'un ami illustre, (b)

(a) Je conviens qu'en bien des choses on a dans la suite rendu plus de justice à leurs productions (de Corneille & de Racine) parce que le goût s'est épuré, & que l'intelligence des beautés Dramatiques est devenue plus lumineuse. *Recueil de Dissert. sur Corn. & Rac.*

(b) M. Parrot.

46 MERCURE DE FRANCE.

il auroit condamné à l'oubli son Art Poétique, Ouvrage inestimable par sa précision & par son élégance, monument immortel des Loix les plus précieuses & les plus sages de la Poétique.

Ces jugemens précipités ont compromis en quelque sorte le goût du Règne célèbre de LOUIS LE GRAND, d'ailleurs si fécond en merveilles, & qu'on peut nommer le Règne du génie.

Nous oserons dire à la gloire de notre siècle qu'on y est en garde contre ces surprises. La critique n'a jamais été plus libre, plus éclairée, plus sûre. Le Siècle de LOUIS XV. semble être destiné à juger tous les autres Siècles: c'est le règne du goût.

Ainsi tous ces parallèles qu'on cherche à établir entre les régnes différens comme entre le règne de Tibère & le nôtre, ces soins qu'on prend pour trouver des ressemblances ont quelque chose d'odieux, de puérile & de forcé, & ne servent qu'à faire porter de faux jugemens, qui pourroient être reformés par notre Analyse.

Ceux qu'elle offense le plus, ceux qui s'en plaignent avec le plus de hauteur & d'indiscretion, ceux qui prennent le ton le plus décisif, ceux-là mêmes ne font ni l'un ni l'autre, je veux dire qu'ils n'écrivent point, & qu'en prononçant dogmatiquement sur

tout, ils ne jugent de rien. Ils demandent qu'on les amuse, qu'on les instruisse qu'on les émeuve ; ils se proposent presque pour modèles, & après avoir pros crit tous les émules du Parnasse & les Citoyens les plus zelés de la République des Lettres, ils la laissent vuide & dépeuplée, dans l'impuissance de remplacer les sujets qu'ils en ont chassés : *plerique perverse, nè dicam impudenter, nos habere tales volunt quales ipsi esse non possunt : quaque ipsi non tribuunt, hæc desiderant. (*)*

Un de ces Censeurs impérieux, quoi qu'inutile lui-même dans la République des Lettres, à laquelle il n'a payé aucun tribut, voulant bien s'abbaïsser à discuter quelques-uns de ces Ouvrages d'imagination qui ont eu le plus de célébrité parmi les Modernes, disoit de la Princesse de Clèves, qui est un chef-d'œuvre dans son genre, & qui a occasionné entr'autres, une critique admirable qui vivra autant que l'Ouvrage même, sans lui nuire ; ce Zoïle, disje, croyoit donner le plus grand éloge à ce Livre merveilleux, en disant qu'il *voudroit l'avoir fait*. Ne voudroit-il pas aussi avoir fait l'Iliade, l'Enéïde, le Livre de Cervantes, le Lutrín, le Télémaque, la Henriade ? Il n'appartient qu'aux Auteurs du premier ordre, aux Auteurs d'Ouvrages connus & estimés de louer ainsi ceux qui s'elevent, comme il n'appartient

(*) Cic,

48 MERCURE DE FRANCE.

qu'aux Grands de protéger les Citoyens.

En matière de bel esprit tout le monde se donne pour Juge. De toute cette foule de volontaires combien peu seroient acceptés ! Que de Plebeïens parmi ces Patriciens !

Dans la République des Lettres chacun se surfaisant à soi-même , affecte indécemment une égalité ambitieuse qui va à troubler l'ordre & l'harmonie qui doivent y régner , & à confondre les premiers Citoyens avec la multitude , en leur enlevant ou en essayant de partager avec eux les distinctions qu'ils ont glorieusement acquises. Le Chanonnier , le protecteur des petits Théâtres , prétendent participer aux honneurs du grand Poëte , du célèbre Orateur , du Philosophe. Si on les leur dispute , Montagne nous apprendra quelles seront leurs ressources pour soutenir cet échec : *Si nous ne pouvons les aveindre , diront ils , vengeons nous à en médire.*

On a dit d'un Ecrivain fort connu qui depuis long-tems travailloit à faire le caractère des autres , qu'il n'avoit réussi qu'à faire le sien , & que son Livre étoit le portrait du Peintre. Que cette imputation soit fausse ou bien fondée , il faut avoir de quoi rendre les autres contents de soi , ou du moins n'avoir rien à se reprocher à cet égard , pour oser dire qu'on n'est pas content des autres.

La

La présomption de ces Critiques injustes est aussi nuisible aux progrès des Lettres que la défiance même qu'ils inspirent à quelques-uns de ceux qui auroient pû les porter au plus haut degré. La timidité couvre & resserre quelquefois les richesses & le feu du génie , comme la présomption décecle l'ignorance.

L'une nous surfait à nous-mêmes ; elle exagère nos forces & nous entreprenons trop ; l'autre nous les cache & nous n'entreprenons rien. La présomption nous expose à des écarts , à des mécomptes humilians. La défiance nous retient dans la barrière , & nous lie de ses propres chaînes.

Il est vrai que les génies d'une certaine trempe peuvent tirer quelque avantage de la présomption même. Elle inspire une audace qui sied bien à une imagination féconde & qui sert quelquefois les grands talens , une sorte de générosité qui agrandit notre ame & qui la dispose à cet essor sublime , à ces grands mouvemens qui passent dans l'ame de ceux qui nous lisent ou qui nous écoutent.

Je ne vois point de ressource pour un esprit timide qui s'ignore lui-même , qui est trop frappé de la terreur d'un mauvais succès , ou des censures amères d'une Critique fougueuse & indiscrete.

I. Vol.

C

Quoi donc de plus inhumain & de plus funeste au progrès des Beaux Arts que de se plaire à humilier les talens naissans que l'encouragement peut développer plus efficacement encore qu'une application assidue ! Quel coup mortel ne portent pas à la République des Lettres ces Censeurs inquiets qui vont sans pitié jeter la désolation au milieu d'un essaim de jeunes Aiglons qui s'effrayent, qui s'excitent à l'envi pour imiter le vol de ces Aigles audacieux qui planent dans les airs ? Peut-on les voir sans indignation cruellement appliqués à déconcerter leurs jeux, s'attacher sans relâche à reprimer les efforts qu'ils font pour s'élever ? Parce que leur aire n'a pas été bâtie sur la cime des rochers, fussent-ils nés dans les vallées, leur interdira-t-on un essor qui seroit d'autant plus généreux & d'autant plus vif qu'ils parteroient de plus bas ? Parlons sans figure ; Si dans chaque Province il y avoit un de ces faux Gallus, un de ces Lycons, & qu'il fût accredité, on verroit bien tôt le goût des Lettres s'affoiblir, le découragement ramener la barbarie & l'ignorance, que l'émulation en avoit bannies, & détruire à jamais ce commerce utile de lumières & de talens, qui fait la principale gloire des Capitales des Empires.

Le découragement n'est pas le seul pré-

judice que les déclamations des Censeurs du Siècle causeront aux amateurs des Beaux Arts. A la faveur du fatal ascendant qu'elles ont sur les esprits toujours disposés à mêler leurs murmures aux clameurs de ceux qui osent les premiers élever leur voix, elles entraînent le consentement, ou plutôt elles arrachent l'acquiescement de la multitude par persuasion ou par autorité. Ainsi après avoir jetté l'alarme dans le cœur des jeunes Athlètes qui étoient animés du desir de se signaler dans la carrière des Lettres, nos Censeurs les rebuteront d'entrer en lice; ils leur inspireront une indifférence à gagner les suffrages des Tribunaux Littéraires, une négligence à les mériter, qui ne sera pas moins nuisible à leurs progrès.

Les Auteurs prévenus contre le goût de leur Siècle dédaigneront de perfectionner leurs travaux. Ils ne donneront rien d'approfondi, rien de soigné, rien de fini; ils proportionneront le soin qu'ils mettront à leurs Ouvrages à l'idée qu'ils auront de leurs Juges, & la préoccupation fera en eux ce que l'ignorance fait dans les autres.

Tels seroient les tristes effets des accusations qu'on forme si hautement contre le Siècle si elles prenoient quelque autorité; tel seroit le fruit des plaintes de quelques mécontents sur la prétendue décadence du

goût, & du desir indiscret qu'ils témoignent de le sauver d'une corruption entière. Les moyens qu'ils employent pour l'en préserver serviroient nécessairement à l'y précipiter.

Mais quoi ! en attaquant sans restriction le goût du public, peuvent-ils espérer d'être secondés ? Par les efforts même qu'ils font pour ébranler son autorité & pour décréditer ses jugemens, n'affoiblissent-ils pas leur propre Censure ? Après avoir essayé de porter atteinte au respect qu'il semble qu'on ne puisse refuser aux décisions du grand nombre, ou du moins de la saine partie, comment oseroient-ils se flater de faire respecter leurs décisions particulières ? Un seul témoin dans chaque Contrée, un seul Juge contre tant de coupables ! N'auroient-ils que la force pour monter eux-mêmes sur le Tribunal ?

Nos Aristarques y ont appelé les premières Cités du Monde & les Héros de la Littérature. L'accusation de mauvais goût & d'affectation vicieuse, qu'ils font à notre Siècle (en s'exceptant eux-mêmes) peut avoir son application à l'égard de quelques Ecrivains qu'on ne prétend pas défendre. Mais pourquoi envelopper tous les Auteurs connus dans cette Censure ? Les plus célèbres ne la méritent pas, & , qu'on y pren-

ne garde , ceux-là ne frondent point. C'est le partage ou la ressource de la médiocrité & de l'orgueil.

D'ailleurs ces plaintes sont anciennes ; (a) on les a faites dans les meilleurs tems.

Qui Bavius nost odit , amet tua carmina Mœvi (b)

Chaque Siècle a eu , chaque Siècle aura ses Bavius , ses Mœvius , & même ses Zoïles. La Critique aura toujours des occasions d'exercer ses droits , mais il ne lui sera jamais permis d'en abuser ni de se prêter à la malignité & à l'envie. N'est-il pas singulier d'entendre un Auteur s'écrier que tout son Siècle est dans le délire , & que lui seul est dans la bonne voye , dans le vrai ton ? Ces jactances présomptueuses ne sont supportables que sur les Théâtres subalternes des Thespis de nos jours.

Vous , dignes Emulés du Parnasse , poursuivez votre carrière avec courage ; n'écoutez point ces voix importunes , qui trouble- roient vos concerts ; défiez-vous de ces in-

(a) *Ac si omnia percontas , nulla sit ars qualis inven-
ta est , nec intra initium stetit : nisi forte nostra po-
tissimum tempora damnamus hujus infelicitatis , ut nunc
demum nihil crescat.* Quintil. Instit. Lib. 10. cap.
2. 'Horatius Passim.

(b) *Virg.*

34 MERCURE DE FRANCE.

grats détracteurs de leur Siècle. Ils ne semblent dédaigner tout ce qui est moderne que parce que ce qu'il y a de bon efface ce qu'ils osent produire.

Ne vous laissez point aigrir contre votre Siècle , de qui vous tenez vos lumières , & à qui vous devez le tribut de vos talens ; tâchez d'affortir vos chants au goût qu'il vous inspire. S'il n'est pas satisfait des hommages que vous lui rendrez , loin de murmurer contre une délicatesse qui ne paroîtra injuste qu'à vous seuls , craignez pour votre réputation & pour votre gloire. L'approbation de la saine partie de votre Siècle est la caution la plus sûre & la plus flatteuse que votre nom fera transmis à la postérité , mais pour y arriver il faut vous sauver des défauts de votre propre Siècle. Il en a sans doute ; nous ne l'ignorons pas. Notre goût , en l'appréciant , nous dévoile ce qui lui manque ou ce qui le dépare. Libres de toute préoccupation à l'égard de nos contemporains , nous sçavons également les accuser & les défendre. Leur mérite est pesé aussi équitablement , aussi rigoureusement par la saine partie du Siècle qu'il le sera par la postérité.

On ne plaira ni à son Siècle ni à la postérité par des Ecrits sans force & sans

vie, où par un funeste abus de l'Art on réunit des expressions singulières des tours de phrase hazardés & qu'on croit heureux, durs, entortillés, bizarres, qu'on donne pour nerveux & sublimes, & où par une profusion mal entendue, on entasse des pensées ingénieuses sans solidité.

On ne plaira ni à son Siècle ni à la postérité par de vaines fictions qui blessent également la raison & la vertu, quoiqu'on y affecte la vraisemblance & qu'on semble y décrier le vice.

On ne plaira ni à son Siècle ni à la postérité lorsqu'on introduira sur la Scène des caractères informes, équivoques, mal soutenus; lorsque le progrès d'une action qui doit intéresser, sera lent, suspendu ou précipité, & qu'une catastrophe qui révolte au lieu de surprendre, sera entraînée & non amenée, & qu'elle finira l'action sans la terminer.

On ne plaira ni à son Siècle ni à la postérité par ce Despotisme tyrannique, si funeste pour la République des Lettres, qui est l'asyle de la liberté, par ces Ecrits pleins de fiel, de férocité, d'emportement, qui en dégradant leurs téméraires Auteurs, ne servent quelquefois qu'à rendre plus respectables ceux qu'ils attaquent.

La Critique est utile lorsqu'elle est équi-

36 MERCURE DE FRANCE.

table , sage & modérée. (*) On donne volontiers sa confiance à un Censeur qui paroît nous aimer par cela même qu'il nous corrige. Lorsque la Critique est aigre & maligne, fût-elle lumineuse d'ailleurs , ses leçons sont en pure perte.

Dans chaque Siècle on a vû des Ecrivains polémiques attacher certains Lecteurs par la vivacité de leur Censure. L'utilité publique, les privilèges de la vérité étoient en même tems les motifs apparens & l'apologie de leur zèle. Peut-être les motifs réels n'étoient-ils pas aussi légitimes. Ces témoins du goût, qui devoient être irréprochables, ont été quelquefois en opposition avec des Auteurs dont la probité égaloit les talens. Ne pouvant accréditer leurs témoignages par insinuation , ils ont essayé de les répandre par artifice & de les maintenir par une sorte de violence. Présomptueux dépositaires du goût, ils ont tenté de s'en rendre les arbitres, mais le public qui ne perd jamais ses droits, & qui tient en ses mains

(*) Si la Censure demeuroid dans ces bornes , on pourroit dire qu'elle ne seroit pas moins utile dans la République des Lettres qu'elle le fut autrefois dans celle de Rome , & qu'elle ne seroit pas moins de bons Ecrivains dans l'une qu'elle a fait de bons Citoyens dans l'autre. *Sentimens de l'Académie Françoisse sur le Cid.*

toutes les récompenses & toutes les peines, en reprenant son autorité, a rendu la liberté à la République des Lettres. Il a puni les Tyrans & chassé les Usurpateurs.

Ah! loin de vous, nourrissons de CLEMENCE, loin de vous ces excès & ces revers. Ne profanez point vos talens par la mordante satire ni par la cruelle médisance; détestez ces moyens-faciles & odieux de vous faire un nom, en exposant votre réputation & celle des autres; reprimez ces faillies indiscrettes d'une verve à qui il ne faut que présenter d'autres objets pour vous couvrir de gloire; dédaignez ces applaudissemens contagieux de la malignité qui vous soûrit & qui excite vos mains à lancer ses traits; redoutez ces coupables essais d'une Muse dont les jeux mal conduits vous préparent des repentirs cuisans: appliquez-là à des sujets qui soient dignes d'elle. Le Livre de la Nature est toujours ouvert & ne sera jamais épuisé. Vous y prendrez toujours de nouvelles couleurs & des images nouvelles. Au-dessus de vos têtes quel spectacle! Il confond l'imagination, il vous présente comme une ébauche de la grandeur de l'Etre (*) à qui vous le devez. Sondez le cœur de

(*) *Magnificentia ejus, & virtus ejus in nubibus.*
Psal. 67. V. 35.

l'homme, cherchez à le pénétrer; quel abîme! L'approfondirez-vous? quel Dédale! Votre génie, guidé par le bon goût du Siècle, en fera l'issuë.

Tels sont les riches fonds dignes de vos chants & de vos Ecrits, Poètes, Orateurs, qui prétendez à nos Palmes. Nous ne les donnons qu'à la vertu relevée & comme embellie par les ornemens de la parole & par les richesses de l'imagination. C'est aux graces de l'esprit & aux sentimens du cœur que nos Couronnes sont réservées. Vous plairez également à votre Siècle & à la postérité pourvû que vous respectiez ces maximes, pourvû que vous vous soumettiez à ces Loix si précieuses pour vous & pour la Société.

Orateurs, Poètes, dont nous venons ici exciter l'émulation, éclairer les talens, guider le zèle, régler les mouvemens, former le goût pour vous rendre dignes de nos Couronnes, vous travaillerez également pour votre Siècle & pour la postérité si vous publiez les vertus, si vous célébrez dignement les exploits du Monarque qui par ses conquêtes rend ses sujets redoutables à l'Europe entière, & qui par ses conquêtes & par ses vertus se rend lui-même si respectable & si cher à ses sujets.

Vous travaillerez pour votre Siècle &

pour la postérité si vous chantez avec magnificence & avec amour un Roi bon par sentiment, juste par lumière, pacificateur par penchant, conquérant par nécessité, asyle & protecteur des Rois par hospitalité, par puissance & par héritage.

Vous travaillerez également pour votre Siècle & pour la postérité si vous gravez sur le marbre & sur l'airain ce prodige réservé à nos jours. Vous leur direz : L O U I S X V. a sçu inspirer en même-tems à ses sujets l'amour & la crainte, assemblage presque inoui de deux sentimens qui semblent se détruire & ne pouvoir se réunir sur le même objet en faveur des Rois que par une grace spéciale de la condescendance divine lorsqu'elle veut faire le bonheur des Nations ; assemblage plus précieux que la bonté, que l'humanité, elles n'opposent point de frein à la licence ; plus frappant que la terreur du nom, elle ne fait que des esclaves. L'exemple du Prince aimé & respecté en fait des soldats. Je vois ces braves guerriers voler après leur Monarque intrépide : Leur courage porté sur les ailes de l'amour lui soumettroit bien-tôt tous ses ennemis si la modération n'en temperoit l'ardeur. Qu'il vive pour leur bonheur ! qu'ils vivent pour sa gloire !

Ce chef-d'œuvre de la sagesse unie à la

Cvj

puissance, notre Roi l'a accompli presque en commençant sa carrière. Qui pourroit nombrer les beaux jours qu'elle va fournir à ses sujets ! Quel nuage pourroit en obscurcir l'éclat !

Et cependant, Orateurs, Poëtes, vous remplirez l'attente de votre Siècle & vous préparerez un spectacle bien touchant à la postérité si vous peignez avec de vives couleurs les allarmes, la terreur, le saisissement qui s'emparerent de tous les cœurs des François lorsque L. O U I S X V. leur Roi alloit devenir la proie du tombeau, lorsque cette Tige si précieuse étoit presque séchée par le souffle empesté de la mort.

Vous mériterez les applaudissemens de votre Patrie & les éloges de la postérité si vous racontez avec énergie, si vous sentez vous-mêmes le ravissement, les transports de joye qui éclatèrent de toutes parts lorsque les François apprirent que leur Roi le Bien Aimé étoit rendu à leurs cris, que le Tout-Puissant exauça sans exiger d'autres Sacrifices que des Sacrifices de louanges.

Si vous leur dites avec quelle ardeur, avec quel tendre respect les Corps les plus considérables de cette Capitale de la Province, en secondant l'allégresse publique, ont rendu à Dieu des Actions de grâces de ce que son souffle divin a donné en quel-

que sorte à notre Roi une nouvelle vie.

Si vous leur dites quel réveil délitieux succéda à ce sommeil universel de la Nation, qui étoit abîmée dans une douleur léthargique.

Réveillez-vous vous-mêmes, génies nés pour parler le langage des Dieux ; réveillez-vous : élevez vos voix, entonnez la trompette ; (a) montez, accordez vos Lyres ; (b) formez les plus mélodieux Concerts. Que le son des muzettes (c) & des hautbois célèbre le jour heureux qui vous a rendu votre Maître ; que les Sçavans & les Bergers, que les Citoyens & les Héros chantent à l'envi leur ami, leur défenseur & leur Pere.

Ne soyez pas humiliés par la nécessité de demeurer au-dessous de votre sujet : à qui est-il arrivé de l'épuiser ? Qui est-ce qui est parvenu à acquitter son cœur pour notre auguste Monarque ? Si l'Académie y eût prétendu, auroit-elle employé mon faible organe pour faire éclater ses sentimens au premier instant qu'il lui a été permis de les publier ? Elle a accepté mon zèle ; vous pouvez compter sur son indulgence.

(a) Le Poëme. (b) L'Ode. (c) L'Eglogue & l'Idyle.



SUITE de la Séance publique de l'Académie de Rouen.

EXTRAIT du Mémoire sur l'Electricité.

M Onsieur le Cat Vice-Directeur de l'Académie, Correspondant de celle des Sciences de Paris, Membre de la Société Royale de Londres & de l'Académie de Madrid, lut ensuite un Mémoire sur l'Electricité. M. le Cat avoit quelques autres Mémoires concernant la Physique du corps humain qui fait son objet capital, mais l'Académie a préféré l'Electricité comme un sujet plus propre à piquer la curiosité d'une assemblée publique.

Les Ancieas, dit M. le Cat, ont observé que l'*Ambre*, lorsqu'il est frotté, attire la paille, le duvet & les autres corps légers. Ils appelloient l'Ambre *Electrum*; on a donc nommé *Electricité* cette propriété d'attirer les corps légers, qu'on croyoit d'abord particulière à l'Ambre, & qu'on a reconue depuis dans une infinité d'autres especes de matieres, telles que la cire d'Espagne, la gomme copal, toutes les resines, le verre, les pierres précieuses, & tous les corps transparens.

M. le Cat fait ensuite une courte Histoire des découvertes de l'Electricité, & des Scavans qui s'y sont distingués.

On feroit, ajoute-t-il, un fort gros volume des travaux de tous ces célèbres Physiciens. Cette entreprise surpasse de beaucoup les bornes d'un Mémoire, où nous ne pouvons que faire un choix de ce qu'il y a de plus intéressant sur cette matiere.

„ Je me bornerai donc aux circonstances
 „ capitales du phenomène de l'Electricité. Je
 „ choisirai parmi les expériences celles qui
 „ sont les plus propres à établir ces circon-
 „ stances, & à dévoiler leurs causes. Enfin je ta-
 „ cherai de développer cette cause. J'aurois crû
 „ ne point remplir mes engagemens, si je ne
 „ vous avois montré des phenomènes curieux
 „ que pour laisser vos esprits dans une for-
 „ te de désespoir, & dans l'inquiétude hu-
 „ miliante de ne pouvoir les comprendre.
 „ Ces sortes de causes, lors même qu'elles
 „ ne sont que conjecturales, représentent plus
 „ fortement les phenomènes, dit M. de Fon-
 „ tenelle. * D'ailleurs n'a-t-on pas acquis le
 „ droit de hazarder quelques pages de sys-
 „ tème, quand on a amassé des volumes
 „ d'expériences?

„ Non seulement on s'est assuré, continue
 „ M. le Cat, qu'un grand nombre de matieres
 „ que les Anciens n'avoient pas soupçonnées

* *Hist. Acad.* p. 3.

64 MERCURE DE FRANCE.

„ d'être électriques, comme l'Ambre, atti-
 „ roient cependant, comme lui, les corps
 „ légers, mais encore on a découvert que
 „ toutes ces substances, après avoir attiré ces
 „ corps légers, les repoussaient loin d'elles ;
 „ ce qui établit déjà dans le phénomène de
 „ l'Électricité deux effets opposés, l'*attraction*
 „ & la *repulsion*.

On s'est avisé ensuite de frotter les sub-
 stances électriques dans l'obscurité, & l'on
 s'est aperçu qu'elles jetoient des étincelles
 de lumière, & qu'ainsi le corps électri-
 que étoit une espèce de phosphore.

Enfin la curiosité a porté les Phyliciens
 à examiner si ces effets de l'Électricité ne
 pouvoient pas se communiquer à d'autres
 corps qui ne fussent pas naturellement élec-
 triques, & ils ont trouvé que ces effets se
 communiquoient à tous les corps en général,
 si l'on en excepte la flamme, & cela à des
 distances fort éloignées, & qu'il en étoit
 presque de l'Électricité, comme du son &
 de la lumière.

Voilà les principaux effets qu'on a const-
 tatés jusqu'ici dans le phénomène de l'Elec-
 tricité, sçavoir l'*attraction*, la *repulsion*, l'*é-
 manation des étincelles*, & la communica-
 tion ou *propagation* de tous ces effets. Ce
 sont eux qui sont l'objet & la division de
 ce Mémoire. M. Dufay s'étoit crû très-fondé

à ajouter à ces circonstances une distinction de l'Electricité en deux especes, une particuliere au verre & aux autres matieres vitrées, & une autre propre à la cire d'Espagne & aux matieres resineuses, mais poursuit M. le Cat M. l'Abbé Noël, dont la correspondance m'a été très-utile dans les expériences sur l'Electricité, vient de m'avertir qu'il avoit des expériences qui rendoient cette distinction douteuse. J'ai donc abandonné cette distinction, ne voulant raisonner ici que sur des faits constans.

M. le Cat fait autant d'articles qu'il vient de distinguer d'effets dans l'Electricité, & chaque article a deux parties, dont la premiere contient les expériences, & la seconde l'explication. M. le Cat a non seulement lu les procédés des expériences, mais il les a encore exécutés dans cette même assemblée publique, à l'exception de l'émanation des étincelles qui demande un lieu obscur & des commodités trop difficiles à se procurer dans une sale immense, & remplie à l'excès de spectateurs.

Les effets capitaux de l'Electricité que les expériences exposent, sont très-connus, & ils sont suffisamment désignés par l'énumération précédente; on nous dispensera donc de les rapporter, pour nous attacher à ce qu'il y a de neuf dans ce Mémoire, c'est-à-dire aux explications.

56 MERCURE DE FRANCE.

Voici comme M. le Cat explique l'attraction des corps legers produite par le tube, on l'Electricité proprement prise.

Personne n'ignore que les pores de tous les corps sont remplis d'une matiere extrêmement déliée qu'on appelle communément *matiere subtile*, & sous le genre de laquelle on peut comprendre la matiere du feu, & celle de la lumiere. On sçait que les corps transparens, comme le verre, donnent un libre passage à la lumiere, & que les corps resineux, comme le souphre, la poix, la cire d'Espagne sont très-inflammables, c'est-à-dire qu'ils contiennent beaucoup de matiere de feu & de substance propre à lui servir d'aliment.

Les matieres vitrées & resineuses sont donc parmi les corps solides ceux où réside une plus grande quantité de matiere subtile, & c'est cette propriété qui les rend électriques par eux-mêmes, car lorsqu'on frotte avec la main des corps aussi fournis de matiere subtile, on les échauffe, on met dans un violent mouvement cette matiere déliée dont ils sont imbûs : on y introduit encore de ce feu actif qui anime nos liqueurs. Cet amas de matiere subtile vivement agitée se rarefie, occupe plus d'espace autour du corps frotté, autour du tube ; elle en écarte l'air & les autres especes de matiere moins sub-

tile qu'elle ; enfin elle forme autour du tube une atmosphère d'une étendue plus ou moins grande, selon la quantité de la matiere subtile agitée , & le degré de son agitation , & cette atmosphère est composée de matiere dont la plus subtile & la plus agitée est au centre , & la plus grossiere ou la moins agitée , à la circonférence.

Cette matiere plus subtile du centre pénétre librement les corps , elle passe au travers sans beaucoup d'opposition , & ne fait presque aucune impression sur eux. Ce centre de l'atmosphère électrique est donc pour les corps legers une espece de vuide , où ils trouvent très-peu de résistance , au lieu que le fluide de la circonférence plus grossier a de la prise sur ces corps , & leur fait éprouver toute l'impulsion , tout le choc du mouvement intestin de ses particules agitées. Donc toutes les fois qu'on enveloppera un corps leger dans cette atmosphère , ou qu'on l'exposera entre le centre & la circonférence du tourbillon électrique , ce corps leger sera nécessairement poussé par cette circonférence plus résistante vers le centre où il y a pour lui une espece de vuide , & un vrai défaut de résistance.

On peut opposer à cette explication une expérience qui démontre que l'Electricité a lieu dans le vuide , ou dans le récipient de

la machine pneumatique dont on a pompé l'air , mais cette machine ne peut jamais pomper exactement tout l'air du récipient , & en le supposant gratuitement , il n'est pas nécessaire que la circonférence de l'atmosphère électrique soit composée d'air , pour produire le mécanisme qu'on vient d'exposer ; il suffit qu'elle soit faite d'une matière moins subtile que le feu & la lumière ; or tous les Physiciens conviendront qu'entre le feu & l'air il doit y avoir un grand nombre d'especes de matieres plus grossieres que le feu , & plus subtiles que l'air : c'est de ces especes subalternes de matiere que sera composée la circonférence du tourbillon électrique dans le vuide de la machine pneumatique.

Voici des expériences qui nous apprennent que , si l'air grossier ne concourt pas au phénomène de l'Electricité , comme cause efficiente , au moins il y a quelque part.

Si l'on remplit un tube d'air comprimé , ou si on l'en vuide en entier , il ne deviendra point électrique , quelque vivement qu'on le frotte.

On devine aisément que dans ces deux cas l'air comprime la surface du tube , & y fait obstacle à l'expension de l'atmosphère , & à la liberté des mouvemens nécessaire à l'Electricité.

C'est par la même raison que l'humidité, en éteignant le mouvement de la matiere électrique est le plus grand obstacle à ce phenomene : c'est pourquoy nous avons recommandé que le tube soit bien sec, & nous ajoutons que pour réussir à ces expériences il faut choisir un tems & un lieu fort sec. Muskenbrok (pag. 257.) ayant remarqué que les vapeurs seules de la respiration & de la transpiration d'une assemblée nombreuse rendoient souvent l'air assez humide pour les faire manquer.

L'Electricité est foible dans un tems chaud, & forte dans un tems froid & sec, comme dans une belle gelée, par la même raison que le feu a peu d'activité dans l'Eté, & beaucoup dans l'Hyver. Dans un tems chaud la matiere ignée s'étend trop, & se disperse dans un air qui ne lui résiste point : elle doit donc faire moins d'impression. Dans un tems froid & sec l'air environnant plus dense, plus résistant, resserre la matiere ignée, la tient rassemblée dans un moindre espace, où elle a par conséquent un effet plus violent.

M. le Cat, qui previent le public que ces expériences manquent ordinairement dans les grandes assemblées, n'a pas laissé de les faire avec assez de succès dans cette assemblée publique, qui étoit des plus nombreuses, mais la peine qu'il a été obligé

90 MERCURE DE FRANCE.

de se donner pour les faire réussir , a justifié sa précaution.

L'article second traite de la répulsion.

L'Electricité , dit M. le Cat , est peut-être le seul phénomène en Physique , qui renferme dans les mêmes circonstances deux effets aussi contradictoires que l'attraction & répulsion. Qu'un des pôles de l'aimant attire le fer , tandis que l'autre le repousse , il semble que c'est une suite naturelle de l'opposition de ces pôles , mais que la même region d'un tube attire & repousse alternativement tant de fois de suite qu'on voudra c'est une singularité aussi neuve que surprenante.

Cette alternative d'effets opposés est aussi ce qu'il y a de plus embarrassant dans ce phénomène. Voici comment M. le Cat résout ce problème.

Quand le corps léger est attiré par le tube vers le centre de son atmosphère , la matiere subtile & agitée de ce centre rarefie nécessairement ce que le petit corps apporte avec lui d'air ou d'autres matieres plus subtiles , & mêlée avec ces matieres elle forme un petit ballon élastique , une atmosphère comme celle du tube , par la même mécanique qu'en frottant le tube , & rarefiant par-là ses fluides , on lui fait une atmosphère électrique.

La matiere du centre du tourbillon électrique du tube plus subtile & plus agitée que celle de la circonférence a en elle même plus de force & de puissance que cette dernière, non seulement parce qu'elle est faite de parties plus solides, & plus agitées, mais encore parce qu'elles se donnent au centre un appui réciproque. Le corps léger dénué d'atmosphère ne ressent pas cette supériorité du centre du tourbillon électrique du tube, parce que la matiere poreuse est trop ouverte à son passage, & n'y oppose presque aucune résistance. Mais dès que ce petit corps se trouve aussi environné d'une atmosphère électrique, qui a ce corps même pour centre de son mouvement, la matiere subtile du tube a prise contre la matiere électrique pareille du corps léger, & les mouvemens contraires de ces deux atmosphères portant l'un contre l'autre, ne peuvent manquer de séparer ces corps, & de les porter aussi loin l'un de l'autre que cette puissance a d'étendue, d'autant mieux que la circonférence grossiere de l'atmosphère du corps léger doit s'appuyer sur le tube qu'elle ne peut pénétrer, & qu'ainsi lorsqu'elle se développe tout à coup contre le tube, elle doit faire élaner le corps léger de dessus, comme par explosion, & puisque la matiere subtile du centre de l'at-

72 MERCURE DE FRANCE.

mosphère électrique du tube , a le pouvoir décarter vers la circonférence tout le fluide grossier ou subalterne , par la même raison elle doit achever de pousser & soutenir à cette circonférence la couche grossière & extérieure de l'atmosphère du corps léger qui est de même nature que le fluide de cette circonférence.

Si le tube n'est pas beaucoup frotté , ou peu électrique , son atmosphère trop foible ne rarefiera point les fluides qui accompagnent la feuille d'or ; elle ne lui formera point une atmosphère électrique , & ainsi ce corps léger ne sera point repoussé de dessus le tube.

Quoique le tube soit bien frotté , & très-électrique , si la feuille d'or se trouve couchée à plat sur le tube , elle n'en sera pas repoussée , parce que son application intime avec les parois du tube produit un surcroit d'attraction ou d'adhérence , dont M. le Cat a donné le mécanisme (pag. 335.) du Traité des Sens , & parce que la matière du tube fait peut-être quelque obstacle à la libre formation de l'atmosphère électrique de la feuille d'or.

Nous passerons quelques applications de ces principes à des phénomènes particuliers de l'Électricité pour venir aux conséquences que tire M. le Cat de cette doctrine.

La

La constance, dit-il, avec laquelle l'atmosphère du tube repousse & soutient en l'air dans un même éloignement la petite atmosphère de la feuille d'or électrisée, est pour le moins une image de la mécanique qui tient les tourbillons des Planètes & des Satellites à un éloignement déterminé du centre de leur tourbillon moteur, & de l'impossibilité de la chute de ces Planètes dans ce centre.

Réciproquement on peut conclure de la même analogie que toutes les Planètes, sans exception, celles mêmes dont la rotation est douteuse, & qu'on a soupçonnées par là de n'avoir point de tourbillon, en ont nécessairement un, ou au moins une atmosphère, puisque sans cet accompagnement elles ne pourroient se soutenir, comme elles font, dans une couche déterminée de la Sphere du tourbillon solaire, & que comme la feuille d'or dépouillée de son atmosphère tombe sur le tube, ces Planètes sans tourbillon tomberoient dans le Soleil.

Cette application est une raison de plus pour l'existence des tourbillons, & contre le vuide de Newton, car l'atmosphère électrique est incontestable, elle se fait entendre par un petillement, on la voit par les étincelles, elle se manifeste à l'odorat par une odeur de soufre, au toucher même

74 MERCURE DE FRANCE.

par une espece de piquûre , & par un frottement leger semblable à celui d'une toile d'araignée.

On ne peut éluder ces conséquences qu'en traitant de frivole la comparaison faite entre les corps célestes & les corps électriques ou électrisés , mais les Anglois même conviennent de la justesse de cette analogie. M. Gray , que j'ai déjà cité , ne feint pas d'appeller les corps legers électrisés , & repoussés , comme on vient de le dire , de *petites Planetes* , & ce Physicien étoit si charmé de cette idée , que dans une expérience où , sans y penser , cette idée conduisoit sa main , il a crû voir une image & une preuve de la circulation d'Orient en Occident des Planetes autour du Soleil. Quoiqu'il n'y ait pas lieu d'espérer que l'Électricité nous conduise si loin , il me semble au moins qu'on peut assurer avec M. Dufay , que *la vertu électrique influe beaucoup plus qu'on ne pense dans le mécanisme de l'Univers.* L'énorme difference qui se trouve entre les masses ne fait pas une objection contre l'analogie des phénomènes. Il est permis aux Physiciens de remonter de l'atôme aux Spheres célestes : c'est même le fruit le plus solide & le plus glorieux de leurs travaux de pouvoir appliquer les expériences de leur cabinet au système du monde.

Sic parvis componere magna solebant.

Il s'agit dans le 3^e. article de l'émanation des étincelles des corps électriques, que tout Paris a vû chés M. l'Abbé Nollet. M. le Cat compose le centre de l'atmosphère électrique de la matiere du feu & de celle de la lumiere, ainsi il attribue les étincelles que produisent ces corps aux vibrations violentes, & à la collision de cette matiere entr'elle, & avec les particules sulphureuses de la main de celui qui fait les expériences. Nous ne pouvons le suivre dans les détails de ces explications.

Le quatrième article traite de la propagation de l'Electricité, ou de la communication de cet effet. On sçait que l'Electricité se porte le long d'une corde à plus de 1250 pieds, surtout si la corde est mouillée. Il faut soutenir cette corde sur des fils de soye bien secs.

Il est démontré par ces expériences, dit M. le Cat, que l'émanation corpusculaire qui forme l'atmosphère électrique, & que le frottement excite, se communique de proche en proche à tous les corps dans lesquels elle ne trouve point d'obstacle, & cela à de très-grandes distances.

Le fluide actif & subtil du centre du tour-

Dij

76 - MERCURE DE FRANCE.

billon électrique repousse & soutient les fluides grossiers de la circonférence, mais réciproquement ceux-ci contiennent les premiers, les resserrent, & sont comme leur enveloppe, en sorte qu'on peut regarder cette circonférence élargie par le fluide du centre qu'elle comprime, comme les parois d'un ballon distendu par l'air qu'il renferme.

Si vous poussez deux ballons l'un contre l'autre, ils ne feront que se comprimer & s'arrêter réciproquement. De même, si vous présentez au tube ou au globe un corps électrique, comme de la soye, de la résine, les deux atmosphères porteront l'une contre l'autre, & s'arrêteront; il n'y aura point de communication.

Si au contraire vous présentez au corps électrique du fer, une corde de chanvre, ou toute autre substance non électrique, c'est-à-dire, qui n'a point d'atmosphère de cette espèce, c'est comme si vous poussiez contre le ballon de l'exemple précédent une barre de fer, un corps pointu, qui en crevant le ballon feroit échapper l'air le long du corps dur qui en auroit percé l'enveloppe; c'est ainsi que les corps non électriques, qui sont des corps nus & pointus, en comparaison de l'atmosphère du corps électrique, rompent cette atmosphère, ouvrent un libre passage à la matière subtile qui y

est comme emprisonnée, & qui ne manque pas de couler le long du corps qui lui a ouvert cette prison. Voilà le principe de la propagation de l'Électricité, mais la grande distance où elle se porte me persuade que cette communication ne se fait point en entier par une émanation qui soit toute aux dépens du tube électrique, & qu'il en est un peu de la propagation de l'Électricité, comme de celle du son & de la lumière qui se fait par une communication de vibration dans un fluide qui est déjà placé entre le corps sonore ou lumineux & nous. Il n'est pas croyable qu'un si petit instrument que le tube puisse fournir une atmosphère à une corde de 1256 pieds, comme celle que M. Dufay a employée dans cette expérience, sans compter ce qui s'en perd sur la route.

Il est plus vraisemblable qu'une fusée de matière électrique ou ignée du tube échauffée avec une sorte d'impétuosité de la couche extérieure qui la renferme, se coulant le long de cette corde, met en mouvement & embrase, pour ainsi dire, la matière subtile de la corde & des environs, qui de concert avec cette fusée forme l'atmosphère électrique de la corde.

On suspend la corde avec des cordons de soie, parce que la soie, qui est électri-

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

que par elle même, a déjà en elle de la matière électrique, dont elle est presque *saoulée*, comme disent les Chymistes. Ainsi lorsqu'il se présente une atmosphère électrique agitée, elle force bien un peu celle dont la soye est imbue, & elle s'empare d'une petite étendue de cette soye, mais arrêtée, comme on a dit, par le fluide qui loge dans le reste de la soye, elle arrête elle même le torrent électrique qui le suit, & qui est obligé de prendre une autre route, c'est-à-dire, de suivre la corde.

Si vous mouillez cette soye, vous éteignez l'atmosphère qui fait obstacle à l'émanation; vous emplissez les pores de cette soye d'une liqueur antagoniste, sur laquelle la matière électrique coulera, comme l'eau coule sur la toile cirée ou sur le papier huilé. L'Électricité passera donc le long des cordons de soye mouillée, elle ira se perdre sur les corps auxquels la soye est attachée, & elle cessera de se communiquer le long de la corde de chanvre.

Si au contraire la soye est bien sèche, elle résistera fortement à la dissipation de l'Électricité qui restera presque toute dans la corde. Cette corde qui conduit l'Électricité, n'est pas naturellement électrique, si vous la comparez à la soye, mais elle l'est pourtant un peu; elle a une foible atmo-

phère qui ne laisse pas d'embarasser l'émanation électrique & d'en diminuer l'effet; en mouillant la corde vous éteignez cette légère atmosphère, vous donnez une pleine liberté à la fusée électrique du tube de glisser le long de la corde, & d'y mettre en mouvement la matière subtile qu'elle y rencontre.

La communication de l'Électricité à une vingtaine d'hommes placés sur des gâteaux de résine s'explique de la même façon. Si ces hommes étoient sur le plancher, l'émanation électrique s'y répandroit, & se perdrait dans la chambre. La résine sur laquelle ils sont est électrique, ainsi son atmosphère fait obstacle à la dissipation de l'émanation du tube ou du globe.

M. le Cat explique ensuite comment l'Électricité se conserve des mois, des années même, en enveloppant le corps électrique avec du papier, de la flanelle &c. & il finit ainsi son Mémoire.

Comme toutes les vérités qu'on vient d'exposer sur la propagation & la conservation de l'Électricité, sont des faits incontestables, on peut dire que cet article est le triomphe de la Philosophie corpusculaire. Les phénomènes de la sympathie même révoqués en doute par la plupart des Physiciens ne deviennent pas trop admirables, auprès de la propagation de l'Électricité.

D iij

80 MERCURE DE FRANCE.

En général toutes les expériences qu'on a faites sur le phénomène que je traite, & dont je n'ai donné qu'un Extrait fort abrégé, me paroissent des preuves continuelles de la Physique Carthésienne. Il est fort heureux pour cette Secte que l'Electricité se soit mise en vogue dans le tems même que le Newtonianisme s'efforce d'étendre son empire; & plus heureux encore pour la sublime science de la Nature, que toutes les Nations de l'Europe concourent à approfondir une matière qui confirme d'anciennes vérités, & qui ouvre aux nouvelles découvertes une voye dont on n'apperçoit pas encore le terme.

Nous exhortons les Lecteurs à comparer le système de M. le Cat avec celui de M. l'Abbé Nollet, que nous avons exposé en rendant compte au public de la Séance publique de l'Académie des Sciences. L'Extrait de ce Mémoire est dans le Mercure d'Octobre; rien n'est plus utile & plus agréable en tout genre de Littérature que ces comparaisons.

M O N S I E U R de Premagny Secrétaire
pour les Belles Lettres a terminé la
Séance par la lecture d'une pièce en vers, dont

le sujet étoit *Vœu pour la paix* ; & par l'annonce du Prix que voici.

L'Académie des Sciences, des Belles Lettres, & des Arts de Rouen propose pour le sujet du Prix de l'année 1746.

La fondation même du Prix alternatif pour les Sciences & les Belles Lettres, par M. le Duc de Luxembourg Gouverneur de la Province de Normandie, & Protecteur de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. qui sera donnée à une Ode, ou à une pièce de cent vers, qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux traité le sujet proposé.

Les Pièces seront admises au concours jusqu'au dernier Janvier 1746, & le vainqueur sera proclamé à la rentrée publique le Mardi d'après la Quasimodo. Les Académiciens en sont exclus.

Les Auteurs mettront à leur Mémoire une marque distinctive, comme Sentence, Devise ou signature, laquelle sera convertie, & ne sera développée qu'en cas que la pièce soit jugée la meilleure.

Ils auront l'attention d'adresser leur pièce, franche de port, à M. de Pregmagny Secrétaire pour les Belles Lettres au Collège du Pape.

Le Prix sera délivré ou à l'Auteur même, ou au porteur d'une procuration de sa part ; l'une ou l'autre représentant la marque distinctive avec l'original de la pièce.

D v



*A M. le Marquis de Gontaut Colonel du
Régiment de Biron & Brigadier des
armées du Roi, sur son retour des Eaux
de Barrege.*

IL revit ce Marquis, l'objet de nos douleurs,
Pour illustrer encor sa belle destinée.
Muses, dont les doux sons ravissent tous les cœurs,
Célébrez avec nous cette heureuse journée.



O toi qui sur le Meín toujours ferme en ton rang,
Bravant tous les périls, n'écoutant que la gloire,
Te couvris de lauriers teints de ton propre sang,
Tes maux sont à la fin sortis de ta mémoire.



Le sçavant Taranger * t'a rendu la santé ;
Tes jours sont un présent de son Art salutaire,
Et par lui de nouveau ton bras si nécessaire
Va t'ouvrir un chemin à l'Immortalité.



Echappé comme toi de la fureur des parques
Ton Prince s'applaudit de te revoir encor ;
La mort a respecté le plus grand des Monarques ;
Puisses-tu comme lui vivre autant que Nestor !

* *Chirurgien en Chef des Hôpitaux de Tournay.*

Gontaut , toi qui sorti d'une illustre origine ,
Fais revivre à nos yeux tant de fameux guerriers ,
Digne fils des Biron , la France te destine
Et les mêmes emplois & les mêmes lauriers.

Le Chevalier de C



TRADUCTION d'une pièce de Catulle
qui commence par ces mots : Vivamus
mea Lesbia , atque amemus.

A Imons nous , chere Lesbie ;
Du vulgaire insensé méprisons les discours ;
 Aimons-nous , & de notre vie,
 Mettons à profit les beaux jours.
 Quand le Soleil a fini sa carrière ,
 Bien-tôt il renait & luit ,
Mais lorsque nous mourons une éternelle nuit
 Voile à nos yeux la lumiere.
 Usons du tems , & que ma bouche
 De cent baisers goûte enfin la douceur.
 Ah ! laisse moi sur cette bouche
Par mille autres encor t'exprimer mon ardeur.
 Nul facheux ne nous apperçoit
 Sous ce feuillage épais & sombre ,
 Ou si quelque jaloux nous voit ,
Laissons lui la douleur d'en ignorer le nombre.

Par M. Masson , Cheval-Leger de la garde du Roi.

Dvj



SUITE ET CONCLUSION du Conte Turc.

A Zemi demanda qu'on les lui laissât jusqu'au lendemain, & promit sur sa tête qu'il finiroit leur enchantement. Le Bassa & Siroco lui accorderent sa demande du consentement de Sumi. Azemi, lui dit le Bassa, on vous confie un trésor d'où dépend tout notre bonheur; nous vous avons trop d'obligation pour vous refuser, prenez aussi cette bourse de mille sequins pour vous dédommager de ceux que vous avez rendus au Muzulman. Toute la compagnie se sépara enchantée d'avoir vû les deux incomparables filles de Siroco, & flatée de l'espérance de les posséder bien-tôt pour toujours. Chacun se retira dans l'appartement qui lui étoit destiné.

Dès que l'Aurore parut Azemi descendit dans les jardins. Il n'avoit pu dormir dans la joye où il étoit de posséder une somme aussi considérable que mille sequins, & dans le dessein de rendre aux deux filles de Siroco leurs charmes & leur liberté. Après avoir parcouru quelques allées solitaires, il

fut frappé d'une voix charmante qui l'attira dans un bosquet. Les oiseaux qui s'éveilloient sembloient vouloir disputer le prix aux accens de la voix qui se faisoit entendre, & la personne qui leur répondoit, imitoit leurs ramages avec tant d'art qu'ils ne sembloient lui servir que d'accompagnement.

Le jeune Page s'approcha doucement, & reconnut les deux Circassiennes. L'une, c'étoit Dely, étoit assise sur le gazon, & il vit auprès d'elle Tézile qui avoit cueilli des fleurs & qui les arrangeoit dans les cheveux de sa sœur : comme ces deux jeunes personnes se croyoient sans témoins, elles étoient ensemble sans contrainte. Les cheveux de Dely que Tézile étoit occupée à entrelacer avec des fleurs étoient répandus sur ses épaules & sur son sein, Tézile avoit relevé les manches de sa robe & laissoit voir des bras d'une beauté parfaite. Azemi avoit admiré la veille la beauté des deux Circassiennes ; la fraîcheur du matin & la solitude l'augmentoient encore à ses yeux.

Azemi étoit de la figure la plus aimable & dans la première jeunesse. Les mouvemens qu'il éprouva dans ce moment lui firent presque oublier les intérêts de ses maîtres & des filles de Siroco, Après avoir joui pendant quelque tems du charmant

86 MERCURE D'E FRANCE.

spectacle qui s'offroit à ses regards , il voulut s'approcher ; dès que Dely entendit du bruit , elle se leva à moitié pour s'enfuir. Le jeune Page la retint. Pourquoi m'éviter (dit-il) qu'avez vous à craindre de moi dans les jardins de ce Palais ? Ce que nous craignons , dit Tézile en souriant ? c'est que vous n'aimiez plus l'une de nous que l'autre & qu'il n'y en ait une de malheureuse : Vous n'êtes pas le vieux Derviche , qui ne fait le malheur que de celle qu'il aime le plus. Ce Derviche vous tient au cœur , dit Azemi , qui ne cherchoit qu'un prétexte pour les faire rester , permettez-moi de m'asseoir auprès de vous , & contez-moi je vous prie ce que vous devintes après que vos amans eurent perdu la vie dans l'Isle de Marbre Noir , & comment vous avez retrouvé le Derviche dont vous parlez.

Il est aisé de vous satisfaire , dit Tézile ; lorsque je vis tomber mon cher Thelamir..... Ah ! dit le Page , laissez je vous en conjure conter Dely ; vous avez tout l'esprit possible , mais elle a un ton attendrissant qui charme. Puisque vous le voulez , répondit Dely , je vais vous contenter. Dès que le malheureux Prince & Thelamir eurent perdu la vie , la Reine Okimpare , qui étoit demeurée , la maîtresse , nous fit

conduire ma sœur & moi à son Palais, & pour se venger de ce que j'avois été sa rivale, elle nous condamna à chanter & à danser dès le jour même dans un grand spectacle qu'elle donna au peuple.

Dans le trajet que ma tête avoit fait deux fois d'un corps sur un autre, il étoit bien naturel qu'elle se fut un peu éventée. Je ne m'appercevois pas combien il convenoit peu de danser après avoir perdu un amant aussi parfait que mon cher Delicat. Je charmois tout le monde par ma légèreté.

Pour ma sœur, plus sage que moi, chantoit des airs si tendres & si languissans qu'elle faisoit soupirer d'ennui ; elle choisissoit des paroles assés mauvaises pour faire couper la tête à toutes les chanteuses de l'Univers. On ne venoit à nos spectacles que pour la danse, le reste auroit fait enfuir tout le monde.

C'est dans ce tems-là que ma sœur me fit entendre raison, & que nous fîmes le serment de rendre tous les amans aussi malheureux que nous l'avions été. Dès que nous voyions deux cœurs unis ensemble, nous nous attachions l'amant par les manières les plus engageantes ; nous le détruisions dans l'esprit de sa maîtresse par les discours les plus envenimés, rien ne résistoit au poison que nous sçavions répandre sur tous

83 MERCURE DE FRANCE.

ceux que l'amour ou les convenances unissoient. Toutes les femmes en portèrent des plaintes si vives à la Reine, qu'elle nous bannit pour toujours de son Empire. On nous mit dans un Vaisseau avec notre Eunuque Gouloucou, & on nous conduisit aux environs de Constantinople, où on nous laissa.

Nous vîmes sur le rivage un Vieillard dans une occupation qui nous parut singulière. Il s'amusoit à noyer dans la Mer de petits cochons noirs, & leur parloit comme s'ils eussent pu l'entendre. Votre race funeste (leur disoit-il) a causé le malheur de celui à qui j'ai donné le bracelet fait à Medine; vous périrez tous. Nous nous approchâmes de lui par curiosité & nous reconnûmes le même Derviche qui nous avoit reçu chés lui lorsque nous nous étions échappées des mains des Marchands qui nous conduisoient au Serail.

Dès que le vieux Derviche nous reconnut, il abandonna son occupation & vint à nous avec des transports de joye infinis. Nous lui demandâmes ce que signifioit ce que nous venions de voir & d'entendre; sans vouloir nous en instruire, il nous donna retraite dans une caverne qu'il habitoit, & nous fit présent du dernier petit animal qui restoit en vie, en nous disant que le Bassa de la Mer en donneroit tout ce que nous vou-

drions. Je mis le présent qu'il nous faisoit, comme une chose précieuse, dans mon sac à ouvrage d'où j'ôtai ma grande navette. Ce matin nous l'avons voulu présenter au Bassa qui s'est moqué de nous; nous avons résolu de nous venger du Derviche qui nous avoit attrappées; en rentrant nous l'avons trouvé endormi, nous lui avons entierement coupé la barbe; il n'osera plus se montrer. C'est ce qui nous réjouissoit si fort quand on a abbatu le mur de la caverne ou nous étions avec lui.

Pour celui-là (dit Azemi) vous aviez raison hier de dire que vous aviez la tête légère. Vous vous fâchez, vous pleurez, vous riez selon qu'il vous en vient la fantaisie. Cela fait une variété charmante, mais quand vous finîtes hier par vous évanouir, la chose étoit bien plus jolie, j'espérois qu'aujourd'hui vous en feriez autant, cela m'auroit fait plaisir, Et par quelle raison, dit Tézile? Oh! dit le Page, une femme qui pleure ou qui s'évanouit est adorable. Celui qui se trouve auprès d'elle dans ce moment a le bonheur de la consoler ou de la secourir, au lieu qu'une femme contente qui rit & qui s'amuse n'a besoin de rien; tout le monde lui devient inutile. Vous pou-

80 MERCURE DE FRANCE

riez ajouter, dit Dely en souriant, qu'un évanouissement épargne à un homme les frais d'une déclaration; ses soins peuvent marquer son amour sans qu'il l'exprime; je n'osois, dit Azemi, porter le discours jusques-là, mais puisque vous avez deviné, il faut en tomber d'accord. Avouez aussi que si un évanouissement épargne une déclaration, il épargne en même-tems la peine d'un refus; voyez combien il accommode tout le monde.

Vous me donnez presque regret, reprit la belle Circassienne, de n'avoir pas eu le bonheur de me trouver mal; vous êtes jeune & aimable, ajouta-t-elle en donnant sa main à Azemi, je crois qu'il y auroit plaisir à vous avoir obligation. Eh bien (dit le Page) ressouvenons nous de la mort de votre amant. Lorsque Thélamir eut mal remis la tête du Prince, qu'il pâlit, & que vous vous apperçûtes que son sang couloit encore..... Ah! n'achevez pas, dit Dely, mon parti est pris aujourd'hui; je ne veux plus me chagriner; il y a tant d'autres moyens pour plaire que vous en trouverez si vous voulez. Comment ferois-je, répondit Azemi? vous avez juré de rendre tous les amans malheureux; oui ceux des autres, dit Tezile; à l'égard des nôtres cela pourroit être différent. Tous

mes vœux seroient comblés, reprit Azemi, si je pouvois vous plaire; les moyens les plus sûrs pour y réussir seront ceux que vous me dicterez, enseignez-moi comment il faut se conduire. Mais, dit Dely, il faut avoir de la douceur, de la discrétion, rendre toutes sortes de petits services à l'objet qu'on aime. Oh! dit Tézile, nous en avons appris de bien plus charmans parmi nos compagnes dans l'Isle de Marbre Noir. Eh! quels sont-ils? dit le Page avec vivacité. C'est de faire des présens, reprit Tézile; il n'y a rien qui touche plus que cela. Vous m'y faites songer (reprit Azemi qui avoit encore d'autres desseins que celui de plaire aux deux jeunes Circassiennes) recevez, belle Dely, cette montre que je vous avois destinée. (En disant cela il lui présenta la montre d'or & Dely la prit en l'admirant) & puisque vous aimez que l'on vous rende des services permettez-moi d'achever votre coëffure; j'y consens, dit la jeune Circassienne, nous verrons un peu votre adresse.

Azemi se mit à genoux auprès d'elle; il étoit enchanté de tenir ses cheveux plus noirs que du jais, qui descendoient jusqu'à la ceinture de la jeune Dely; il laissoit à tout moment échapper quelque fleurs qui tomboient dans le sein de la belle Circassienne d'où la main du Page alloit les retirer. La

32 MERCURE DE FRANCE.

jeune personne rioit de ce badinage & ne punissoit pas Azemi bien sévèrement.

La présence de Tézile gênoit un peu l'amoureux Azemi. En vérité, lui dit-il, vous n'avez pas cueilli les plus belles fleurs de ces jardins. Si vous vouliez en aller choisir d'autres dans le parterre, vous avez parlé de présens, je vous donnerois une montre d'argent, voyez-la ; je vous prie de la recevoir de moi. Tézile déjà jalouse de ce qu'Azemi avoit plus d'attention pour sa sœur que pour elle se mit à rire du présent. Voilà, dit elle, une galanterie bien digne d'un Page. A-t-on jamais parlé de montres d'argent à des femmes telles que nous ? L'or & les diamans les plus beaux sont seuls dignes de nous appartenir. Vous êtes bien difficile, dit Azemi, mais je parie que l'une de vous deux a un cachet d'argent qui conviendrait parfaitement au présent que je vous fais. C'est la vérité, dit Dely ; ma sœur, mettez votre cachet monté d'argent à cette montre, j'en ai un d'or comme vous sçavez, je vais le mettre à celle que je tiens.

Dans ce moment les deux Circassiennes attachèrent en effet les deux pierres contellées qu'elles avoient prises dans le Caravanserail à Izif & à Izouf, qui les avoit fait monter en cachet ; aussi-tôt les deux montres s'échappèrent des mains de Tézile

& de sa sœur, & Aurore & Argentine parurent en leur place avec chacune leur Talisman de beauté à leur doigt.

Les deux filles de Siroco furent d'abord surprises elles-mêmes du changement qu'elles éprouvoient; elles n'étoient plus accoutumées à voir la lumière du Soleil; le jour sembloit les éblouir; les fleurs, les eaux & la verdure paroissoient renaître pour elles. Lorsqu'elles eurent reconnu les anneaux qu'elles avoient à leurs mains elles furent assurées que leur enchantement étoit fini pour toujours; la joye éclata sur leur visage. Elles s'embrassèrent en se félicitant mutuellement de leur bonheur.

Les deux jeunes Circassiennes furent saisies d'étonnement en voyant naître devant elles deux personnes charmantes qui leur étoient inconnues; mais quand elles s'aperçurent que c'étoit l'effet des Talismans qu'elles avoient eu en leur possession & dont elles se voyoient privées, elles ne purent s'empêcher de verser des larmes. Azemi, qui s'étoit levé par respect en voyant les deux filles du Gouverneur d'Alexandrie; approcha de Dély d'un air timide pour essayer de calmer sa douleur, mais elle ne voulut plus l'entendre, & le repoussa avec la main en détournant les yeux de dessus lui. Aurore & Argentine les consolèrent de là

94. MERCURE DE FRANCE.

maniere la plus tendre. Cessez de vous affliger, leur dirent elles; le trésor que vous avez perdu ne vous étoit pas si nécessaire qu'à nous; la destinée de votre beauté n'y étoit point attachée; il vous reste des charmes assez puissans pour engager tous ceux dont vous voudrez triompher, & mon Pere qui nous aime tendrement, reconnoîtra ce que nous vous devons en vous faisant la fortune la plus brillante.

Azemi ayant perdu l'espérance de fléchir en sa faveur les deux Circassiennes, courut au Palais pour informer le Bassa & le Gouverneur d'Alexandrie de ce qui venoit d'arriver. Ils vinrent aussi-tôt avec Néangir, & Ibrahim qui ne cherchoit plus le grain de Corail. Ils confirmèrent aux deux jeunes Circassiennes les promesses qu'Aurore & Argentine leur avoient faites; ces deux aimables filles les remercièrent de leurs bontés, & semblèrent reprendre leur tranquillité.

Le bruit du desenchantement de la charmante Aurore & de la belle Argentine s'étant répandu dans le Haram, Zambac sortit dans les jardins accompagnée de Zélide & de Sumi. Tout le monde se trouvoit réuni à l'exception du malheureux Hassan qui pleuroit alors sur sa main d'ébene. Au milieu de la joye où on se livroit, & des tendres caresses que chacun faisoit aux deux

charmantes filles de Siroco, Zélide ne put cacher le regret qu'elle avoit de ne point voir son amant dans cette assemblée. Mes cheres sœurs, disoit-elle à Aurore & à Argentine, je n'ai point été privée comme vous de mon Talisman; mon malheur n'a pas été aussi grand que le votre, mais il dure plus long-tems, & je suis encore incertaine quand il finira.

La jeune Zélide avoit à peine achevé ces paroles que l'on vit paroître les esclaves à qui le Bassa avoit ordonné de garder l'entrée de la caverne du Derviche, & de la murer dès que quelqu'un y seroit entré; au milieu d'eux étoit Hassan que l'on vit de loia battre des mains, & témoigner la joye la plus vive. Il vint en courant faire voir que son supplice étoit fini & que sa main étoit redevenue comme elle étoit avant qu'il eut païri la galette de l'esclave Chrétienne. J'étois (dit-il) occupé à pleurer comme à mon ordinaire, lorsque j'ai senti que les larmes se refusoient à mes yeux, au contraire la joye se répandoit dans mon cœur, alors j'ai éprouvé dans la main droite un frémissement inconnu, j'ai levé les yeux pour la considérer, j'ai vû qu'elle perdoit sa noirceur, enfin elle a repris entierement son mouvement & sa couleur naturelle. Mais (ajouta-t-il en s'adressant à Zélide) ce n'est

pas ma guérison qui me flatte le plus, ce qui met le comble à ma félicité, c'est que rien ne peut désormais retarder le bonheur que j'aurai d'être à vous & de vous donner pour jamais cette main qui vous est destinée.

Le Bassa envoya dans cemoment Azémi chés le Cady pour l'inviter à venir prendre part à sa joye, & célébrer les mariages de ses trois fils avec leurs charmantes maîtresses. Je ne croirai point (dit-il) nos malheurs finis que ces tendres amans ne soient unis pour toujours,

Au milieu des plaisirs qui commençoient cette heureuse journée, on étoit curieux de sçavoir comment la main d'Hassan avoit été guérie. On ne doutoit point que le petit cochon noir ne fut noyé, mais on ignoroit à qui on avoit cette obligation. Les esclaves qui accompagnoient Hassan dirent qu'ils venoient exprés pour annoncer au Bassa que le matin ils avoient vu trois hommes qui couroient après un autre & qui le battoient avec violence, que celui qu'ils poursuivoient s'étant sauvé dans la caverne, les trois hommes y étoient entrés après lui, & qu'alors ils avoient exécuté les ordres qu'ils avoient reçûs, & bouché l'ouverture du souterrain.

Au même instant on entendit de grands
cris

cris sur la terrasse où toute la compagnie s'étoit reposée la veille & l'on vit venir en courant un homme que les deux Circassiennes reconnurent pour le vieux Derviche , quoiqu'il cathât avec ses mains sa barbe coupée. On apperçut en même tems que c'étoit les trois Juifs qui n'avoient plus leurs bequilles , qui le poursuivoient aussi vivement que s'ils n'avoient jamais eu la cuisse blessée. Quand le Vieillard vit tant de personnes assemblées , il voulut fuir d'un autre côté , mais les Esclaves du Bassa l'arrêterent , aussi-bien que les trois Jumeaux.

Lorsque le Derviche fut au milieu de la compagnie , l'étonnement du Bassa fut extrême de reconnoître celui qui avoit autrefois donné à ses trois fils le Tesbuch , la plaque de cuivre & le brasselet : il ne put s'empêcher d'aller à lui & de l'embrasser. Ne craignez rien , mon pere (lui dit-il) vous êtes dans la maison d'un fidele Musulman qui vous revere ; celui qui voudroit vous faire outrage périroit dans le moment , mais instruisez moi , je vous prie , qui vous a fait l'injure de vous ôter le signe vénérable de votre profession , j'en ferai un exemple terrible ?

Les deux jeunes Circassiennes ne purent se tenir de rire à ces paroles, Seigneur , dit l'une d'elles , c'est notre ouvrage , mais il

I. Vol.

E

l'a bien mérité. Alors elles raconterent que le Derviche étoit celui qui étoit amoureux d'elles, & ce qu'elles avoient rapporté à Azemi. Hélas, (dit le Derviche, 'qui avoit les yeux baissés pendant leur recit) devoi-je attendre autre chose de deux jeunes imprudentes à qui mon cœur s'étoit malheureusement livré. Les hommes les plus sages ont un moment de foiblesse qui les séduit, & sont d'autant plus à plaindre que ce ne sont point ordinairement des femmes raisonnables qui triomphent de leur vertu. Leur sagesse sert à soutenir la nôtre ; il n'y a que la légèreté & la folie qui soient l'écueil de la raison. Un bonheur cependant est que l'on guérit plus aisément d'une passion qui ne doit sa naissance qu'à l'imprudence & au caprice que de celles qui auroient un autre soutien. Mes yeux se sont ouverts ; j'ai vu le tort que j'ai eu lorsque j'ai laissé surprendre mon cœur aux attraites de ces deux jeunes personnes ; je suis entièrement sorti de mon aveuglement. Pour vous instruire à présent, Messieurs, de la peine que j'en ai soufferte, je vous dirai qu'hier quand j'entendis que l'on abbatoit le mur qui formoit le fond de la caverne qui me servoit de demeure, je fus honteux de paroître dans l'état où je suis, & je me sauvai avec le sac de taffetas couleur de rose. J'étois cette nuit

DECEMBRE. 1745



dans la campagne ; ces trois hommes que vous voyez sont venus se reposer auprès de moi ; ils m'ont dit qu'ils venoient d'échapper d'un grand danger & qu'en blessant l'un d'eux , on les avoit blessés tous trois. Je ne pouvois ajouter foi à leur discours. J'ai cueilli des simples que je connois parfaitement , j'en ai appliqué sur la blessure de l'un d'eux , & les deux autres quelques heures après ont été guéris aussi-bien que lui quoique je n'eusse rien mis sur leur playe. Nous avons passé tranquillement la nuit ensemble , mais à la pointe du jour l'un d'eux m'a considéré avec attention. Ah ! a-t-il dit à ses compagnons , c'est celui qui accompagnoit les Danseuses qui nous ont dépouillés de tout dans le Caravanserail. Ce discours m'a frappé. Je les ai envisagés à mon tour & j'ai reconnu les deux hommes à qui les jeunes Circassiennes que vous voyez & que j'accompagnois alors , avoient pris les Talismans des filles de Siroco & toutes les marchandises qu'ils possédoient. La peur m'a saisi ; j'aurois mieux aimé dans ce moment avoir de bonnes jambes qu'un bel habit. * Ils se sont levés pleins de fureur , & se sont jettés sur moi. J'ai voulu

* L'Historien Turc a voulu imiter ce bel endroit d'Homere où Telemaque , en montrant à Minerve qui est sous la figure d'un Etranger , les Amans de

E ij

fuir & éviter leur colere; j'ai couru chercher un azile dans mon souterrain, ils m'ont suivi jusques sur la terrasse de vos jardins, ils se sont saisis du sac ou étoit le petit cochon noir & l'ont jetté dans la Mer; c'est ce que j'aurois fait moi-même depuis long-tems, si les deux ingrates que j'aimois n'eussent pas troublé ma raison. Je sçais, Seigneur, (ajouta le Derviche en s'adressant au Bassa) que le bonheur d'un de vos fils dépendoit de cet événement; ce sont ces trois Juifs qui l'ont délivré de la peine qu'il a soufferte, bien loin de les punir vous devez leur accorder de grandes récompenses. Tout ce que je désire c'est que notre grand Prophete les en rende dignes en les attirant à la Religion des fidèles Musulmans.

Pendant que le Derviche parloit de la sorte Izif & Izouf regardoient les deux jeunes Circassiennes, & la beauté de ces deux aimables personnes faisoit sur eux l'effet qu'elle produisoit à l'égard de tout le monde, c'est à dire qu'elle captivoit entierement leur cœur. Ils avoient déjà vu ces deux belles filles dans le Caravanserail où elles Penelope qui se rejouissent dans sa maison, lui dit, *Si Ulysse revenoit, tous aimeroient bien mieux avoir de bonnes jambes, que d'être plus parés d'or & de beaux habits.*

Πάντες κ' ἀγαλατ' ἐλαφρότεροι πόδας εἶναι
 ἢ ἀφιέντεσσι χρυσοῖσι τε ἐδῆτες τε. *Odyssee, L. I.*

étoient avec le Derviche & ils n'avoient pu les voir sans les aimer ; ce moment acheva de triompher de leur liberté.

Siroco assûra les trois Juifs qu'il oublioit le larcin qu'ils avoient fait à ses deux filles, & le Bassa leur demanda quelle récompense ils vouloient du service qu'ils venoient de lui rendre en noyant le petit cochon noir. Seigneur (dit Izouf) les plus grands trésors ne nous toucheroient point sans la possession d'une personne aimable qui put les partager avec nous. Accordez à Izif mon frere & à moi ces deux belles personnes (il montra les deux Circassiennes en disant ces mots) la charmante Sumi fera le partage de notre frere Izaf , vous comblerez tous nos desirs , mais sans cela nous ne pouvons être parfaitement heureux.

Zambac demanda aux deux Circassiennes si elles y vouloient consentir. Après tous nos malheurs (dit Tézile) il ne nous est pas permis de choisir notre destinée. Nous suivrons vos volontés & celles de l'illustre Bassa votre Epoux , mais à condition que ceux que vous nous destinez embrasseront la foi du Prophete.

Le Bassa & Siroco qui desiroient ardemment de donner à Mahomet trois prosélites aussi illustres que les trois fils du célèbre Nathan-Ben-Sadi ; les en presserent avec

instance. Le Bassa voyant qu'ils hésitoient envoya secretelement chercher le flacon d'Elixir d'Amour Parfait, & en fit verser à Izouf par Tézile sans qu'il sçut de quelle liqueur on l'invitoit à boire. Dès qu'il en eut goûté il se jetta aux genoux de la belle Circassienne & promit de faire tout ce qu'elle exigeroit de lui.

Izif & Izaf n'eurent pas besoin de prendre de l'Elixir pour éprouver les mêmes transports que leur frere. La sympathie étoit toujours la même entre les trois jumeaux, & dès que l'un fut soumis aux loix de Tézile Izif tomba aux pieds de Dely & Izaf à ceux de la belle Juive. Cette belle personne ne pouvant avoir d'autres sentimens que ceux de son cher Izaf, embrassa aussi la foi du Prophete.

Azemi yint dans ce moment annoncer l'arrivée du Cady. Le jeune Page ne témoigna pas un grand regret de voir que les deux belles Circassiennes alloient épouser les deux Juifs. L'amour qu'il avoit pris pour elles n'alloit pas jusqu'à leur sacrifier sa liberté. Il dit à Dely & à sa sœur quelques mots à l'oreille sans que l'on pût l'entendre, les deux jeunes sœurs lui répondirent d'un signe de tête en fouriant.

Le Cady étant arrivé les trois Juifs en sa présence reçurent le Turban des mains

du vieux Derviche qui fut consolé de la perte de sa barbe par la joye qu'il ressentoit de voir s'augmenter ainsi le nombre des fidèles croyans.

Après la cérémonie le Cady fit celle de six mariages, & pour que l'union fût entière entre ces époux, on présenta de l'elixir d'amour parfait à Dely & à sa sœur; elles étoient les seules qui n'en eussent point pris; elles burent tout ce qui restoit dans le flacon, & n'en laisserent pas une goutte pour toutes les Danseuses qui sont venues après elles.



NOUVELLES LITTÉRAIRES, des Beaux Arts &c.

LA PRATIQUE UNIVERSELLE pour la renou-
vation des Terriers & des Droits Sei-
gneuriaux, contenant les questions les plus
importantes sur cette matiere, & leurs dé-
cisions, tant pour les Pays coutumiers que
ceux régis par le Droit écrit; ouvrage uti-
le à tous les Seigneurs, tant Laïcs qu'Eclé-
siastiques, à leurs Intendans, gens d'affai-
res, Receveurs, Fermiers & Régisseurs,
E iiiij

de même qu'aux Notaires & Commissaires à Terriers & autres Officiers , dédié à M. le Prince Constantin de Rohan , par Edme de la Poix de Freminville , Bailly des Ville & Marquisat de la Palisse , Commissaire aux droits Seigneuriaux , se vend à Paris chés Morel l'ainé Grand'Sale du Palais , & chés Giffey rue de la Veille Bouclerie à l'Arbre de Jessé,

Ce Livre contient un grand nombre de questions sur la maniere de renouveler tous les Titres des Droits Seigneuriaux , & on n'a pas vû d'Auteur plus plein de sa matiere que celui-ci. Il est vrai que ce n'est que par l'essai & une longue suite de pratique qu'il est parvenu à mettre au jour les questions épineuses qu'il a rencontrées lui-même dans ces sortes d'ouvrages ; il en a traité de très singulieres , & qui n'ont peut-être pas été agitées au Bareau , telles que de sçavoir si un Censitaire dans une coutume qui admet la prescription peut l'opposer à son Seigneur lui seul , sans justifier qu'il est entré en foi envers le Roi ou son Seigneur Suzerain ; enfin on peut dire à l'avantage de cet Auteur qu'il régné dans tout cet ouvrage une droiture & une équité qui se soutiennent avec une même égalité depuis le commencement jusqu'à la fin , & des régles les plus conformes à la Justice la plus

épurée. Le public lui est redevable d'avoir donné un ouvrage qui n'est pas seulement nécessaire à tous les Seigneurs, à leurs Fermiers & Regisseurs, mais encore à tous les Vassaux & Censitaires du Royaume, & d'autant plus utile pour chacun d'eux, qu'aucun Auteur n'a jusqu'ici traité cet objet.

CHYMIE Hydraulique pour extraire les fels essentiels des végétaux, animaux & minéraux avec l'eau pure, par M. L. C. D. L. G. A Paris chés *Coignard* M. D. CCXLV, in 12. pag. 390. 1745.

PELERINAGE du Calvaire sur le Mont-Valerien Par M. l'Abbé de Pont-Briant, à Paris chés *Huart* rue S. Jacques à la Justice, 1745, in 12.

CHARLES-ANTOINE *Jombert* Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, qui demeure présentement sur le Quai des Augustins au coin de la rue Git-le-Cœur à l'Image Notre-Dame à Paris, vient d'achever l'impression de plusieurs Livres nouveaux sur l'Art Militaire & les Mathématiques, dont on verra les Titres ci-après, ainsi que ceux de quelques Livres imprimés depuis peu en Hollande & dans les Pays Etrangers, sur les memes Matieres, dont il a ac-

E v

quis un nombre d'exemplaires , afin qu'on puisse trouver chés lui un assortiment complet des meilleurs ouvrages qui ont paru en ce genre.

Mémoires d'Artillerie par M. Surirey de S. Remy. Nouvelle édition , considérablement augmentée , & ornée de vignettes & de Fleurons en trois volumes *in 4°.* avec plus de 200 planches. On trouvera dans cette édition , non seulement ce qui se pratiquoit anciennement dans l'Artillerie , mais encore tous les changemens qui y sont arrivés depuis M. de S. Remy , ainsi que plusieurs découvertes sur la poudre , sur l'effet des mines , sur les contremines &c. en sorte que le tout forme à présent un Traité complet sur l'Artillerie. On y a ajouté un Recueil de toutes les Ordonnances qui concernent le service de l'Artillerie , entr'autres celle de 1732 qui règle les dimensions des canons & mortiers des différens calibres , avec les planches qui y sont relatives : le prix est de 45 liv.

Elémens généraux des parties de Mathématiques nécessaires à l'Artillerie & au Génie, contenant les Elémens de l'Arithmétique , de l'Algèbre & de l'Analyse : les raisons , proportions & progressions Arithmétiques & Géométriques : les Logarithmes , les Ele-

mens de la Géometrie, de la Trigonometrie, du Nivellement, de la Planimétrie, de la Stéréométrie, des Sections coniques : le toisé de la Maçonnerie, & le Toisé des Bois : les Elemens de l'Arithmétique des infinis, la Mécanique générale, la Statique, l'Hydrostatique, l'Airométrie & l'Hydraulique, avec un Traité de perspective, Par M. l'Abbé Deidier, Professeur Royal des Mathématiques aux Ecoles d'Artillerie de la Fere, en 2 vol. in-4, avec 62 Planches qui sortent hors du Livre, prix 24 liv.

Traité de Perspective Théorique & pratique, tirées du Cours de Mathématique de M. l'Abbé Deidier ; vol. in 4. avec 15 Planches ; prix broché 3 liv. 10 s.

Le Parfait Ingénieur François, ou la Fortification suivant les systêmes de M. le Maréchal de Vauban, & des autres Auteurs qui ont écrit sur cette science ; avec l'attaque & la défense des Places suivant le même Auteur, par M. l'Abbé Deidier, Professeur, &c. Nouvelle édition, augmentée du Plan & de la description de la Ville de Luxembourg, de la relation & des Plans du siège de Lille, & du siège de Namur, in 4. enrichi de 50 Planches ; prix 15 liv.

108 MERCURE DE FRANCE.

Nouveaux Elemens de Fortification, contenant ce qu'il y a de plus essentiel à observer dans une Place forte, pour initier avec facilité les jeunes Militaires dans l'étude de cette science. Par M. le Blond, Professeur de Mathématique des Pages du Roi. Nouvelle édition augmentée, in 12. avec 17 Planches; prix; liv.

Elemens de la Guerre des Sièges, à l'usage des jeunes Militaires, où il est traité, 1°. de l'Artillerie, ou des armes & machines en usage à la guerre depuis l'invention de la poudre. 2°. De l'attaque des places, où l'on trouve tout ce qui concerne les travaux & les opérations d'un siège. 3°. De la défense des Places, avec un mémoire contenant plusieurs observations sur la visite des Places, & un Dictionnaire des termes les plus en usage & nécessaires pour l'intelligence de la guerre des sièges; par M. le Blond Professeur, &c. en trois vol. in 8. avec 22 Planches; prix 15 liv.

Traité de Géométrie Théorique & pratique, à l'usage des gens d'Art, par Sébastien le Clerc Professeur de Géométrie & de Perspective dans l'Académie Royale de Peinture; nouvelle édition, extrêmement bien exécutée, & enrichie de 45 Planches ornées

de petits sujets grotesques propres à dessiner à la plume, *in 8*. On trouvera dans cet ouvrage le précis des Elemens d'Euclide, mis à la portée des jeunes gens; le toisé des superficies & des solides; la doctrine des triangles par le calcul; la maniere de lever les Plans, de dresser les Cartes, & de faire les principales opérations de la Géometrie sur le terrain, avec la description & l'usage des principaux instrumens qu'on y employe. L'Auteur s'est attaché surtout à rendre cet ouvrage clair & facile en joignant la théorie à la pratique. Il a travaillé principalement pour instruire les personnes dont la profession exige quelque connoissance de la Géométrie, comme les Ingenieurs, les Peintres, les Architectes, les Arpenteurs, &c. Dans cette intention, il s'est renfermé dans les choses d'usage ou qui tendent à la pratique, & il les explique avec une netteté & une brieveté admirables. On a ajouté à cette édition un abrégé de la vie de l'Auteur, & une ample Table des matieres; le prix est de 7 livres.

Les Regles du Dessin & du Lavis, pour les Plans, profils & élévation des édifices Militaires & Civils, & pour les Cartes des environs d'une place. Par M. Buchotte, Ingenieur du Roi; nouvelle Edition, mise

110 MERCURE DE FRANCE.

dans un meilleur ordre que la précédente & augmentée du double, avec un nouveau supplément, in 8. enrichi de 24 Planches ; prix 5 liv.

De la maniere de graver à l'eau forte & au burin, & de la Gravûre en maniere noire, avec la façon de construire les Presses modernes, & d'imprimer en Taille-Douce ; par Abraham Bosse, Graveur du Roi. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée de plus de la moitié par un habile Artiste, in 8. orné de vignettes & de 19 planches ; prix 6 liv.

Nouveau Tarif du toisé de la Maçonnerie, tant superficiel que solide, où l'on trouve les calculs du Toisé tout fait sans mettre la main à la plume, avec le toisé des bâtimens suivant les Us & Coutumes de Paris, & le toisé du Bout-Avant. Ouvrage utile aux Architectes, Ingénieurs, Arpenteurs, Entrepreneurs, &c. & aux bourgeois qui font bâtir, in 8. prix 7 liv.

Application de la Géometrie & des Calculs différentiel & intégral, à la résolution de plusieurs Problèmes Physico-Mathématiques, par M. Robillard, fils du Professeur de Mathématiques de l'Ecole d'Artillerie de Metz,

in 4. avec 30 Planches ; prix 8 liv.

Elemens de Physique Mathématique confirmés par des expériences , ou introduction à la Philosophie de Newton , à l'usage des Etudians , traduits du Latin de M. Gravesande , Recteur & Professeur dans l'Université de Leyde , par M. Roland de Virlois , Professeur de Mathématiques ; en deux vol. in 8. enrichis de 50 Planches ; prix 12 liv.

Principes du Système des petits Tourbillons , ou abrégé de la Physique de feu M. l'Abbé de Molieres , mise à la portée de tout le monde , & appliquée aux phénomènes les plus généraux , avec une Dissertation posthume du même Auteur , in 12. de 426 pages ; prix 2 liv. 10 s.

Usages de l'Analise de Descartes , pour découvrir sans le secours du calcul différentiel , les propriétés ou affections principales des lignes géométriques de tous les ordres , par M. l'Abbé de Gua , in 12. prix 3 livres 10 sols.

Livres nouveaux des Pays Etrangers qui se trouvent chés le même Libraire.

Traité de l'attaque & de la défense des Pla

112 MERCURE DE FRANCE.

ces, avec un Traité pratique des Mines, par M. le Maréchal de Vauban, & un Traité de la guerre en général, nouvelle édition, beaucoup plus correcte & plus ample que la précédente, enrichie de Notes instructives & d'une ample Table des matieres par ordre Alphabetique, en deux volumes in 8. enrichis de grand nombre de Planches. La Haye 1743; prix 12 liv.

Chaque Volume se vend séparément; sçavoir 7 liv. le premier, & 5 liv. le second.

Christiani Wolfii Elementa Matheseos universæ, editio nova, in quinque Tomos in 4. distributa. Geneva; prix 60 liv. Chaque vol. se vend séparément 12 livres.

Compendium Elementorum Matheseos universæ, in usum Studiosæ Juventutis. Ab eodem Authore, in 8. deux volumes, avec quantité de planches. Geneva; prix 9 liv.

Isaaci Newton Philosophia naturalis principia Mathematica, perpetuis commentariis illustrata; studio & curâ Thoma le Seur, & Francisci Jacquier Matheseos in minimorum Collegio Professorum, Geneva. En quatre vol. in 4. prix 40 liv.

Les derniers volumes se vendent séparément 10 liv.

Isaaci Newton opuscula Mathematica ; Philosophica & Philologica , cum vitâ Auctoris , en trois vol. in 4°. avec figures. Geneva 1742 ; prix 36 liv.

Johannis Bernoulli Opera omnia tam antea sparsim edita quam hætenus inedita. Geneva , en quatre vol. in 4°. enrichis de 120 planches ; prix 48 liv.



LIVRES ETRANGERS

Nouvellement arrivés chez Briasson , Libraire rue S. Jacques à la Science & à l'Ange Gardien.

D Uelli (Raim) *Biga Librorum rariorum , in-fol. Francof. 1730.*

— Ejusd. *Excerpta Genealogiæ Historiæ , in-fol. fig. Lipsiæ. 1725.*

Leutingeri (Nic.) *Opera omnia historica , 4°. 2 vol. Francof. 1719.*

Stabelij (Georg. Frid.) *Chymia Dogmatico-Historica , Hale 1728.*

Behrij (Georg. Hen.) *Lexicon Physico-Chymico-Medicum , 4°. Argentorat. 1738.*

114 MERCURE DE FRANCE.

Zozimi Historia, cum notis variorum, 8o.

Jena. 1728.

Eccard (Job.) de Templo Capadociæ ,

4o. *Quellimbergi. 1721.*

Koch (M. Joh.) de bene ordinanda Bibliotheca , 8o. *Lipsia , 1719.*

Hoffmanni (Casp.) de acido Vitrioli vinoso , 4o. *Norimb. 1735.*

—— Ejusd. Nova scriptorum & monumentorum varior. collectio, in 4. 2 vol. *Lipsia , 1731.*

—— (Jo. Guil.) de Adulteriis coercendis, in 4. *Francof. 1732.*

Wechneri (Dan.) Hellenolexias sive parallelismi Græco Latini, in 8. *Gothæ.*

Plateri (Fel.) Praxis Medica, in 4. 3 vol. *Basilee , 1736.*

Leusden (Jo.) Philologus Hebræus , Mixtus & Græcus in 4. 3 vol. *Basilea , 1739. fig.*

Wolfii (Christ.) Ratio prælexionum in Mathetis & Philos. in 8. *Hale , 1718.*

—— Ejusd. de Differentia nexus rerum , &c. in 4 *Hale , 1724.*

Feithii (Ever.) Antiquitates homericæ , in 8. *Argent. 1743.*

Pexinfelder (Mich.) Apparatus eruditionis per omnes Artes & Scientias, in 8. *Colonia , 1744.*

Hoffmanni (Frid.) opuscula Physico Medica in 8. 2. vol. *Ulma , 1741.*

Furstenau (Jo. Herm.) de Morbis Jurisconsultorum & de Praxi-Medica , in 8 *Francos.* 2722.

Heinnecii (Jo. Got.) Elementa juris secund. Pandectas , in 8. *Argent.* 1732.

Limborg. (Phil. A.) Collatio amica de veritate Religionis Christianæ , in 8 *Basilea* , 1740.

Schotti (Gasp.) Physica curiosa , sive mirabilia naturæ & artis , in 4. *fig. Herbipoli* , 1697.

Budæi (Jo. Fr.) Historia Philosophica , in 8. *Hale* , 1731.

Synopsis Medicinæ Sthalianæ in 8. *Budinge* , 1724.

Buxtorfi (Jo.) Lexicon Hebraicum & Chaldaicum , in 8. *Basileæ* , 1735.

Gentzckenii (Frid.) Historia Philosophor. & eorum hypothesium , &c. in 8. *Hamb.* 1724.

Ottii (Jo. Henr) Annales Anabaptistici , in 4. *Basilea* , 1672.

Bernoulli (Jac.) Ars conjectandi , in 4. *Basilea* , *fig.* 1713.

Traité des Tribunaux de Judicature , par Roques in 4. *Basle* , 1740.

Stephani (Rob.) Thesaurus linguæ Latinæ , editio auctior per ant Byrrium , in 4. *vol. fol. Basilea* , 1740.

Ottonis (Ever.) Papinianus , in 8. *Brema* , 1743.

116 MERCURE DE FRANCE.

Dresseri (Matt.) Collectionnes Litteraræ Græcæ, *in* 8.

De Typographis Polonis, eorumque initiis & incrementis; commentarius de Marechalibus & Cancellariis Poloniae & Programma Litterarium, &c, *in* 4. *Dantisci*, 1740 & 1743.

Schubert (Jo. Ern.) Institutiones Metaphysicæ, *in* 8. *Vitemb.* 1744.

Heinecei (Jo. Got.) Philosophiæ Rationalis & Moralis Elementa & Historia Philosophica, *in* 8. *Amst.* 1742.

Buecher (Bened.) Philosophia experimentalis, *in* 4 *Salisb.* 1743.

Wachner (And. Georg.) Antiquitates Hebræorum & Israëlitarum Gentis, *in* 8. 2 vol. *Gottingæ*, 1743.

Lindellstolpe de Venenis *in* 8. *Francof.* 1739.

Heumannus (Christ. Aug.) Dissertationes Sacræ, *in* 8. *Gottingæ*, 1743.

— Ejusd. Conspectus Reipublicæ Litterariæ. *in* 8. *Hannoveræ*, 1740.

— Ejusd. Censura Concilii Niceni sive Caroli M. scripta de imaginibus cum notis, *in* 8. *Hannoveræ*, 1731.

Grævii (Arn.) Memoria Jo. Æpini, *in* 4. *Hamburg.* 1736.

Ungeri (Jo. God.) Analecta antiquitatis sacrae *in* 8. *Lipsiæ* 1740.

Tentamen Geographiæ generalis Mathematicæ, physicæ, Historicæ & Politicæ, Religionum & linguarum, in 8. *Lipsiæ*, 1735.

Haupti (Christ. Frid.) Institutiones Astronomicæ, in 8. *Lemgovi*, 1743.

Hanthaller (P. Christ.) de Nummis veterum in 4. 3. vol. fig. *Noremburgæ*, 1735 à 1741.

Dalæi (Jo. G.) Methaphysices, in 4. 2. vol. *Jenæ*, 1743.

Tralles (Balt. Lud.) de Vena jugulari, in 8. *Lipsiæ*, 1735,

— Ejusd. Examen rigorosius virium remedium, in 4. *Lipsiæ*, 1740.

Bilfingeri (G. B.) Logica & de regulis discendi, in 8. *Jenæ* 1742.

— Ejusd. Physices Elementa & disquisitio de Zampyris, in 8. fig. *Lipsiæ*, 1742.

— Ejusd. de Origine & permissione Mæli, in 8. *Tubingæ*, 1743.

— Ejusd. Varia, in 8. *Stugardia* fig. 1743.

— Ejusd. de Deo, anima, mundo, &c, in 8. *Francos*. 1743.

Baumeisteri (Frid. Christ.) institutiones Philosophiæ rationalis, in 8. *Vitemb.* 1742.

Schelhornii (Jo. Geor.) Amœnitates Historiæ Ecclesiasticæ & Litterariæ, in 8. 2 vol. in 4 Part. *Francos*. 1737.

Damasceni (Nic.) Fragmenta in instit.

118 MERCURE DE FRANCE

Cæſaris - Auguſti cum verſione Hug. Grotii & Nic. Valeſii. Græce & Latine, in 8. *Hamb.*

1737.

S. Hyppoliti opera, Gr. Lat. & Syr. ex éditione Jo. Al. Fabricii. fol. *Hamb.* 1716.

Colomeſii (Paul.) Gallia orientalis, in 4. *Hamb.* 1709.

Supplementa in Voſſium de Hiſtoricis, Græcis & Latinis in 8. *Hamb.* 1709.

Grotius (Hug.) in Vitriario, ſeu inſtitutiones juris Nat. & Gentium, 8. *Norib* 1726.

Eccard. (Jo. Georg.) de Origine familiæ Habsburgo-Auſtriacæ, fol. *Lipſia* 1721.

Peterſi (P. Car.) Concilia Hungarica, fol. 2 vol. fig. *Vienne*, 1742.

Arpy (Pet. Fri.) de Ortu, progreſſu, & Antiquitate artis Taliſmanicæ in 8. *Hamburg.* 1717.

Fabricii (Jo. Alb.) de ſcriptis clarorum centuria, in 8. *Hamburgi.* 1709.

— Ejusd. Lux Evangelica Gr. & Lat. in 4. *Hamburgi*, 1731.

— Ejusd. Votum Davidicum, in 4. *Hamb.* 1729.

— Ejusd. Conſpectus Theſauri Litterarii Italici, in 8. *Hamburgi*, 1730.

— Ejusd. Bibliotheca Latina, in 8. 3. vol. *Hamb.* 1731.

Acoluthi (And.) Alcoranica ſive ſpecimen Alcorani Arab. Perſ. Turc. & Latine, fol. *Berolini*, 1701.

Collectanea Genealogiæ Historica ex Archivio Austriæ, fol. fig. *Vienna* 1705.

Folietæ (Ubert.) de usu linguæ Latinæ cum Notis Jo. Lau. Mosheim in 4. *Hamburgi*, 1723.

Pezii (Hieron.) Scriptores rerum Austriacarum, fol. 2 vol. *Vienna*, 1743.

Bashuisen (Hen. Jac.) Clavis Thalmudica, Hebr. Latina, in 4. *Hannovia*, 1740

—— (Ga.) De usu Philologiæ, in 4. *Sevestr.* 1726.

Edzardi (Georg. Eliez.) Tractatus Talmudici & de Idolatria, Hebreo-Latine, in 4. *Hamburgi*, 1705.

Sencherbergii (Hen. Christ.) Selecta juris Francofurtensia, in 8. 6. vol. *Francos.* 1734.

Sancti Philastri de heresia, cum Notis Jo. Al. Fabricii, in 8. *Hamburgi*, 1721.

Leonardi (Camil.) Speculum lapidum & de Magiæ Astrologica, in 8. *Hamburgi* 1717.

Marini (Nexap.) Vita Procli, Græc. & Lat. in 4. *Hamb.* 1700.

Werenfelsii (Sam) de Logomachis eruditorum, in 8. *Francos.* 1736.

Schelverh (Burch.) Institutiones Medicæ, in 4. *Fulda*, 1741.

Rapheli (M. Geog.) Annotationes Philologicæ in novum Testamentum; accedit

120 MERCURE DE FRANCE.

etiam in vetus. Et de stilo ejusd; conferendo cum profanis, *in* 8. *Hamburgi* 1720.

Schoettgenii (Chr.) Horæ Hebraicæ & Talmudicæ in universum Testamentum, cum variis Dissertationibus, ut & in Theologiam Judeor. de Messia accedunt Rabbinicæ Lectiones, *in* 8. 2 vol. *Dresda*, 1733 & 1742.

Lambecii (Pet.) Prodromus Historiæ Literariæ, *fol.* *Frankof.* 1710.

Goldasti (Mich. Haim.) Scriptores rerum Alamannicarum, *fol.* 3 vol. *Frankof.* 1730,

Burgravius (Jo. Phil.) de Spiritibus Nervosis. 8. *Frankof.* 1725.

Kelfkerii (Jo.) Bibliotheca eruditiorum *in* 8. *Amburgi* 1717.

Le sieur de *Marne* Architecte & Graveur Ordinaire de la Reine, donne avis qu'il a fait plusieurs changements dans son Ouvrage de la Bible gravée en 525 planches d'après Raphael & autres Grands-Maîtres, l'Ancien & le Nouveau Testament.

Chaque sujet est expliqué par les paroles même du Texte sacré, en Latin & en François, avec des Sommaires Historiques pour l'intelligence de cet Ouvrage, ce qui la met à portée même de l'Etranger.

L'accueil favorable que le public y a fait & les conseils des Connoisseurs ont engagé le sieur

le fleur de Marne à diriger cette Bible, de sorte qu'elle ne contient plus que deux volumes petits *in-folio* au lieu de trois qu'elle contenoit ci-devant, ce qui en diminue les frais à peu près d'un tiers, sans cependant rien changer au nombre des 525 planches qui sont conservées dans toute leur beauté.

Le but de l'Auteur n'étant que de rendre un Ouvrage de cette importance d'une plus facile acquisition, il fournira à l'ordinaire les mêmes planches sur telle grandeur de papier que l'on souhaitera pour insérer dans différents Ouvrages tels que la Bible de Sacy & l'Histoire du Peuple de Dieu du R. P. Berurier.

A Paris chés l'Auteur rue du Foin en entrant par la rue de la Harpe, quartier de Sorbonne, 1745.

Avis aux Amateurs de l'Architecture.

A l'exemple des Italiens, des François & des Anglois qui ont publié avec beaucoup de succès des Recueils intéressants contenant les Plans & les Elévations de leurs plus beaux édifices, M. de *Thurah*, Colonel d'Infanterie & premier Architecte de Sa Majesté le Roi de Dannemarc & de Norvege, doit mettre incessamment au jour un ouvrage important, qui fera connoître le

I. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE,

bon goût d'Architecture qui regne dans son Pays.

On y trouvera les Plans, les Elévations & les Coupes bien détaillés des Palais & Bâtimens Royaux & publics, ainsi que des maisons des particuliers, situées tant dans la Ville Capitale que dans les Provinces qui composent les Etats de la Couronne de Dannemarc, & l'on y verra avec plaisir que la belle Architecture qui n'habitoit autrefois que l'Italie, ne connoît plus présentement de bornes & s'est étendue dans toute l'Europe.

Ce grand Ouvrage sera intitulé le *Vitruve Danois*. Les soins qu'on s'est donné pour en faire les desseins dans la plus grande exactitude, & pour les faire graver par d'habiles Maîtres, ne peuvent manquer de prévenir en sa faveur, & de fixer l'attention des Connoisseurs & des gens de l'Art.

Il sera divisé en deux Volumes, le premier contiendra les Bâtimens de la Ville de Coppenhague *en cent six* Planches, le second ceux des environs de cette Capitale & des Provinces *en cent dix* Planches. Chaque Bâtiment sera accompagné de sa Description imprimée en Langues Allemande & François.

Le prix des deux Volumes est de *vingt Ecus* de Dannemarc évalués à la somme de

quatre-vingt seize livres argent de France , pour ceux seulement qui voudront s'en assurer des Exemplaires. La moitié de cette somme se payera d'avance & il en sera fourni une reconnoissance. On donnera *vingt-quatre* livres en recevant le premier volume , & les *vingt-quatre* livres restans , lorsqu'on délivrera le second. Les Exemplaires seront fournis dans Paris francs de port , & exempts de tous risques , à ceux qui y auront souscrit. Ce sera chés Pierre-Jean *Mariette* , Libraire-Imprimeur ruë S. Jacques aux Colonnes d'Hercule que se délivreront les souscriptions.

Comme l'on espere donner le premier Volume à la fin du mois de Mars de l'année prochaine 1746 , le terme de la livraison des souscriptions avoit été limité en Danemarck , à la fin du mois de Septembre de cette année , mais on a jugé à propos de l'étendre en faveur des étrangers. Ainsi elles resteront ouvertes dans Paris jusqu'à la fin de la présente année 1745. Le second Volume paroîtra au plus tard dans le commencement de 1747 , & il ne sera tiré d'exemplaires de l'un & de l'autre qu'autant qu'il en sera nécessaire pour les souscripteurs.

On avertit le Public , qu'il y a plusieurs suites de Médailles de Bronze à vendre ,

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

gravées par le célèbre Ferdinand de S. Urbain , Graveur des Médailles & Monnoyes de Lorraine , & premier Architecte de feu S. A. R. Leopold I. Les Ouvrages qui sont sortis de son burin sont universellement admirés des Connoisseurs & sont l'éloge de cet homme célèbre qui étoit Académicien honoraire de plusieurs Académies de l'Europe. Les Curieux qui souhaiteront quelque suite de ces Médailles ou Médaillons détachés, pourront s'adresser à son Gendre M. Vautriu Avocat à la Cour Souveraine de Lorraine & de Bar , demeurant à l'Hôtel des Monnoyes à Nancy ; on aura la bonté d'affranchir les lettres quand on lui écrira : voici la Liste des Médailles avec le dernier prix en argent au cours de France.

1^o. La suite métallique des Ducs & Duchesses de Lorraine , depuis Gerard d'Alsace jusqu'à Leopold I. Pere du Grand Duc de Toscane , en trente-six Médailles ; on y voit d'un côté le buste du Duc , & de l'autre celui de la Duchesse avec leurs noms & leurs qualités ; tous ces portraits sont ressemblans , & ont coûté un tems infini pour en faire la recherche , 200 liv.

2^o. Le Grand Médaillon qui renferme les armes des alliances de Lorraine. 15 liv.

3^o. Le Duc Leopold , le revers représentant les grandschemins. 15. liv.

DECEMBRE. 1745. 125

- 4°. La Régence de S. A. R. Madame.
12 liv.
- 5°. Charles V. Duc de Lorraine. 12 liv.
- 6°. Le Comte Marfilly Fondateur de
l'Académie de Bologne. 15. liv.
- 7°. L'Abbé Bignon. 15 liv.
- 8°. Clément XI. Pape. 12 liv.
- 9°. Clément XII. 18 liv.
- 10°. Philippe V. Roi d'Espagne. 9 liv.
- 11°. Le Docteur Freind Anglois. 15 liv.
- 12°. Jean Guillaume Electeur Palatin.
9 liv.
- 13°. Le Cardinal Norris. 6 liv.
- 14°. Baglivus, Médecin de Rome. 6 liv.
- 15°. Le Docteur Malphigins de Bolo-
gne. 6 liv.
- 16°. Le Docteur Sbaralia. 6 liv.
- 17°. Le Duc de Modene, 24 liv.
- 18°. La suite des Medailles de la Régen-
ce du Duc d'Orléans, 9 liv. la pièce.
- 19°. Médailles de differens Papes, 6 liv.
pièce.





SEANCE PUBLIQUE de l'Académie des Belles Lettres.

L'Académie rentra suivant la coutume le 12. Novembre, & recommença ses exercices par une Séance publique.

M Bonamy lut un mémoire sur les dernières années de la vie de Jacques Cœur, ou *Cuer*, car c'est ainsi qu'il signoit, Argentier du Roi Charles VII. Cet homme célèbre dans notre Histoire, & dont la mémoire ne doit pas être indifférente à des François méritoit d'être connu d'une manière particulière. C'étoit un citoyen recommandable par son amour pour son Roi & pour sa patrie, & estimable par les qualités du cœur & les talens de l'esprit. Charles VII. le trouva toujours prêt à le secourir dans les besoins de l'Etat, & la France lui fut redevable du bon ordre qui régna dans les Finances, de la suppression des abus qui s'étoient introduits dans la fabrication des Monnoyes, & du rétablissement du commerce, totalement tombé dans le Royaume pendant les guerres funestes contre les Anglois. Jacques Cœur seroit probablement

resté toute sa vie Négociant , si Charles VII. qui reconnut pendant son séjour à Bourges les talens qu'il avoit pour le Gouvernement ne l'eût engagé à les employer au bien de son Etat , & ne lui eût donné la direction de ses Finances sous le titre de Conseiller & Argentier du Roi , mais il lui accorda en même-tems la permission de faire le commerce qu'il continua par ses facteurs jusqu'à son emprisonnement.

Annobli dès - l'an 1440 , il vivoit avec une splendeur conforme à la noblesse dont il étoit décoré , & aux richesses immenses qu'il avoit amassées par des voies licites , lorsqu'en 1451 une intrigue de Cour renversa cette fortune trop grande pour être durable , quoiqu'elle fût légitime , le fit condamner à perdre tous ses biens , & l'obligea de s'enfuir de sa patrie pour aller mourir dans une terre étrangère : c'est cette chute & les tristes effets dont elle fut suivie que M. Bonamy a entrepris de décrire dans son mémoire , car quoique presque tous nos Historiens aient parlé de Jacques Cœur , on a cru qu'ils n'avoient point fait usage d'un grand nombre de pièces concernant son procès ; c'est de ces monumens authentiques & de quelques autres Actes signés de la main de Jacques Cœur que l'Académicien s'est servi pour faire voir avec combien peu d'exac-
titu-

128. MERCURE DE FRANCE.

de nos Auteurs ont décrit les derniers événemens de sa vie.

Le mémoire de M. Bonamy contient deux parties ; dans la première après avoir parlé de l'origine du procès intenté à Jacques Cœur, accusé faussement d'avoir empoisonné Agnès Sorelle morte en couche à l'Abbaye de Jumiege le 9 Février 1450, ou 1451, selon notre manière de compter, & dont l'enfant vécut six mois après sa mère, l'Académicien est entré dans le détail de toute la procédure faite contre Jacques Cœur en conséquence des lettres de commission du Roi adressées à Antoine de Chabannes Comte de Dammartin, à Guillaume Gouffier Premier Chambellan de Charles VII, & à d'autres Commissaires pour informer sur de nouvelles accusations formées contre Jacques Cœur. Cette procédure, comme tout le monde sçait, fut terminée par un jugement qui le condamna comme coupable de déprédations des Finances, & du crime de Leze-Majesté, jugement que les Avocats du Parlement de Paris, consultés par les enfans de Jacques Cœur, regardèrent comme un jugement inique ; le Roi lui remit la peine de mort, mais il fut condamné à payer cent mille écus pour les sommes par lui retenues, & trois cent mille écus en amende profitable au Roi, amende exhor-

bitante & qui donne en même tems une idée des richesses de Jacques Cœur, car ces quatre cent mille écus feroient quatre millions deux cent ving-huit mille cent soixante livres de notre Monnoye d'aujourd'hui.

Les biens meubles & immeubles de cet infortuné ayant été confisqués par l'Arrêt de sa condamnation, Antoine de Chabannes se fit adjuger à la chambre du Tresor pour la somme de vingt mille écus d'or la Seigneurie de S. Fargeau, & toutes les Terres du Pays de Puyfais que Jacques Cœur avoit achetées du Marquis de Montferrat : Guillaume Gouffier eut la Terre de Boissy & la moitié de celles de S. Aon & de Roanne pour dix mille écus d'or.

Dans la seconde partie du mémoire M. Bonamy s'est attaché à faire voir que tous nos Auteurs n'ont débité que des fables sur ce que devint Jacques Cœur après sa condamnation & sur le lieu de sa retraite. On sçait que les uns, comme Borel, Mrs. de Ste. Marthe, Mezeray & le Commissaire de la Mare ont dit que pendant son absence ses amis avoient ménagé son accomodement, que le Parlement l'avoit rétabli dans sa bonne renommée, & avoit ordonné que ses biens lui seroient rendus. D'autres, comme Chaumeau dans son Histoire de Berry, rapportent qu'après avoir oui la lecture de sa

130 MERCURE DE FRANCE.

Sentence, il trouva moyen par l'intelligence qu'il avoit avec ses gardes de sortir de prison & de se retirer chés le Soudan d'Egypte où il fut bien reçu. Le Commissaire la Mare le fait voyager en Turquie, d'où, dit-il, si on en croit une tradition que l'on tient pour constante, il rapporta à son retour des poules de Turquie, qu'il fit élever dans son beau Château de Beaumont en Gatinois, mais le plus grand nombre de nos Auteurs, même les plus célèbres, comme la Thaumassiere, Godefroi, le P. Daniel & d'autres se réunissent à dire qu'ayant reçu de ses principaux Facteurs soixante mille écus, il se retira dans l'Isle de Chypre, où il fit encore une nouvelle fortune, y contracta un second mariage avec une Dame nommée Théodora dont il eut deux filles qu'il maria richement; bâtit à Famagouste un Hôpital pour les Pelerins de la Palestine, & qu'enfin il fut enterré dans l'Eglise des Carmes de cette Ville qu'il avoit fondée magnifiquement.

M. Bonamy soutient que tout ce que ces Auteurs ont avancé est faux, & en particulier la pretendue retraite de Jacques Cœur dans l'Isle de Chypre, & il en donne des preuves sans réplique d'après des Lettres du Roi Charles VII. du mois de Février 1457, par lesquelles on voit, 1^o. que Jacques Cœur étoit

mort sur la fin de l'année 1456, ce qui est confirmé par l'Obituaire de l'Eglise de S. Etienne de Bourges qui marque son anniversaire au 25 Novembre, & par d'autres Lettres de Charles VII. qui disent qu'il étoit mort à la tête des troupes du Pape, *en exposant sa personne à l'encontre des infidèles.* 20. Que Jacques Cœur après sa condamnation qui lui fut prononcée au mois de Juin 1453, avoit été transféré de Poitiers dans la Ville de Beaucaire sur le Rhône, où il fut enfermé dans le Convent des Cordeliers, & où il étoit encore au commencement de l'année 1455; que ce fut de Beaucaire qu'un de ses Facteurs nommé Jean de Village qui avoit épousé sa nièce, l'enleva & lui facilita les moyens de se sauver à Rome, où il arriva vers le mois de Mars 1455, & où il passa le reste de cette année à régler ses affaires & à entendre les comptes de ses Facteurs qui lui étoient restés fidèles. Comme Jacques Cœur est mort à la fin de l'année suivante 1456, on sent bien, sans en avertir, qu'il est impossible qu'il ait passé dans l'Isle de Chypre pour y contracter un mariage dont il auroit eû deux enfans, & enfin qu'il y ait fait cette fortune brillante dont parlent tous nos Historiens.

Mais si Jacques Cœur n'est pas mort dans l'Isle de Chypre, où s'est-il donc retiré après

son départ de Rome? Les lettres de Charles VII, & l'Obituaire de S. Etienne de Bourges nous disent bien qu'il est mort en exposant sa personne à la tête des troupes de l'Eglise, mais elles ne nous apprennent point le lieu de sa mort.

M. Bonamy n'a trouvé qu'un Auteur qui ait pû lui donner quelque éclaircissement sur ce sujet : c'est Jean d'Auton Historien de Louis XII. qui avoit vécu avec les enfans de Jacques Cœur : cet Auteur après avoir raconté une expédition des François dans l'Isle de Metelin en 1501, dit que leur flotte aborda à l'Isle de Chio pour y descendre les malades dont quelques uns moururent, & furent enterrés dans l'Eglise des Cordeliers, *auquel lieu, ajoute-t-il, est pareillement enseveluré feu Jacques Cœur, dedans le milieu du chœur de ladite Eglise.*

Ce témoignage de Jean d'Auton d'où M. Bonamy conclut la mort de Jacques Cœur dans l'Isle de Chio, paroît d'autant mieux fondé qu'il s'accorde parfaitement avec ce que disent les Lettres de Charles VII. & l'Obituaire de S. Etienne de Bourges, que Jacques Cœur est mort à la tête des troupes de l'Eglise, car il n'y a qu'à faire voir qu'en 1456 le Pape Caliste III. arma en effet à Ostie contre les Turcs nouvellement maîtres de Constantinople une Flotte de

seize Galeres qui vint aborder à l'Isle de Chio, & qui est la seule sur laquelle Jacques Cœur ait pû avoir quelque commandement.

Michel Ducas Auteur contemporain & l'un des Historiens de l'Histoire Byzantine, qui a marqué exactement les expéditions de cette flotte & les lieux où elle s'arrêta, ne fait aucune mention de l'Isle de Chypre; il dit expressément qu'en partant d'Italie elle vint en droiture à l'Isle de Rhodes, où après avoir demeuré quelque tems, elle aborda à l'Isle de Chio où elle séjourna aussi, & ce fut alors que Jacques Cœur étant tombé malade dans cette Isle, il y mourut & fut enterré, suivant le témoignage de Jean d'Auton, au milieu du chœur de l'Eglise des Cordeliers.

On ne sçait aucune particularité de sa mort. Charles VII. dans ses Lettres du 5 Août 1457, par lesquelles il rend aux enfans de Jacques Cœur une partie des biens de leur pere, nous apprend seulement que Jacques Cœur à la fin de ses jours lui avoit recommandé ses enfans, *en le suppliant humblement qu'en égard aux grands biens & honneurs qu'il avoit eus en son tems autour de lui, son plaisir fut de leur donner aucune chose, afin que ceux qui étoient séculiers passent honnêtement vivre sans nécessité.*

Il en laissa quatre, sçavoir Jean Archevê-

134 MERCURE DE FRANCE.

que de Bourges , Prélat respectable par sa piété , sa droiture & sa générosité , & dont la mémoire est encore aujourd'hui en vénération dans son Diocèse ; Henri Doyen de l'Eglise de Limoges ; Renaud & Geofroy. Ce fut à ces deux derniers que Charles VII. rendit une partie de la succession de leur pere , mais en exigeant d'eux qu'ils ne répeteroient jamais rien des autres biens dont ce Prince avoit disposé. Cependant Antoine de Chabannes que les enfans de Jaques Cœur regarderent toujours comme le principal auteur des malheurs de leur pere étant tombé dans la disgrâce de Louis XI. Geofroy Cœur Me. d'Hôtel & Echanson du Roi , crut devoir profiter de cette circonstance pour rentrer à main armée & en vertu des Lettres de Louis XI. registrées en Parlement le 7 Septembre 1463 dans la Seigneurie de S. Fargeau & les autres terres du Pays de Puyfaié confisquées sur Jacques Cœur , mais il n'en fut pas long-tems paisible possesseur , car Antoine de Chabannes ayant fait sa paix avec le Roi , il rentra dans la possession de ces mêmes Terres pour lesquelles Geofroy Cœur lui intenta au Parlement un procès en règle qui resta indécis pendant trente ans , & donna lieu à beaucoup de poursuites. Pendant tout ce tems , on ne voit pas que le Parlement ait fait aucun acte pour réhabiliter la

mémoire de Jacques Cœur, mais l'ardeur avec laquelle ses enfans osèrent poursuivre durant tant d'années Antoine de Chabannes, ce Seigneur si puissant auprès du Roi, revêtu des premières charges de la Couronne, considérable par ses alliances & par ses richesses, témoigne qu'ils étoient bien persuadés de la justice de leur cause & des vœux du public en leur faveur. Enfin Antoine de Chabannes & Geofroy Cœur étant morts, les disputes qui avoient duré si long-tems entre les deux familles, furent terminées en 1489 par une transaction à l'amiable par laquelle Jean de Chabannes fils d'Antoine donna aux enfans de Geofroy Cœur dix mille écus d'or, qui vaudroient aujourd'hui cent mille liv. de notre Monnoye, quelques rentes & la Terre de Beaumont en Gatinois. Il ne resta des enfans de Geofroy Cœur que deux filles, dont l'une nommée Germaine Cœur, porta dans la famille de Harlai la Terre de Beaumont par son mariage avec Louis de Harlai, & c'est de cette famille célèbre par les grands hommes qu'elle a produits dans l'épée, dans les ambassades & dans la Magistrature qu'elle a passé dans l'illustre Maison de Montmorency par le mariage de Christian-Louis de Montmorency, aujourd'hui Maréchal de France, avec Louise-Madelaine de Harlai descendue de Germaine Cœur. On donnera la suite dans le M. de Janv.



*EXPLICATION des deux Enigmes
& du Logogryphe inserés au Mercure de
France du mois d'Août 1745.*

A l'Auteur de la premiere Enigme.

Sans avoir le regard aussi perçant qu'un Lynx,
On devine aisément quel est le mot mystique
De ton œuvre énigmatique.
Ne vas pas pour cela, comme autrefois le Sphinx,
Dans un accès frenetique,
Servir de nourriture à la Gent aquatique;
Mieux vaut respirer l'Air qu'en tes Vers tu nous
peins.

Explication de la seconde Enigme.

Pour découvrir le sens mystérieux
De telle Enigme, il ne faut que des Yeux.

Explication du Logogryphe.

Un mot qui douze fois au juste combiné,
M'offre un âne, une vache, un havre, nacre,
une ancre,
An, re, cave, Caen, ah! un char, enfin de
l'encre,
Ne peut-être que Chanvre, ou j'ai mal deviné.
*Par le Frere Picot Hermite à la Chapelle du
pont d'Iffondun en Berry.*

LE mot de la premiere Enigme du Mercure de Novembre est *Ferrugie*. Celui de la Seconde est *Chaise*, & celui de la troisieme est *Bouteille*.



ENIGME ET LOGOGRYPHES.

ENIGME.

DEs trefors du Printems éclatant assemblage,
Des Nymphes de nos bois je pare la beauté.
Des sujets de l'Amour je suis aussi le gage ;
Tout dépend d'un bon choix pour être bien goûté.
Quelquefois d'Apollon l'amusant badinage
Décore mes appas de brillantes faveurs ;
A Nanette , à Suzon je vais offrir hommage :
Ah ! combien j'en reçois d'enchantées douceurs !
Séjour délicieux où Nanette me place ,
Que ne puis-je jouir de l'immortalité !
Mais ma félicité commence , coule & passe
Dans le même moment avec rapidité.

De Joigny.

LOGOGRYPHE.

Ouvrage du caprice, heteroclite enfant,
 La mere à qui je dois la vie,
Aux plus sévères loix constamment asservie,
 Me produisit en s'oubliant.
 Sept membres composent mon être ;
 Pour réussir à me connoître,
 Combinez-les ; j'offre d'abord
 Ce qu'Harpagon aime si fort,
 Ce qui dans le siècle où nous sommes
 Fait le grand mérite des hommes,
 Ce que chaque mortel avec avidité
 Souhaite de transmettre à la postérité.
 Un plat commun qu'on sert à table,
 Une Déesse inexorable,
 Dont personne ne peut éviter les rigueurs.
 La gloire du Printems, la plus belle des Fleurs,
 Habitant de l'Ethiopie,
 Ville célèbre en Italie,
 L'un des deux freres de Japhet,
 Ce dont aucun n'est satisfait,
 Epithète peu désirée,
 L'orageux Elément où naquit Cythérée,
 Le nom d'un sage conducteur.
 En voilà bien assés : devinez cher Lecteur.



A U T R E.

Dans lequel on ne fait point entrer la voyelle A.

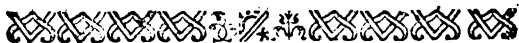
Huit pieds soutiennent mon tout ,
 Et renferment bien du mystère ;
 On y peut du premier coup
 Trouver un nom que l'on revere ,
 Une Ville , un Element ,
 Même un vice très indécent.
 Si l'on combine , filletes ,
 On y voit l'objet de vos vœux :
 Puis ce qui sur vos toilettes
 Fixe souvent vos tendres yeux ,
 Ce que Jupiter pour celle
 Dont je n'ose exprimer le nom ,
 Fit pleuvroir sur le donjon
 Où l'on veilloit en sentinelle ,
 Ce qu'on voit sur un guerrier ,
 Et que couvre tout meurtrier.
 Ce verbe cheri d'Ovide ,
 Et dont pour le sexe timide
 Il fit un volume entier ;
 Le moite Empire de Neptune :

* Danaé.

40 MERCURE DE FRANCE

Un bois d'espèce commune ;
Enfin , ce qui pour le trouver
Près d'un jour me fit rêver.

Par Mlle. . . . à Nevers.



CHANSON.

J En jure par ton thir'se , aimable Dieu des pòts ;
Je veux que sans pitié l'on me jette par terre ,
Et qu'à coups de flacons l'on me brise les os
Si jamais de ton jus je refusois un verre :
Les doux bruits des glous glous me servent de
réveil ;
D'avaler à grands coups je fais toute ma gloire ,
Et je renoncerois pour jamais au sommeil ,
Se je pouvois passer toutes les nuits à boir







SPECTACLES.

ON a donné à la Cour le Samedi 4 Decembre une seconde représentation du Ballet intitulé *le Temple de la Gloire*, & le Mardi suivant l'Académie Royale de Musique l'a représenté à Paris sur son Théâtre.

Après une victoire signalée, après la prise de sept Villes à la vue d'une armée ennemie, & la paix offerte par le Vainqueur, le Spectacle le plus convenable qu'on put donner au Souverain & à la Nation, qui ont fait ces grandes actions étoit le Temple de la Gloire.

Le Théâtre représente au premier Acte la Caverne de l'Envie; on voit à travers les ouvertures de la Caverne le Temple de la Gloire qui est dans le fond, & les berceaux des Muses qui sont sur les ailes. L'Envie & ses suivans occupent le Théâtre.

L'ENVIE.

Profonds abîmes du Tenare,
Nuit affreuse, éternelle nuit,
Dieux de l'oubli, Dieux du Tartare,

142 MERCURE DE FRANCE.

Eclipsez le jour qui me suit.

Demons apportez-moi votre secours barbare

Contre le Dieu qui me poursuit.

Les Muses & la Gloire ont élevé leur Temple

Dans ces paisibles lieux.

Qu'avec horreur je les contemple !

Que leur éclat blesse mes yeux !

Après un Chœur de la suite de l'Envie,
duquel la Musique est admirable, l'Envie
continuë.

Hâtez-vous; vengez mon outrage ;

Des Muses que je hais embrasez le bocage ;

Ecrasez sous ces fondemens

Et la Gloire & son Temple & ses heureux enfans,

Que je hais encor d'avantage :

Demons , ennemis des vivans,

Donnez ce spectacle à ma rage.

Lorsque les suivans de l'Envie se prépa-
rent à exécuter ses ordres cruels, Apollon
paroît suivi des Muses , de demi-Dieux &
de Héros.

Arrêtez, monstres furieux;

Fui mes traits , crain mes feux , implacable furie.

L'ENVIE.

Non ni les mortels, ni les Dieux

Ne pourront desarmer l'Envie,

A P O L L O N.

Oses-tu suivre encor mes pas ?
Oses-tu soutenir l'éclat de ma lumière ?

L' E N V I E,

J'embraferai plus de climats
Que tu n'en vois dans ta carrière.

Apollon ordonne aux Muses & aux de-
mi-Dieux de saisir l'Envie ; il est obéi, &
continuë.

Le Ciel ne permet pas que ce monstre périsse ;
Il est immortel comme nous ;
Qu'il souffre un éternel supplice !
Que du bonheur du monde il soit infortuné !
Qu'auprès de la gloire il gémissè !
Qu'à son Trône il soit enchaîné !

L'Antre de l'Envie s'ouvre & laisse voir
Le Temple de la Gloire ; on enchaîne l'En-
vie aux pieds de cette Déesse.

C H Œ U R *des Muses.*

Ce monstre toujours terrible
Sera toujours abbattu ;
Les Arts , la Gloire , la Vertu ,

Nourriront sa rage inflexible.

A P O L L O N *aux Muses.*

Vous , entre sa Caverne horrible
Et ce Temple où la Gloire appelle les grands cœurs,
Chantez , filles des Dieux sur ce coteau paisible ;
La Gloire & les Muses sont sœurs.

La Caverne de l'Envie acheve de disparaître ; on voit les deux coteaux du Parnasse. Des berceaux ornés de guirlandes de fleurs sont à mi-côte & le fond du Théâtre est composé de trois arcades de verdure , à travers lesquelles on voit le Temple de la Gloire dans le lointain.

Les Muses , les Héros , les demi-Dieux forment un divertissement très-agréable.

Rien n'est plus ingénieux ni plus juste que cette allégorie. Le Trône de la Gloire élevé auprès du séjour des Muses & la Caverne de l'Envie placée entre ces deux Temples , font une image fidelle de la vérité.

Que la gloire doive nommer l'homme le plus digne d'être couronné par elle , ce n'est là que l'image sensible du jugement des honnêtes gens , dont l'approbation doit être le prix le plus flatteur que puissent se proposer les Princes.

Lydie

Lydie Princesse que Belus a aimée, qu'il a abandonnée après l'avoir dépouillée de ses Etats, ouvre la Scene au second Acte; elle s'est retirée chés les Bergers consacrés aux Muses, qui habitent dans leurs bocages; elle y cherche la paix que l'amour a bannié de son cœur, & Belus doit y venir chercher la Gloire dont le Temple comme nous l'avons dit est auprès des bocages des Muses.

Il paroît en effet sur un Trône porté par huit Rois enchainés.

Rois qui portez mon Trône, Esclaves couronnés;
Que j'ai daigné choisir pour orner ma Victoire,
Allez, allez m'ouvrir le Temple de la Gloire;
Préparez les honneurs qui me sont destinés.

Je veux que votre orgueil seconde
Les soins de ma grandeur.

La Gloire en m'élevant au premier rang du monde
Honore assés votre malheur.

Lydie fait de vains efforts pour arrêter son amant volage & parjure. Belus enyvré de son pouvoir, méprisant ce qu'il a aimé, sacrifiant tout à une ambition cruelle, croit que des actions barbares & heureuses doivent lui ouvrir le Temple de la Gloire, mais il en est chassé par les Muses qu'il dédaigne, & par les Dieux qu'il brave.

Peu effrayé du tonnerre qui gronde, &
I. Vol. G

146 MERCURE DE FRANCE.

des menaces d'Apollon & des Muses , il se retire en disant :

Non je ne tremble point , je brave le tonnerre ,
Je méprise ce Temple , & je hais les humains ;
J'embraserai de mes puissantes mains
Les tristes restes de la terre. •

Bacchus est le sujet du troisième Acte ;
ce conquérant de l'Inde abandonné aux plaisirs & à la mollesse , parcourant la terre avec ses Bacchantes , arrive aux avenues du Temple de la Gloire. Ses Guerriers , ses ménades le précédent & l'annoncent.

Les Tigres enchaînés conduisent sur la terre
Erigone & Bacchus ;
Les victorieux , les vaincus ,
Tous les Dieux des plaisirs , tous les Dieux de la
Guerre
Marchent ensemble confondu ,
UNE BACCHANTE.
Je vois la tendre volupté
Sur le char sanglant de Bellone ;
Je vois l'Amour qui couronne
La valeur & la beauté.

A ce spectacle si riant les Prêtres de la
Gloire rentrent dans leur Temple & les portes se ferment.

D E C E M B R E 1745. 147

Bacchus uniquement occupé d'Erigone ,
n'apperçoit qu'au bout de quelque tems &
par hazard le Temple de la Gloire duquel
il est si proche, il y veut entrer , mais le
Grand Prêtre l'arrête. Bacchus, lui dit-il ,

Bacchus qu'on célèbre en tous lieux

N'obtiendra point ici la préférence ;

Il est une vaste distance

Entre les noms connus & les noms glorieux.

Bacchus est étonné de ce refus,

J'ai versé des bienfaits sur l'Univers soumis ;

Pour qui sont ces lauriers que votre main prépare ?

L E G R A N D P R E S T R E .

Pour des vertus d'un plus haut prix,

Contentez-vous, Bacchus, de régner dans vos Fêtes,

D'y noyer tous les maux que vos fureurs ont faits ;

Laissez-nous couronner de plus belles conquêtes

Et de plus grands bienfaits.

Bacchus se console aisément , il retourne
aux plaisirs qu'il avoit quittés , & abandonne ce Temple dont les premiers hon-
neurs n'étoient pas dûs à un homme qui
a été injuste dans ses conquêtes & effrené
dans ses voluptés.

G ij

Cette place est due au Heros qui paroît au quatrième Acte. On a choisi Trajan parmi les Empereurs Romains qui ont fait la gloire de Rome & le bonheur du monde. Tous les Historiens rendent témoignage qu'il avoit les vertus militaires & sociables, & qu'il les couronnoit par la justice ; plus connu encore par ses bienfaits que par ses Victoires, il étoit humain & accessible. Son cœur étoit tendre ; & cette tendresse étoit en lui une vertu, elle répandoit un charme inexprimable sur ces grandes qualités qui prennent souvent un air de dureté dans une ame qui n'est que juste.

Il sçavoit éloigner de lui la calomnie. Il cherchoit le mérite modeste pour l'employer & le récompenser, parce qu'il étoit modeste lui-même, & il le démeloit parce qu'il étoit éclairé. Il déposoit avec ses amis le faste de l'empire, fier avec ses seuls ennemis, & la clémence prenoit la place de cette hauteur après la Victoire. Jamais on ne fut plus grand & plus simple. Jamais Prince ne goûta comme lui, au milieu des soins d'une Monarchie immense, les douceurs de la vie privée, & les charmes de l'amitié. Son nom est encore cher à toute la terre, sa mémoire même fait encore des heureux, elle inspire une noble & tendre émulation aux cœurs qui sont nés dignes de l'imiter,

Quoique ces traits avec lesquels M. de V. a peint Trajan lui conviennent assés-bien, ce n'est pas cet Empereur Romain que l'on a reconnu à ce portrait ; il ressembloit trop bien à un autre Monarque pour que l'on put s'y méprendre , & méconnoître le Trajan de la France. Il étoit difficile de donner des louanges plus fines, plus naturelles & plus proportionnées au sujet, car la seule manière de bien louer les Héros du premier ordre , est de faire une peinture fidelle de leur caractère.

Trajan vainqueur des Parthes , ne revient que pour un moment auprès de Plautine qui l'attend dans Artaxate Capitale de l'Arménie ; il faut qu'il la quitte encore pour aller châtier cinq Rois revoltés contre lui, qui sont en armes auprès des remparts de la Ville. Il part & pendant que Plautine implore les Dieux en faveur de son époux , il bat les cinq Rois & les ramene enchaînés.

Rois qui redoutez ma vengeance ,
Qui craignez les affronts aux vaincus destinés ,
Soyez désormais enchaînés
Par la seule reconnoissance.

Plautine vous a vus ; il faut qu'en sa présence
Il ne soit point d'infortunés.

LES ROIS *se relevant.*

O Grandeur , ô Clémence ,

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

Vainqueur égal aux Dieux ,
Vous avez leur clémence ;
Vous pardonnez comme eux.

La Gloire descend alors d'un vol précipité , elle a à la main une Couronne de Laurier qu'elle présente au vainqueur.

Ainsi tandis que Trajan n'est occupé que de son devoir , la Gloire vole audevant de lui , elle le couronne & le place dans son Temple qui se découvre , & prend la place de la Ville d'Artaxate , que le Théâtre représentait. Trajan toujours fidèle à son caractère refuse ces honneurs.

Des honneurs si brillans sont trop pour mon partage.
Dieux dont j'éprouve la faveur ,
Dieux de mon peuple , achevez votre ouvrage ,
Changez ce Temple auguste en celui du bonheur.
Qu'il serve à jamais aux fêtes
Des fortunés humains !
Qu'il dure autant que les Conquêtes
Et que la gloire des Romains !

LA GLOIRE.

Les Dieux ne refusent rien
Au mortel qui leur ressemble.
Volez plaisirs , que sa vertu rassemble ;
Le Temple du bonheur sera toujours le mien.

Le Temple du bonheur est le sujet du cinquième Acte. C'est une espèce d'Epilogue, comme le premier Acte n'étoit qu'une espèce de Prologue. Les Romains y forment une fête convenable au sujet.

LE CHŒUR.

Chantons en ce jour solennel,
Et que la terre nous réponde,
Un mortel, un seul mortel
Fait le bonheur du monde.

Trajan qui paroît dans le Temple, & y reçoit les justes & tendres hommages de son peuple, finit par ces Vers.

Montez au Ciel encens que je reçois;
Retournez vers les Dieux, hommages que j'attire;
Dieux protégez toujours ce formidable Empire;
Inspirez toujours tous les Rois.

La Musique de ce Ballet n'a pas eû moins de succès à la Cour & à la Ville que celle des fêtes de Polymnie. Nous avons remarqué le caractère neuf de l'ouverture de ce premier Ballet, celle-ci est incomparablement plus surprenante, c'est une carrière absolument nouvelle que M. R. s'est ouverte,

G iij

& on se trouve dans un Pays entierement inconnu, sans que la singularité coûte rien à l'agément. La Musique de l'Envie, les Chœurs de sa suite, sont comparables aux plus beaux morceaux que M. R. ait faits en ce genre, car ce seroit le rabaisser que de le comparer à d'autres qu'à lui-même. Nous dirons la même chose du Chœur des cinq Rois auxquels Trajan rend leurs Etats. Nous passerions de beaucoup les bornes que nous nous prescrivons si nous voulions nous arrêter sur tous les beaux morceaux de cet Opera.

Le Mercredi huit Décembre le Concert des Thuilleries a débuté par *Cantate Domino Canticum novum*, Motet de M. de la Lando, ensuite M. Blavet a joué un Concerto. Le Motet *Venite exultemus* de M. Mouret a précédé le Concerto de M. Mondonville qui a été suivi du Motet *Dominus Règnavit* du même Auteur. M. Poirier, M. l'Abbé Malines, Mlles. Fel, Chevalier & Romainville ont obtenu les suffrages ordinaires.

On a remis au Théâtre François la Comédie des *Dehors Trompeurs* de M. de Boissi avec le succès d'un début applaudi.

Le Mardi 7 Décembre les Comédiens

DECEMBRE 1745. 153

Italiens ont donné une nouvelle pièce Italienne intitulée *l'Esclave* supposé; le nouveau Scaramouche y a brillé; Arlequin & Coraline y font toujours applaudis.

Lundi 13 Decembre la Comédie Française a donné la premiere Représentation d'*Alzide* Tragédie pleine de situations neuves & singulières. La versification en est noble & brillante. On en donnera l'extrait incessamment.

222222:22222222:222222

JOURNAL DE LA COUR, DE PARIS
&c.

LE 14 Novembre le Bailli de Froulay Ambassadeur de la Religion de Malthe eut à Fontainebleau une audience particulière du Roi, & il y fut conduit par le Chevalier de Saintot Introduceur des Ambassadeurs.

Le 16 le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville en action de graces de l'avantage remporté sur un Corps de troupes Piedmontoises & de la prise des Villes d'Alexandrie & de Valence par les armées d'Espagne & de France. L'Archevê-

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

que de Paris officia pontificalement à ce *Te Deum* auquel assisterent le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville qui y avoient été invités de la part du Roi par le Marquis de Brezé Grand Maître des Cérémonies.

Le Roi qui étoit venu de Fontainebleau à Choisi le 19 du mois dernier en arriva à Versailles le 26.

Le 28 premier Dimanche de l'Avent le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique. L'après-midi leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France assistèrent à la prédication de l'Abbé Ardouin Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sens.

Le même jour le Duc de Grammont auquel le Roi a accordé dès le mois de Mai dernier le Gouvernement de la Haute & Basse Navarre & du Bearn prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le Roi a accordé au Comte d'Argenteuil la charge de Lieutenant Général des Provinces de Champagne & Brie, en survivance de M. le Marquis d'Argenteuil son pere; S. M. lui a aussi accordé la même survivance pour le Gouvernement de Troyes, duquel est pareillement pourvû M. son pere: la Maison de le Basle, dont fort M. le

Comte d'Argenteuil, est une des plus anciennes, & des plus illustres de la Province de Champagne, dont elle n'est cependant pas originaire. Elle descend d'Henri le Bascle Chevalier de l'Hôtel du Roi S. Louis, qui accompagna ce Prince au deuxième voyage qu'il fit en Terre Sainte en 1270, fils de Guillaume le Bascle, Grand Sénéchal de Guienne en 1240, & pere de Pierre le Bascle, Chevalier Seigneur de Barbé près Sens en 1300 à cause d'Isabeau de Meudon sa femme, de laquelle il eut Jean le Bascle, Chevalier Seigneur du Puibascle, le Pui & S. Louant en Touraine, qui se trouva à la bataille de Crecy en 1347; il étoit réputé pour un des plus vaillans Chevaliers de son tems, au rapport de Froissard & du Pere Daniel, & commanda ensuite un des trois Corps d'armée à la bataille de Cocherel en 1365 où il fut tué au rapport du même Froissard, qui le traite de Monseigneur; il mourut revêtu de beaux, grands & notables effets, entr'autres pour 2000 livres de vaisselle d'or & d'argent, somme pour lors très-considérable; il fut pere de Jean le Bascle II. du nom, Seigneur du Puibascle, le Pui & S. Louant, qui de Catherine-Charlotte-Angélique d'Argenteuil laissa Jean le Bascle tige des Seigneurs du Pui & de S. Louant en Touraine, & outre Jean

le Bascle III. du nom l'aîné Seigneur du Puibascle, Lamartiniere & Varennes en Loudonnois, lequel épousa en 1440 Yolande le Maire, fille de Jean le Maire, Seigneur de la Roche-Jacquelin, & de Jeanne Quatresbarbes, grande tante d'Hiachinte Quatresbarbes Marquis de Larongere, Chevalier du S. Esprit, dont il eut entr'autres enfans, Hugues le Bascle qui suit, François le Bascle Gouverneur de l'Isle-Bouchard, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Charles VIII. en 1492, premier Maître d'Hôtel de Monseigneur le Dauphin, & Charlotte le Bascle, femme de Jean de Grailly de la Maison des Rois de Navarre, Hugues le Bascle, Seigneur du Puibascle, Lamartiniere & Varennes en Loudonnois, élevé enfant d'honneur de la Reine Marie d'Anjou, femme du Roi Charles VII en 1463, ensuite Ecuyer d'honneur & Echançon du Duc de Normandie, frere de Louis XI. en 1468, & Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté en 1483, qui fixa sa demeure en Champagne par le mariage qu'il y fit en 1478 avec Marguerite de Mandelot, Baronne d'Argenteuil & de Moulins au Baillage de Sens, grande tante de François de Mandelot, Chevalier du S. Esprit, Gouverneur de Lyon, Lyonnais, Forêt & Beaujolois, & fille unique & seule héritiere de Claude de Man-

DECEMBRE. 1745. 157

delot , Baron d'Argenteuil & Moulins , de laquelle il eut Antoine le Bascle Seigneur du Puibascle , Lamartinere & Varennes , Baron d'Argenteuil & Moulins , qualifié Haut & Puissant Seigneur par Acte du 13 Juillet 1538 , lequel avoit épousé Marguerite de la Touche , petite fille de Jean de la Touche , Seigneur de la Touche Limousiniere , & de Jeanne de Rohan , & fille de Renaud de la Touche , Chevalier Seigneur de la Touche Limousiniere , & de Françoise de Rochechouart , fille de François Vicomte de Rochechouart , & de Renée d'Anjou Messiere , qui avoit pour trisayeul Louis d'Anjou Roi de Naples, Sicile & Jérusalem , fils de Jean Roi de France ; François le Bascle Baron d'Argenteuil & Moulins , petit fils dudit Antoine , fut Chevalier de l'Ordre du Roi , Gentilhomme ordinaire de sa Chambre , Conseiller en tous ses Conseils d'Etat & Privé , Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie sous Henri III. & Henri IV. en 1591 , & premier Chambellan de Louis de Bourbon , Comte de Soissons , second Prince du Sang de France , & épousa en 1577 Denise d'Hériot , fille de Patrice d'Hériot , Chevalier de l'Ordre du Roi , Lieutenant des Gardes du Corps Ecossois de S. M. , & de Barbe de Chastenay , tante d'Hubert de Chastenay Abbessé de Remiremont : se-

158 MERCURE DE FRANCE.

condément en 1591, Marie de Lenoncourt, Dame de Château-Chinon, Beauregard, Bougé, Lavacherie & les Landes, d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de Lorraine, tante de Magdelaine-Claire de Lenoncourt Duchesse de Villars-Brancas; du premier lit sortit Patrice le Bascle qui suit, & du second François le Bascle Baron d'Argenteuil premier Gentilhomme de la Chambre, du susdit Comte de Soissons, & en réputation d'un des plus braves hommes de son siècle, qui a fait les branches des Comtes de Chapelaines, Marquis de Maroles & Seigneur de Loches, dont est aujourd'hui chef Edme-Charles le Bascle Comte d'Argenteuil, Seigneur de Loches, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de S. Louis; Patrice le Bascle Baron d'Argenteuil & Moulins, Seigneur de Pouy en 1608. Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1613, épousa Colombe de Boucher Comtesse d'Epincuil; fille d'Edme de Boucher Seigneur de Flogny, Comte de la Chapelle & d'Epineuil, & de Catherine Longeuil, d'une des plus anciennes & des plus illustres familles de Paris, de laquelle il eut Louis le Bascle qui suit, Catherine le Bascle, femme de Paul-François de Beaujeu, Seigneur de Vulvivineux, Chevalier de l'Ordre du Duc de Mantoue, & Capitaine de ses Gardes du

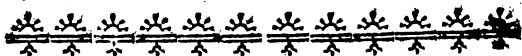
Corps; & Charles le Bascle Baron de Moulins, qui par son mariage avec Gabrielle de la Beaume Monrevel, Dame d'Ancis le Cerveux a fait la branche des Comtes de Moulins, dont est aujourd'hui chef Pierre-François le Bascle Comte de Moulins, Chevalier de S. Louis, Lieutenant-Colonel de Dragons, pere de Charles-Nicolas le Bascle Marquis de Moulins, Chevalier de S. Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Barbançon Cavalerie, & ci-devant Maréchal Général des Logis des camps & armées du Roi; Louis le Bascle Comte d'Epineuil, Baron d'Argenteuil, Seigneur de Pouy Mailly, élevé Page, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII. épousa premièrement en 1640 Catherine de Torcy, des Barons d'Aigreville, fille de Claude de Torcy, & de François de Chaux; secondement en 1652 François de Ponville, Dame de Mailly, fille d'Edme de Ponville, Seigneur de Mailly, & de Louise de Combault, petite nièce de Robert de Combault, Chevalier du S. Esprit; du premier sortit François le Bascle Comte d'Argenteuil, Seigneur de Pouy, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Clainvilliers, pere de Jean-Louis le Bascle Marquis d'Argenteuil, Comte d'Epineuil, Seigneur de Pouy, Lieutenant Général pour le Roi des Provin-

160 MERCURE DE FRANCE.

tes de Champagne & Brie, Gouverneur de la Ville de Troyes, allié le 15 Novembre 1712 avec Louise-Anne-Victoire de Rogres, d'une des plus anciennes Maisons de Poitou, Dame de Cheurinvilliers, Baslin, Langlé, Villemarechal, S. Ange & Villeron, qui a l'honneur d'être parente de Madame la Princesse de Conty, fille du Roi Louis XIV. & de la feuë Reine de Pologne Marie-Casimir de la Grange d'Arquien, fille unique & seule héritière de Louis-Charles Comte de Rogres, Chevalier Seigneur desdits lieux, & de Marie-Anne le Charron nièce & petite nièce de Madame la Maréchale du Plessis-Praslin, & de Madame la Comtesse de Cossé, ayeule de M. le Duc de Brissac d'aujourd'hui, de laquelle alliance sont venus Jean-Louis-Nicolas le Bascle, Comte d'Argenteuil, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, qui a donné lieu à cet article, Jacques-François le Bascle d'Argenteuil, Chevalier de Malthe de minorité le 21 Juin 1723 Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fiennes, & Louise - Anne - Elisabeth le Bascle d'Argenteuil, reçûe Chanoinesse de Remiremont par Acte du 28 Novembre 1726, & mariée au mois de Julliet 1738 à Joseph-Auguste de Chastenay Comte de Lanty.

La Maison de le Bascle est alliée à celle

de Coligny , la Rochefoucault , Souvré ;
Neuville-Villeroi , Potiers , Valantinois ;
Rouvrois S. Simon , la Trimouille , & autres
des plus considérables du Royaume ; elle
a produit un Prevôt de Paris en 1358 ;
plusieurs Gouverneurs de Villes & Places ;
Lieutenans des Gardes du Corps , & un
grand nombre de Chanoinesses de Remire-
mont & d'Epinal , dont une a été élue
Doyenne de ce Chapitre en 1710 , & de
Chevaliers de Malthe , un desquels a été
reçu le 12 Août 1603.



On propose au Public cette Question.

UN E personne à 20000 livres à mettre
en bonnes œuvres ; quelques-uns la
solicite pour faire une fondation d'Offi-
ces & de Prières dans quelque Communau-
té ; d'autres lui proposent de fonder trois
Prix de vertu d'environ 300 livres chacun
dans une petite Ville du Royaume , Prix
qui seront distribués tous les ans à perpé-
tuité à trois jeunes gens du lieu qui au
jugement de leurs pareils & par la voie du
scrutin seront reconnus les plus justes , les
plus modérés , les plus sobres & les plus

laborieux. La personne à qui on fait ces propositions & qui veut le bien sincèrement, est incertaine entre ces deux partis, il s'agit de la déterminer par des raisons solides. On prie les personnes qui ont un zèle éclairé de s'expliquer là-dessus par la voie du Mercure, & qu'on ne croie pas que ce soit ici une de ces questions que l'on propose de tems en tems pour exercer les esprits & pour amuser le public; il y a dans celle ci du réel.

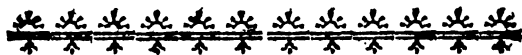


Problème de Chymie.

Proposé par J. T. D..... Docteur en Médecine.

DÉterminer par une expérience Chymique le rapport de la quantité des esprits acides que l'air contient dans un tems, une saison, un lieu, à la quantité de ces mêmes esprits dans un autre tems, une autre saison, un autre lieu; ensorte que cette expérience qui doit être facile à faire, donne à connoître cette quantité d'esprits acides, comme le Thermometre fait connoître la chaleur, l'Hygrometre l'humidité.

Ce Problème est dans la Chymie ce que les Mathématiciens appellent Problème indéterminé, ou qui a plusieurs solutions, & ces solutions plusieurs degrés de perfection. Il est aisé d'en trouver une quelconque, comme il étoit facile de trouver le Thermomètre, en partant de ce principe que tous les liquides se raréfient par la chaleur & se condensent par le froid. Mais on sçait combien cet instrument a été perfectionné depuis Drebbel qui en est l'inventeur jusqu'à M. de Reaumur qui paroît n'avoir rien laissé à désirer pour rendre cet instrument Géométrique. Dans l'expérience qu'on propose, le choix des matieres, & un instrument mécanique convenable font toute la difficulté.



PRISES DE VAISSEaux.

L Es lettres de Bayonne marquent que l'Armateur *la Levrette* commandé par le Capitaine Laurent Vermere s'est rendu maître du Vaisseau l'*Union* de Londres.

L'Armateur l'*Eole* aussi de Bayonne a conduit à Nantes un Navire Anglois chargé de sucre & de taffia.

On a appris de S. Malo que le Capitaine

Keraudran qui monte l'Armateur le *Lys* de ce Port y est rentré avec un Vaisseau de la même Nation armé de 16 canons & de 14 pierriers.

Le Capitaine Paillet qui commande le Vaisseau le *Cheval Marin* est arrivé à Dieppe avec deux Bâtimens ennemis, dont l'un est de 130 tonneaux.

Le Navire le *Drahe Resolu* a été pris par l'Armateur la *Revanche* de Granville qui lui a enlevé en même-tems une Barque Françoisse chargée de cidre dont ce Corsaire s'étoit emparé.

Suivant les avis reçûs de Dunkerque les Capitaines Butel & Batteman Commandans les Vaisseaux la *Dauphine* & la *Ste. Anne* y ont envoyé le Vaisseau le *Hardi Mandiant* de Londres, & un autre Bâtiment d'environ 200 tonneaux.

L'Armateur la *Parfaite* que commande le Capitaine Durye a fait conduire au même Port le Navire le *Dragon* de Wisbech sur lequel il y avoit du sel, de l'huile & du sucré.

Le Vaisseau le *Jean de Neuchastel* dont la cargaison consistoit en bierre, en planches & en merrains & qui a été pris par l'Armateur le *Duc de Penthièvre* que monte le Capitaine Robert Vion, est arrivé à Ostende.



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

EXTRAIT d'une Lettre de Constantinople,

ON a appris du 25 Août qu'il y avoit environ 22 jours que les armées du Sultan , la grande du côté de Kars & d'Erivan , l'autre vers Cherefoul & Irbil dans le Kurdistan , sont entrées en Perse. Schah Nadir, ou Thamas s'est retranché près d'Erivan , & le Séraskier qui a plus de 150000 hommes sans les Tartares & les Volontaires , cherche à le prendre par ses derrieres pour l'obliger à décamper , & il y réussira selon les apparences. Thamas a cette fois-ci la peur au ventre ; il est comme un enragé dans ses retranchemens , faisant mourir tous ses plus intimes favoris & beaucoup d'autres ; ses gens écrivent au camp des Turcs tous les jours , mais le Séraskier ne s'y fie guères.

L'armée du Kurdistan n'est pas loin de Smyrne & de Kirmancha en Perse ; le fils de Thamas l'a lâché & a été repoussé dans 3 ou 4 petites occasions , mais il paroît vouloir éviter une bataille générale. Cette armée du Sultan est composée de 25000 Curdes , de 20000 Turcs , de 30000 hommes des troupes d'Ahmet Pacha de Babylone , & de 20000 Persiens avec trois Kans tous transfuges ainsi que Ahmet Kan qui les commande , le même que Schah Saphi avoit élu l'année passée pour son Grand Visir à Kars , & qui a quitté ce Prince fou à cause de ses extravagances ; mais il est venu un autre fils de Schah

Hussein , fort spirituel , fort sage & fort aimable à l'armée que tous les Persiens reconnoissent pour le légitime héritier , de sorte que Schah Saphi n'est dans le camp des Turcs que pour y boire & manger , mais sans aucune considération , car cet extravagant coupoit tous les jours la tête à quelqu'un de ses domestiques , sur quoi le Seraskier lui a fait signifier que s'il tue quelqu'un à l'avenir , il le fera étrangler ; il en a rendu compte à la Porte & on l'a approuvé , & Saphi intimidé ne sort plus de sa tente.

*AUTRE Lettre de Constantinople du premier
Septembre.*

• Le premier Septembre la Porte reçut des nouvelles de Perse dont le Ministère ne paroissoit pas trop satisfait ; elles portoient que Heghen Pacha avoit trouvé Thamas Koulikan retranché de façon qu'on ne pouvoit l'attaquer sans sacrifier la meilleure partie des troupes , ayant détourné le cours d'une rivière pour former un fossé devant ses lignes , dont les avenues étoient d'ailleurs toutes minées.

Le 2 on fit une décharge générale de l'artillerie de cette Capitale à l'occasion de quelques avantages qu'on disoit avoir remportés en Perse. Il ne s'agissoit pourtant que d'une exécution que Tehetctgi , Abdullah Pacha & Hamet Kan avoient faits du côté de *Sviré* & de *Sakin* , où ils avoient brûlé quantité de Villages sur leur route ; il parut le même jour une relation latine dans laquelle on avançoit que ces deux Généraux avoient battu les troupes commandées par le fils de Thamas Koulikan , & qu'on avoit apporté au

Serrail la tête d'un Grand qu'on croyoit être celle de ce Prince.

Le 5 le Serrail reçut des nouvelles qui y jetterent la consternation ; le lendemain on sçut que le Seraskier Heghen Pacha étoit mort , mais il se répandit divers bruits sur les circonstances de cet événement ; les uns disoient qu'il étoit mort après 25 jours de maladie, les autres qu'il avoit été tué dans une bataille ; le bruit le plus commun étoit que les Sedsens Guetchis ou enfans perdus l'avoient assassiné ; enfin on a été jusqu'à débiter qu'il vivoit encore , & qu'il avoit été fait prisonnier par Thamas Koulikan ; il seroit difficile de dire positivement ce qui en est , parce que ceux qui sçavent le vrai de toutes chose sont obligés d'user de beaucoup de réserve & de ménagement : voici ce qu'a rapporté de plus vrai semblable une personne qui est à portée d'être instruite de cet événement , mais qui peut cependant avoir eû des raisons d'en déguiser quelques circonstances.

Le armées se trouverent en présence à 4 lieues loin d'Erivan. Thamas Koulikan étoit retranché entre une riviere & une montagne ayant devant son camp des lignes bien fortifiées & munies d'un fossé rempli d'eau.

Le Seraskier Heghen Pacha déclara aux troupes qu'il les menoit à l'ennemi pour vaincre ou mourir & que sa résolution étoit d'attaquer les Persans dans leurs retranchemens & de tenter de les y forcer ; quelque difficile que fut l'entreprise, le Seraskier , homme de résolution, s'y étoit déterminé d'autant plus que l'état des provisions rendoit ce parti presque indispensable ; le jour de l'attaque fut fixé à un Vendredi 27 Août, nouveau stile , mais le Mercredi précédent 25 dudit

mois quelques troupes Turques étant allées voltiger devant les retranchemens des Persans , ceux-ci firent sortir des leurs , & d'escarmouches en escarmouches il se lia un combat presque général & si vif que deux Pachas Turcs restèrent sur le champ de bataille. Les Turcs cependant s'attribuerent l'honneur de cette journée ayant obligé les Perses de rentrer dans leurs retranchemens avec une perte considérable.

Le Seraskier n'étoit pas à cette action qui s'étoit engagée fortuitement & sans ses ordres , & d'ailleurs il étoit malade depuis quelques jours d'un charbon sous la mamelle , que l'on conjecture avoir été pestilentiel (c'est ici la circonstance sur laquelle le public varie car le plus grand nombre publie au contraire qu'après cette action des Sedsens Guetchis , fiers de leur succès vinrent demander leur Bachis ou Etrences pour récompense & que le Seraskier leur ayant répondu qu'il ne le leur refuseroit pas , mais qu'il le leur donneroit après qu'ils auroient forcé les retranchemens , quelques-uns d'entr'eux porterent la révolte & la cruauté jusqu'à lui tirer quelques coups de pistolet , dont le Seraskier fut blessé mortellement ; d'autres disent que cette révolte a été occasionnée par la suppression de certaines rations d'avoine qu'on étoit dans l'usage de donner aux Zaims Timariotes & autres Cavaliers ;) quoiqu'il en soit , le Jeudi qui étoit le lendemain de ce premier combat , le Seraskier étoit dangereusement malade , cependant n'ayant rien changé à la résolution qu'il avoit prise d'attaquer le Vendredi les retranchemens des Persans , il se mit quoique moribond dans son carosse , & alla parcourir tous les postes & régler les dispositions pour le lendemain , distribuant dans cette tournée quantité
d'argent

d'argent aux troupes pour les encourager ; le lendemain elles furent mises en ordre de bataille , mais le brouillard & une pluie qui survinrent firent différer l'attaque , & dans cet intervalle le Seraskier mourut dans sa tente ; sa mort n'ayant pû être cachée jeta la consternation dans les troupes. Le désordre commença par les Levantis & Delis , especes de Braves qui forment la Garde à cheval du Général en Chef ; ils se débänderent & furent suivis par les Zaims & Timariotes du mécontentement desquels on a déjà parlé. Yedetchi Pacha qui après la mort du Seraskier se trouvoit le premier en dignité , & les autres Commandans avec lui coururent après ces déserteurs pour leur représenter l'indignité de leur procédé ; les fuyards les entraînerent eux-mêmes & les Janissaires croyant que les Généraux de l'armée les abandonnoient , prirent quoique les derniers , le parti de la retraite , n'emmenant avec eux que 4 pièces de campagne. Cependant le brouillard s'étant dissipé , & les Persans qui s'attendoient à tout moment d'être attaqués , voyant que les Osmanlis décampoient , vinrent fondre sur eux & on convient que les Janissaires ont été fort maltraités sans qu'on dise cependant précisément à quoi peut monter leur perte. Toute l'armée s'est retirée du côté de Kars , où les Persans ont cessé de la poursuivre , & le Pacha Ahmèt le Borgne ayant pris la qualité de Seraskier en vertu du Katecherif qu'il avoit l'année passée , a tâché avec le Corps de reserve qu'il commandoit du côté de Kars de retenir les fuyards & de rassembler l'armée pour tenir tête aux Persans. On dit que dans cette déroute les Turcs ont perdu leurs tentes & bagages & toute leur artillerie.

Le 7 du mois on a expédié à Ahmet Pacha

I. Vol.

H.

170 MERCURE DE FRANCE.

un Katecherif pour le confirmer dans la dignité de Seraskier. On dit que depuis il lui a été envoyé des ordres de faire main basse sur tous les Serdems Guetchis qui ont eû part à la révolte & qui ont donné l'exemple de la désertion.

Le 11 il a été tenu un Divan extraordinaire & fort nombreux chés le Grand Seigneur ; le Mufty y a assisté , & on y a appelé le Kiaya du Grand Visir , contre l'usage.

Le 13 ce Kiaya du Grand Visir a été fait Pacha à trois Queues. On ne sçait si ce seroit pour lui donner la qualité de Kajmacan au cas que le Grand Visir soit obligé de passer en Asie La Charge de Kiaya a été donnée à Ferasy Mustapha Effendi Rousnamedgi ou Controlleur Général des Finances.

Il est arrivé la veille 3 Janissaires & un courrier des frontieres d'Allemagne.

Le 4 de ce mois M. le Bailly de Mayo Envoyé des Deux-Siciles eut audience du Grand Visir & lui remit la réponse de sa Cour à la proposition que la Porte avoit faite de la médiation du Grand Seigneur.

Le 13 M. le Comte de Castellane a fait célébrer un service solennel pour le repos de l'ame de M. le Marquis de Villeneuve son prédécesseur en cette Ambassade.





*EXTRAIT d'une Lettre écrite par M.
Deslobert Ingénieur au Service du Roi
d'Espagne le 24 Septembre 1745. De Pa-
vie à M. de.*

L'A nuit du 21 au 22 Septembre no-
tre pont de Pisarello sur le Po ayant
été établi , & l'ouvrage qui en couvroit
la tête se trouvant en assés bon état , M. le
Duc de la Viefville eut l'ordre de marcher
à Pavie avec un détachement de Grenadiers
montant à cinq mille hommes y compris les
piquets, le premier Bataillon des Gardes
Espagnoles & six cent chevaux. Je fus nom-
mé avec quatre Ingénieurs au service d'Es-
pagne , Condé , Santander , Lozada , Calon-
ge sous les ordres de l'Ingénieur Arbunyes
Directeur au service de Naples, S. E. s'étan
arrétée avec son détachement à un mille des
murs de Pavie , m'a envoyé devant avec
cent fusiliers de montagne pour prendre pos-
session de la porte de Sancta Giustina, autre-
ment de Cremone, que les gens du Pays de-
voient m'ouvrir sur l'assurance qu'ils avoient
donnée qu'il n'y avoit pas un Allemand dans
la Ville. L'Ingénieur Directeur Arbunyes étoit
occupé ailleurs. Je menai avec moi nos qua-

H ij

tre Ingénieurs qui me furent d'un grand secours. En effet le même jour M. de Schu-
lembourg averti de notre mouvement avoit
fait marcher à Pavie deux mille cinq cent
hommes détachés d'un gros qu'il avoit à
portée qui devoient être suivis le lendemain
de huit mille. Je rencontrai à cent pas de
la porte à trois heures devant le jour un poste
avancé dont la sentinelle m'ayant crié Wor-
do se retira avec le poste dans la Ville. Je
vis fermer la porte & lever le pont levis,
Il y avoit déjà quatre jours que j'avois écrit
à S. E. M. le Comte Morillo de quelle im-
portance étoit pour nous le poste de Pavie
pour nous rendre maîtres du Tesin & des
deux rives du Po jusqu'à la mer, & ôter
la communication des Places du Milanois
avec le Roi de Sardaigne par le pont de
Pavie qui est le seul sur le Tesin jusqu'au
lac majeur. Au désespoir de ne pouvoir en-
trer par la porte, & inspiré par un cer-
tain je ne sçais quoi qui me faisoit envisa-
ger l'occasion de me mettre en état, si je réus-
sissois, de pouvoir rendre à mon Maître dans
de plus grands emplois de plus grands ser-
vices, j'osai prendre sur moi de former le
dessein d'escalader la muraille sans échelles,
& de me rendre maître de la porte de Sanc-
ta Giustina par dedans la Ville avec mes cent
hommes, & comparant la grandeur de l'a-

DECEMBRE 1743. 173

avantage qui en reviendrait au Roi si je réussissois avec le petit risque de ma vie & de celle de quelques uns des cent fusiliers, je ne balançai plus & ne songeai qu'à l'exécution.

Tous les ouvrages extérieurs de Pavie sont de terre sans palissades, & les courtines de terre. Je menai mes cent hommes dans le fossé d'un ouvrage extérieur où je les laissai avec ordre de m'attendre. Je destinai quatre hommes à faire feu du côté de la porte de Sancta Giustina; je m'en fus tout seul reconnoître la muraille, je passai l'ouvrage extérieur, le fossé de la Place, la cuvette pleine d'eau. Je grimpai par l'escarpe de la courtine, laissant la porte sur ma droite. Je reconnus que la courtine étoit dégarnie de troupes, je descends vers mes cent fusiliers, je les harangue en mauvais Catalan leur étalant les appas de la gloire & du butin avec le souvenir de leurs exploits passés dans tous les endroits où je les avois vus & menés plusieurs fois; je les vis pleins de feu & de cette ardeur qui annonce la victoire. Je les fis monter le fusil en bandoulière, cinquante de front, s'accrochant aux ronces & aux herbes de l'escarpe pour me suivre. Je sautai le premier par dessus le parapet dans le terreplein de la courtine sans résistance parce que l'ennemi attiré par les

H iij

petites décharges contre la porte y avoit porté toute son attention. Je les fis reposer pour reprendre haleïne. Je disposai mon attaque du poste de la porte, le plus brave Sergent en avant avec 10 hommes suivis d'un Lieutenant, avec vingt suivis de moi à la tête des soixante & dix avec leur Major & les deux Capitaines qui ont fait des merveilles. La première sentinelle que nous trouvâmes ayant été tuée par mes premiers fusiliers, la Garde de la porte courut au bruit pour me charger; mes deux parcs avancés s'étant repliés sur moi selon mon ordre, j'unis toute ma troupe à deux de hauteur, ma droite sur le haut du terreplein, s'étendant le long du talud du rempart, jusqu'à un cordon de maisons qui paroissent placées exprès pour appuyer & fermer ma gauche, & alors tête baissée, la bayonnette au bout du fusil, criant: *Viva el Rey: Viva España*, je les chargeai avec une furie qu'ils ne purent soutenir, je gagnai la porte & les poussai plus de cinquante pas au de-là jusqu'à la fin du cordon des maisons de ma gauche, ayant fait plus de quarante prisonniers dans cette première action. Je revins à ma porte me couvrant pardevant & par derrière avec trente hommes d'un côté & trente hommes de l'autre, toujours depuis le haut du rempart jusqu'aux maisons, quinze hom-

mies dans les maisons vis-à-vis de la porte, dix hommes à rompre la porte & le reste au milieu avec moi pour les porter ou il seroit besoin avec mes quatre camarades, Condé, Santander, Lozada, Calonge qui ont fait tout ce qu'on peut attendre de gens d'honneur & bien nés. Je n'avois pas d'outils, pas une hache. J'imaginai de faire sauter un fusilier en dehors de la muraille par dessus le toit d'un corps de Garde attenant au dedans du pont levis & en dehors de la porte; il décrocha les chaînes du pont & la force de la chute du pont ayant soulevé la porte qui sortit de ses gonds elle s'ouvrit. L'ennemi revint sur moi en plus grand nombre des autres postes & me chargea par trois fois, toujours avec un tel succès que j'ai fait assurément près de trois cent prisonniers, dont j'ai envoyé plus de deux cent, les autres s'étant échappés. Je me suis maintenu pendant deux heures avec les cent fusiliers maître de la porte jusqu'à ce que M. le Duc de la Vieville que j'avois envoyé avertir est arrivé avec son détachement. Nous avons chassé par tout l'ennemi de tous ses postes dans la Ville & de la rue du pont de Tefsin où il s'étoit assemblé, & où le Major des fusiliers de montagne a été blessé; nous avons trouvé beaucoup de munitions de guerre & de bouche; 4500 fusils, deux petites pié-

176 MERCURE DE FRANCE.

ces de bronze , une de six , l'autre de trois , & trois mortiers de huit pouces.

Le Château s'est rendu à deux heures après midi. Nous avons fait quatre cent prisonniers dans la Ville & cinq cent dans le Château. J'ai été envoyé à S. A. R. qui m'a comblé de faveurs. M. le Duc de la Viefville m'a fait la grace de marquer dans sa lettre que j'ai remis à M. le Comte de Gages que le succès de cette aventure m'étoit entièrement dû.



ARRESTS NOTABLES.

OR DONNANCE du Roi du 9 Juin , portant création d'un Sous-Aide-Major dans chacune des quatre Compagnies des Gardes du Corps de Sa Majesté.

OR DONNANCE du Roi du 21 Juin , portant création d'un Sous-Aide-Major en chacun des cinq Bataillons du Régiment Royal Artillerie.

AR R E S T du Conseil d'Etat du Roi du 3 Juillet , qui ordonne l'exécution de l'Edit du mois de Février 1745, portant création d'Inspecteurs & Contrôleurs des Maîtres & Gardes dans les Corps des Marchands , & des Inspecteurs & Contrôleurs des Jurés dans les Communautés d'Arts & Métiers du Royaume.

AR R E S T du Conseil d'Etat du Roi du

DECEMBRE 1745. 177

même jour, qui ordonne que les Drapiers drapans & les Sergers de la Ville de Beauvais porteront toutes les différentes sortes d'étoffes de laine qu'ils auront fabriquées, & qui auront reçu le plomb de fabrique, au Bureau de contrôle établi dans ladite Ville, pour y être d'abondant visitées, &c.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du 10 portant Règlement sur l'examen, l'approbation, l'impression & le débit des Livres & autres ouvrages.

D E C L A R A T I O N du Roi du 24 Juillet, portant confirmation des privilèges, prérogatives & droits accordés aux Grands Maîtres des Eaux & Forêts.

A R R E S T du Parlement du 28 Juillet 1744, donné au Camp de Bost le 24 Juillet : rendu en l'audience de la Grand - Chambre en faveur des Sieur & Dame de la Noüe contre la Demoiselle Ferrand qui juge conformément à l'article 9 du titre 27 de l'Ordonnance de 1667, & à l'Arrêt rendu entre les parties le 28 Avril précédent, que celui qui est condamné de laisser la possession d'un héritage en lui remboursant quelques sommes, espèces, impenses ou améliorations, ne peut-être contraint de quitter l'héritage qu'après avoir été remboursé tant du prix principal de l'héritage que du montant des impenses ou améliorations, & qu'à cet effet il a tout le délai qui lui a été donné pour faire faire la liquidation desdites especes, impenses & améliorations, sans qu'on puisse le contraindre de recevoir séparément le prix principal de l'héritage qu'il est condamné de laisser.

H v

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du 31 juillet, servant de Reglement pour la regie & perception des droits de Traite-Foraine & Domaniale sur les marchandises du crû ou fabrique de Languedoc, ou qui empruntent le passage de ladite Province, & sur celles du crû de la Haute-Guyenne qui sont conduites dans la Ville d'Agen & autres de la Basse-Guyenne, & autorise le tarif de composition desdits Droits arrêté par M. le Gendre Intendant de Languedoc le 22 Juin 1705.

A R R E S T Contradictoire du Conseil d'Etat du Roi du même jour, par lequel sa Majesté, en cassant une Sentence de l'Election de Montivilliers du 10 Octobre 1741, pour avoir déchargé le sieur Chibellier de la contrainte décernée contre lui par le Receveur des Traites du Havre pour le paiement des Droits de jauge & courtage & quatre sols pour livre, tant desdits droits que de ceux des grandes entrées sur dix-huit muids de vin d'alicante qu'il a fait venir au Havre pour son compte, & ce sous prétexte de prétendues exemptions de Droits d'Aides accordés à la Ville du Havre, & que les vins venant de l'Etranger doivent être exempts des 4 sols pour livre des Droits des grandes entrées & de jauge & courtage, comme les marchandises sujettes aux Droits des Traites ou cinq grosses fermes, qui en sont exemptes lorsqu'elles viennent de l'Etranger; ordonne l'exécution des Déclarations & Arrêts des 10 Octobre & 31 Decembre 1689 & 14 Novembre 1690, concernant les Droits de jauge & courtage, 16 Mai 1718 & 30 Septembre 1727, pour les 4 sols pour livre; & sans égard à l'intervention des Maire & Echevins du Havre de grace, dont ils sont dé-

boutés , condamne ledit sieur Chibellier à payer si fait n'a été , deux Droits de jauge & courtage sur les vins en question , sçavoir , un premier Droit dû sur les boissons venant des Pays exempts des Droits d'Aides ou de l'Etranger , dans les lieux où les Aides ont cours , au premier Bureau établi à cet effet , soit par eau ou par terre , & le second qui est dû dans le ressort de la Cour des Aides de Rouen , conjointement avec le Droit de subvention aux entrées dans les lieux qui y sont sujets : & ordonne en outre que ledit sieur Chibellier payera les 4 sols pour livre , tant du droit de jauge & courtage dû à la Ferme Générale , que des autres Droits par lui dûs & qui sont indépendans des cinq grosses Fermes.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du premier Août , qui supprime les Droits de travers & péage par terre , prétendus par les Abbé & Religieux de Notre-Dame de Royaumont , au lieu & dans la Seigneurie d'Asnieres , Généralité de Paris.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du même jour , qui maintient le sieur de Montesquiou , en qualité d'engagiste du Domaine de Sa Majesté , dans un Droit de péage à raison de cinq deniers sur chaque bête à pied fourché passant en bateau sur la rivière de Seine par la Ville de Mantes , Généralité de Paris.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi , & Lettres Patentes sur icelui , registrées en la Cour des Aides le 3 Août 1745 , portant prorogation pendant la présente guerre , de l'entrepôt des Marchandises & denrées destinées pour le commerce des Isles & Colonies Françoises. Données à Versailles le 4 Mai 1745.

H vj . .

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du 7 Août, qui ordonne que les Marchands & autres qui feront arriver des bois ouvrés à bâtir, menuiserie, sciage & charronage dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, seront tenus de rapporter des Lettres de voiture passées devant Notaires, contenant les quantités de morceaux de bois, leurs qualités & leurs réductions en pièces & en toises, qu'ils représenteront aux Commis qui font la perception des Droits établis sur le bois, & qu'ils seront en' outre tenus de faire des Déclarations aux differens Bureaux de recette desdits Droits, relativement auxdites Lettres de voiture, par quantités, qualités & réductions en pièces & en toises : le tout à peine de confiscation & de cinq cent livres d'amende.

ORDONNANCE de M. l'Intendant de la Généralité de Paris du 9 Août, qui fait défenses à toutes personnes de s'assembler les jours de fêtes patronales ou autres jours, dans les Paroisses de ladite généralité, pour jouer aux jeux de hasard, &c.

ORDONNANCE du Roi du 10 Août, pour augmenter les cinq Compagnies de Mineurs, d'un Capitaine en second & de vingt-cinq hommes, & les cinq Compagnies d'Ouvriers d'un Sous-Lieutenant & de vingt hommes,

ORDONNANCE du Roi du même jour, pour la suppression du supplément de solde conservé aux Sergens, Caporaux & Anspeffades de Milice incorporés dans plusieurs Régimens en conséquence des Ordonnances des 25 Avril 1742 & 25 Janvier 1743.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du 14 Août, qui casse cinq Sentences de l'Election de Doulens des 6 Mai, 3 & 23 Juin derniers, pour n'avoir prononcé que la confiscation de quelques onces de faux Tabac saisies sur cinq particuliers, avec dépens, & les avoir renvoyés à se pourvoir au Conseil sur l'amende, sous prétexte que l'Ordonnance de 1681 n'en prononce point pour les saisies domiciliaires au dessous d'une livre, quoique les Reglemens rendus depuis établissent mille livres d'amende contre ceux qui s'en trouveront saisis, de quelque maniere & en quelque quantité que ce soit :

Ordonne la confiscation des Tabacs saisis sur les nommés François Ranson, Manouvrier à Couteville, François Gambard demeurant à Acheux, François Holville Laboureur aux Fermes de Val-Heureux, Gedeon Bardon berger au Village de Fienvillers, & Gaspard Douchet Maître Perruquier à Doulens : les condamne chacun en mille livres d'amende, & fait défenses aux Juges de ladite Ville de rendre à l'avenir de pareilles Sentences, sous telles peines qu'il appartiendra.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du 21 Août, qui permet pendant une année l'entrée dans le Royaume, des Beurres venant d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & ce en payant les Droits qui sont dûs.

O R D O N N A N C E du Roi du 25 Août pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie d'Anjou.

O R D O N N A N C E du Roi du même jour

182 MERCURE DE FRANCE.

pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie de Bretagne.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie de Montmorin.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie de Brancas.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie de la Reine.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie d'Artois.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie de la Sarre.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie de Montboislier, ci-devant Gondrin.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour la conservation des nouveaux Bataillons des Régimens de Limosin, Bourgogne, Medoc & Ponthieu, formés en 1743 & 1744, & pour régler le traitement qui doit servir à rétablir les anciens Bataillons échangés de ces Régimens.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour conserver la paye jusqu'au dernier Octobre

DECEMBRE 1745. 183

1746, aux Sergens, haute payes & Brigadiers qui se trouveront surnuméraires dans les Régimens qui ont servi en Bohême & en Bavière, par l'échange de ceux qui étoient prisonniers; & pour conserver de même aux Maréchaux des logis surnuméraires leurs appointemens jusqu'à leur remplacement.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie de la Roche-Aymon.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 28 Août, rendu au sujet du Privilège ci-devant accordé pour l'impression de l'ouvrage intitulé, *Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences*.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 30 Août, concernant la liquidation de la retenue des six deniers pour livre, qui se fait au profit des Invalides de la Marine sur les prises faites en Mer.

ORDONNANCE du Roi du 25 pour augmenter d'un Bataillon le Régiment d'Infanterie de Rohan, ci-devant Aubeterre.

ORDONNANCE du Roi du 30 pour régler le nombre des Officiers de ses Troupes de Cavalerie & de Dragons qui auront congé par semestre.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour régler le nombre des Officiers de ses Troupes d'Infanterie Française qui auront congé par semestre.

DECLARATION du Roi du 12

184. MERCURE DE FRANCE.

Septembre portant aliénation des Droits sur les bois quarres à bâtir, sciage & charronage, sur les veaux, sur la volaille, gibier, cochons de lait, agneaux & chevreaux, sur le charbon de bois, sur le foin, & sur le bois à brûler.

D E C L A R A T I O N du Roi du 14 Septembre, qui fixe & regle les délais des comptes du Dixième à rendre par les Receveurs Généraux des Finances & autres Comptables, pour le quartier d'Octobre 1741, & années 1742, 1743, 1744 & 1745.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du même jour portant Reglement au sujet des poursuites ou procédures faites ou à faire par ceux qui prétendent avoir des Droits de propriété ou de créance à exercer sur les biens des Religioneux fugitifs étant en régie, & au sujet des Juges qui en doivent connoître.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du même jour pour la Rectification de différentes erreurs de noms, d'états des personnes, & de conditions des constitutions, dans plusieurs parties de Rentes purement viagères & de Tontine des deux Loteries Royales établies par Edits des Mois de Janvier & Février 1743.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du même jour portant confirmation des opérations de la Loterie Royale, établie par Arrêt du Conseil du 5 Novembre 1741, & Reglement sur les comptes qui doivent en être rendus par les Notaires au Châtelet de Paris qui en ont fait la recette particulière.

DECEMBRE 1745. 184

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du même jour pour la Rectification de dix-huit parties de Rentes des Tontines créées par Edits des mois de Janvier & Fevrier 1743, dans lesquelles il y avoit erreur d'âge & de classe.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du même jour, qui modère au tiers les Droits des Traités, subvention par doublement, jauge & courtage, anciens & nouveaux cinq sols, & courtiers jaugeurs, sur les vins du cru de la Châtellenie de Chantoceaux, que les habitants d'icelle seront passer en Bretagne.

ORDONNANCE du Roi du 15 Septembre pour défendre aux Troupes de Sa Majesté qui entreront dans le Royaume, ou qui auront ordre de passer d'une Province dans une autre, de se charger d'aucunes Marchandises, faux sel, ni faux tabac, sur les peines y contenues.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi du 28 Septembre, concernant les saisies qui ont été & seront faites à la Requête de Maurice Charvre & de ses préposés, sur les Trésoriers, Recèveurs, Payeurs des gages, Fermiers, Locataires, Séquestres, Dépositaires & autres Débiteurs des gages, rentes & autres revenus des Officiers qui ont été ou seront compris dans les Rôles arrêtés au Conseil en exécution des Edits du mois de Fevrier 1745.

DECLARATION du Roi du 3 Octobre, en interprétation de celle du 3 Décembre 1743, concernant l'entretien des Lanternes, des Pompes & du nettoyage des rues de la Ville de Paris.

A R R E S T de la Cour des Monnoies du 11 Octobre qui déclare les nommés François Duchefne, dit Moirand, Elisabeth Lefevre, dite Babeth, Jacques Leroux, dit Vernier, & Gilbert-Gobert Dhont, dûement atteints & convaincus du crime de fabrication & exposition de faux Louis, pour réparation de quoi les condamne à faire amende honorable & ensuite pendus : Surseoit au jugement des autres accusés jusqu'après l'exécution.

ORDONNANCE du Roi du 15 Octobre, pour continuer de proroger pendant un an la suspension des congés d'ancienneté dans les Troupes.

ORDONNANCE du Roi du 16 Octobre, portant creation d'un Régiment de Troupes légères, tant à pied qu'à cheval, sous le nom des Fusiliers de la Morliere.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi, du 19 Octobre, qui ordonne que ceux des Officiers des Elections & Greniers à sel qui n'auront pas payé dans le courant du mois d'Octobre, la moitié des sommes pour lesquelles ils sont compris aux Rôles, seront déchus de plein droit de tous les honneurs, droits, émolumens, privilèges, exemptions & prérogatives à eux attribués, & notamment de l'exemption de taille; en conséquence qu'ils y seront imposés pour l'année 1746 & les suivantes, comme taillables, & en cette qualité compris aux Rôles des Villes & Paroisses où ils font leur résidence: Comme aussi qu'ils demeureront déchus de l'exemption de la Milice eux

DECEMBRE 1745. 187

& leurs enfans, du Guet & Garde, logement de gens de guerre, ustensile & fourrages, & autres charges des Villes sans aucune exception.

ORDONNANCE de M. l'Intendant de la Généralité de Paris du 28 Octobre, qui accorde un nouveau délai de six mois, à compter du premier Juillet 1745, pour la marque des Ouvrages de Bonneterie au métier, qui se fabriquent à S. Arnould & autres Paroisses de l'Election de Beauvais.

JUGEMENT rendu par M. le Lieutenant de Police le 29.

DE PAR LE ROI, & M le Lieutenant Général de Police de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, Commissaire député du Conseil en cette partie.

JUGEMENT au profit de Maître Dominique-Antoine Huel Fermier du sol pour livre & autres Droits qui se perçoivent sur les bestiaux vendus dans les marchés de Sceaux & de Poissy.

Contre les nommés Prevôt & David, Marchands Bouchers à S. Germain en Laye.

Qui déclare valable la saisie sur eux faite de cinq bœufs par eux déclarés achetés hors lesdits marchés : les condamne à la représentation d'iceux, ou à payer audit Huel la somme de cinq cent soixante dix livres, à quoi ils ont été estimés :

Fait défenses auxdits Prevôt & David, & à tous autres Bouchers d'acheter aucuns bestiaux ailleurs que dans lesdits marchés de Sceaux & Poissy :

Les condamne en cinq cent livres d'amende chacun, & aux dépens.

188 MERCURE DE FRANCE

ORDONNANCE du Roi du 31 Octobre, portant Règlement sur les décomptes de l'Infanterie du premier Novembre 1745 au dernier Avril 1746.

ORDONNANCE du Roi du premier Novembre pour réduire le Régiment Royal-Lorraine à deux Bataillons, & créer un nouveau Régiment de deux Bataillons, avec grand Etat-Major, sous le titre de Royal-Barrois.

ORDONNANCE du Roi du même jour pour régler le rang du Régiment Royal-Barrois.

ORDONNANCE du Roi du même jour portant Règlement sur les décomptes de la Cavalerie Française & Etrangère, & des Dragons du premier Novembre 1745 au dernier Avril 1746.



RECAPITULATION GENERALE DES

Baptêmes, Mariages, Mortuaires, & Enfans
Trouvés de la Ville & Fauxbourgs de Paris
& de toutes les Maisons Religieuses d'Hom-
mes & de Filles, pendant l'Année 1744.

Mois.	Baptêmes.	Mariages.	Morts.	Enfans Trouvés
Janvier. . . .	1548	448	1737	272
Février	1654	716	1570	289
Mars. , . . .	1807	88	1675	294
Avril	1514	291	1746	251
Mai	1470	359	1493	262
Juin	1499	327	1208	229
Juillet. . . .	1416	361	1040	251
Août. . . .	1603	344	927	221
Septembre. .	1579	378	1126	230
Octobre. . . .	1448	315	1077	244
Novembre. . .	1399	505	1059	270
Decembre.	1381	78	1272	221
Total	18318	4210	15930	3034

Au Cimetiere des Etrangers
Dans toutes les Maisons Religieuses,
tant d'Hommes que de Filles,
il y a eu en l'année 1744.

269

Total général

16205

*Partant le
 nombre des
 Baptêmes de
 l'année 1744
 excède celui
 des Morts de*

2113

Il y a eu en

**1743 Baptêmes. Mariages, Morts. Enfans
 Trouvés**

17873 5143 19033 3101

**Le nombre
 des Baptêmes
 de l'année
 1744, est
 augmenté de
 celui de 1743
 de**

445

**Celui
 des Ma-
 riages
 est di-
 minué
 de**

833

**Celui
 des
 Morts
 est di-
 minué
 de**

1828

**Celui des
 Enfans
 Trouvés.
 est dimi-
 nué de**

67

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers , & en Pro-	
se , Epitre aux Dieux Penates	4
Rondeau	13
Saillie à M. l'Abbé d'Ale * * *, en réponse d'une	
lettre envoyée à l'Auteur	14
Impromptu	16
Bouquet pour Manon M * * *,	17
Suite de la lettre d'un Militaire	18
Vers à M * *. pour le jour de sa Fête	29
Ode Anacréontique	30
Suite de la Séance publique de l'Académie de	
Chirurgie	32
Les deux Chasseurs & le Daim , Fable	44
Suite de la Sermon de M. Soubeiran de Scopon	45
Suite de la Séance publique de l'Académie de	
Rouen	62
Programme du Prix de la même Académie pour	
1746	81
Vers à M. le Marquis de Gontaut	82
Traduction d'une pièce de Catulle	83
Suite & conclusion du Conte Turc	84
Nouvelles Littaires, des Beaux Arts &c. La Prati-	
que universelle pour la rénovation des Terriers	
&c.	103
Chymie Hydraulique	105
Pelerinage du Calvaire	Ibid.
Livres nouveaux sur l'Art Militaire &c.	Ibid.
Livres étrangers &c.	113
La Bible gravée en 525 Planches	120
I. Virgile Danois.	122
Suites de Médailles de Bronze à vendre	123

Séance publique de l'Académie des Belles Lettres ,	
Extrait	126
Explication des deux Enigmes & du Logogryphe	
d'Aoult	136
Mots des Enigmes de Novembre	137
Enigme & Logogryphes	<i>Ibid.</i>
Chanson notée	140
Spectacles. Extrait du Temple de la Gloire	141
L'Esclave nouvelle Pièce Italienne	153
Alzaïde nouvelle Pièce représentée sur le Théâtre	
François	<i>Ibid.</i>
Nouvelles de la Cour de Paris &c.	161
Question proposée	161
Problème de Chymie	162
Prises de Vaisseaux	163
Nouvelles étrangères , Turquie.	165
Extrait d'une Lettre de Constantinople ,	<i>ibid.</i>
Autre Lettre de Constantinople du 1 Septembre	166
Extrait d'une lettre écrite par M. Deslobert	171
Arrêts Notables.	176
Récapitulation générale des Baptêmes , Mariages ,	
&c. de Paris en 1744.	189

La Chanson Notée doit regarder la page 140.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL , rue de
la Calendre près le Palais , 1745.

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1745.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER
rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilège du Roi

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur* est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT rue du Champ-Fleuri dans la Maison de M. Lourdet Correcteur des Comptes au premier étage sur le derrière entre un Perruquier & un Serrurier à côté de l'Hôtel d'Enguien. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur* de France rue du Champ-Fleuri, pour rendre à M. de la Bruere.

P R I X X X X . S O L S



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1745.

PIECES FUGITIVES

en Vers & en Prose.

BOUQUET à ***.



Ce Bouquet que je vous donne
Je joins un hommage affés doux,
C'est celui d'un cœur qui sans vous
Peut-être n'eût aimé personne,

Non que déjà de l'amitié
Je n'eusse éprouvé cet empire
Qui nous fait être de moitié,

II. Vol.

A ij

4. MERCURE DE FRANCE.

Avec un ami qui soupire ,
Craint , jouit , espere ou désire ,
Mais ce sentiment plus flatteur
Plus intime & plus séducteur
Que le goût forme & renouvelle ,
Penchant plus fort que les sermens ,
Penchant & toujours respecté du tems
Qui ne le rend que plus fidèle ,
Sans vous je l'aurois ignoré ;
Même à présent , en vérité ,
J'ignore comment il s'appelle ,
Et quelquefois je suis tenté
De le prendre pour cette flamme ,
Qu'Amour sçait verser dans notre ame ,
A dire vrai , c'est là d'abord
Ce qu'on trouve de mieux à dire ,
Mais pourtant après quelque effort ,
Dans le sentiment qui m'inspire
On découvre un autre ressort
Moins violent mais aussi fort ,
Plus de douceur , moins de transport ,
De la tendresse sans délire ,
Et toujours la raison d'accord
Avec ce que mon cœur désire ,
Mais ce qui le distingue mieux ,
De ces transports prodigieux
Qui font la gloire d'une belle ,
C'est que toujours il durera ,

DECEMBRE 1745. 5

Et jamais ne s'affoiblira ;
Dites moi comment il s'appelle ?

MADRIGAL.

LE Dieu d'Amour avare en ses largesses ,
En vous donnant le droit de tout charmer ,
Au don de plaire il borna vos richesses ,
Et réserva pour moi celui d'aimer.
Ces deux talens ont besoin l'un de l'autre ,
Et le meilleur , s'il est seul , ne vaut rien.
Daignez connoître enfin le prix du mien ,
Ou donnez-moi , Lucinde , un peu du vôtre.

LETTRE de M. D. G.

FAire cesser la douleur qui vous mine
Aisé seroit à Messer Apollon.
Car bien sçavez que docte en Médecine
Autant est-il qu'expert en Violon ,
Mais ne croyez qu'il s'empresse à le faire.
Si l'ignorez , tout le nœud de l'affaire
Vous débrouiller puis-je de point en point ,
Trop m'êtes cher pour vouloir vous rien taire.
Oyez ; le Dieu ne me dédira point.
Lorsque vous plaît , sans sueur & sans peine

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Vers excellens coulent de votre veine ,
Mais ne vous plaît jamais , fors quand le mal
Au lit vous tient. Lors , certes , c'est merveille
Comme rimez ; copie , original
Egalement enchantent notre oreille ;
Mais une fois la santé de retour ,
Adieu Phoebus , serviteur à la Lyre :
Le cœur , l'esprit , le corps , tout ne respire
Que le plaisir , la paresse , & l'amour.
Vous voilà pris. Triste est la conjoncture ,
Car n'espérez qu'il pense à votre cure ,
Tant que de vous Vers exquis & nouveaux
Croira tirer ; de semblables morceaux.
Sçavez qu'il est friand outre mesure ,
Partant ne sçais pour soulager vos maux
Remede aucun , fors que suiviez , beau sire ,
Le mien conseil dont bien vous adviendra.
Changer vous faut votre façon d'écrire ,
Prendre la mienne , & bien puis vous prédire
Que la santé soudain vous reviendra.



R E P O N S E à la Lettre précédente.

Bien avez l'art de galamment écrire ,
Et tiens pour sûr que le Roi des rimeurs

Le bon Marot, ce maître du bien dire ,
 Transmis vous a la souveraine Lyre ,
 Dont à bon droit il charmoit tous les cœurs ;
 Mais à louer par trop êtes facile ,
 Et m'ébahis comme en champ si stérile
 Puissent par vous germer si belles fleurs
 Or voyez bien que ce champ infertile ,
 C'est moi chetif, que votre Muse habile
 Sçait accoutrer des plus riches couleurs ,
 Si que chacun me voyant de la sorte
 Ne songe plus que je ne vaudrais de rien ,
 Et que moi-même, où le Diable m'emporte ,
 En vous lisant à peine m'en souvient.
 Vous dites donc en vos cajoleries
 Que de Phoebus je ne dois espérer
 De [voir] jamais mes souffrances guéries ,
 Tant que le mal qu'il me faut endurer ,
 Source sera de tant d'œuvres chéries
 C'est-là le los dont vous plait m'honorer ,
 Mais entre nous sont-ce point moqueries ?
 Me pourriez-vous de bon jeu célébrer
 Si hautement ? oui ce sont joncheries ;
 Or pouvez voir qu'en fait de tromperies
 Ne ferai court & vous les rendrai bien.
 Novice encor ne suis en cet usage ;
 Défiez vous à donc de mon langage ;
 Je vous le dis ; ne me croyez en rien
 Hors en un point qui ne sera frivole ,

A iij

8 MERCURE DE FRANCE.

Et ce point là franc comme Paladin ,
C'est quand mon cœur vous donnera parole
De vous aimer sans mesure & sans fin.



*IMITATION de l'Ode VIIIe. du 2^e
Livre d'Horace. Quid Bellicosus. &c.*

Q Ue l'Anglois jaloux nous outrage ;
Qu'il s'anime aux plus fiers combats ;
Que la guerre , que les frimats
Signalent à l'envi leur rage ,
J'attendrai sans le prévenir ,
Le sort que le Ciel me prépare ;
Jamais mon esprit ne s'égare
Dans l'abime de l'avenir.

La Nature à ses loix fidelle
N'est qu'un cercle de changemens ;
Les jours , les saisons , & les ans ;
Tout périt & se renouvelle.
Bien-tôt la joye & les amours
Nous fuiront d'un vol trop rapide ;
Je vois déjà la Parque avide
Filer à regret nos beaux jours.

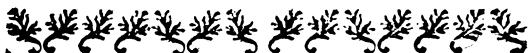
Ne chargeons point notre pensée
 D'inutiles & vagues soins
 Qui sous le poids des faux besoins
 Accablent une ame insensée ;
 Faisons un plus aimable choix ,
 Que les plaisirs & la mollesse
 Soient l'organe que la Sageffe
 Emprunte pour dicter ses loix.

Au pied de ces Plânes champêtres
 Voluptueusement assis,
 Passons à table sans soucis
 Le moment dont nous sommes maîtres.
 Ceignons nous des plus belles fleurs ;
 Bûvons , & qu'une douce yvresse
 Par sa puissance enchanteresse
 Nous cache s'il est des malheurs.

Que la Nayade fugitive
 Qui s'égare entre ces roseaux ,
 Rafraichisse au sein de ses eaux
 De ce vin l'ardeur excessive.
 Célébrons Bacchus tour à tour ;
 Qu'il soit l'ame de notre Lyre ,
 Mais dans notre aimable délire
 Gardons-nous d'oublier l'amour.

A ▼

Viens Philis sous ce frais ombrage ;
 Hâte toi du combler nos vœux ,
 Laisse flotter tes blonds cheveux
 Au gré du Zéphire volage ;
 Viens former les plus doux accens ;
 Rivale du Dieu de la treille ,
 Partage avec la bouteille
 La gloire de charmer nos sens.



O D E.

LA Sageffe & la folie
 Ne different que de nom ;
 Tout est caprice en la vie ;
 Rien ne se fait par raison.
 Dans sa frenesie austere
 Le Philosophe préfere
 A la douceur des plaisirs
 L'orgueil secret & sévere
 De regner sur ses desirs.
 Une plus douce manie
 Occupe mes heureux jours ;
 A Bacchus je sacrifie,
 Et plus encor aux Amours.

DECEMBRE 1745. 11

Je n'ai d'autre fantaisie
Que de jouir de ma vie
Tant qu'en durera le cours ;
C'est là ma Philosophie ,
Et je veux chanter toujours ,
La Sagesse & la folie
Ne different que de nom ;
Tout est caprice en la vie ;
Rien ne se fait par raison.



*EXTRAIT d'une Lettre de S. E. Mgr. le
Cardinal Quirini , au sujet du Poëme de
M. de Voltaire sur la Bataille de Fontenoy*

E Pistolæ isti Brixianis typis , quod jam vidistis , excusæ , ut ex Romanis additamentum accedat , in causa est celebris Volterri vestri Gallicum Poëma , quod mihi ab Authore cum humanissimis Literis datis die decimosextimo Augusti proxime præteriti transmissum , accepi , jam iter Romanum ingressus , in oppidulo Castri Novi Veronam versus tricesimo circiter lapide distiti ab urbe Brixia. Avide statim illud evolvere cœpi , eaque lectio mirifice adeo animum meum recreavit , ut injectam mihi senserim cupiditatem periculum faciendi , num

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

vel inter iter illud habendum aliquos ejus Poëmatis versus Latinis reddere valerem. Subiti hujus experimenti testes habeo, primo quidem Clarissimum Sodalem nostrum, Scipionem Masseum, cum quo, altero mei itineris die, versionis à me tumultuarie elaboratum initium, pro magna quæ inter nos intercedit studiorum necessitudine, communicandum duxi, deinde ipsum Volterium, cui, vix Ferrariam advectus, debitum gratiarum officium persolvens, meis literis eo munere fungentibus illud ipsum initium copulavi, ratus, non alia clarius ratione à me eidem explicari posse, quanto in pretio habuissem donum, quo fueram ab ipso honestatus. Quod autem in more mihi sit, dum Brixia Romam pergo, & dum Roma Brixiam revertor, literas mecum peregrinantes adhibere, indeque novæ alicujus lucubrationis argumentum animo versare, atque illam, ut primo iter absolvi, in publicam lucem emitte, in iis literis expositum fuisse reperietis, quas ante tricennium dedi ad Cardinalem de Fleuri, quæque tertium locum obtinent in prima Decade Latinarum mearum Epistolarum. Hunc ipsum morem à me constanter servari, ii facilius sibi persuadebunt, quibus innotuerit, quod de mei illius itineris ratione nuperrime Hagæ Comitum vulgatum

est, nimirum ipsum à me peragi statim temporibus consuevisse, *en petit train de Prince, & à pas d'Ambassadeur, c'est-à-dire, fort doucement de peur de m'incommoder*; quis enim non videt, molliter itinerandi rationem istam haud agre admittere; ut mihi tempus modusque suppetant, literariam aliquam opellam seu dum curru vehor, seu dum in diversoriis subsisto, concipiendi ac procreandi? Studii autem genus, quo nuperrimum iter meum oblectavi, certo confido, oculis vestris modo exhibitum benigne à vobis excipiendum; quandoquidem ad bellicam Nationis vestrae gloriam amplificandam conducatur. Conducet etiam, ut video, novis scommatibus Hagæ Comitum vulgandis, dum statim jactabitur eum, qui omni ope enititur, ut passim habeatur, *le Phoenix des beaux esprits, l'Aigle de la Theologie, le Coriphée des Sçavans, la Perle des Prelats*, modo satagere, ut, hederis caput velatus, Poëtarum etiam choro misceatur; nihilque abfuturum, quin, *il se déssole, s'abandonne à la colere la plus impetueuse, au ressentiment le plus vif, si l'on voudra rabattre un peu aussi de cette nouvelle fastueuse idée*. Nostis, ut arbitror, intemperias, unde ista risu dignissima fluxerunt. Ego vero, qui novi mecum habitare, satis bene, ut ad Volterium jam scripsi, agi mecum putabo, siquæ Mu-

14 MERCURE DE FRANCE.

sa mea lufit , dum fublimis gēftarer , ea fērmone pedēftri ceciniffē minime infimulari poffim. At miffis jocofis quāramus fēria , cujus modi certe eſt prāſtantiffimum **Car-men** Volterrii , inſcriptum , *le Poème de Fontenoy* ; quod ſi dixerō *novem calatum Muſis Opus* , nullus dubito , dicti hujufce mei plerofque omnes Academiae noſtræ Socios ſuffragatores adfuturos. Volterrii primo verſus recitabo , deinde Latinam interpretationem intexam , Gallicæ ſcilicet Purpuræ vilem meam pannum.

Quoi , du fiécle paſſé le fameux Satyrique ,
 Aura fait retentir la trompette heroique ,
 Aura chanté du Rhin les bords enſanglantés ,
 Ses défenſeurs mourans , ſes flots épouvantés ,
 Son Dieu même en fureur effrayé du paſſage ,
 Cedant à nos ayeux ſon onde & ſon rivage !
 Et vous , quand votre Roi , dans des plaines de
 ſang

Voit la mort devant lui voler de rang en rang ,
 Tandis que de Tournay foudroyant les murailles ,
 Il ſuſpend les affauts pour courir aux batailles ;
 Quand des bras de l'Hymen s'élançant au tré-
 pas ,
 Son fils , ſon digne fils , ſuit de ſi près ſes pas ;
 Vous , heureux par ſes loix , & grands par ſa vail-
 lance ,

D E C E M B R E 1745. 13

Français, vous garderiez un indigne silence ?
 Venez le contempler aux champs de Fontenoy :
 O vous, Gloire, Vertu, Déeses de mon Roi ?
 Redoutable Bellone, & Minerve chérie,
 Passion des grands cœurs, amour de la patrie,
 Pour couronner Louis prêtez-moi vos lauriers :
 Enflâmez mon esprit du feu de nos guerriers
 Peignez de leurs exploits une éternelle image.

- » Ergo ne præteriti Satyris Musa inclita sæcli
- » Heroicæ clangore tubæ compleverit auras,
- » Sparsa canens Rheni atro litora sanguine, cæsol-
 que
- » Ejus custodes, nec non vada territa, & horum
- » Numen turbatum, atque furens, quod cerne-
 ret undas,
- » Et ripas aditum Patribus permittere nostris ?
- » Et vos, qui vestrum Regem spectatis aperta
- » In Loca profiliisse, ubi cuncta cruore mades-
 cunt,
- » Ante ejus volitatque oculos ubi mortis imago
- » Plurima, Tornaci dum muros scilicet istu
- » Sternere fulmineo aggressus, jubet illico cœp-
 tis
- » Paullatim absisti, tentandaque prælia præfert ;
- » Dumque una Natus se proripit ex Hymenei
- » Complexu ad funus, caput objectare periclis
- » Nil veritusque, terit propius vestigia Patris,

16 MERCURE DE FRANCE.

- » Ne proles indigna suo genitore feratur,
- » Vos, inquam, Galli, vos tanti Principis æque
- » Quos magnos arma efficiunt, ac jura beatos,
- » Non pudeat decora hæc tam grandia, & alta si-
lere?
- » Fonteneis visum in campis accedite Regem:
- » Huc adsis virtus, adsis huc gloria, Regis
- » Numina quippe mei, Bellona ferox, & amica-
- » Pallas, amor patriæ magnorum cura animorum.
- » Utendas præbete, precor, vestras mihi lauros,
- » Unde queam capiti Ludovici intexere sertum.
- » Nostrorum Heroum igne meam succendite men-
tem,
- » Pingite & æternum horum virtutis simulachrum.

Cura à me insumpta in primam hanc Poë-
matis partem vertendam, adeo, ut verum
fatear, animum meum titillavit, ut singula-
ri statim desiderio incensus fuerim ulterius
in eo labore progrediendi, imo vero, si
fieri posset, à capite ad calcem ejusdem
Poëmatis versionem conficiendi, antequam
iter absolverem. Hæc, inquam, cupiditas
animum meum blande tentabat, præsertim
quod maxime mihi arrideret Volterri pro-
positum in celebrandâ gentis suæ gloriâ,
quin exteris nationibus, adversus quas illa
pugnauerat, ullam ignominia labe inure-
ret. Hoc ille propositum in Carminis sui

Præfatione sat aperte declaravit, namque
 ibi scribit, *On a peint* (loquitur de suo Poë-
 mate) *avec des traits vrais, mais non inju-
 rieux les Nations dont Louis XV. a triomphé.*
 De Hungariæ vero Regina in hunc modum,
*La Reine de Hongrie, qui ajoute tant à la
 gloire de la Maison d'Autriche, sçait combien
 les Français respectent sa personne & ses ver-
 tus, en étant forcés de la combattre.* De An-
 glorum virtute hæc habet. *On n'a pas moins
 loué la valeur & la conduite de cette Nation,
 & surtout on n'a cité le nom de Monsieur le Duc
 de Cumberland, qu'avec l'éloge que sa magna-
 nimité doit attendre de tout le monde.* Tan-
 dem, *On a taché que cet ouvrage fût un mo-
 nument de la gloire du Roi, & non de la hon-
 te des Nations dont il triomphe.* Adeo æquum,
 adeo sapiens Volterrii propositum, et si novo
 me stimulo, præter Carminis illius excellen-
 tiam, invitaret, ut hanc mihi legem præ-
 scriberem, ne Romam ingrederer, nisi ab-
 solutâ totius Poëmatis versione, artamen cur
 ardor ille meus refrigesceret, in causâ fuit
 priorum nominum (eorum scilicet,
 quorum maxime virtus enituit in pugnâ eo
 Poëmate descriptâ) quædam veluti phalanx,
 quæ subinde meam in Musam incurrebat,
 curantemque nomina illa unico quandoque
 versu, quod ita Poëmatis structura ferret, inclu-
 dere, adeo perterrefaciebat, ac territos fuisset.

18 MERCURE DE FRANCE.

se hostes à fortissimis iis ducibus enarrat Poëta. Itaque ab eâ cogitatione divelli coactum me sensi, quin tamen ejus Poëmatis lectionem omnino dimittere n. Quare resumpto identidem in manus libello, facile passus sum, ut mea Musa modo huc modo illuc, nimirum quacumque ei magis libebat, exspatiaretur. Ea igitur recitatis modo versibus, qui Poëmatis Præparationem conficiunt, haud æge primo novem alios adunxit, qui eosdem proxime, nullo scilicet intervallo, subsequentes, Actionis exordium constituunt. Sunt autem hujusmodi.

Vous m'avez transporté sur ce sanglant rivage ,
 J'y vois ces combattans , que vous conduisez tous ;
 C'est là ce fier Saxon qu'on croit né parmi nous ,
 Maurice qui touchant à l'inférieure rive ,
 Rapelle pour son Roi son ame fugitive ,
 Et qui demande à Mars dont il a la valeur ,
 De vivre encor un jour & de mourir vainqueur.
 Conservez , justes Cieux , ses hautes destinées ,
 Pour Louis & pour nous prolongez ses années.

- » Hanc, ducibus vobis, perfusam sanguine ripam
- » Attigi, ubi aspicio turmas, quæ vestra sequuntur
- » Signa, ubi Saxo ferus, nostræ quem stirpis alumnus

- » Dixeris , infernas jam jam cessurus ad umbras ,
- » Mauritius , Regis causâ , revocat fugientem
- » Jam jam animum , Martemque rogat , cujus
vigor illi ,
- » Addatur lux una sibi , victorque recedat.
- » Dî justî , servate hominis sublimia fata ,
- » Sitque diu Regis , nostrûmque ad commodâ
sospes.

Mox vero Actionem ipsam describit Poëta , tres videlicet ob oculos ponit aggres-
siones , & in eis edita egregiæ virtutis tam à
Ga'llis , quem ab hostibus argumenta , de-
bitâ cum laude concelebrat , recensetque
quotquot fortissime pugnantes occubuerunt :
ac postea devo'vitur ad potissimum ejusdem
Actionis caput , scilicet ad repræsentandum
Regem Ludovicum , ejusque Filium mani-
festo vitæ discrimini expositos , remque
ita narrat :

Le feu qui se déploie , & qui dans son passage
S'anime en dévorant l'aliment de sa rage ,
Les torrens débordés dans l'horreur des hyvers ,
Le flux impetueux des menaçantes mers ,
Ont un cours moins rapide , ont moins de violence ,
Que l'épais bataillon qui contre nous s'avance ,
Qui triomphe en marchant , qui le fer à la main
A travers les mourans s'ouvre un large chemin ;

20 MERCURE DE FRANCE.

Rien n'a pû l'arrêter ; Mars pour lui se déclare ;
 Le Roi voit le malheur , le brave & le repare :
 Son fils, son seul espoir... Ah ! cher Prince, arrêtez ;
 Où portez vous ainsi vos pas précipités !
 Conservez cette vie au monde nécessaire.
 Louis craint pour son fils , le fils craint pour son
 pere ;
 Nos guerriers tout sanglans fremissent pour tous
 deux ,
 Seul mouvement d'effroi dans ces cœurs géné-
 reux.

» Non ita qui late sese explicat ignis , ubique
 » Dum serpens vires acquirit , cuncta voratque
 » Quæ satis apta suo dederint alimenta furori ,
 » Non adeo torrens brumâ horrescente per agros
 » Qui ruit , irato pelago contingere suevit
 » Non ita qui fluxus, non hæc, inquam omnia cursu
 » Tam rapido volvuntur , & impete tam violento,
 » Ac densum adversus nos quod se exporrigit ag-
 men ,
 » Nam procedit ovans , & ei manus horrida ferro
 » Largum pandit iter per corpora tradita morti ;
 » Nil obstare ipsi valuit , Mars totus eidem
 » Jam favet ; inde instare suis discrimen apertum
 » Rex videt , objurgatque illud , fortisque repellit.
 » Natus , spes ipsi unica... Care , o tu , quid agis
 mi
 » Princeps ? Præcipitem quo te ducit tuus ardor ?

- » Vitam orbi ferva, quam fervari est opus orbi.
- » Pro Nato Lodoix pavet, æque, & pro patre Natus.
- » At nostri Heroes madidi undique sanguine, fortē
- » Amborum veriti, trepidantque, fremuntque; pavoris
- » Hic generosa unus pertentat pectora motus.

Mox autem sermone converso ad ea militiæ corpora, quæ constituunt, quam absque ullâ aliâ imagine Poëta appellavit, *La Maison du Roi*, ita ipsa affatur.

Vous qui gardez mon Roi, vous qui vangez la France,

Vous, peuple de Heros, dont la foule s'avance,
Accourez; c'est à vous de fixer les destins.

Louis, son fils, l'Etat, l'Europe est en vos mains,

Maison du Roi marchez, assurez la victoire.

» Tu Regis custos, Regni tuque inclyta vindex,

» Tu gens Heroum, cujus jam tendit in hostes

» Turba, celer properato, tuum est modo figere fata.

» Jam Lodoix, Natusque ejus, res publica, tota

» In manibusque tuis Europa est; exere robur,

» Quo polles invicta acies, pugna, atque triumpho,

22 MERCURE DE FRANCE.

Suis huiusmodi votis quomodo faustus
 eventus responderit , pluribus versibus pro-
 sequitur Poëta ; ac demum primo Noallium
 compellat , eumque hortatur , ut milites
 suos jam sanguine expletos , jam cœdibus
 exsaturatos , triumphantes reducat , deinde
 quotquot in eo triumpho egregiam lau-
 dem retulerant , alloquitur , totique Pœo-
 mati finem imponit.

Français , heureux Français , peuple doux & ter-
 rible ,

C'est peu qu'en vous guidant Louis soit invincible ,
 C'est peu que le front calme , & la mort dans les
 mains

Il ait lancé la foudre avec des yeux fereins ;

C'est peu d'être vainqueur , il est modeste & ten-
 dre ,

Il honore de pleurs le sang qu'il vit répandre ;

Entouré des Héros , qui suivirent ses pas ,

Il prodigue l'éloge & ne le reçoit pas ;

Il veille sur des jours hazardés pour lui plaire ,

Le Monarque est un homme , & le vainqueur un
 pere :

Ces captifs tout sanglans portés par nos soldats

Par leur main triomphante arrachés au trépas ,

Après ces jours de sang , d'horreur & de furie ,

Ainsi qu'en leurs foyers , au sein de leur patrie ,

Des plus tendres bienfaits éprouvent les douceurs ,

Consolés, secourus, servis par leurs vainqueurs,
 O grandeur véritable ! ô victoire nouvelle !
 Eh ! quel cœur ulcéré d'une haine cruelle ,
 Quel farouche ennemi peut n'aimer pas mon Roi ,
 Et ne pas souhaiter d'être né sous sa loi !
 Il étendra son bras , il calmera l'Empire :
 Déjà Vienne se tait , déjà Londres l'admire :
 La Bavière confuse au bruit de ses exploits ,
 Gémit d'avoir quitté le protecteur des Rois ;
 Naples est en fureté, la Sardaigne en allarmes :
 Tous les Rois de son sang triomphent par ses ar-
 mes ,

Et de l'Ebre à la Seine en tous lieux on entend ,
 LE PLUS AIME' DES ROIS, EST AUSSI LE PLUS
 GRAND.

Ah ! qu'on ajoute encor à ce titre suprême
 Ce nom si cher au monde & si cher à lui-même
 Ce prix de ses vertus qui manque à sa valeur ,
 Ce titre auguste , & saint de Pacificateur !
 Que de ses jours si beaux , de qui nos jours dépen-
 dent ,

La course soit tranquille , & les bornes s'étendent.
 Ramenez ce Héros , ô vous qui l'imitiez !
 Guerriers, qu'il vit combattre , & vaincre à ses
 côtés ;

Les palmes dans les mains nos peuples vous atten-
 dent ;

Nos cœurs volent vers vous , nos regards vous
 demandent ;

24 MERCURE DE FRANCE.

Vos meres . vos enfans , à vos desirs rendus ,
 De vos perils passés encor tout éperdus ,
 Vont baigner dans l'excès d'une ardente allegresse,
 Vos fronts victorieux de larmes de tendresse.
 Accourez , recevez à votre heureux retour
 Le prix de la Vertu présenté par l'Amour.

- » Galli , felices Galli , gens blanda , feroxque ,
- » Haud satis est , vos ducentem invictum Ludo-
 vicum
- » Se prestante , satis non est , quod fulgeat ipsi
- » Frons tranquilla , manu dum funera versat utrâ-
 que ,
- » Est vicisse parum , lenem aspicias atque modestum.
- » Flens decorat spargi quem viderat ante cruorem,
- » Heroumque choro , sua qui vestigia fidi
- » Prefferunt , cinctus , laudes effundit in omnes ,
- » Quas refugit , vigil inspicit atque dies , quibus
 illi ,
- » Unde ipsi placeant , vitæ subiere pericla.
- » Rex hominem præfert , præfert victorque pa-
 rentem.
- » Captivi hi , noster quos tinctos sanguine miles
- » Abducit , raptos vitrici è funere dextrâ ,
- » Post necis , horrorisque dies , dirique furoris
- » In sua ceu tecta , in patriam veluti atque recepti
- » Suavis plena officia experiuntur amoris ;
- » Nam solamen , subsidium ipsis ; servitiumque
 » Præstant

- » Præstant victores Animi o præstantia vera!
- » O nova quæ sequitur victoria! saucius unquam
- » Quis tam odio pectus crudeli, quisnam tam ferus hostis,
- » Prosequi amore meum Regem detrectet? In auras
- » Subjectum se legi ejus prodisse nec optet?
- » Brachium is extendet, pacem dabit Imperioque,
- » Jamque Vienna filet, jamque admiratur eundem
- » Londinum, Bavarusque stupens tam fortia gesta,
- » Tutorem dolet, atque gemit se deseruisse
- » Regum, tuta est Parthenope, Sardus timet, atque
- » Quotquot sunt Reges ex ejus sanguine creti,
- » Illius armorum cuncti virtute triumphant;
- » Ac unam resonant vocem loca quælibet inter
- » Sequanam, Iberumque, Is REGUM QUI MAXIME AMATUR,
- » MAXIMUS EST ETIAM REGUM. O utinam! isti
- » Addatur titulo supremo hoc nomen, & orbi
- » Carum adeo, Regique ipsi, Regis virtutum
- » Hoc pretium, fortis bellator quo caret uno,
- » Augustus titulus sanctusque, unde indigetur
- » PACIFICATOR; & hæc tam pulchra ô utinam! fluat illi
- » Et placida, & longa ætas, fors nostræ ipsa futura.

26 MERCURE DE FRANCE.

- » Eja ergo , hunc Heroa reducite , quotquot eundem
- » Laus præclara imitari est , quotquot scilicet ipse
- » Stare suum ad latus , & pugnare , & vincere vidit.
- » Vos populi expectant , quorum fert dextera palmas ,
- » Ad vos corda volant jam nostra , avidique repossunt
- » Vos nostri obtutus , votis jam reddita vestris
- » Matrum , Natorumque cohors , licet ipsa periculis
- » Præteritis horrescat adhuc , ardore repente
- » Lætitiæ immodicæ flagrans , victricia vestra
- » Gestiet ora suis teneris perfundere guttis.
- » Fauſto ; inquam , reditu huc properate , ac sumite cuncti
- » Virtutis pretium , quod amor persolvere novit,





*LETTRE de M. Pistoye Avocat au
Parlement de Provence à M. Dandré
Bardon au sujet de la mort de M. Wanloo
Professeur en l'Académie Royale de Peintu-
re & Sculpture, &c. decedé a Aix en Pro-
vence le 20 Septembre 1745.*

M O N S I E U R ,

L'intérêt que nous prenions à la santé de
M. Wanloo, m'a porté à vous en donner
des nouvelles pendant votre absence. Je
vous ai tenu long-tems entre la crainte &
l'espérance, mais il est inutile de vous fla-
ter; ce grand homme est mort. Il avoit en-
vain preferé sa patrie pour y rétablir une
santé que de grandes occupations en Angle-
terre avoient entierement affoiblie: il sem-
ble n'avoir pris cette sage précaution que
pour rendre à sa patrie les jours qu'il en
avoit reçus.

La République de la Peinture tremblan-
te sur le sort d'un de ses plus grands sujets,
avoit depuis un tems les yeux fixés sur notre
Ville. Qu'y voit-elle aujourd'hui? Celui qui
en faisoit un des principaux ornemens, n'est

B ij

28 MERCURE DE FRANCE,

plus que l'objet de nos regrets. Une épouse l'exemple des femmes y pleure un mari complaisant ; ses enfans dignes héritiers de son nom & de ses talens y regrettent un pere tendre ; ses amis , un homme véritablement né pour la société ; la Peinture un de ses plus brillants appuis , & la Nation , un Citoyen illustre qui le rendoit admirable aux yeux de l'Univers. Je ne vous peindrai point les qualités du cœur de cet homme célèbre. Doué vous même - de talens aussi rares qu'ils sont rarement réunis dans un même sujet, vous étiez son ami depuis très long-tems. Officier de la même Academie , vous avez souvent travaillé à ses côtés. Eleve des plus grands Maîtres , vous m'avez souvent avoué que vous l'aviez toujours regardé comme un parfait modèle. Qui mérite mieux nos éloges que lui , & qui peut mieux lui rendre justice que vous ? Je partage vos peines , & suis &c.

A Aix le 20 Septembre 1745.





*REPONSE de M. Dandré Bardon à
la Lettre précédente.*

MONSIEUR,

J'apprens avec douleur la mort du grand Wanloo. Je me suis toujours flaté sur sa maladie; je m'imaginois que le Ciel feroit un miracle en faveur d'un de ces hommes que les siècles reproduisent à peine, & qu'il nous le conserveroit jusqu'à ce que la foiblesse de l'âge lui fit tomber le pinceau des mains.

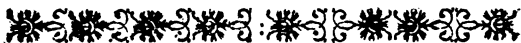
Je perds en lui un véritable ami & un des plus excellens modèles dans l'Art que je chers & dont il m'avoit, pour ainsi dire, aplani les sentiers, en ranimant par la vivacité de son génie les foibles étincelles du mien. Je n'ajoute rien à l'idée que vous avez des rares qualités de son cœur; je doute même qu'on puisse le peindre avec des traits plus vrais que ceux dont vous vous servez à son égard & vous me rendez véritablement justice, en pensant qu'il n'est personne au monde qui en rende plus à son mérite que moi; aussi personne n'a-t-il

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

été plus sensible à sa perte. J'ai l'honneur
d'être très-parfaitement, Monsieur, &c.

A le 22 Septembre 1745.



IMITATION de la deuxième des
Epodes d'Horace. *Beatus ille &c.*

HEureux qui fuyant de la Ville
Abjure tout engagement,
Et dans le sein de son azyle
Ne vit que pour lui seulement!



De la Trompette sanguinaire
Il méprise la fiere voix,
De la Fortune mercenaire
Il ignore les dures Loix.



Il rit du frivole avantage
Dont le courtisan est épris;
Et l'intrigue au double visage
N'obtient de lui que des mépris.



Fidèle aux loix de la Nature,
Seule elle fait tous ses plaisirs;
Et ses besoins sont la mesure

De ses goûts & de ses desirs.



Tantôt à sa vigne naissante
Il unit de jeunes ormeaux
Tantôt d'une main bienfaisante
Il en élague les rameaux.



Tantôt à l'ombre de la treille
Il compte ses troupeaux naissans;
Il fere les dons de l'abeille;
Il toid ses agneaux bondissans.



Lorsque Pomone, en ses contrées
A nûri ses dons precieux,
Il charge ses mains épurées
De premices qu'il offre aux Dieux.



Sous un vieux chesne il sçait attendre
Le déclin du brulant Soleil,
Puis sur un gazon frais & tendre
Il va chercher un doux sommeil.



Alors mille rivaux d'Orphée,
Fardeau leger des arbrisseaux,
S'unissent, pour hâter Morphée,
Au gasouillement des ruisseaux.



Quand la Nature pâlisante,

B iij

32 MERCURE DE FRANCE.

Perd ses attraits & nos plaisirs ,
La Terre sèche & languissante
Peut encor charmer ses loisirs.



L'appas d'une amorce traitresse
Trompant les crédules oiseaux ,
Les victimes de son adresse
Peuplent à l'envi ses réseaux.



Envain par une promptte fuite
Le Cerf se dérobe au trépas ,
Une aussi légère poursuite
Fait voler la mort sur ses pas.



Parmi tant de plaisirs tranquilles ,
Qui se remplacent tour à tour ,
L'heureux maître de ces asiles
Ignore jusqu'au nom d'Amour.



Si le Dieu d'Hymen à ses chaînes
Affervit ce paisible cœur ,
C'est sans en connoître les peines
Qu'il en éprouve la douceur.



Ignorante dans l'art de feindre ,
Bornée à d'innocens plaisirs ,
Sa compagne sans se contraindre
Previent sans cesse ses desirs.

D'une main soigneuse elle étale
Les doux mets qu'a pros crit Plutus,
Et dont l'abondance frugale
Retrace l'âge des Vertus.



Elle sçait verser avec grace
Un vin rare & délicieux,
Que l'heureux secours de la glace
Rend par ses soins plus précieux.



Sans cesse régne à cette table,
Parmi des mets peu somptueux,
Cette liberté délectable
Qui fuit les repas fastueux.



Qu'il est doux de voir sur la brune
Rentrer son troupeau gras & sain,
De pouvoir au clair de la Lune
Le compter le verre à la main!



Dans cette heureuse solitude
Tout respire la volupté;
L'esprit est sans inquiétude,
Et le cœur est en liberté.



Tels sont les biens dont la retraite
Nous laisse recueillir le fruit;
Mais le vulgaire les regrette,
Et le sage seul en jouit.

B v



EPI TRE sur l'Amitié à M. D. M.

CHarmant Rimeur , aimable Mysantrophe ,
 Plus raisonnable & plus sage que Pope ,
 Reçois ces Vers foibles & négligés ,
 Trop aisément sous ma plume arrangés ,
 Par qui je veux , te peignant à toi même ,
 Te faire voir à quels titres je t'aime ,
 Et parvenir en traçant tes vertus.
 S'il est possible à t'aimer encor plus :
 Qu'avec raison ennemi de la feinte ,
 Ton esprit ferme a banni la contrainte
 De ces dehors , moins civils qu'affomans ,
 Vernis d'un cœur vuide de sentimens !
 L'hypocrisie en amena l'usage ;
 Talent des fots , elle est l'horreur du sage ,
 De la Vertu le fantôme emprunté ,
 A chaque instant trahit la fausseté.
 Un hypocrite en ses vertus postiches ,
 Du vrai mérite étalant les affiches ,
 Obtient bientôt du public détrompé
 La juste horreur de l'art qui l'a dupé.
 Que je méprise un flateur mercenaire ,
 En amitié punissable faussaire

Qui redoublant ses fades complimens,
 Croit s'acquiescer à force de sermens
 De bas respects , de lâche complaisance
 Un juste droit à ma reconnoissance !
 Près du patron que sa langue applaudit
 Et que son cœur peut-être au fond maudit,
 L'adulateur prodiguant l'hyperbole ,
 Brule un encens qui fait rougir l'Idole ,
 Si quelqu'un sçait rougir d'être flaté ;
 On ne rougit que de la vérité ,
 Et le faquin dont l'hommage se loue
 Ne manque pas d'un faquin qui l'avoue ;
 Craignons , ami , ce détestable miel ,
 Mais avec soin fuyons aussi ce fiel,
 Que sur les traits de sa langue caustique
 A pleines mains répand l'apre critique.
 Je n'aime point un Conseiller hargneux ,
 Observateur chagrin & dédaigneux ;
 De mes défauts microscope incommode,
 Qui m'estimant , & m'aimant à sa mode ,
 Pour m'éclairer me brule sans pitié ,
 Et me déchire à force d'amitié.
 Dans ces écueils prudente, autant quelibre ,
 La Vertu tient le sage en équilibre :
 Un bon ami sincere & vertueux
 N'avilit point son air affectueux
 Par le fatras d'un éloge burlesque ,
 Et sans s'armer d'un courroux pédantesque

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Sçait , ménageant un trop foible cerveau ,
De la raison gouverner le flambeau ;
Des passions il excuse l'yvresse ,
Et pardonnant ce qui n'est que foiblesse ,
Au vice seul que sans cesse il poursuit ,
Montre avec soin la lumiere qu'il fuit.
Tel un Roi juste ennemi des entraves ,
Où le Tyran fait gémir ses esclaves ,
Veut seulement ses sujets vertueux ,
Sans oublier qu'il est homme comme eux.
A ses projets ses peuples applaudissent ,
D'éloges vrais tous les lieux retentissent ;
On le chérit , & son aimable aspect ,
Dans tous les cœurs joint l'amour au respect.
Tel un ami compatissant & tendre ,
Sçait pardonner plus souvent que reprendre ;
Toujours heureux ; il jouit à son tour
Des droits charmans d'un mutuel retour.





MADRIGAL.

A I S S E'.

LE sévère respect, l'impatient amour ,
 Sur mon ame
 Dominent tour à tour ;
 L'un veut , charmante Isé , que je cache ma flâme ,
 L'autre me presse à vous la découvrir ;
 De ces deux fiers Rivaux quelle fécrette guerre
 N'ai-je pas à souffrir !
 Des décrets du Dieu de Cythere ,
 Mon cœur envain s'éforce d'appeller ,
 Quand sur mes sens troublés j'aurois tant de puis-
 sance ,
 Que de forcer ma bouche à garder le silence ,
 Puis-je dans des transports dont l'ardeur vous
 offense ,
 Empêcher mes yeux de parler ?

Par M. Gaudet.





*BILLET du même à Madame * * *.*

DEs que l'Aurore matinale
Sortira des bras de Céphale ,
Demain je volerai chés vous ;
Mais pour une raison pressanté ,
Raison à déduire entre nous ,
Aimable & sensible Amarante ,
Tâchez pour un instant d'éloigner votre époux.



*L E T T R E écrite à M. D. J. B. Auteur du
Mercure par M. l'Abbé le Beuf, au sujet
d'une nouvelle Dissertation où il est cité.*

MOn dessein n'est pas , Monsieur , de
faire un long écrit au sujet de la Ba-
taille que nos Historiens de France disent
avoir été donnée dans le Soissonnois l'an
593. Je connois plusieurs personnes qui
ont travaillé à en désigner la position , &
moi-même si j'avois continué d'être dans
la situation d'écrire pour le prix de l'Acadé-
mie de Soissons , je me serois fait un plaisir
de mettre en œuvre les matériaux que j'avois

ramassés pour cela dès le tems que je voyageois dans le Soissonnois avec le dessein d'en éclaircir l'Histoire. Mais ce qui m'oblige de dire un mot touchant cette Bataille, est l'Ecrit de M. de Longuemare à qui l'Académie de Soissons a adjugé le prix l'année dernière & qui ne fait que de paroître. Cet Auteur répondant à l'une des questions proposées par cette Académie en ces termes : *Quel est le lieu nommé Truccia ou Truccia-go dans le Pays Soissonnois où se livra la Bataille entre Fredegonde & les Généraux de Childebert?* rapporte ce qu'en a écrit M. de Valois en cinq ou six lignes, & ajoute que le Pere Daniel est d'avis que ce lieu est Troucy sur la petite riviere de Delerte. puis il continue ainsi : *M. le Beuf dit au contraire d'après Dormay que c'est Troissy situé au-delà de la Marne à une lieue de Dormans.*

Il sembleroit peut-être, que j'aurois ci-devant publié une dissertation ou un mémoire sur le lieu de cette Bataille, si je ne mettois ici en évidence la citation que M. de Longuemare a faite de ce que j'en ai dit : le renvoi qu'il y a en marge regarde un mot de ma dissertation de l'an 1741 page 12 de l'Edition de Soissons. J'y dis qu'on vit Frédegonde aller en personne à la guerre & y porter son fils Clotaire II. qui n'avoit que huit ou neuf ans. La note marginale qui

explique de quelle guerre je veux parler est conçue en ces deux lignes seulement : *Guerre de Troissy faite en 563, où elle battit les Austrasiens selon l'Auteur du Gesta Francorum.*

Je puis demander à M. de Longuemare en quel endroit j'ai désigné Troissy comme *situé au-delà de la Marne à une lieue de Dormans* ; si c'est dans l'Edition qui a été faite à Paris de la même Dissertation, il peut hardiment l'indiquer : mais c'est ce que je n'ai fait nulle part & que j'étois bien éloigné de faire alors. C'eût été déclarer mon sentiment sur un point que je prevois bien devoir être un jour proposé, Si j'avois mis *Guerre de Troissy* c'est comme si j'avois employé le mot *Trucciacum* : & afin d'éviter ce mot Latin j'en ai employé un qui paroïssoit le moins altéré, en attendant l'occasion de publier les matériaux que j'avois pour éclaircir ce point d'Histoire. Un Ecrivain qui ne parle d'une chose qu'en passant n'est pas obligé de tout dire.

M. de Longuemare sçaura donc, s'il lui plaît, que selon ma coutume je n'ai jamais entrepris de rien écrire sur le Soissonnois que je n'eusse vû auparavant les lieux, & que je ne me suis jamais contenté de regarder simplement sur les cartes de ce Pays-là quels pouvoient être les noms approchans

de ce qu'on fouhaitoit ſçavoir & fixer : mais
 qu'avant de rien affûrer poſitivement, je me
 ſuis transporté dans les Villages ou Bourgs ſur
 leſquels j'avois quelques vûes. Auſſi pre-
 nant les devants dès l'an 1745 au mois de
 juin, pendant le ſéjour que je fis à Soiſſons
 à la Fête Dieu & à la Fête Patronale de S.
 Gervais, à la quelle Meſſieurs les Vénéra-
 bles du Chapitre me firent l'honneur de
 m'associer Canoniquement parmi eux, j'al-
 lai à Droiſſy & à Muret pour voir ſi j'y trou-
 verois dequoi infirmer ou fortifier le préſ-
 ſentiment que j'avois, que c'étoit en ce lieu
 que les Auſtraſiens avoient été ſurpris & bat-
 tus par les troupes de Fredegonde. N'étoit-il
 pas naturel que je penſaſſe que ce n'étoit pas
 ailleurs que ſe fit le carnage en conféquen-
 ce du ſtratagème marqué dans l'Histoire,
 puisque de Braine à l'ancien territoire de
 Droiſſy il n'y a que trois à quatre lieues ?
 D'abord il ſe trouve une très-grande confor-
 mité de nom ; car le T & le D ſont deux
 lettres qui procèdent du même organe. Se-
 condement ce lieu eſt dans le voiſinage de
 Braines, & il y a un chemin très-facile &
 ſans aucune riviere ; en troiſième lieu on
 trouve proche Droiſſy (ou Droify,) en ti-
 rant vers Braine, & ſur le territoire de Mu-
 ret ancien démembrement de Droiſſy, le
 reſte d'un retranchement qui avoit été là,

Q¹ MERCURE DE FRANCE.

il étoit à la vérité déjà presque tout aplani & recouvert lorsque je le vis dans le clos du Château, mais cependant il étoit encore assez reconnoissable pour laisser à penser que les Austrasiens y avoient campé, & peut-être même les Romains avant eux.

Si M. de Longuemare pouvoit s'imaginer que j'invente ces faits, & que je n'ai été ni à Droissy ni à Muret, qui y est contigu, je pourrois lui citer les personnes qui m'y ont vû & avec qui je conversai ; au lieu que je le défie de produire personne qui m'ait jamais vû à Troissy proche Dormans, puisque véritablement je n'y ai jamais été, ni n'en ai eu la pensée, & qu'il auroit fallu que j'eusse été hors du bon sens pour conjecturer que le *Trucciacum* en question fut à dix lieues de Braine, comme l'est celui-là.

Je prie donc M. de Longuemare lorsqu'il me fera l'honneur de me citer, de ne me faire dire que ce que j'ai dit, sans alonger ni broder mes expressions géographiques pour avoir occasion de les refuter. Je l'exhorterois même si ses occupations le lui permettoient, de se mettre en état de décider plus ponctuellement qu'il n'a fait sur les lieux des Batailles, & de ne pas tant proposer ce qu'il na vû que sur les cartes, pour choisir au bout du compte le lieu qui paroît le moins vraisemblable du côté de la denomina-

tion : car qui pourroit se douter que *Trucci-*
tiacum ait formé Bruil ? A-t-on jamais vû le
 T se changer en B ? La Nature seule fait sentir
 que ces deux lettres ne procèdent pas du mê-
 me organe. Pour moi je persevere dans le sen-
 timent que j'avois embrassé dès l'an 1739 &
 dans lequel je me confirmai en 1740, sça-
 voir, que par Troissy, *Trucciacum*, il faut
 entendre Droissy, Paroisse à cinq lieues ou
 environ de Soissons du côté du midi, dont le
 territoire comprenoit originairement les val-
 lons de Muret dont le Château a donné an-
 ciennement occasion à l'érection d'une se-
 conde Paroisse. Je ne sçais pas si c'étoit là
 le Troissy dont Dormai a voulu parler.
 Je n'ose pas lui imputer le sentiment que M.
 de Longuemare lui attribue d'avoir eu en vûe
 Troissy voisin de Dormans; mais je croirai
 plus volontiers qu'il entendoit par Troissy,
 le même Village de Droissy dont j'ai parlé, le-
 quel avec Busancy, Chacrise, Nanteuil sous
 Muret & Muret, renferme une vaste cam-
 pagne propre à servir de Champ de Bataille.

Fredegonde & ses Capitaines qui em-
 ploierent le stratagème du port de branches
 d'arbres avoient sans doute réfléchi sur la si-
 tuation du lieu où les troupes Austrasiennes
 & Bourguignonnes étoient campées, car elle
 se trouvoit fort avantageuse pour la réussite
 du stratagème. Braine étant précisément à

44 MERCURE DE FRANCE.

l'orient de ce lieu , les gardes de l'armée dormante , qui étoient soit à Muret , soit à Droissy durent appercevoir plus facilement à la faveur de l'aurore qui étoit au dos de l'armée marchante , l'espèce de forêt , ou au moins de bois taillis que la quantité infinie de branches portées par les Soldats dut figurer. Il faut être dans le Pays , comme je m'y transporte actuellement d'imagination après l'avoir vû , pour en juger de la même manière que je fais. J'exhorte M. de Longuemare à s'y transporter réellement ; & il sera convaincu par ses yeux que de Braine où j'ai aussi été , jusqu'au Champ de Bataille qui avoit été indiqué entre Charise , Muret & Droissy : la route étoit très praticable dans les plus courtes nuits de l'Été.

Au reste si je paroissais supporter avec déplaisir qu'on m'ait cité d'une manière infidèle , ce n'est pas que je me regarde comme infallible. A Dieu ne plaise que j'aie une telle présomption : je suis en état de faire des fautes comme plusieurs autres Ecrivains , & surtout des fautes d'inadvertance en matière de généalogie. Mais quant à celles des lieux sur lesquels j'écris *ex professo* , je tâche de les éviter soigneusement. Je n'aurois rien dit à M. de Longuemare , si par exemple il avoit relevé dans la même dissertation de 1741 où

il m'attaque, la faute d'inadvertance que j'ai commise en mettant pour nominatif d'une phrase le pere pour l'oncle, & par une suite nécessaire en qualifiant de fils celui qui n'étoit que neveu. Personne ne s'est apperçû de cette faute, parce qu'elle n'influe point dans la matiere qui étoit proposée, le fond du sujet étant également vrai, soit qu'il s'agisse de fils ou de neveu : je ne rougis point cependant de l'avouer au public, parce que je m'en suis apperçû le premier. Je l'ai corrigée de la main dans quelques exemplaires; & sûrement elle ne l'étoit point dans celui que M. de Longuemare a eu entre ses mains. Je suis Monsieur &c.

A Paris ce 25 Aoust.





*ÉPIÎRE à Monsieur de Fontenelle
de l'Académie Française, de l'Académie
Royale des Inscriptions & Belles Lettres,
de l'Académie Royale des Sciences, & de
la Société Royale de Londres.*

Grand Fontenelle, honneur du nom François,
Daigne un moment à ma timide voix
Prêter l'oreille, & d'un apprentif sage
Reçois les vœux & le sincere hommage.
De la beauté de tes rares Ecrits,
En les lisant je fus d'abord épris,
J'y scûs puiser ce goût pour l'évidence,
Pour les Beaux Arts; sur-tout pour la Science;
J'y scûs puiser ces heureux sentimens,
D'une belle ame augustes mouvemens.
Partout on t'aime, & ta gloire est complete,
Le Philosophe, & l'homme, & le Poëte,
Tout plaît en toi; dans tes divines mains,
Tout devient or pour le bien des humains.
Amant zélé de la philosophie,
Seule elle fait le bonheur de ma vie.
Oui, sur tes pas mon esprit reflexif
Sur chaque objet porte un œil attentif:
Un rien le fixe, A tout homme qui pense,

Le vaste champ de la Nature immense
 Offre un spectacle & sublime & pompeux.
 Il va saisir l'Enigme ingenieux
 De ses ressorts : d'une main sûre & juste
 Il sçait ouvrir son sanctuaire auguste ;
 De chaque ouvrage admirant le dessein
 Il reconnoît partout le sceau Divin.
 L'esprit bientôt dédaigne la matiere ,
 De sa prison il franchit la barriere ,
 Et fortement rempli de son objet
 Depouille alors tout sentiment abject ,
 Que j'aime à voir un hardi Newtoniste (1)
 Suivre avec soin la Nature à la piste ,
 Et recherchant la cause par l'effet
 Oser enfin la *prendre sur le fait.* ,
 J'aime à te voir vers la Celeste eîme (2)
 Avec vigueur prendre un effor sublime ,
 Et parcourir dans le vaste univers
 Tes tourbillons & les mondes divers.
 De ces grands corps ton vigoureux génie

(1) On veut parler ici des fameuses expériences de Newton sur la lumiere , & sur les couleurs , sur quoi l'on peut consulter son *Optique* ou *Traité de la Lumiere & des Couleurs* ; fruit de 30 années d'expérience, Ouvrage que l'Auteur n'a pas achevé parceque des expériences dont il avoit encore besoin , furent interrompues, & qu'il n'a pû les reprendre ; cet ouvrage vit le jour en 1704.

(2) Tout le monde connoît l'excellent Livre de *la Pluralité des Mondes* ,

48 MERCURE DE FRANCE.

Va mesurer la carrière infinie ,
 De leur vitesse examiner les loix ,
 Fixer leur cours , déterminer leur poids ,
 Et consultant la Nature elle-même
 Bâtir du tout l'harmonique système :
 Déjà des bords de l'abîme profond , (1)
 Qu'ouvrit *Leibnitz* , où penetra *Newton*
 Vers l'infini , ton ame au loin guidée
 A la Raison en a fournis l'idée,
 Tu le voulus , & docile à ta voix
 De ton calcul il reconnut les loix
 Que tu sçais bien , dans un tableau sincère
 Du cœur humain dévoilant le mystère ,
 Peindre à nos yeux ses Méandres divers
 Et dans leur source éclairer nos travers !

(1) Pour peu qu'on soit au fait des Anecdotes Mathématiques , on sçait les guerres qu'excita l'invention du *Calcul différentiel*. *M. Leibnitz* si connu dans presque tous les genres de Litterature fut le premier qui parla sur une matiere qui n'avoit pas encore été maniée par les Géomètres.

Il donna en 1684 dans les *Acta Eruditorum* de *Leipsick* sa Patrie, les Regles du calcul différentiel, mais il en cacha les démonstrations. En 1687 parut l'admirable livre de *Newton* des *Principes Mathématiques de la Philosophie Naturelle* , fondé presque entièrement sur le même calcul auquel *Newton* donnoit le nom de *Fluxions* , & *M. Leibnitz* celui de *différences*. Au reste on peut voir l'Histoire de ce procès dans le *Commercium Epistolicum* , donné au public parla Société Royale de Londres,

dan

Dans tes portraits qu'elle délicatesse !
 Dans tes leçons quelle aimable sagesse !
 Toi seul as sçû , par un rare talent ,
 Instruire & plaire , être utile & charmant.
 Heureux qui peut de loin à tire d'aile
 Suivre ton vol , ô sage Fontenelle !
 Ton nom fameux chés nos voisins jaloux
 T'immortalise & t'illustre avec nous.
 On voit chés toi l'hyver de la vieillesse !
 Porter les traits de l'aimable jeunesse ;
 Que ton esprit toujours vainqueur dutems
 Brave l'injure & la glace des ans !
 Que Paris fier de tes sçavans Ouvrages ,
 Du grand Nestor revoye en toi les âges !
 O Muse un jour fais moi pour mon bonheur
 Connoître l'homme ayant connu l'Auteur ;

dans lequel elle fit imprimer son jugement sur cette contestation en faveur de Newton. Si on ne veut pas se donner la peine de lire le *Commercium Epistolicum* , on peut lire les éloges de Leibnitz & de Newton par M. de Fontenelle ; la *Méthode des Fluxions & des suites infinies* par le Chevalier Newton , est un des premiers ouvrages de l'Auteur commencé , dit on , en 1664 , fini en 1671 , & qui cependant n'a paru qu'en 1736 , 10 ans après la mort de son Auteur. Il a été traduit en François par M. de Buffon de l'Académie Royale des Sciences , à qui nous sommes redevables de la Traduction de plusieurs Livres Anglois sur les Sciences.

II. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Fais que je puisse au moins de mon estime
Lui présenter le tribut légitime ;
Fais que le don de mon sincère encens
Ne blesse point ses humbles sentimens,

A Paris ce 14 Août 1745,

C. R. LEFEBVRE.



O D E.

Quel bruit frappe ici mon oreille !
J'entens par tout de doux concerts ;
Quelle est donc la grande merveille
Qui s'opere dans l'Univers ?
Que notre Monarque s'empare
Des Villes d'un Roi qui s'égare,
Pour moi je n'en suis pas surpris ;
Il n'est point pour lui de barriere ;
De sa valeur la terre entiere
Ne seroit que le juste prix.



François, en suivant un tel guide,
Vous ferez à jamais heureux ;
Minerve à ses Conseils préside ;

Il est le favori des Dieux.

Mars n'est plus le Dieu de la guerre ;

LOUIS l'efface sur la terre ;

Son nom vole en tous les climats ;

Le bruit seul de sa renommée

Fait plus que l'innombrable armée

De tous les autres Potentâts.



Sur son front, trône de la gloire ,

Sont gravés ses fameux exploits ;

Et de la main de la victoire

Il est seul couronné des Rois,

Tout l'Univers sçait que la Parque,

Prête à frapper ce grand Monarque ,

Le reconnut pour immortel ;

Puisqu'elle a respecté sa vie ,

Il n'est aucun trait de l'envie

Qui l'empêche d'être éternel.



Fut-il Héros plus redoutable ,

Plus magnanime sous les Cieux ?

Fut-il un vainqueur plus aimable ,

D'un cœur plus grand , plus généreux ?

Qu'il regne sur la terre & l'onde ;

Qu'il soit maître de tout le monde ;

Qu'il ait du Ciel mille faveurs !

Vive LOUIS plein de clémence ,

C ij

L'auguste soutien de la France ;

Vive le Roi de tous les cœurs !

*ÉPÎTRE de M. de*

Couché sur un lit détestable,
 Sans lit de plume ni fins draps,
 Mais seulement un matelas
 Qui pourroit mieux servir de table ;
 Dans le plus infâme réduit,
 C'est là qu'un effroyable orage
 Me contraint de passer la nuit.
 Je cheminois d'un grand courage
 Plein d'une impatiente ardeur ;
 J'allois d'une vitesse extrême,
 Trop lente encore pour un cœur
 Qui va rejoindre ce qu'il aime.
 Tout à coup le destin jaloux.
 Semble avoir conjuré ma perte ;
 Chaque instant des Cieux en courroux
 J'apperçois la voute entr'ouverte ;
 On ne voit qu'éclats dans les airs,
 Non le tendre éclat des Etoiles ;
 L'orage les tient sous ses voiles,
 Mais il cède au feu des éclairs.

DECEMBRE. 1745.

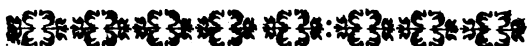
53

Les Elemens se font la guerre ;
La Nature fremit d'effroi ;
Seul je l'affronte toute entière ,
Le tendre amour veilleit pour moi.
Mais c'est envain que je m'obstine ;
Chacun me fuit & se mutine ,
Je me trouve seul sans valet ,
Postillon , cheval ni mulet.
Alors je gronde , je murmure ,
Et je m'arrête en ce logis ,
Que je vous peins comme un taudis ,
Sur ce que chacun m'en assure ,
Car sans cela je vous le jure
Je n'aurois pû donner avis ,
Si c'est une pauvre mesure
Ou bien un riche Paradis.
Graces à l'objet que j'adore ,
Tous les lieux me semblent égaux ;
Toujours sans lui je les abhorre ,
Avec lui je les trouve beaux ,
Et puis comment ferois-je encore ,
Pour songer à ce que je vois ?
Car sans mentir je ne m'occupe
Mon aimable Irisque de toi ,
Et tout le reste est pris pour dupe ,
Si tout le reste pense à moi.



C iij

34 MERCURE DE FRANCE.



VERS de M. des Mahys a Mlle. G...

LA fabuleuse Antiquité
A la Déesse de Cythère
Accorde avec Paris le prix de la beauté ,
Aux graces le talent de charmer & de plaire ,
Au tendre Amour le don d'être & de rendre
heureux ;
O vous ! dont les plaisirs suivent ici les traces ,
Je vois dans vous seule avec eux ,
L'Amour , Vénus & les trois Graces





*CONJECTURES sur la cause de
l'antipathie naturelle & involon-
taire que quelques personnes ont
pour un Chat, un Lapin, des Hui-
tres, des Fleurs, des Fruits, &c.*

*Par M. Dupré d'Aulnay Lieutenant au
Régiment de Foix.*

UN Prélat, autant respectable par sa
vertu, que par sa naissance, tombe
en foiblesse, si dans l'appartement où il
entre, il y a un Chat, quoiqu'il ne l'ap-
perçoive pas.

Un Officier Général qui a donné des
preuves de sa bravoure & de la force de
son esprit en plusieurs rencontres très-
périlleuses, avoit la même antipathie pour
un Lapin.

Un Gentilhomme de Normandie tom-
boit en syncope lorsqu'il entroit dans une
chambre où il y avoit des fleurs.

On feroit un volume si l'on rapportoit
combien il y a de personnes susceptibles
d'antipathie; car chacun a la sienne plus ou

C iiij

36 MERCURE DE FRANCE.

moins marquée pour les hommes, les animaux, les fleurs, les fruits, le fromage &c.

Il faut chercher la cause de ces antipathies *au dehors de nous*, dans les corpuscules qui sortent des corps animés, & *au dedans de nous*, dans la disposition de nos organes sensibles ou insensibles au choc de ces corpuscules.

On sçait que l'insensible transpiration est une vapeur subtile qui s'échappe des corps animés, & même des végétaux, par les vaisseaux excrétoires, & que son interception cause de grands dérangemens dans l'économie animale & végétale.

Les particules de cette transpiration participent des qualités des corps dont elles s'échappent : l'expérience le confirme ; on le prouvera bien-tôt.

Il y a des hommes & des animaux qui puent naturellement ; cela ne peut procéder que de la configuration des vaisseaux excrétoires disposés de manière à retenir la transpiration qui s'y corrompt avant que de s'échapper, & qui laisse après elle un levain de corruption.

Si l'on met de l'eau pure dans un vase fait de bois odorant, en très-peu de tems cette eau prendra la même odeur que la matière du vase, parce qu'elle en développe les sels & les soursres.

Si l'on fait infuser un morceau de verre d'antimoine dans du vin , ce vin deviendra purgatif.

Si un corps animal est corrompu , les particules de sa transpiration le seront aussi , & elles corrompront l'air , & seront nuisibles à ceux qui le respirent.

On peut présumer avec fondement que les corpuscules de l'insensible transpiration sont remplis d'insectes.

Si l'on met infuser dans de l'eau pure du poivre concassé ou autre chose propre à l'infusion , en 24 heures elle sera remplie d'une infinité de petits animaux produits par le développement des œufs que la matière infusée contient , ou que l'esprit volatil qui s'en échappe attire de l'air où ils nagent.

Si l'on prend au bout d'une aiguille une goutte de l'infusion laquelle contienne un petit nombre de ces animaux , & que l'on dépose cette goutte dans une liqueur homogène , 24 heures après cette liqueur sera remplie d'un grand nombre de semblables animaux que l'on apperçoit avec un bon Microscope.

Les maladies contagieuses se communiquent , ou par l'approche , ou en respirant l'air où la maladie régné ; ainsi il s'exhale donc des corpuscules des corps malades par l'insensible transpiration.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Si cette insensible transpiration n'étoit pas remplie d'animaux, elle ne pourroit produire de maléfices au dehors, & la cause de ces maléfices ne pourroit se conserver & s'augmenter dans les hardes, dans les meubles & dans l'air; ils n'attaqueroient que ceux qui dans une même Ville, ou dans un même climat, auroient le sang semblablement altéré & susceptible de corruption par une mauvaise nourriture commune, comme est le sang de ceux qui font des voyages de long cours sur mer, que le scorbut afflige; & ceux qui viendroient d'un Pays sain, ne seroient pas sujets à la contagion par le seul attouchement de la simple respiration.

Les personnes qui ont l'expérience des Microscopes & des infusions dont je viens de parler, connoissent une infinité d'animaux qu'on ne peut appercevoir que par le moyen d'une lentille qui grossit de plusieurs milliers de fois ces petits animaux, en sorte qu'ils fourmillent dans une goutte de liqueur qui paroît claire & limpide aux yeux les plus perçans.

On les voit même s'accoupler, & procréer dans un instant, ce qui doit paroître d'autant plus digne d'attention que leur infinie petitesse qui contient toutes les parties d'une créature parfaite, prouve la Puissance

fance du Créateur, également admirable dans les créatures infiniment grandes, comme l'Eléphant & la Baleine, & dans celles infiniment petites, comme les animaux dont parle *Leuwenhoec* desquels il faut mille fois cent milliards pour former un pouce cubique.

Que ceux qui n'ont pas vû ces merveilles, ne s'écrient pas, à la fable, à l'imposture, mais qu'ils cherchent à s'en instruire, en se procurant un bon Microscope, ou en méditant sur ce qu'en ont écrit *Dodart*, *Leuwenhoec* & en dernier lieu *Joblot*, qui a fait un Traité sur cette matiere.

Et comme en Physique on peut conclure par les choses connues de celles qui sont inconnues, on peut donc présumer que dans l'eau, dans l'air, dans la terre & dans tous les corps, il réside une infinité d'animaux perceptibles & imperceptibles, les uns benins, les autres malfaisants & d'autres indifférens, lesquels recherchent ce qui leur convient & fuyent ce qui leur est contraire. La disposition naturelle qu'ont toutes les créatures dans cette recherche & dans cette fuite, est une des merveilles des ouvrages du Créateur. On voit les chiens qui, sans avoir fait leur cours de *Pharmacopée* choisissent du chien-dent, entre beaucoup d'autres herbes, sans se meprendre.

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

De ce que nous avons dit touchant la multiplication des petits animaux , imperceptibles sans un bon Microscope , on peut inférer que l'air de la contagion en est rempli , que les pustules & les charbons des pestiférés en fourmillent , & que ces animaux se portent dans la masse du sang où ils pullulent , qu'il s'en échappe dans l'air qu'ils corrompent , jusqu'à ce que cet air qui est leur élément , ait été purifié par le changement de saison , ou par le vent du Nord , ou par les fumigations dont le composé est mortifère à ces animaux.

Il suit nécessairement de nos observations que l'insensible transpiration est nuisible , ou homogène , ou indifférente , selon les corps dont elle sort , & selon la disposition de ceux auxquels elle s'attache , parce que la sensation des animaux raisonnables ou brutes , procède ou de l'arrangement , ou de la solidité , ou de la délicatesse des organes. Cette différence est une seconde cause de combinaison entre la sensation & ce qui la cause ; je veux dire que cette transpiration , par rapport à sa qualité particulière , ou à l'arrangement des fibres au siège des sens , peut nuire à une créature & être convenable à sa semblable dont les organes sont différemment configurés , & conséquemment , les corpuscules qui for-

tent d'un Chat, d'un Lapin, &c. peuvent blesser un homme, & ne faire aucun effet sur un autre. Il en est de même des corpuscules qui s'échappent des fleurs ; elles flatent l'odorat de celui-ci, tandis qu'elles font tomber celui-là en syncope ; & cela ne vient que des différentes configurations des organes & des différentes configurations des particules odorantes des fleurs, comme de tout autre corps qui transpire.

Ainsi la cause de ce qu'une personne ressent relativement à un Chat, à un Lapin, à des Huitres, &c. qu'elle apperçoit, ou sans les appercevoir, se déduit de ce que je viens de dire, & on peut l'appliquer à tous les cas d'antipathie pour des corps animés ou inanimés, qui chassent hors d'eux une matiere subtile hétérogène.

On pourroit même étendre ce principe à l'aversion & à la simpathie naturelle & sans cause particuliere, qu'un homme a pour un autre homme ou pour le beau sexe, & à l'effet avantageux que le changement d'air produit aux maladies de langueur.





B O U Q U E T

A ma sœur pour le jour de sa fête.

Tous les ans votre fête arrive ,
 Et je vous dois une fleur :
 Hola ! mon imaginative ;
 Travaillez , c'est pour une sœur ,
 Muse , ne soyez point rétive ;
 Accordez tout à mon ardeur .
 Je parcours jardins & parterres ;
 Je n'y vois que fleurs passageres ;
 Après tout qu'est-ce qu'une fleur ?
 Vous voyez le fond de mon cœur ;
 Les vœux qu'il forme sont sinceres ,
 Pleins de l'amour le plus parfait ,
 Je vous les offre pour Bouquet :
 Acceptez ce présent d'un frere
 Dont le seul & l'unique objet
 Est de vous chérir & vous plaire ,

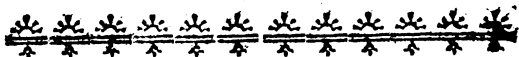




S T A N C E S

A Mademoiselle

S I pour rimer ici , je chantois vos talens ,
 Et mettois en plein jour ces dons tant excellens
 Dont l'Auteur des humains vous a si bien parée ,
 Je croirois aujourd'hui Calliope égarée.
 De tout tems je ne fus qu'un très-mauvais rimeur ;
 Phoebus m'a refusé la poétique ardeur :
 Je me tais donc , Iris ; pardonnez à ma rime ;
 Ne blamez point l'excès de ma témérité ;
 Je finis par la vérité ;
 Vous sçavez que je vous estime.



LA VILLE DE DUNQUERQUE
à Mademoiselle D....

E P I T R E.

J'Ai mille cœurs qui vous regrettent,
 Jeune & charmante D.....

84 MERCURE DE FRANCE.

Mais les uns gardent le *tacet* ,
 Les autres sans cesse répètent ,
 En prenant un ton de fausset ;
 Faut-il donc vous avoir connue ,
 Et vous avoir si-tôt perdue ,
 Jeune & charmante D..... ?
 Partout ce n'est qu'un cri funeste ,
 Vous jugez bien de tout le reste ;
 On ne rit point , on ne dort plus ,
 (Quoique ma foi pour l'ordinaire
 Avec vous on se dorme guéré)
 Nos jours sont des jours superflus ,
 Nos jeux même n'ont plus de graces ,
 Et tous nos joueurs sont perclus ;
 Hélas ! que sont ils devenus ?
 Mais ils suivent par tout vos traces
 Ces jeux , & par malheur pour nous ,
 Dans les beaux lieux qui vous retiennent
 En foule avec vous les ris viennent ,
 Et s'en retournent avec vous.
 Adieu donc cette Comédie
 Ou votre rôle intéressant
 Eut par un spectacle amusant
 Porté dans les cœurs l'incendie ,
 Et fait rire la maladie :
 Le départ a tout dérangé ,
 Et le spectacle s'est changé
 En une affreuse Tragédie.

Adieu donc ce colin maillard
 Qui par vous sembloit adorable ;
 Et que le jeune & le vieillard
 Trouvoit à tout jeu préférable.
 On y goutoit vos entretiens ,
 Vos vivacités , vos faillies ,
 Vos ingénieuses folies ;
 Que sçais-je moi ? cent petits riens ;
 Qu'il s'y disoit de jolies choses !
 Qu'il s'y faisoit de jolis tours !
 Ah ! c'étoit le jeu des Amours ,
 Et le tems des métamorphoses.
 Vous trompiez par mille détours ;
 Sous quelque figure empruntée ,
 Vous changiez , & charmant Prothée
 En changeant vous plaisiez toujours ,
 Mais on n'osoit pas vous le dire ;
 Aujourd'hui j'ose vous l'écrire.
 Imaginez-vous les regrets
 Que j'exhale , moi triste Ville ,
 Et que vous emportez à Lille.
 Si la douleur fait des progrès ,
 Nous irons aux lieux où vous êtes ,
 Car enfin on n'y peut tenir
 S'il ne vous plaît de revenir.
 Nos jours étoient des jours de fêtes ,
 Ce ne sont plus que jours de deuil ,
 La bonne joye & la famille ,

66 MERCURE DE FRANCE,

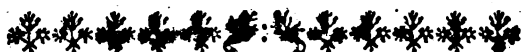
Et la santé sa pauvre fille
A grands pas s'en vont au cercueil ;
La beauté n'est qu'une guenille ,
Et la jeunesse si gentille
En a perdu son vermillon.
Ce que vous rendiez papillon
Ne nous paroît plus que chenille,
Mil Amours, mais des plus mignons,
Qui croissoient en votre présence
Plus vite que des champignons ,
Sont déjà morts dans votre absence ;
Oui morts, presque aussi-tôt que nés.
Si vous sçaviez comme on en gronde...
Revenez , belle , revenez ,
Ou nous partons pour l'autre monde.
Vous ne vous imaginez pas
Qu'au sein des mers le vieux Neptune
Renforce sa plainte importune ,
Car il connoissoit vos appas ,
Et certain jour par aventure
Qu'il faisoit un tems gracieux ,
Sur mes rives tournant les yeux
Il en rit jusqu'à la ceinture ,
Ce qui le mit à la torture ,
Sans vous le dire seulement ,
Et depuis dans son élément
Il a bien de la tablature :
Son moite Empire est à l'envers ;

Le fier Trident va de travers ,
 Enfin Messieurs les Dieux humides
 Au moins ont perdu la moitié
 De ce qu'ils avoient d'amitié
 Pour Mesdames les Nereïdes.
 Pendant le bain les imprudens
 Regardans à travers l'eau claire
 Vous ont trop permis de leur plaisir ;
 Ils sont aujourd'hui sur les dents.
 Quelques-uns des Siècles antiques
 Rappellant les vieilles chroniques
 Du tems où Vénus se montrait
 Sur une nacre vagabonde
 Dans son éclat sortant de l'Onde ,
 Crurent que Vénus y rentroit.
 Ils furent touchés de vos charmes ,
 Et depuis ce funeste jour ,
 Où vous quittâtes mon séjour ,
 La mer se grossit de leurs larmes.
 Vous méprisez les Dieux marins ,
 Mais nos Héros Dieux de la terre ,
 S'ils ne sont détruits par la guerre ,
 Ils le feront par les chagrins.
 B dans son troisième lustre
 Qui vous marquoit son petit soin ,
 B Hélas ! perd tout son lustre ,
 Et devient jaune comme un coin.
 V qui fut toujours en butte

88 MERCURE DE FRANCE

A vos dédains , à vos humeurs ,
Est le plus morne des rimeurs ,
Jusqu'à n'aimer plus la dispute .
Cent autres qu'on ne nomme pas ,
Qui vous cherchoient un peu querelle
Quand vous faisiez trop la cruelle ,
Poussent , de perdre vos appas ,
Des soupirs longs comme le bras ;
Leurs nuits , leurs jours sont déplorables ;
Vous laissez bien des misérables ,
Mais vous ne laissez point d'ingrats.
On aimoit jusqu'à vos caprices ,
Vos coups , vos petites malices ,
Et même encor vos petits rats.
Faut-il donc vous avoir connue ,
Et vous avoir si-tôt perdue ,
Jeune & charmante D ?
Ah ! mettez la main à la plume
Pour adoucir cette amertume ,
Sinon j'en mourrai de regret.





LE RETOUR DU PRINTEMPS, CANTATILLE, !

Par M. Gaudet.

LA neige cesse enfin de couvrir les montagnes ;
Un air doux & serein ranime l'Univers ;
Les troupeaux bondiffans errent dans les Campagnes ,
Sans craindre des frimats les obstacles divers ;
La Naiade du sein de sa grotte profonde
Voit librement couler son onde ,
Et les Oiseaux par leurs accens
Annoncent dans nos bois le retour du Printemps

Accourez-tous , Amans fidèles ;
L'Aquilon fuit de ces côteaux ,
Et les Zéphirs à tire-d'ailes
Ramènent les jours les plus beaux ;

La riante Flore
Embellit ces lieux ;
Ses soins font éclore
La Rose à nos yeux ;

L'aimable verdure

Pare nos guérets :

Le ruisseau murmure ;

Tout dans la Nature

Reprend ses attraits,

Accourez-tous , Amans fidèles ;

L'Aiglon fuit de ces côteaux ,

Et les Zéphirs à tire-d'ailes

Ramènent les jours les plus beaux,

Déjà couchés sur l'herbe tendre

Les Bergers au loin font entendre

Les sons de leurs chalumeaux ,

Et leurs constantes Bergères

Sortant en foule des Hameaux ,

Viennent par des danses légères

Et des concerts harmonieux

Charmer de leurs amans & le cœur & les yeux.

Jouissez de la jeunesse ;

C'est le Printems des plaisirs ;

Le tems fuit , & la vieillesse

Dans nos transports ne nous laisse

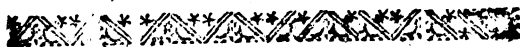
Que de stériles desirs.

Vous que l'Amour blesse

De ses traits vainqueurs ,

Célébrez l'ivresse
 Qui regne en vos cœurs ;
 Que l'écho répète
 Vos tendres accens ;
 Que votre Mufette ,
 Soit seule interprete
 De vos vœux pressans,

Jouissez de la jeunesse ;
 C'est le Printems des plaisirs ;
 Le tems fuit & la vieillesse
 Dans nos transports ne nous laisse
 Que de stériles desirs.



LE QUARTIER D'HIVER.

O D E.

Loin d'ici l'affreuse Bellonne ;
 Que Mars abandonne nos champs ;
 Le Ciel aujourd'hui nous ordonne
 De cesser les combats sanglans.
 Loin de ses demeures chéries
 Le Faune vient dans nos prairies
 Rassembler les plus belles fleurs ,
 Et les Nymphes font leurs offrandes

Des plus magnifiques guirlandes
Et des plus flatteuses odeurs.



Le ruisseau sous un doux murmure
Voit rouler ses flots argentés ;
La Nymphé dans son onde pure
Contemple à loisir ses beautés ;
Les Zéphirs à la douce haleine
D'un souffle léger dans la plaine
Poussent des innocens soupirs,
Et le jeune enfant de Cythère
S'arrache des bras de sa mère
Pour avoir part à leurs plaisirs.



La jeune & timide Bergère
D'un escarpin blanc & léger
Va fouler la tendre fougère,
Tenant la main de son Berger.
Non loin d'eux sur la marjolaine
Des yvrognes à tasses pleine
Célèbrent le divin Bacchus ;
Tous applaudissent à ses charmes,
Et le Guerrier quitte ses armes
Pour se noyer dans son doux jus.



Charmé de ce brillant spectacle
Apollon déserte les Cieux ;

De

De Délos il change l'Oracle
 Pour le transporter en ces lieux :
 Les chastes Nymphes du Permesse
 Par mille concerts d'allegresse
 Viennent chanter son nouveau choix ;
 Pan quitte ses sombres bocages ,
 Et sa flute sur ces rivages
 Annonce les plus douces loix.



A peine de la blanche Aurore
 Voit-on paroître le retour ,
 Qu'aussi-tôt l'Olympe se dore
 Des éclatans rayons du jour ,
 Et les Etoiles courroucées ,
 Dans l'obscurité repoussées ,
 Perdent leur brillante lueur.
 Un astre plus vif les efface ,
 Et le monde , de leur disgrâce
 Tire un avantage flatteur.



Ainsi dans les plaines fameuses
 Que l'Escaut baigne de ses eaux ,
 LOUIS des brigues orageuses
 Dissipa les concerts nouveaux ;
 En vain les orgueilleux nuages
 S'unissent avec les orages
 Pour ternir l'éclat du Soleil ,
 Aussi-tôt leurs forces tarissent ,
II. Vol.

74 MERCURE DE FRANCE,

Leurs Escadrons se désunissent ;
L'astre reprend son appareil.



Qu'un trop frivole orgueil se flate
De soumettre tous les humains ,
Que la bombe menace , éclate ,
La foudre même est en nos mains ;
Le seul effet d'un avis sage
Abbat un aveugle courage ,
Bellone tombe , & s'étourdit.
En vain la Ligue se rassemble ,
LOUIS paroît , l'ennemi tremble ,
Et dans les airs Mars applaudit.



L'Hyver désormais agréable
Malgré la neige & les glaçons ,
Paroît seul être favorable
Aux peuples que nous terrassons ,
Instrumens d'une paix profonde
Les froids en ravageant le monde
Vont mettre la discorde aux fers ;
Leurs fureurs feront nos délices ,
Et les vents seront les indices
Du calme de tout l'Univers ,

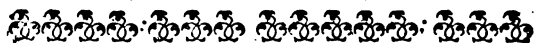


*A MADAME DE CHASSAIGNE,
pour le premier jour de l'année.*

C'Hacun veut en cette journée
Faire des complimens sur la nouvelle année ;
Je voudrois bien , Madame , aussi vous en faire un
Qui ne fût pas tout a fait du commun ;
Mais comment donc m'y prendrai-je pour faire
Un souhait digne de vous plaire ?
Rien n'est moins facile en effet ,
Car vous avez tout à souhait ;
On s'empresse à vous rendre hommage ;
La beauté , la vertu sont de votre appanage ,
On voit les graces , les amours ,
Qui vous accompagnent toujours ;
Plutus grand maître des richesses
Vous a fait part de ses largesses.
Pour de l'esprit , il est certain
Que vous en avez bien autant qu'un vrai Lutin.
Votre chet époux vous adore ,
Et je puis assûrer encore
Qu'il previent en tout vos souhaits ;
Rien n'est égal à vos attraits ;
Venus même vous porte envie.
Je vous souhaite donc encor cent ans de vie.

*Par Mlle. Sophie d'Orvilliers la cadette ,
de Vernen sur Seine , âgée de 14 ans deux mois.*

D ij



VERS faits la veille d'un départ.

Beaux lieux, bosquets chers,
Tendre séjour de flore,
Où l'on ne voit éclore
Que jeux, qu'amours, que ris,
Me reverrai-je encore
Seul avec mon Iris,
Au lever de l'aurore,
Sur vos gazons fleuris?
Dieu qui regne à Cythere,
Ménage mon retour;
Je laisse ma bergere]
Aux soins du tendre Amour;
Aussi charmante, aussi sincère,
Puisse-t-il me la rendre un jour!

L. A. V.





NOUVELLES LITTERAIRES,
DES BEAUX ARTS, &c.

ALMANACH ET CALENDRIER journalier ,
perpétuel & universel, ouvrage très-utile
& nécessaire aux Magistrats , gens de Jus-
tice, Praticiens, Historiens, Chronologistes ,
Curieux , & à toutes sortes de personnes ,
dédié à M. le Comté de S. Florentin Sé-
cretaire d'Etat par Noël l'Archer Mathéma-
ticien à Paris 1745. in-12. chés de Bats au
Palais , & de Lormel Quai des Augustins.

La destinée des Almanachs à peu près
semblable à celle des fleurs qu'un même
jour voit naître & mourir , avoit été jusqu'à
présent de mourir à la fin de l'année de
leur naissance ; en voici un qui a des préten-
sions plus étendues. Il est calculé depuis
l'année 1001 jusqu'en 2500 , c'est-à-dire
qu'avec le secours de ce petit volume on
connoitra quelles ont été & seront pendant
les 1500 années qu'il renferme, les Epâctes,
le Nombre d'or , le Cycle solaire , le tems
des Fêtes mobiles , les Lettres dominicales ,
les pleines Lunes ; enfin tout ce qu'il est
nécessaire ou possible de sçavoir sur les mo-

Dijj

78 MERCURE DE FRANCE.

dalités différentes de l'année. Cet Almanach retrograde des années antérieures ne doit pas être regardé comme une chose aussi inutile qu'il pourroit le paroître. Par ce moyen on sçaura si tel jour de tel mois d'une année antérieure étoit un Dimanche ou un jour ouvrier, & il est des cas où cet éclaircissement est important; il est arrivé qu'en recourant à d'anciens Almanachs on a prouvé qu'un exploit daté de tel jour étoit faux, puisque ce jour étoit un Dimanche ou une Fête, jours auxquels il est défendu d'assigner; à l'égard des calculs à venir que l'Auteur nous donne jusqu'en l'année 2500 il nous étale des trésors dont nous ne jouirons pas, & il ne peut avoir en vue que de flater la curiosité en faisant passer ainsi en revue devant nos yeux toutes les années futures; un pere de famille avare pourroit substituer ce livre à sa postérité jusqu'à la trentième génération.

L'Auteur explique dans une Préface la façon dont il faut se servir de son Calendrier, & y traite à fond la matiere des Epactes, Cycles solaires, Nombre d'or &c.

Ce petit livre contient 10. 1500 années Grégoriennes, sçavoir 750 du passé, & 750 de l'avenir. 20. 1500 autres années Juliennes partagées comme les précédentes, ce qui fait 3000 Almanachs complets, dont cha-

un a sa Lettre dominicale , son Epacte & son Nombre d'or , 30. Une Table perpétuelle de toutes les Fêtes mobiles , 40. Une Table de toutes les nouvelles Lunes à perpétuité , 50. Une autre Table perpétuelle de la célébration de la fête de Pâques applicable au Calendrier Julien. 60. Enfin sept Calendriers perpétuels par le moyen des sept Lettres dominicales , & aussi complets que ceux qu'on débite tous les ans.

L'Auteur de cet ouvrage donne avis à ceux qui veulent se perfectionner dans le Génie , qu'il enseigne la Géométrie & partie des Mathématiques. Il demeure rue Phélypeaux proche le Temple vis-à-vis un Rotisseur.

LE NEPTUNE ORIENTAL , OÙ
Routier général des côtes des Indes Orientales & de la Chine , enrichi de Cartes hydrographiques tant générales que particulières pour servir d'instruction à la Navigation de ces différentes Mers , dédié à M. Orry de Fulvy , Conseiller d'Etat , Intendant des Finances , Commissaire du Roi à la Compagnie des Indes , par M. d'Après de Mannevillette , Lieutenant des Vaisseaux de la Compagnie des Indes , & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences , à Paris 1745. *in folio.*

D iij

80 MERCURE DE FRANCE.

Cet ouvrage imprimé avec de belles Cartes fera d'un grand secours à ceux qui naviguent dans les Mers dont l'Auteur donne la description ; il est fait avec beaucoup de soin & d'exactitude, & on ne peut qu'applaudir aux recherches & au travail de l'Auteur.

RECEUIL DE DIFFERENS PAPIERS d'Etat de Jean Turloé Secrétaire des deux Cromwels , jusqu'au rétablissement de Charles II. publiés à Londres par Thomas Birch Maître-ès-Arts & Membre de la Société Royale.

M. B O N G I O V A N N I a trouvé parmi les Manuscrits de la Bibliothèque de Saint Marc un Commentaire sur Homere qui paroit du Xe. siècle, & qui par conséquent est antérieur à Eusthate le plus renommé des Scholastes d'Homere. M. Bongiovanni qui a fait imprimer les Commentaires de ce nouveau Scholiaste & les a traduits en Latin, prouve dans sa Préface qu'Eusthate a tiré une partie de son travail de cet ancien Auteur, & qu'ainsi il a joui pendant long-tems d'une gloire usurpée. Eusthate a encore eu un tort d'une autre espèce; il a négligé de prendre beaucoup de bonnes choses dans l'Auteur qu'il mettoit si hardiment à contribution, & comme on ne peut pas présumer

que ce soit par scrupule qu'il se soit arrêté, on peut raisonnablement l'accuser de mauvais goût. Le livre de M. Bongiovanni est imprimé à Venise.

- JEAN-BAPTISTE *Pasquali* Libraire de Venise a imprimé une Traduction Italienne de la Vie de Ciceron par M. Middleton, Bibliothécaire de l'Université de Cambridge, & il paroît par les nouvelles Litteraires de Florence, que cette Traduction a un grand succès.

ON a imprimé à Milan une Dissertation du Pere Ansalde où ce Religieux réfute le livre de M. Dodwel *De paucitate Martyrum*. M. Dodwel avoit avancé qu'il s'en falloit beaucoup que tous les Saints dont les noms sont rapportés dans le Martyrologe Romains eussent souffert le martyre, c'est cette erreur que le Pere Ansalde a réfutée avec force. Il montre que M. Dodwel n'a pas bien entendu ce nom de Martyr, que les Ecrivains Eclésiastiques donnent souvent à des gens qui sont morts à la vérité dans leur lit, mais qui avoient souffert précédemment pour J. C. ou l'exil ou la prison ou telle autre peine temporelle: ces vers de S. Paulin de Nole, au sujet de S. Felix Martyr qui n'a point été couronné en sont une preuve sans réplique.

D v

Vectus in æthereum sine sanguine Martyr honorem
Occidit , & Christo superis est natus in astris ,
Cœlestem nactus sine sanguine Martyr honorem.

ON vient d'imprimer à Florence un Dialogue de M. *Lodovico Dolce* intitulé *l'Arcino*. Il y traite du mérite de la Peinture , & de toutes les qualités qui doivent concourir à former un grand Peintre. Les ouvrages des Peintres anciens & modernes y sont souvent cités , & l'Auteur s'étend particulièrement sur les ouvrages du fameux Titien qu'il appelle *divin*.

COMMENTAIRE sur la *Buccine* ou Trompette publique des Juifs par le Pere Chaste Innocent *Anfaldi* de l'Ordre de S. Dominique , imprimé à Bresse en 1745.

Le P. Anfaldi Auteur de cet ouvrage en a déjà fait imprimer plusieurs où il a fait admirer sa profonde & judicieuse érudition , & qui lui ont acquis une grande réputation dans toute l'Italie.

L'Auteur dans l'ouvrage dont il s'agit prouve que l'usage de cette Buccine commença chés les Juifs dans le Désert , & se conserva depuis sous les Juges & sous les Rois , quoique sous ces derniers on s'en soit servi moins fréquemment. C'est au son de

cette Buccine que l'on convoquoit les assemblées du peuple, & ceci sert à expliquer plusieurs endroits de l'Ecriture Sainte qui sans cela seroient mal entendus. Le P. Anfaldi donne une explication absolument neuve du passage de l'Evangile où J. C. dit à S. Pierre qu'il le reniera avant que le Coq *Gallus* ait chanté trois fois. Selon le P. Anfaldi, cette Buccine se nommoit *Gallus*, & il croit que c'est d'elle que N. S. vouloit parler. Cette signification du mot *Gallus* ou *Coq* pour signifier la Trompette n'est pas particuliere aux Juifs; les Grecs s'en servoient aussi. Erasme avoit déjà avancé que le proverbe *Antequam Gallus iterum cantet*, avant que le Coq chante une seconde fois, ne signifioit autre chose chés les Grecs. sinon avant que le Juge prononce, avant qu'on statue, qu'on délibere sur la chose contestée, ou qu'on se soit servi du ministère d'un Crieur public qui convoque l'assemblée avec la Buccine. Les Latins appelloient aussi ce Crieur public *Forensis Gallus*, Coq de Bareau.

Les Juifs avoient deux Trompettes, l'une étoit destinée à appeler à l'assemblée les principaux de la Nation; on sonnoit toutes les deux lorsqu'il s'agissoit de convoquer tout le peuple: depuis les Machabées il s'introduisit encore une coutume prise de Grecs au sujet de cette convocation: lors-

Dvj

que l'assemblée avoit été résolue après une délibération préalable & tranquille; la *Buccine* ou Trompette ne sonnoit qu'une fois; elle sonnoit deux fois, lorsqu'on prenoit subitement & a l'improviste la résolution d'assembler le peuple. Le P. Anfaldi fait encore beaucoup d'autres recherches sur la forme de ces Buccines, sur les modes dans lesquels elles jouoient; nous ne le suivrons pas dans cette route obscure où son érudition jette de vives lumières.

ON nous mande de *Rimini* qu'en travaillant à la construction de l'Eglise Paroissiale de Sainte Innocence on a trouvé plusieurs Inscriptions antiques, mais très-mutilées, parmi lesquelles il y en a une entière de la longueur d'environ un demi-pied, où on voit ces lettres :

C. Tulli Atifiani. F. Fæsonia.

M. Giovanni sçavant Gentilhomme & Professeur de *Rimini*, les lit ainsi. *Caius Tullius Atifiani filius Fæsonia*, & conclut de là que dans la Maison *Tullia*, outre la branche des *Cicérons* & des *Decules* que l'on voit sur les Médailles, il y avoit encore une troisième branche des Atifiens. A l'égard du mot *Fæsonia* ce sera le nom de quelqu

DECEMBRE 1745. 85

Maison ou de quelque lieu jusqu'à présent inconnu dont le *Caius Tullius* tirera son origine , ce pourroit être encore un surnom usité dans la Maison *Tullia* , & alors ce *Caius Tullius* auroit eu quatre noms au lieu de trois , ce qui est contre l'usage des premiers siècles de la République , mais se rencontre assés communement dans les siècles suivans.



OBSERVATIONS

Météorologiques.

Sur la Pluie & le Barometre en 1744.

LA quantité d'eau en hauteur a été en l'année 1744 de 16 pouces 10 lignes. Le Barometre simple a marqué la plus grande élévation du Mercure à 28 pouces 7 lignes le 4 Janvier de la même année par un tems serain & un petit vent de Nord-Est , & le 26 & le 28 du même mois par de grands brouillards , & il est descendu le plus bas à 27 pouces 5 lignes le 14 Avril par un tems couvert & un grand vent de Sud-Ouest.

OBSERVATIONS sur le chaud &
sur le froid en 1744.

Le Thermometre scellé hermétiquement dont on se sert pour faire ces opérations est toujours le même: on l'observe à la pointe du jour qui est le tems le plus froid, & vers les 3 heures après midi qui est le tems le plus chaud.

Lorsque l'air est tempéré ce Thermometre marque 48 degrés; le 13 & le 14 de Janvier de l'année 1709 il étoit descendu à 5 degrés.

Le plus grand froid de l'année 1744 est arrivé le 14 Janvier. La liqueur du Thermometre est descendue à 20 degrés.

Celui de M. de Reaumur étoit à 8 degrés & demi au dessous de la congélation de l'eau.

La plus grande chaleur en 1744 est arrivée le 9 Juillet; la liqueur du Thermometre est montée à 74 degrés.

Celui de M. de Reaumur étoit à 25 degrés au dessus de la congélation de l'eau.



*DECLINAISON de l'Aiguille
Aimantée en 1745.*

Le 17, le 18 & le 19 Mai 1745 à l'Observatoire Royal une Aiguille de 4 pouces déclinait de 16 degrés 15 minutes vers le Nord-Ouest.

ECLIPSES de l'année 1746.

De quatre Eclipses qu'il y aura cette année, sçavoir deux de Soleil, le 22 Mars & le 15 Novembre, & deux de Lune le 7 Mars & le 30 Août; il n'y aura que l'Eclipse de Lune du 30 Août visible sur notre horizon.

Le commencement sera à 10 heures 40 minutes du soir.

Le milieu le 31 Août à 0 heure 8 minutes du matin.

La fin à une heure 30 minutes.

La durée de 2 heures 45 minutes.

La grandeur sera de six doigts 34 minutes vers le Nord.

LA RELIGION CHRETIENNE
méditée dans le véritable esprit de ses
maximes, ou cours suivi & complet de Ré-

88 MERCURE DE FRANCE.

flexions , ou de sujets de Méditations pour chaque jour de l'année , sur les Epîtres & les Évangiles des Dimanches & des Fêtes. Ouvrage propre à tous les Etats , où les Ecclésiastiques , les Religieux , & les simples Fidèles apprendront également les Règles sûres de se sanctifier chacun dans sa vocation. En 6 vol. in-12. Le prix est de 15 livres relié en veau. A Paris chés Pierre *Prault* , Quai de Gesvres au Paradis , & P.N. *Lottin* rue S. Jacques à la Vérité.

Cet Ouvrage est un cours suivi & complet de Réflexions ou de sujets de Méditations pour chaque jour de l'année , sur les Epîtres & les Evangiles des Dimanches & des Fêtes.

Il y a long-tems qu'on en désiroit un de cette nature , qui pût être suffisant pour les Séminaires , Communautés , &c. où on est en usage d'avoir chaque jour deux tems differens destinés à l'exercice de l'Oraison Mentale : les Livres excellens qui sont entre les mains de tout le monde ne fournissant pas de Réflexions assez étendues pour deux lectures différentes.

On trouvera dans celui-ci deux sujets de Méditations pour chaque jour ; un pris de l'Epître , & l'autre de l'Evangile.

Après le texte de l'Ecriture suivent les

Réflexions partagées en deux à *linea*, qui peuvent être considérés comme deux points, & sont terminés par une Priere qui renferme, pour l'ordinaire, tout le fruit qu'on peut tirer des Réflexions que l'on vient de lire, en sorte que l'on peut dire qu'en même-tems que l'esprit est éclairé par les grandes vérités de la Religion, le cœur est échauffé & excité puissamment à entrer dans les dispositions qu'elles exigent des Chrétiens.

Cet Ouvrage peut servir utilement dans les Familles & les Ecoles Chrétiennes, pour sujets de lecture de Piété, puisqu'il interesse tous les états, de maniere que les Ecclésiastiques & les Religieux, comme les simples Fidèles, y trouveront de grandes leçons pour le salut, des maximes solides, & des règles sûres de conduite pour la sanctification de leurs mœurs, selon leurs différentes vocations.

Les Curés & Vicaires, & tous ceux qui sont chargés de l'instruction des Fidèles, y trouveront abondamment de quoi remplir chaque jour de Dimanches & de Fêtes, & même tous les jours, leurs obligations, envers les Peuples confiés à leurs soins.

On a joint au sixième tome de cet Ouvrage, à la suite de la vingt-quatrième semaine après la Pentecôte.

96 MERCURE DE FRANCE.

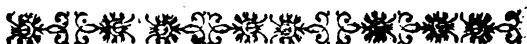
1°. Des Elevations à N. S. J. C. présent au Très-Saint Sacrement de l'Autel, pour l'Octave de la Fête-Dieu, dont on pourra se servir, soit au Salut des Jeudis, ou les autres jours, dans les Eglises où le Saint Sacrement est exposé.

2°. Deux Réflexions ou sujets de Méditations pour chaque jour des Fêtes des Mystères de N.S., pour toutes celles de la Sainte Vierge, & des Saints, dont le culte est plus célèbre dans l'Eglise.

3°. Une Lecture de piété pour chaque jour du mois.

On a mis une Table des matières à chaque tome pour faciliter le moyen de trouver ce dont on aura besoin.





*SEANCE publique de l'Académie des
Sciences du 13 Novembre.*

M Duhamel lut un mémoire qui a pour titre , Essais sur la conservation des grains & en particulier du froment.

Le mémoire de M. D. se trouve naturellement divisé en trois parties ; dans la première il établit la nécessité qu'il y a de faire des magasins de bled dans les années d'abondance , afin de se ménager des ressources pour celles où les récoltes manquent. Dans la seconde partie il détaille ce qu'on pratique dans les Provinces voisines de Paris pour conserver les grains & il fait sentir les inconvéniens de cette méthode. Dans la troisième il propose une nouvelle façon de mettre les grains en grenier , & de les y entretenir. Il y rapporte les expériences qu'il a faites à ce sujet , qui établissent la supériorité de cette nouvelle pratique sur l'ancienne.

Comme nous ne pouvons pas nous étendre également sur toutes les parties de ce mémoire , nous nous contenterons pour ce qui regarde la première partie de faire re-

92 MERCURE DE FRANCE.

marquer avec l'Auteur , que la France produit dans les années d'abondance plus de grains qu'il n'en faut pour nourrir les habitans , & que le plus sûr moyen pour prévenir les disettes est de conserver soigneusement ce surcroit de recolte, en faisant , lorsque le bled est à bon marché, de grands magasins qui puissent s'ouvrir à propos & subvenir au besoin.

En parcourant la seconde partie du mémoire de M. D. on voit qu'en suivant la pratique ordinaire il est difficile de faire ces magasins : il faudroit pour cela des bâtimens immenses & très-solides ; le bled qu'on y déposeroit seroit exposé à la rapine des oiseaux, des rats, des souris & des insectes; ceux qui ont été dans le cas d'avoir beaucoup de bled à conserver , sçavent qu'il s'en perd nécessairement par les trous que differens animaux font aux greniers ou que la charge du bled y occasionne : ils sçavent aussi que le bled exige un soin journalier pour éviter qu'il ne s'échauffe & qu'il ne se gâte. M. D. finit ainsi cette seconde partie dont nous ne donnons qu'une légère idée.

Il s'agit pour rendre la conservation des bleds plus aisée. Premièrement, d'en pouvoir renfermer une grande quantité dans un petit emplacement , & dans des gre-

„ niers qui coutent moins à établir. 2°. De
 „ faire en sorte qu'ils ne s'y échauffent pas ,
 „ qu'ils n'y fermentent pas, qu'ils n'y con-
 „ tractent pas un mauvais goût. 3°. De le
 „ garantir de la rapine des oiseaux , des rats
 „ &c. enfin de le préserver des mites , des
 „ tignes, des charançons & de toute autre es-
 „ pèce d'insectes ; tout cela sans presque
 „ de soins & moyennant une très-petite dé-
 „ pense. Voyons si on peut satisfaire à ces
 „ besoins , & rapportons les expériences
 „ que nous avons faites à ce sujet. „

M. D. passe ensuite à la troisième partie
 de son mémoire , sur laquelle nous nous
 étendrons plus que sur les autres en faveur de
 ceux qui voudront profiter de ces recher-
 ches & des expériences qu'il y rapporte.

Il a fait faire avec de bonnes planches de
 chêne bien épaisses un petit grenier ou une
 grande caisse qui formoit un cube d'environ
 5 pieds de côté. A 6 pouces du fond ou du
 plancher de ce petit grenier il a fait placer
 sur des lambourdes un second fond de gril-
 lage sur lequel il a fait étendre une forte
 toile de canevas. S'il étoit question d'établir
 un grenier solide , au lieu de planches on em-
 ployeroit des pierres de taille ou des briques,
 & on substituerait au canevas un treillis de fil
 de fer.

Le petit grenier de M. D. fut rempli com-

94 MERCURE DE FRANCE.

ble de bon froment, & il en contient un peu plus de 94 pieds cubes, ou environ 5040. liv.

On observera en passant qu'un pareil grenier qui auroit 12 pieds de côté, tiendrait 1728 pieds cubes de bled, pendant qu'un grenier ordinaire qui a 1323 pieds de superficie, (le bled étant entassé seulement à 18 pouces d'épaisseur & écarté des murs comme on le pratique ordinairement) ne peut contenir que 1350 pieds cubes de bled. Néanmoins pour bâtir un grenier de cette grandeur il en couteroit plus de 13000 liv. au lieu qu'avec 1000 liv. on pourroit bâtir un grenier comme le propose M. D.

Voilà une grande économie sur l'étendue des greniers & sur la dépense qui seroit nécessaire pour en établir, ce qui est un article bien important pour les Places de guerre, pour les Ports de mer, pour les grands Hôpitaux, pour les Communautés riches, & généralement pour tous ceux qui auront de grands Magasins à faire.

Quand le petit grenier fut tout rempli de de grain, M. D. le fit fermer par le haut avec des planches qui joignoient assés exactement, pour que ni les oiseaux, ni les rats, ni les fouris, ni même aucun insecte n'y pût entrer; il se mit ainsi à l'abri de la voracité de ces animaux, il ménagea seulement plu-

plusieurs ouvertures ou soupiraux à ce plancher qu'on étoit maître d'ouvrir ou de tenir fort exactement fermées.

Il ne suffisoit pas d'être parvenu à faire tenir beaucoup de bled dans un petit emplacement, & de l'avoir mis à couvert des animaux qui cherchent à s'en nourrir ; M. D. s'étoit assuré par des expériences que le bled qui paroît le plus sec contient néanmoins assez d'humidité pour fermenter & se corrompre quand il est ainsi exactement renfermé ; il en avoit mis dans des bouteilles bien bouchées, qui s'y étoit corrompu ; il en avoit rempli des futailles où le bled s'étoit échauffé & avoit contracté une mauvaise odeur ; il s'étoit assuré par des expériences exactes que le bled de cette année doit perdre un huitième de son poids pour être réputé sec : enfin on sçait que le bled entassé trop épais & qu'on est long-tems sans remuer s'échauffe & se gâte. Il étoit donc très important de remédier à cet inconvenient : il falloit de tems en tems renouveler l'air du petit grenier, en établissant dans son intérieur un courant d'air qui en pût dissiper l'humidité. C'est dans cette vûe que M. D. avoit établi au fond de son grenier un plancher de grillage, mais il s'agissoit de trouver un moyen de forcer l'air d'entrer entre les deux planchers & de pénétrer tout le grain pour

sortir par les soupiraux qu'on avoit pratiqués au plancher supérieur.

Les soufflets de forge & un soufflet cylindrique imaginés par M. Triewal Suedois, pour renouveler l'air du fond de calle des navires ne convenoient pas à M. D. parce qu'étant faits de cuir, les rats n'auroient pas manqué de les endommager.

Après avoir tenté différens moyens qui lui paroissoient propres à remplir son idée, il étoit sur le point d'appliquer à son grenier un soufflet centrifuge ou à moulinet qui a été perfectionné par M. Teral & qui est gravé dans le Recueil des machines présentées à l'Académie.

„ Le soufflet, dit M. D. auroit pû satisfaire à ce que je désirois, mais dans ce tems M. Hals m'envoya un exemplaire de son ouvrage intitulé le Ventilateur; ce célèbre Physicien qui joint à un excellent esprit un desir bien louable de contribuer à tout ce qui peut être utile aux hommes donne dans l'ouvrage que je viens de citer la description d'un soufflet très simple, qui ne peut être endommagé par les rats, qu'on peut exécuter à peu de frais, & qui me parut préférable à tout autre, parcequ'il est plus propre à forcer l'air de se porter où l'on veut.

„ M. Hals propose ce soufflet pour renouveler

„ veller l'air de l'entre-pont & de la calle des
 „ vaisseaux des galeries, des mines, des
 „ sales où il y a beaucoup de malades, des
 „ endroits qu'il est important de dessécher,
 „ & enfin il indique une façon de s'en servir
 „ pour la conservation des grains. Les re-
 „ cherches de M. Hals sur ce point, bien
 „ loin de me détourner de suivre celles que
 „ j'avois commencées, m'engagerent à les
 „ continuer avec plus d'ardeur; la confor-
 „ mité qui se rencontroit dans nos idées gé-
 „ nérales m'affermissoit dans celles que j'a-
 „ vois conçues, & me faisoit même bien
 „ présumer des moyens que je me propoisois
 „ d'employer pour en faire usage, quoiqu'ils
 „ fussent très-différens de ceux que propose
 „ ce célèbre Physicien. La disposition de
 „ son grenier ne ressemble point à celui que
 „ j'ai employé.

„ M. Hals applique son Ventilateur à un
 „ grenier ordinaire, & ainsi il ne diminue
 „ ni les frais d'établissement, ni l'emplace-
 „ ment des greniers, & son grain reste ex-
 „ posé à la rapine des animaux & aux autres
 „ causes de déperissement, dont nous avons
 „ parlé: néanmoins je ne déciderai pas le-
 „ quel des deux greniers est le meilleur;
 „ l'ouvrage de M. Hals a été traduit en notre
 „ langue par M. de Moure, de la Société

98 MERCURE DE FRANCE.

Royale de Londres : tout le monde peut
» le consulter & choisir. *

M. D. fit donc exécuter le soufflet de M. Hals & l'appliqua à son grenier. Il faut s'imaginer un grand soufflet qui prend l'air du dehors & qui le porte entre les deux planchers inférieurs du petit grenier. Par le calcul que M. Duhamel en a fait , il passe 80640 pieds cubes d'air quand on fait jouer un seul soufflet pendant huit heures , & l'air du petit grenier se renouvelloit environ 2600 fois.

Le bled que M. D. avoit mis dans son grenier étoit de bonne qualité ; on ne l'a éventé au plus que la valeur de 6 jours dans l'espace d'une année , & depuis deux ans que ce bled est en expérience , bien loin d'avoir contracté la moindre altération , il est des plus parfaits qu'on puisse trouver.

Cette épreuve a donc eû tout le succès qu'on en pouvoit attendre ; le bled n'a pas éprouvé la moindre fermentation ; il a conservé toute la bonne qualité qu'il avoit primitivement ; il a toujours été à couvert des animaux qui cherchent à s'en nourrir , & ce-

» * J'invite même ceux qui voudront faire usage
» de mes recherches , à consulter le Livre de M.
» Hals , parce que j'ai supprimé dans ce mémoire
» plusieurs choses que j'y aurois insérées si l'ouvrage
» de M. Hals n'avoit pas paru.



la sans presque de soins , de peine ni de dépense. Il est vrai que ce grenier est petit qu'il faudroit éventer plus souvent & avec des plus grands soufflets des greniers qui seroient plus grands , mais outre que la dépense seroit toujours proportionnée à la quantité de grains qu'on auroit à conserver, on pourroit , si les magasins étoient fort grands, faire jouer les soufflets avec un moulin à la Polonoise , qui quelque petit qu'il fût , auroit suffisamment de force pour mettre en jeu trois ou quatre grands soufflets , alors on seroit maître d'éventer le grain si souvent qu'on voudroit & sans frais.

M. D. ayant reconnu que le bled de la dernière recolte devoit perdre plus d'un huitième de son poids pour être réputé sec, jugea qu'il devoit être très-difficile à conserver , & crut qu'il devoit profiter de cette circonstance pour mettre son grenier à la plus grande épreuve. Il fit donc faire un second grenier pareil au premier , & il le remplit de bled nouveau qui étoit en partie germé , extrêmement humide , qui avoit commencé à s'échauffer & qui avoit contracté une mauvaise odeur , semblable à celle d'un poulaillier ; après l'avoir éventé une journée il avoit perdu presque toute sa chaleur , & quoiqu'il n'y ait pas long-tems que cette expérience soit commencée, l'humidité est

fenfiblement diminuée, puisque le bled qui étoit gonflé devient rétroit ; on s'apperçoit aussi que l'odeur diminue considérablement. Si M. D. parvient à conserver ce grain qui étoit déjà fort altéré quand il l'a mis en expérience, il aura plus fait qu'on ne pouvoit légitimement espérer de sa nouvelle méthode. Voici comme M. D. termine son mémoire.

Il me reste à rendre compte des expériences que j'ai faites pour détruire les insectes ; dans cette vue j'ai fait faire de très-petits greniers qui contiennent seulement quatre pieds cubes de bled, j'y ai renfermé avec le bled les insectes qu'il est question de détruire, & j'y ai appliqué un petit soufflet. Mes premières expériences n'ont pas eû un bon succès ; j'en ai fait d'autres qui m'en promettent un meilleur, mais plutôt que d'avancer des choses hasardées, j'ai cru devoir différer quelque tems à rendre compte de cette partie de mon travail, & je le fais d'autant plus volontiers, qu'il me reste encore bien des choses à exécuter sur la conservation des grains de toute espèce. Ce que je donne aujourd'hui ne doit donc être regardé que comme le commencement d'un travail plus considérable que je me propose de suivre si les dépenses que je serai obligé

de faire n'y mettent pas un obstacle invincible.

Comme les vûes de M. D. sont uniquement le bien public, il invite ceux qui auront quelque observation relative à son objet & particulièrement sur la destruction des insectes, à lui en faire part; assurément s'il est possible de détruire ces animaux, ce sera dans un grenier aussi exactement fermé & dans lequel on est maître de porter au moyen des soufflets, telle vapeur qu'on jugera convenable d'y introduire.

M. de Jussieu l'ainé lut ensuite un mémoire rempli d'observations qu'il fait servir d'essai pour une explication publique de toutes les manieres dont les plantes se multiplient; elles different des animaux comme, on le sçait, en ce que la reproduction ne se fait chés eux que, ou par la sortie de leur semblable du ventre de la femelle de leur espèce, ou par des œufs qui éclosent hors d'eux, au lieu que dans les plantes, c'est ou par boutures, ou par provins, ou par marcottes ou par œilletons, ou par greffes, ou par semences. L'Art de cette multiplication chés elles, qui fait une partie considérable de l'Agriculture, ne s'est fondé que sur des expériences réitérées, au lieu que les autres Arts sont ordinairement fondés sur une

théorie qui précède l'expérience. Ces expériences que les premiers Auteurs d'Agriculture ont poussées fort loin, ont passé chés les Modernes en diverses pratiques choisies, dont ils ont formé des méthodes qui réussissent.

M. de Jussieu entreprend d'ajouter à ces sortes d'experiences une théorie fondée sur un principe des plus simples, imaginé par les Anciens.

Théophraste est le premier qui ait regardé dans les arbres la moële comme le principe de leur vie & de leur propagation; & depuis lui Columelle a pris cette partie pour une espèce d'ame qui donne la vie à la plante.

Quoique ces idées semblent être métaphyiques, M. de Jussieu les rend comme réelles, & fait observer que cette moële se trouvant au cœur du tronc & des branches de tous les arbres, & étant prolongée jusques dans les bourgeons répandus sur ces arbres, il faut nécessairement qu'elle ait des propriétés & des fonctions qu'aucune des autres parties ne possède comme celle-ci; il faut d'ailleurs qu'une même cause contribue à ces deux fonctions, comme animales, de croître & de se multiplier: fonctions qui ne peuvent mieux s'attribuer qu'à la moële.

M. de J. examine ensuite chaque partie

des plantes dont on se sert pour cette multiplication & y fait remarquer cette substance moëleuse que M. Hook, Grew & Malpighi ont regardée comme vésiculaire.

Il ajoute qu'en poussant plus loin, l'examen des propriétés & de l'usage de cette moële par rapport à la propagation, on peut remarquer qu'elle travaille intérieurement dans l'arbre dépouillé de ses feuilles, & comme en repos même pendant l'hiver; travail qui d'insensible qu'il a été, ne devient apparent, que lorsque cette substance moëleuse s'est étendue jusqu'à l'extérieur des branches pour y former des bourgeons.

Ce développement des parties qui doivent paroître au Printems après ce travail, peut être comparé à l'incubation de l'œuf, dans laquelle son germe reçoit par la chaleur de certaines liqueurs dans lesquelles il nage une nourriture qui s'insinue dans les différentes parties du germe, les étend, les développe & leur donne de la sensibilité, en sorte que ce qui paroïssoit dans les bourgeons comme dans l'œuf un germe, devient, lorsque les fleurs sont écloses, de même que le poulet, une preuve d'un travail intérieur fait par l'extension des parties solides, & par un changement des liquides tout-à-fait extraordinaire.

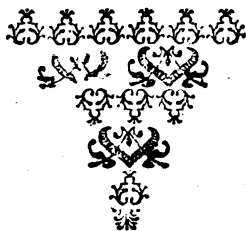
M. de J. par les reflexions qu'il fait sur
E iij

toutes ces observations conclud , 1^o. qu'il y a dans les plantes une substance qui est le principe primordial de leur vegetation , & de leur reproduction.

2^o. Qu'on peut suivre le progrès de cette substance , non seulement dans les arbres , mais encore dans les herbes.

3^o. Que toutes les différentes manières pratiquées pour la multiplication des plantes , soit greffes , soit boutures , provins , marcottes , &c. ne sont que des modifications de l'usage de la moëlle.

4^o. Qu'une propriété de cette moëlle conservée saine , est de travailler dans les grains quoique gardés long-tems , & dans les arbres quoique étêtés , & dans leurs branches quoique séparées de leurs troncs pour les rendre capables de renouveler l'espèce dont ces parties ont été tirées.





ESTAMPES NOUVELLES.

CAROLUS ROLLIN *Antiquus Universitatis Parisiensis Rector, Eloquentiae Professor Regius, & Regia Inscriptionum & Humaniorum Litterarum Academia Socius. Obiit octogenario major, die 4^a. Septembris 1741.*

Cette estampe d'après le portrait peint par M. Coypel, est gravée par Balechon & est fort belle au jugement des Connoisseurs; elle se vend chés N. B. de Poilly rue S. Jacques, & chés Surugue Graveur du Roi rue des Noyers.

CHARLES EDOUARD fils aîné de Jacques Stuard, né à Rome le 31 Décembre 1720, gravée par Jean Daullé Graveur du Roi.

MARIE-THERÈSE Reine de Hongrie née le 13 Mai 1717, d'après le tabieau peint à Vienne en 1743, par Martin de Meyens, gravée par J. Daullé Graveur du Roi.

CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE né le 12 Décembre 1712 d'après le ta-

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

bleau peint à Vienne, par *Martin de Meyens*, gravée par *J. Daullé* se vend chés ledit *Daullé*.

NICOLAS DE HARLAI, Seigneur de Sancy &c. Colonel Général des Suisses, mort le 17 Octobre 1629, gravée par *Tardieu* le fils, se vend chés *Odièvre* rue d'Anjou.

MARIE DE ROHAN mariée en premières nœces au Connétable de Luynes, & en secondes à Claude de Lorraine Duc de Chevreuse, née en Décembre 1600, morte le 18 Août 1679, gravée par *Balechon*, se vend chés *Odièvre* rue d'Anjou.

L Es Cartes de feu M. Guillaume Delisle premier Géographe du Roi, de l'Académie Royale des Sciences & Censeur Royal, composant un Atlas de 95 Cartes pour la Géographie moderne, ancienne & du moyen âge, qui appartiennent maintenant au sieur Buache son gendre, de l'Académie des Sciences & premier Géographe de Sa Majesté se distribuent toujours dans la maison de feu

M. Delisle, Quai de l'Horloge du Palais.

On y trouvera aussi les autres Cartes dressées par Philippe Buache depuis la mort de M. Delisle, dont plusieurs ont été approuvées par l'Académie des Sciences.

M. Cassini de Thuri vient de publier une nouvelle Carte qui comprend tous les lieux de la France qui ont été déterminés par les opérations Trigonometriques; cette Carte est distribuée en 18 feuilles qui seront insérées dans le livre de la description Géométrique de la France; elles ont été disposées de maniere que par leur assemblage on peut en former une Carte générale de 3 pieds 9 pouces $\frac{1}{2}$ de hauteur sur 3 pieds 8 pouces de largeur. Elle se vend avec celles de M. Buache lequel se propose de remplir tous les vuides de cette Carte en faisant usage des meilleures Cartes qui nous aient été données jusqu'à présent.

On trouve aussi dans le même endroit la Carte générale des Triangles que M. de Thuri a publiée l'année dernière, & à laquelle il a fait depuis différentes augmentations; le prix de la Carte en feuilles est de 9 liv. & celui de la Carte générale est de 3 livres.



ENIGME ET LOGOGRYPHES.

Soit dit , mes mes chers Lecteurs , sans offenser
les gens ,

Instruisez-vous , & devenez sçavans :

Il faut pour me connoître & me mettre en usage
Bien de l'expérience & de l'apprentissage.

Ce n'est que par effort d'imagination
Que je sers de secours à l'opération.

Ce qu'on ne croiroit pas possible ,

Tout ce qui n'est pas accessible

Semble avec moi s'unir & s'attrappe aisément.

La justesse me suit : il n'est pas de figure

Dont je ne donne une exacte mesure ;

Du reste , je ne suis qu'un très-simple instrument.

F. d'A.



LOGOGRYPHE.

JE suis avec honneur dans l'Empire François ,
Mais je brille encore plus dans les États Anglois ,
Par quatre pris sur huit j'empêche la froidure ,
Celle du moins que l'homme en deux membres en
dure.

Par quatre autres je sers à préparer le sang ;
 Rangez cinq à propos vous aurez un étang ;
 Sept huitièmes du tout forment le terme étrange ,
 Qui trois signes ôtés aussi-tôt devient Ange.
 Je présente de plus un Magistrat connu
 Et n'aguere dans Aix aux grandeurs parvenu ;
 Lecteur si tu connois celui qui me combine ,
 Apprens que c'est de moi qu'il tient son origine ;
 Mais c'est assés d'énigme , à tous je veux m'ouvrir ;
 A ce trait aisément on va me découvrir ;
 On ne peut s'y tromper , qu'on cherche une Pro-
 vince
 Terrible aux ennemis & fidelle à son Prince.

Faiguet Maître de Pension à Charenton.

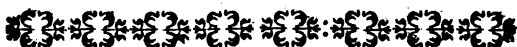


A U T R E.

JE commence par un adverbe ,
 Qui par une combinaison
 Va devenir arme superbe ,
 Qui jadis étoit de saison.
 Mon corps , si tu coupes ma tête ,
 Excite l'admiration ,
 Mais change la construction ,
 Je ne suis alors qu'une bête.

110 MERCURE DE FRANCE.

Dont chacun se fait une fête
De chercher la destruction.
Je sens certain vent deshonnête
Ah ! gare une indigestion..
Pour finir ma dissection ,
Je suis un instrument de chasse ;
C'est chés moi qu'il faut que tout passe
Avant de visiter Pluton ;
Souvent dans l'Eglise on me place ;
Enfin chés l'avare on m'entasse.
Adieu. Je finis par un *ton*.



AIR à deux parties.

Sommeil viens sur mes sens , viens régner à
ton tour ;
Fais moi dormir sous cette treille ;
Je rends à Bacchus sa bouteille :
Je te consacre & la nuit & le jour ;
Si quelquefois je me réveille ,
Que ce ne soit qu'avec l'Amour.





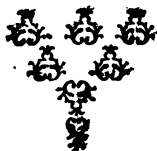


A U T R E.

L'Hyver dans nos climats
A ramené ses frimats ;
Par sa triste froidure
Il désole la Nature.

Tout tremble , mais pour moi je crains peu sa ri-
gueur.

Dans ma cave
Je la brave ,
En puisant dans le vin la plus vive chaleur.





SPECTACLES.

L Es 11 & 19 Décembre on a représenté à Versailles devant leurs Majestés dans la salle construite à la grande Ecurie l'Opéra intitulé *Jupiter Vainqueur des Titans*, Tragédie.

Cet Opéra a été composé & exécuté sous les ordres & la protection de M. le Duc de Richelieu.

Le Poëme étoit entre les mains de M. de Blamont depuis plusieurs années , & il avoit commencé à y travailler dès le tems qu'il lui fut remis , mais ayant pensé que cet Ouvrage pourroit un jour avoir une destination plus glorieuse que celle qu'on lui donnoit alors , il en avoit suspendu la composition jusqu'aux grands événements qui l'ont enfin amenée.

En effet le sujet de ce Poëme a paru faire une heureuse allusion à la gloire de notre Monarque , & aux grandes actions qui sont dûes à sa valeur, à sa sagesse, & à sa magnanimité. Les Rois sont les Images des Dieux. Les Etats que S. M. procure aux Princes de son Sang, les Couronnes que d'autres ont tenues de sa main, la généreuse protection

qu'à l'exemple de ses Ancêtres elle accorde aux Puissances infortunées qui viennent se mettre à l'abri de son Trône, tant de succès dans les armes n'ont-ils pas un rapport sensible aux Victoires de Jupiter sur les Titans & aux suites glorieuses de son Triomphe? Le plus grand des Rois ne peut être comparé qu'au plus grand des Dieux, & l'objet du parallèle doit être le sort du monde qu'ils font l'un & l'autre.

Cette Tragédie est en cinq Actes & un Prologue. M. de Blamont par estime & par amitié pour M. de Bury son Neveu & son survivancier, Maître de Musique de la Chambre, & voulant lui procurer l'honneur de travailler dans une circonstance si flatteuse, l'a associé à la Musique.

Cet Opera a eu le bonheur de plaire à LL. MM.

M. de Laval compositeur des Ballets du Roi a donné dans cette pièce plus d'une preuve de son génie & de son goût.

Le Prologue se passe sur les bords de la Seine; c'est une éloge bucolique du Roi; l'encens des Bergers doit être le plus flatteur, puisqu'il est le plus pur. Ces Panégyristes incapables de feindre devroient seuls être écoutés; tous les Monarques n'ont pas le bonheur d'animer les mufettes, & de faire répéter aux Echos.

Dieux ! ne bornez jamais ses belles destinées ;
Du plus chéri des Rois ne soyez point jaloux.
Ah ! si nos vœux pouvoient prolonger ses années
Notre amour le rendroit immortel comme vous

Le Poëte a choisi pour le sujet de sa Tragédie l'événement le plus considérable de la mythologie ; la Guerre des Dieux & des Titans ; les premières amours célestes dans la Fable ; la tendresse de Jupiter & de Junon. Ce sujet éclatant a produit un Spectacle magnifique & digne d'amuser la plus brillante Cour de l'Europe.

A C T E I.

Le Théâtre représente le Palais de Saturne. La Scène ouvre par Junon qui nous apprend dans un monologue , que Saturne son pere est prisonnier de Titan son frere qui lui a ravi l'Empire des Cieux. Elle implore le secours de Jupiter qui n'est encore qu'un fameux inconnu.

Viens Jupiter , viens calmer mes allarmes ;
Les destins ont prédit que ton amour pour moi
Sur le Trône des Dieux feroit briller tes armes ,
Et que les fiers Titans subiroient notre Loi,
Si mon cœur a'pour toi des charmes ;

Cher Amant , mérite ma foi.

Rends le Monde à Saturne & Junon est à toi.

Cibelle arrive qui développe à Junon le fort & la naissance de Jupiter qu'elle a garanti des fureurs qui le menaçoient. Elle presse Junon d'intéresser vivement son Amant dans leur querelle, & l'envoie se cacher parmi les Coribantes. Les Titans qui surviennent enchaînent Cibelle, & célèbrent leur Victoire. Voici tout le sujet de cette guerre exposé par Titan lui même.

Le Ciel devient aujourd'hui mon partage ;

Ma valeur & votre courage

Remettent dans mes mains un Sceptre glorieux ;

Enfin je vais régner & commander aux Dieux.

Pour obéir aux Loix d'une orgueilleuse mere

J'avois cédé le Thrône à Saturne mon frere ,

Mais ce sacrifice cruel

Ne devoit point être éternel.

Par un serment terrible, inviolable,

Pour régner dans les Cieux , ce frere impitoyable

Promit que ses fils malheureux

Périssoient en naissant sous ses coups rigoureux.

Cet accord sanguinaire

Fit reculer d'horreur l'Astre qui nous éclaire.

Cependant il devoit nous ramener un jour

A l'Empire brillant du céleste séjour.

ti8 MERCURE DE FRANCE.

Saturne a trompé mon attente ;
Le parjure en secret a sauvé ses enfans ;
Sans notre victoire éclatante
Nous perdions pour jamais le Sceptre des Titans.

A C T E I I.

Le Théâtre représente les Jardins secrets du Temple de Cibelle dans l'Île de Crete, où les Coribantes avoient élevé Jupiter, Neptune & Pluton. Jupiter explique la situation de son cœur dans un monologue. Il apperçoit Junon ; leur Scène est tendre & bien filée ; l'Amour dit Jupiter à la Déesse.

L'Amour m'a soumis votre cœur ;
Un Triomphe si beau va me combler de gloire ;
Il ne manquoit à mon bonheur
Que de vous obtenir des mains de la Victoire :

Neptune & Pluton se joignent à Jupiter. Tous les trois montent dans un Char envoyé par le Destin ; ils combattent , & soumettent les Titans. Saturne & sa Cour sont délivrés de leurs fers ; Jupiter ne demande que Junon pour prix de sa Victoire. La Déesse ne doit épouser qu'un Dieu & le sort de Jupiter est ignoré. *Pour en être éclaircis , dit Saturne , consultons le Destin.*

DECEMBRE 1745. 119

A C T E I I I.

Le Théâtre représente le Temple du
Destin. Son grand Prêtre dit :

Destin tu régis tous les tems ;
Les Siècles devant moi sont moins que des instans ;
Tout finit, tout commence ,
Selon que tu l'as prononcé ;
Toi seul ne finis point , tu n'a pas commencé.

Saturne instruit par l'Oracle que l'époux
de *Junon* doit régner dans les Cieux , refuse
sa fille à Jupiter & lui en apprend la rai-
son. Il invoque la Terre & lui ordonne d'en-
fanter les Géans pour le défendre contre
l'invasion de Jupiter.

A C T E^e I V.

Le Théâtre représente le Palais du sommeil. Jupiter y paroît endormi au milieu des songes. Morphée à la priere de Cibelle ordonne aux songes de suspendre la colere de Jupiter par des images agréables. Un songe sous la forme d'un Amant cherche à attendre l'objet qu'il aime. L'espérance vient le consoler de ses rigueurs, & lui amene l'Amour qui tire un trait de son carquois & en blesse l'indifferente: les deux Amans se réunissent & mêlent leurs danses à celles de l'espérance & de l'Amour. M. de Laval a triomphé dans le Ballet de ce divertissement & la musique est inspirée par les Graces.

Jupiter se réveille, & guidé par le dépit il monte aux Cieux au milieu de la foudre & des éclairs.

Alors on voit les champs Phléggréens en Thessalie, dont les forêts parçoissent encore enflammées; la Terre environnée de rochers divers, est tristement couchée sur un Trône, *Déesse*, lui dit Saturne.

Il faut s'armer contre un audacieux
Qui répand l'épouvante & l'horreur en tous lieux.

La Terre irritée produit des Géans prodigieux & des Monstres demi hommes & demi serpens.

Le Spectacle des Géans qui entassent les monts pour escalader les Cieux est superbe & digne de la situation. Jupiter les foudroye ; il invite les mortels rassurés par sa Victoire à en goûter les fruits. Une très aimable Fête champêtre termine l'Acte,

A C T E V.

Le Théâtre représente un salon intérieur du Palais de Junon. Cette Déesse après un monologue qui peint ses inquiétudes, reproche à Jupiter le détronement de Saturne, & la guerre qu'il a osé lui déclarer. Ce Dieu s'excuse & lui répond :

A Saturne en ce jour

Mon bras a déclaré la guerre ,

Mais c'est au feu de mon amour

Que s'est allumé mon tonnerre.

Junon , écoutez-moi ; cette guerre funeste

Qui ravit à Saturne un Trône glorieux,

N'est point de mes desirs l'effor ambitieux ;

Croyez en mon amour , c'est lui que j'en atteste ;

Ces foudres redoutés qui partent de ma main

20 MERCURE DE FRANCE,

N'ont fait qu'exécuter les ordres du Destin.

Amour , ne permets pas que je sois la victime

Des feux que tu sçus m'inspirer ;

Ils ont armé mon bras ; c'est toi qui fis mon crime ;

Vole , Amour , viens le reparer.

L'Amour paroissant sur un nuage , exauce
les vœux de Jupiter , & adresse ces mots à
Junon :

Reçois de Jupiter la main & la couronne ;

Saturne est appaisé , ses vœux sont satisfaits ;

L'Empire de la terre a fixé ses souhaits ;

Junon , regne en ces lieux , le Destin te l'ordonne ;

L'Amour te le demande & l'Olympe est en paix.

On ne peut s'opposer à l'amour & au
Destin séparément. Quel pouvoir n'ont-ils
pas quand ils commandent ensemble ! Toutes
les Divinités célèbrent l'Hymen du nouveau
Souverain des Dieux & forment un diver-
tissement qui égale ceux qui l'ont précédé.

Le succès de la deuxième représentation
de la Tragédie de *Jupiter vainqueur des Ti-
tans* sur le Théâtre de Versailles a confirmé
& redoublé les applaudissemens accordés
unanimentement à la première.

Le

Le Mercredi Decembre on a revû avec plaisir Zélindor précédé des intermedes de la Princesse de Navarre, amenés par des Scènes nouvelles.

Armide a terminé sur ce Théâtre les Fêtes de l'année 1745. Mlle. Chevalier a joué ce Rôle, écueil souvent de bonnes Actrices, avec le suffrage des connoisseurs. Les danses de ces différentes pièces ont fait un grand honneur au compositeur des Ballets & aux habiles sujets qui les ont executés.

Le samedi 25 Décembre jour de Noel le Concert des Thuilleries a commencé par *Diligam te Domine*, Motet à grand chœur de M. Gilles. Il a précédé une suite de Noels, & M Poirier a chanté *Benedictus Dominus* petit Motet de M. Mouret.

Après un Concerto de M. de Mondonville l'*Usquequo* Motet de M. Mouret, a été très-bien chanté par Mademoiselle Chevalier, & le Motet à grand chœur *Venite exultemus* de M. de Mondonville a terminé le Concert. Mademoiselle Fel a été fort applaudie quand elle a chanté le beau récit *Venite adoremus*. Mlles. Romainville & Bourbonnois ont eu le même succès dans le premier Motet & M. l'Abbé Malnes dans les deux.

II. Vol.

F



JOURNAL DE LA COUR, DE PARIS, &c.

LE 5 de ce mois second Dimanche de l'Avent leurs Majestés entendirent dans la Chapelle du Châteaude Versailles la Messe chantée par la Musique. L'après-midi la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Madame Adélaïde, assista au sermon de l'Abbé Ardouin, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sens.

Le 7 la Reine communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumonier.

Le 8 fête de la Conception de la Sainte Vierge le Roi & la Reine entendirent la Messe dans la même Chapelle, & l'après-midi leurs Majestés, accompagnées comme le 5, assistèrent au sermon du même Prédicateur.

Le même jour les Etats de Flandre eurent audience du Roi; ils furent présentés par M. le Prince de Tingry, M. d'Argenson Ministre de la Guerre & M. le Marquis de Dreux Grand Maître des Cérémonies; M. l'Evêque de Bruges porta la parole,

Le Jeudi 9 les Comédiens François représenterent sur le Théâtre du Château la Tragédie de *Cinna*.

Le 12 troisième Dimanche de l'Avent leurs Majestés entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique , & l'après-midi la Reine , accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Madame Adelaïde , assista au sermon de l'Abbé Ardouin , Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sens.

Le Lundi 13 on exécuta en Concert chés la Reine le quatrième & cinquième Acte de *Diane & Endimion* , Pastorale Héroïque de M. de Blamont.

Le 14 le Marquis Doria , Envoyé Extraordinaire de la République de Gênes , eut son audience publique de congé du Roi. Il eut ensuite une pareille audience de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France. Il fut conduit à toutes ces audiences par le Chevalier de Saintot , qui étoit allé le prendre dans son Hôtel à Paris avec les carrosses du Roi & de la Reine , & après avoir été traité par les Officiers du Roi , il fut reconduit à Paris dans les carrosses de leurs Majestés par le même Introduceur.

Le même jour les Comédiens François jouerent sur le Théâtre du Châ-

124 MERCURE DE FRANCE.

teau *le Muet & l'Ecole des Maris.*

Le Mercredi 15 les Comédiens Italiens jouèrent *Arlequin cru Prince*, suivi d'un Ballet.

Le Jeudi 16 les Comédiens François représenterent la Tragédie de *Penelope & les Folies amoureuses.*

Les Lieutenans Généraux nommés par le Roi pour servir en Flandre pendant l'hiver sous les ordres du Maréchal Comte de Saxe, sont le Marquis de Cébérét, employé à Ypres; M. Phelippes, à Maubeuge; le Marquis de Clermont Gallerande, à Oudenarde; le Marquis du Chaila, à Gand; le Comte de Danois, à Valenciennes; le Comte de Lowendal, à Ostende; le Comte d'Aunay, à Dunkerque; le Marquis de Brezé, à Tournay, & le Marquis de Conrades, à Bruges.

Les Maréchaux de Camp employés dans le même Pays, sont le Marquis d'Armentières, à Ath; M. de Romecourt, à Ypres; M. de Seedorff, à Beaumont; M. de la Motte-Guerin, à Philippeville; le Comte de Fitz James, à Nieuport; le Comte de Relingue, à Maubeuge; le Marquis de Beaufremont, à Oudenarde; le Chevalier de Montmorency, à Courtray; M. de Gravel, à Givet; M. de Rothe, à Dunkerque, & le Comte d'Herouville de Claye, à Gand.

Les Lieutenans Généraux choisis par le Roi pour servir en Alsace pendant l'hyver sous les ordres du Prince de Conty , & en son absence sous ceux du Marquis de Balincourt , sont le Chevalier de Saint André , employé au Neuf-Brisack ; le Marquis de Putanges , à Strasbourg ; le Marquis de Reffuges , à Lauterbourg ; le Marquis de la Ravoye , à Huningue ; le Marquis de Chazeron , à Strasbourg ; le Marquis du Châtelet Lomont , à Phalsbourg ; le Marquis de Salieres , à Strasbourg ; M. de Villemur , à Landau , le Marquis de Maupeou , à Strasbourg.

Les Maréchaux de Camp employés dans la même Province , sont le Marquis de Courten , à Haguenau ; M. de la Brunie , à Colmar ; le Comte de Laigle , au Fort-Louis ; le Marquis de Fremeur , à Weissembourg ; le Marquis de Crussol , au Neuf-Brisack ; le Marquis de Bellefont , à Schelestat ; le Marquis de Vibraye , à Haguenau ; M. de la Claviere & M. d'Arnault , à Landau ; le Marquis de Carcado à Phalsbourg , & le Marquis de Montbarrey , à Betford.





*R E L A T I O N de la Réception de
Madame la Comtesse de Noailles à la Di-
gnité de Grand-Croix de l'Ordre de Mal-
the.*

LE 13 Decembre Madame la Comtesse de Noailles Grande d'Espagne, Eponse de M. le Comte de Noailles Grand d'Espagne de la premiere classe, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut reçuë Grand-Croix de l'Ordre de Malthe par M. le Bailly de Froulay Ambassadeur Extraordinaire de la Religion auprès du Roi.

La Cérémonie se fit dans l'Eglise du Temple. M. le Grand Prieur de France, après-lequel étoit placé M. le Comte de Noailles & tous les Grand-Croix, Commandeurs & Chevaliers de cet Ordre qui étoient à Paris, assisterent à cette Cérémonie, & il s'y trouva aussi un grand nombre de Seigneurs & de Dames de la premiere distinction.

Madame la Comtesse de Noailles suivie d'un grand cortége, étoit allée prendre M. l'Ambassadeur à son Hôtel, qui la mena ensuite dans un de ses carosses à l'Eglise du Temple.

La Cérémonie commença par une Messe qui fut célébrée par vénérable Frere Honoré Clou, Prieur-Curé du Temple, & après qu'elle fut dite, M. l'Ambassadeur qui étoit sous un Dais, donna à lire à haute voix au Chancelier du Grand Prieuré de France la Lettre qu'il avoit reçue de son Altesse Eminentissime le Grand Maître Pinto, en date du 25 Fevrier dernier, par laquelle il lui donnoit ordre & pouvoir de faire cette réception. Cette Lettre portoit en substance qu'il étoit juste d'accorder cette distinction à Madame la Comtesse de Noailles; qu'elle étoit dûë à son zèle pour la Religion ainsi qu'à sa Naissance & à la considération de ses Ancêtres. Nous n'oublirons jamais, dit le Grand Maître, le service important que M. le Duc d'Arpajon son bifayeul rendit à notre Ordre, lorsqu'il s'empressa de venir à notre secours à la citation de 1645, où il fut fait Généralissime de nos troupes. Un fait si mémorable continue-t-il, ne peut assés se reconnoître, & nous sommes charmés d'avoir cette occasion pendant notre *Magistère* d'obliger le seul rejetton d'un nom qui nous est aussi cher que recommandable. C'est ce dont nous vous chargeons d'assurer Madame la Comtesse de Noailles.

F iij

28 MERCURE DE FRANCE.

Après cette lecture M. l'Ambassadeur fit à Madame la Comtesse de Noailles le discours suivant.

M A D A M E.

„ Votre Excellence retrouve aujourd'hui
„ dans son Altesse Eminentiſſime Monſieur le Grand Maître notre digne Chef,
„ & dans tous les membres qui compoſent
„ l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, les mêmes ſentimens dont étoient remplis nos
„ Prédéceſſeurs, lorsqu'ils donnerent au Duc
„ d'Arpajon * votre biſayeul, un témoignage unanime, authentique & durable de leur
„ reconnoiſſance.

„ Ces Chevaliers ne ſont plus ; l'eſprit de
„ l'Ordre eſt toujours le même. C'eſt donc
„ avec une égale ſatisfaction qu'il décore votre Excellence de la Grand-Croix, & qu'il
„ reçoit au pied des Autels les aſſurances
„ que de votre côté vous contribuerez en
„ tout ce qui dépendra de vous à ſon avancement & à ſa gloire.

„ Votre Excellence transmettra ſans doute

* Il n'étoit pas Duc alors ; il le fut ſait dans la ſuite après ſon retour de Malthe.

» le même zèle à la postérité qui naîtra de
 » l'alliance qu'elle vient de contracter. De
 » quelque côté que vos descendans portent
 » les yeux sur leur illustre origine , ils y ver-
 » ront par tout de grands exemples & de
 » puissants motifs d'aimer & de servir la Re-
 » ligion.

Madame la Comtesse de Noailles fit la ré-
 ponse suivante au discours de M. l'Ambas-
 sadeur-

M O N S I E U R

» Je suis sensible , comme je le dois , à la
 » marque de distinction que je reçois au-
 » jourd'hui. Je ne cederai en rien à mes
 » Ancêtres , en zèle & en attachement pour
 » la Religion. Si je ne suis pas assés heureuse
 » pour trouver dans ma vie une occasion
 » d'en donner des preuves , je n'en laisserai
 » du moins jamais échapper aucune de celles
 » qui pourront se présenter, de marquer ma
 » vive reconnoissance pour la Religion , pour
 » notre Grand-Maître & pour la personne
 » de votre Excellence.

Après ces deux discours M. l'Ambassa-
 deur remit au Chancelier du Grand Prieuré
 de France la Bulle du Grand Maître en date

du 23 Fevrier dernier , portant concession de la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre en faveur de Madame la Comtesse de Noailles , pour en faire la lecture à haute voix , comme il avoit fait de la Lettre dont nous avons parlé.

Quand cette lecture fut finie , Madame la Comtesse de Noailles se mit à genoux sur son carreau , & M. l'Ambassadeur s'étant assis dans un fauteuil , lui donna d'abord l'habit de dévotion , & ensuite la Grande Croix de l'Ordre. Ainsi finit cette cérémonie qui se passa avec toute la décence & la grandeur imaginables , & à laquelle se trouva une affluence de monde extraordinaire.

Madame la Comtesse de Noailles en revenant de l'Eglise du Temple avec le même cortège , fut descendre chés M. l'Ambassadeur qui donna un dîner splendide , dont le dessert étoit d'un goût qui fut admiré. Il représentoit l'Isle de Malthe environnée de Vaisseaux Chrétiens , qui donnoient la chasse à des Vaisseaux Turcs , dont les uns couloient à fond & les autres étoient desarmés. On voyoit ensuite tous les Forts de la Place garnis de troupes , & M. le Duc d'Arpajon sur le Port où il donnoit ses ordres comme Généralissime des troupes de la Religion.

Il n'y a que quatre Dames qui soient Grands-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem ; Madame la Princesse de Rochette en Italie , Madame la Duchesse de Wirtemberg ; Madame la Princesse de la Tour Taxis en Allemagne , & Madame la Comtesse de Noailles en France , qui fait aujourd'hui la quatrième.

Les honneurs de Grand-Croix de l'Ordre de Malthe ont été accordés le 27 Juillet 1645 à la maison d'Arpajon & à ses descendans, même par femmes après l'extinction des mâles, en considération des services importants rendus alors à la Religion par M. le Duc d'Arpajon. L'Ordre l'avoit créé Généralissime de ses troupes , en lui subordonnant même le Maréchal de la Religion , le 27 Mai de la même année , & lui donna en même tems tout commandement dans les Villes, Forts, & Isle de Malthe, & Isles, Forts, Districts & Territoires dépendants de la Religion.

En conséquence de la première concession du 27 Juillet 1645 , le Grand Maître *Pinto* actuellement regnant a confirmé par sa Bulle du 28 Septembre 1741, les mêmes honneurs à M. le Comte de Noailles, en considération de son mariage avec Mademoiselle d'Arpajon , aujourd'hui Comtesse de Noailles, seule & unique héritière de la maison d'Arpajon.

Fvj

On ne peut mieux faire que de joindre ici ce que le célèbre Historien de Malthe, M. l'Abbé de Vertot, dit de l'Illustre maison d'Arpajon sur l'année 1645.

„ Ibrahim, dit cet Historien, ayant ap-
 „ pris la perte de son Grand Galion, en-
 „ levé p r les galeres de Malthe, avec tou-
 „ tes les richesses dont il étoit chargé, en-
 „ voye un Hérault déclarer la guerre au
 „ Grand Maître & à l'Ordre.

„ On travaille avec soin à mettre les for-
 „ ces de la Religion en état de résister à la
 „ puissance formidable du Grand Seigneur.
 „ On envoye chercher de tous côtés du se-
 „ cours & des munitions de guerre & de
 „ bouche. Belle action, & à jamais mémo-
 „ rable de Louis Vicomte d'Arpajon, Sei-
 „ gneur de la premiere qualité, & de la
 „ haute Noblesse du Royaume de France,
 „ qui fait prendre les armes à tous les vas-
 „ saux, leve 2000 hommes à ses dépens,
 „ charge plusieurs Vaisseaux de munitions de
 „ guerre & de bouche, & accompagné de
 „ plusieurs Gentilshommes de ses parens &
 „ de ses amis, met à la voile, se rend à Malthe
 „ & presente au Grand-Maître un secours
 „ si considérable, qu'il n'eût osé en espérer
 „ un pareil de plusieurs Souverains. Le Grand
 „ Maître crut ne pouvoir reconnoître un ser-
 „ vice si important, qu'en lui déferant le

„ Généralat des armes ; avec le pouvoir de
 „ se choisir lui-même trois Lieutenants Gé-
 „ néraux pour commander sous ses ordres
 „ dans les endroits où il ne pourroit se trans-
 „ porter.

„ Il se trouva que la guerre dont le Turc
 „ menaçoit Malthe , n'étoit qu'une fausse al-
 „ larme. Il s'attacha à l'Isle de Candie.....
 „ Malthe délivrée , envoie son Escadre au
 „ secours des assiégés. Le Vicomte d'Ar-
 „ pajon prend congé du Grand-Maître. Ce
 „ Prince , de l'avis du Conseil , pour re-
 „ connoître le généreux secours qu'il lui
 „ avoit conduit , par une Bulle expresse lui
 „ donne la permission pour lui & pour le
 „ fils aîné à perpétuité , de porter la Croix
 „ d'or de l'Ordre ; qu'un de ses cadets se-
 „ roit reçu de minorité quitte & franc des
 „ droits de passage & sans preuve ; qu'après
 „ sa Profession il seroit honoré de la Grand-
 „ Croix que les chefs & les aînés de leur
 „ maison pourroient porter la Croix dans
 „ leur Ecu & dans leurs Armes.

Il faut ajoûter à ce que dit ce célèbre
 Historien la transmission des droits & hon-
 neurs de l'Ordre aux descendants femelles
 à faute de mâles , & que la date de la ré-
 ception des cadets de cette maison , qui
 viennent à faire Profession , remonte pour
 l'ancienneté dans la Religion à la date du
 jour de leur naissance.

134 MERCURE DE FRANCE.

Le 14 Décembre l'Académie Royale des Belles Lettres élut pour associé Etranger M. le Comte de Chantar Gentilhomme Sicilien. Il remplit la place vacante par la mort de M. le Marquis de Caumont que nous avons rapportée dans le Mercure de Novembre.

Le Roi a accordé à M. le Normand de Tournehem Fermier Général la Sur-Intendance des Bâtimens.

M. Rouillé Conseiller d'Etat a été nommé Commissaire du Roi pour présider à la Compagnie des Indes.

L'Académie de la Rochelle tint sa Séance publique le 26 Juillet. M. Jaillot Supérieur de la maison de l'Oratoire, Directeur, en fit l'ouverture.

M. de Villars Chancelier de l'Académie lut un Mémoire contenant quelques Observations pour servir à l'Histoire naturelle de la Rochelle.

M. du Pali Trésorier de France en lut un sur la marche des Insectes sur les corps durs & polis placés verticalement.

M. Bourgeois termina la Séance par l'Eloge Historique de la Rochelle.

Nous donnerons le mois prochain l'Extrait de ces Mémoires.

La Reine des deux Siciles accoucha le 24 Novembre d'une Princesse. C'est la cinquième fille de cette Princesse.

Le Roi a appris le 11 de ce mois par le Chevalier Dailly Aide Major Général de l'armée d'Italie, & qui a été dépêché à S. M. par le Maréchal de Maillebois, que le Château de Casal s'étoit rendu le 29 du mois dernier après 7 jours de tranchée ouverte. Par la Capitulation qui a été signée, la garnison composée de 260 soldats & de 70 invalides, a été faite prisonniere de guerre, & a été conduite à Tortone. Les Officiers de cette garnison ont été renvoyés sur leur parole.

Le 19 quatrième Dimanche de l'Avent leurs Majestés entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique. L'après-midi la Reine accompagnée de Madame Adélaïde assista au Sermon de l'Abbé Ardouin, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sens.

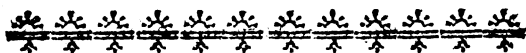
Le 4 Décembre M. Orry Ministre d'Etat & Controlleur Général des Finances ayant demandé au Roi de remettre cette Charge S. M. lui en a accordé la permission & a nommé pour le remplacer Jean-Baptiste de Machault Seigneur d'Arnouville, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi du 15 Juillet 1728, Intendant de Haynault du mois de Mars 1743, & avant Conseiller au Parlement en 1721. Il est né le 13 Décembre 1701, & marié depuis l'an 173...

136 MERCURE DE FRANCE.

avec Geneviève-Louise Rouillé du Coudray dont il a des enfans ; il est fils de Louis Charles de Machault Seigneur d'Arnouville aujourd'hui Conseiller d'Etat ordinaire , & ci-devant Maître des Requêtes & Lieutenant Général de Police , & de Dame Françoise-Elisabeth Millon morte le 22 Janvier 1720. La famille de Machault, l'une des plus considérables de Paris par son ancienneté & par ses alliances , porte pour armes *d'Argent à têtes de Corbeaux de sable arrachées & posées deux & une* ; la Généalogie en sera amplement rapportée dans la nouvelle Histoire des Maîtres des Requêtes ci-devant annoncée.

L'Intendance du Haynault vacante par la nomination de M. de Machault d'Arnouville à la Charge de Contrôleur Général des Finances a été donnée à M. de Lucé, (Jacques Pineau) Intendant de Justice à Tours depuis 1743 , Maître des Requêtes depuis 1737 , & ci-devant Président au Grand Conseil , lequel est remplacé dans l'Intendance de Tours par M. Savalete de Magnanville, (Charles-Pierre Savalete) Maître des Requêtes depuis le 20 Février 1738.





REGIMENS DONNES

LE Roi ayant disposé des Régimens vacans. Sa Majesté a donné l'agrément de celui de Lyonois au *Comte de Lannion*, Colonel du Régiment de Médoc, & Brigadier d'armée de la dernière promotion.

Celui du Régiment de Médoc à *M. de Brehant*, Lieutenant dans le Régiment des Gardes Françaises, Gentilhomme de Bretagne.

Celui du Régiment d'Anjou au *Chevalier de Rochechouart*, Colonel du Régiment de Beauce, de la Branche de Rochechouart Fautoas.

Celui du Régiment de Beauce au *Comte de Levis*, Mousquetaire de la première Compagnie.

Celui du Régiment de Montmorin au *Marquis de S. Herem Montmorin*, Capitaine dans ce Régiment.

Celui du Régiment de Brancas au *Marquis de Segur* , Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

Celui du Régiment de Segur à M. *de Gensac* , Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bonac.

Celui du Régiment de Biron au *Prince de Rochefort* , Capitaine dans le Régiment de Cavalerie Royal Pologne , fils aîné de M. le Prince de Montauban Lieutenant Général des armées du Roi.

Celui du Régiment de Penthievre à M. *de S. Pern* , Capitaine dans le Régiment du Roi Infanterie.

Celui du Régiment de Lorraine à M. *de Caux* , Capitaine dans le Régiment du Roi , Infanterie Gentilhomme de Picardie du nom *le Ver*.

Celui du Régiment de Tournaisis au *Marquis de Casteja* du nom *de Bidos* , Lieutenant dans le Régiment du Roi , Infanterie.

Celui du Régiment de Foix au *Chevalier de Grollier*.

Celui du Régiment de Bresse au *Comte de Carcado*, Capitaine dans le même Régiment, frere du Marquis de Carcado Maréchal de Camp de la dernière promotion.

Celui du Régiment de Luxembourg à *M. de la Roche-Courbon* du nom de *Courbon*, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Berry.

Celui du Régiment ci-devant Montboisier au *Comte de la Tour (d'Auvergne)* aîné de la branche de la Tour Murat, cadette des Ducs de Bouillon, Cornette dans le Régiment Royal Dragons.

Celui du Régiment de Cavalerie de Grammont au *Chevalier de Grammont*, Maître de Camp & Capitaine dans le même Régiment.

Celui du Régiment de Cavalerie d'Andlau au *Comte de Bourbon Eusset*, Capitaine dans le même Régiment. Voyez la Généalogie de la Maison de France.

Celui du Régiment du Roi Dragons à *M. Dormenans*, Lieutenant Colonel du même Régiment.

Celui du Régiment Dauphin Dragons au

140 MERCURE DE FRANCE.

Marquis de Lescure, (de Languedoc) Capitaine dans le Régiment du Roi Infanterie.

Celui du Régiment de Dragons de Surgeres au *Chevalier d'Aubigné*, Capitaine dans le Régiment de la Marine, frere du Comte d'Aubigné Brigadier d'armée de la dernière promotion.

Et celui du Régiment de Dragons de Vibraye au *Marquis de Caraman*, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Berry, fils de M. de Caraman du nom de *Riquet*, Lieutenant Général des armées du Roi.



PRISES DE VAISSEaux.

M. De S. Allouarn, Lieutenant de Vaisseau, Commandant la Frégate du Roi l'*Emeraude*, s'est rendu maître du Navire Anglois l'*Anne*, d'environ 300 tonneaux, venant de Saint Christophe avec un chargement composé de sucre, de cacao, de co-

on & d'autres marchandises, & il l'a conduit à Dunkerque.

On mande de Brest que les Fregates du Roi l'*Etoile* & l'*Embuscade*, armées en course sous le commandement de Mrs. du Gué Lambert & Tabary, se sont emparées du Corsaire Anglois le *Shoreham*, de 22 canons, de 24 pierriers, & de 200 hommes d'équipage, & des Bâtimens le *Beimstet* & le *Duc d'Argile*, armés, l'un de 14 canons & de 12 pierriers, l'autre de 18 canons, tous deux chargés de tabac. Le Corsaire est arrivé au Port-Louis, & ces deux Navires à Brest.

Les Navires le *George* & *Marie*, de 80 tonneaux, sur lequel il y avoit des vivres; le *Jean Elizabeth*, de 150 tonneaux & de 8 canons, dont la charge consistoit en sel de Portugal, & le *Succès*, de Liverpool, ont été pris par les Armateurs l'*Heureux*, la *Sultane* & le *Duc d'Esiffac*, de S. Malo, qui les ont envoyés à Brest.

Suivant les avis reçus de S. Malo, les Capitaines la Place & Bernard, qui montent les Vaisseaux l'*Inrepide* & le *Cerf*, de ce Port, se sont rendus maîtres des Bâtimens le *Rhoder*, chargé de sucre, de cacao & d'indigo, & le *Lyme* de 90 tonneaux, chargé de tabac.

L'Armateur la *Bellonne*, de Nantes, y a

142 MERCURE DE FRANCE.

amené un Corsaire de Thopshom, de 26 canons & de 160 hommes d'équipage.

Le Capitaine Lamer, Commandant le Vaisseau *le Bacquencourt* de Cherbourg, y est rentré avec le Navire ennemi *le Christophe* de 100 tonneaux, dont le chargement étoit de sucre, de ris, de brai, de goudron & d'autres marchandises.

On apprend de Dieppe que les Capitaines Paillet & de Ferne, qui montent les Bâtimens *le Cheval Marin* de Dieppe, & *l'Aimable* de Boulogne, ont conduit dans ce premier Port 5 Navires Anglois chargés de grains.

Le Capitaine Figolly, Commandant le Vaisseau *le Renard*, est arrivé à Dunkerque avec le Navire *le Batton*, d'environ 200 tonneaux, & avec deux autres Bâtimens.

Les lettres d'Ostende marquent que l'Armateur *la Meduse* a fait une prise, chargée de vin & d'eau de vie.

On écrit de Bayonne que les Armateurs *la Bellonne l'Eole*, & *la Levrette* de ce Port, se sont emparés des Navires *l'Elizabeth* de Saint Christophe; *le Phœnix* de la Barbade, dont la cargaison est composée de sucre & de coton; *l'Union* de Londres armé de 6 canons & de 8 pierriers, & d'un Brigantin chargé de tabac.

On apprend de Brest que M. Bart;

Commandant le Vaisseau du Roi *l'Elizabeth*, armé en course, y a fait conduire deux Bâtimens ennemis, l'un de 200 tonneaux, qui venoit de la Jamaïque avec une cargaison de cacao, de sucre & d'épiceries, & l'autre dont le chargement consiste en huile de poisson & autres marchandises.

Le Vaisseau *la Sultane* de Saint Malo, monté par le Capitaine Rondiniere, s'est emparé du Navire *le Dragon*, de 250 tonneaux, qui rapportoit de la Virginie 450 boucaux de tabac.

Le Capitaine Keraudran, qui commande le Vaisseau *le Lys*, aussi de Saint Malo, y est rentré avec le Bâtiment Anglois *la Nanette*, chargé de sucre, de cacao & de gingembre.

Selon les lettres de Cherbourg il y est arrivé un Navire de la même Nation, nommé *la Galere*, sur lequel il y avoit des munitions de guerre, & qui a été pris par les Armateurs *le Renard* & *la Sérieuse*, de Boulogne.





NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

TRADUCTION de la Relation Turque de ce qui s'est passé entre l'armée Ottomanno commandée par le Seraskier Yeghen Mehemet Pacha, & l'armée Persanne commandée par Schah Nadir, autrement Thamas Koulikan.

LE Seraskier Yeghen Mehemet Pacha sortit de Kars avec son armée le de la Lune de & étant entré sans obstacle sur les terres de Perse, il marcha droit à l'ennemi qui s'étoit retranché auprès d'un Lac proche d'Eriyan, & se posta à la portée du canon.

Le premier jour de son arrivée il ne se passa rien de considérable. Le lendemain Schah Nadir détacha un Corps de 4000 hommes de ses meilleures troupes de *Gilan*, en leur ordonnant de prendre un détour, & de faire ensorte de surprendre quelqu'un de l'armée Turque; dès que le Seraskier eut avis de cette démarche, il détacha contre eux 4000 Tartares, sous les ordres de Gueray Sultan; il lui ordonna de se tenir à couvert dans un certain bois, l'avertissant qu'il enverroit un nombre suffisant de Cavalerie Leventi pour combattre les Persans, & que lorsqu'il verroient les Leventis aux prises avec ces derniers, ils fondroient sur ceux-ci, mais l'ennemi ayant
aperçû

apperçû les Tartares les a attaqués avec tant de fureur qu'ils commençoient à se débander lorsque leur Sultan a jetté son bonnet au milieu des Persans en déclarant à ses gens qu'ils allaient le chercher, ne pouvant plus vivre avec honneur sans son bonnet; surquoi les Tartares ont donné avec tant de furie sur les ennemis qu'ils les ont mis en désordre, & hachés en pièces, & leur prisonniers ont assuré qu'ils n'en est pas retourné 300 dans le camp de Thamas.

Le second jour les Persans sont sortis de leurs retranchemens & ont formé 7 gros Corps de toutes leurs troupes pour attaquer notre armée, ce qu'apprenant le Seraskier, il a formé aussi 7 Corps de ses gens, qui ont attaqué les ennemis entre les deux retranchemens; le choc a été opiniâtre de part & d'autre, mais on a forcé 6 Corps des Persans de sensuir en déroute jusqu'à leurs retranchemens; le 7e. quoique fort bravement attaqué par les Armaoutes, ceux-ci auroient été battus, si l'on ne se fut apperçû qu'ils commençoient à plier à cause de leur petit nombre, mais ayant été secourus à propos ils ont taillé en pièces la plus grande partie de ce 7e. & dernier Corps des Persans qu'ils ont poussé le sabre à la main jusques dans leur retranchemens, ainsi que les 6 autres.

De semblables combats ont duré 9 jours de suite, & les Turcs sont toujours demeurés vainqueurs. Un de ces jours là, je crois que c'est le 5e., Schah Nadir est sorti lui-même pour nous venir attaquer avec un très-grand Corps de son armée; le Seraskier a envoyé Yedekchy Meheme: Pacha à 3 queues contre lui, lequel ayant beaucoup tué de Persans les a poursuivis jusqu'à leurs retranchemens, & pour marque de la victoire,

146 MERCURE DE FRANCE,

Yelekchy Mehemet Pacha a fait porter ses tentes au milieu de la plaine dans le champ même de bataille , où il s'est retranché avec ceux qui avoient combattu avec lui ; enfin si près du retranchement Persan qu'on se fusilloit d'un retranchement à l'autre , jusqu'au 9e. jour dont il est parlé ci-dessus , y ayant eu des combats pendant tout ce tems là , où les Persans ont toujours été battus , quoique le Seraskier Yeghen Pacha fut depuis long-tems malade & dans son lit. Le 9e. un coup de canon des Persans perça sa tente , le couvrit entierement de terre , d'où il rebondit & passa outre , si bien que ses propres domestiques le crurent mort , car il resta quelque peu de tems sans mouvement , mais comme on remuoit ses matelats , ses draps & sa couverture pour en ôter la terre , il donna quelque signe de vie , & revint entierement a lui un quart d'heure après ; il demanda ses lunettes d'approche pour regarder dans le camp des Persans , où on lui disoit qu'il y avoit un grand mouvement , mais la yûe lui manquant il fit approcher Tchelik Pacha auquel il ordonna de regarder , & celui-ci lui confirma que tout le camp de Schah Nadir ou Thamas paroissoit se disposer au combat surquoi il commanda que tous les Turcs fussent aussi prêts à combattre , mais dans cette intervalle on lui amena un prisonnier qui étant interrogé lui dit que Thamas avoit vû un grand mouvement au tour de la tente du Seraskier , après le coup de canon qui avoit donné dans la tente , qu'il l'avoit cru tué , & vouloit attaquer avec toute son armée , mais qu'il avoit fait retirer toutes ses troupes ayant vû que ce mouvement n'avoit pas duré long-tems.

Le même soir tous les Chefs des Corps ont reçu

l'ordre de se rendre dans la tente du Seraskier , qui leur a déclaré que puisque depuis l'arrivée de l'armée Ottomane proche de l'ennemi ils avoient toujours combattu & étoient restés victorieux de tant de combats par la grace de Dieu , il seroit bon d'attaquer les Persans dans leur propre camp avec toute l'armée Impériale , puisqu'ils sçavoient par leur expérience qu'ils n'étoient pas aussi braves qu'eux , en laissant à la volonté de Dieu l'issue de cette grande journée ; tout le monde a été pour l'affirmative , & en même tems on a expédié tous les Firmans pour l'exécution ; dans ce même tems on a averti le Seraskier que la Cavalerie d'Asie appelée Miris Leventis , & qui sont plus de 30000 hommes, ne vouloient pas marcher & prétendoient quelques payes & rations ou faix. Le Seraskier sur cet avis leur envoya Tchelik Pacha pour les persuader de combattre, après quoi on leur rendroit justice , mais ce fut inutilement ; il leur envoya ensuite son Kyaia auquel ces rebelles dirent mille injures ; Yedekchy Mehemet Pacha à trois queues y fut après encore par l'ordre du Seraskier , mais il n'en fut pas plus écouté que les deux premiers malgré son caractère , & il rapporta que ces Leventis Miris commençoient même à décamper pour se retirer du camp , surquoi le Seraskier ayant demandé un cheval , tout foible qu'il étoit de sa maladie , & s'étant mis dessus , il est allé vers lesdits Leventis , & voyant de la confusion parmi eux , il a poussé son cheval au galop , mais cet animal ayant bronché a jetté le Seraskier par terre tout fracassé. Les gens qui étoient autour de lui le voyant agonisant prirent la résolution de le porter à Kars , au lieu de le porter à l'armée où il auroit causé plus d'embarras que de profit , & il est mort par les chemins.

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

Les Janissaire Aga nommé Jamous Hassan Aga voyant que la Cavalerie s'étoit retirée fit appeler les Chefs des Janissaires, des Dgebedgis & des Topchis ; il les a harangués disant. Nous sommes restés-ici environ 35000 combattans tous braves gens ; nous avons battu les Persans jusqu'à ce jour par la grace de Dieu ; vous connoissez le peu de courage de nos ennemis, c'est ma résolution de ne pas abandonner cet endroit-ci, où nous avons des provisions de toutes choses en abondance ; quel est votre avis ? parlez librement. la dessus ; toute la Milice lui a répondu qu'elle suivroit absolument tous ses ordres. Surquoi l'Aga fit porter où il étoit tout ce qu'il y avoit de munitions de toutes especes dans le camp de l'armée, & les retranchemens des Janissaires étoient très-bons ; il a rassemblé ensuite toutes ses troupes autour de lui, & leur a dit. Nous sommes seuls capables d'exterminer ces lâches Persans, mais je ne doute pas que la Cavalerie qui est à Kars ne nous vienne rejoindre, ainsi il faut l'attendre tranquillement, car elle nous est très-nécessaire pour achever notre victoire ; vous sçavez qu'ils ont envoyé tous leurs bagages & leurs tentes quand ils ont sçu que le Seraskier les vouloit attaquer, & que le désordre & la confusion étoient grands parmi eux, mais ils se sont rassurés autant que des poltrons le peuvent être, quand ils ont vû la retraite de notre Cavalerie, & qu'ils ont appris la mort du Seraskier. Comme Jamous Hassan Aga finissoit ce discours, il s'aperçut que les Persans se mettoient en ordre pour le venir attaquer, ce qu'ils ont fait une heure après avec toute leur armée, croyant sans doute que l'Infanterie Turque étant sans Cavalerie ils la battroient facilement, mais les Turcs ont battu si terriblement les Per-

sans , que Jamous Hassan Aga a bien eu de la peine a retenir les Janissaires qui étant sortis du retranchement s'acharnoient à poursuivre les ennemis qui dans ce premier combat ont perdu plusieurs milliers de soldats.

Le lendemain Schah Nadir ou Thamas a envoyé un Officier pour parlementer avec l'Aga des Janissaires , qui l'a renvoyé sans réponse , & Schah Nadir fort irrité de cette marque de mépris , est venu le jour d'après attaquer les Turcs en personne avec plus de furie & de monde que la première fois , mais sans succès & avec une perte supérieure à la première , & trois jours après ayant renouvelé une troisième attaque , il a été plus maltraité que dans ces deux premiers combats , surquoi il envoya dire au Janissaire Aga que s'il vouloit se retirer , il juroit sur le nom de Dieu & sur l'Alcoran qu'il ne seroit point inquiété sur sa route. Surquoi l'Aga ayant assemblé tous ses Officiers , leur a dit que puisqu'ils avoient attendu neuf jours la Cavalerie , il y avoit apparences qu'elle ne viendrait plus & que sans elle il ne pouvoit gagner une bataille complete sur les Persans , a quoi ses troupes répondirent qu'il fit ce qu'il jugeroit à propos , & qu'elles lui obéiroient , & l'Aga fit répondre à Schah Nadir que dans le dernier combat le cordon de son sabre s'étoit rompu , & qu'il l'avoit perdu , l'ayant fait chercher vainement parmi les morts sans le trouver , qu'il falloit qu'il fut dans le camp des Persans , qu'on le fit chercher , qu'on le lui renvoyât , & qu'après il avertiroit de ce qu'il vouloit faire , surquoi Schah Nadir l'ayant fait chercher le trouva & le lui renvoya , avec le même serment de le laisser retirer tranquillement ; surquoi Jamous a répondu , demain à une telle heure je me

retirerai , c'est à lui de garder son serment , car s'il y manque je le recevrai bravement , & j'ai espérance que je serai l'instrument dont Dieu se servira pour le punir. Jamous est parti comme il l'a promis conduisant tous ses blessés , & est arrivé sans être poursuivi dans le Pays de l'Empereur , Thamas étant parti en même-tems que lui pour se retirer à 5 lieues derrière Erivan , proche d'un Lac , d'où il doit se retirer à Mogan.

Voilà la sincere relation de la campagne entre les Turcs & les Persans de cette année 1745 , telle qu'elle a été envoyée par Ahmet Pacha de Kars au Sultan , & à la sublime Porte par Jamous Hassan Aga à l'Aga des Janissaires à Constantinople , & par Tchelik Pacha à deux queues qui n'a jamais voulu abandonner Jamous Hassan Aga & la suivi jusqu'à Kars à pied , les Leventis lui ayant volé tout son équipage dans leur désertion ; les Histoires ne nous apprennent rien de pareil.

P R U S S E.

ON mande de Berlin du 4 de ce mois que la Cour a fait publier un détail circonstancié des differens avantages remportés en Lusace par l'armée du Roi de Prusse ; ce détail contient les particularités suivantes.

Les mouvemens des ennemis ayant annoncé de jour en jour plus clairement le projet qu'ils avoient formé de tenter une invasion dans les Etats héréditaires du Roi , S. M. fit avancer son armée vers la Queiss , qui sépare la Silésie de la Lusace , & elle fit garder par divers détachemens tous les passages de cette riviere , afin que les Généraux de la Reine de Hongrie & du Roi de Pologne Electeur de Saxe ne pussent être instruits de sa

marche. Lorsque l'armée fut arrivée à un mille de la Queiss, le Roi qui par diverses dispositions avoit caché son véritable dessein au Prince Charles de Lorraine, & qui avoit pris les mesures les plus propres pour persuader à ce Général que S. M. se disposoit à suivre la rive du Bober, & à s'approcher de Crossen, fut averti que les troupes combinées de leurs Majestés Hongroise & Polonoise étoient venues camper dans les environs de Sagan. Aussi-tôt l'armée Prussienne se remit en marche, & à la faveur d'un brouillard elle se porta sur le bord de la Queiss. Elle passa cette rivière sur des pontons sans que les ennemis s'en apperçussent, & elle prit la route de Gorlitz, où l'on avoit appris qu'étoit le quartier du Prince Charles de Lorraine. Le Roi surprit à Hennerstdorff le Régiment de Saxe Gotha de 2 Bataillons, & 6 Escadrons des troupes Saxonnnes, lesquels furent totalement défaits; on fit prisonniers en cette occasion près de 1100 soldats, & 31 Officiers, du nombre desquels sont le Major Général Buchner & M. Obyrn Colonel, & l'on enleva aux ennemis 4 pièces de canon, 3 drapeaux, 2 étendards & 2 paires de timballes. Dans le tems que cette action se passoit, on s'attendoit que le Prince Charles de Lorraine pourroit entreprendre de secourir ce Corps de troupes, mais on reçut avis qu'il étoit décampé précipitamment.

Le 24 on s'empara de Gorlitz qui avoit été abandonné par les ennemis, & où l'on trouva leurs principaux magasins avec un grand nombre d'équipages qu'il avoient laissés pour n'en être pas embarrassés dans leur retraite.

Sur l'avis qu'on eut que le Prince Charles de Lorraine avoit établi son camp à Zittaw, le Roi marcha pour l'y attaquer & ce fut inutilement,

G iiij

l'armée de la Reine de Hongrie ayant repassé la Neiss à l'approche de celle du Roi. Cependant moyennant la grande diligence avec laquelle on poursuivit les ennemis on joignit leur arrière-garde, on leur fit 350 prisonniers, & l'on se rendit maître de 300 de leurs chariots de bagages. Le Comte de Rottembourg, Lieutenant Général, à la tête des Hussards, les a suivis jusques sur la frontière du Royaume de Bohême, dans lequel ils se sont retirés.

Le Roi de Prusse étant maître de la Haute Lusace, il a fait marcher un Corps de troupes commandé par le Prince Léopold d'Anhalt-Dessau, avec ordre d'attaquer l'armée du Roi de Pologne Electeur de Saxe, à la tête de laquelle étoit le Général Renard. Cette armée a été battue & dispersée, & le Prince Léopold s'est emparé de la Ville de Leipsick, de laquelle il a exigé une contribution de 2 millions d'écus, valant 9 millions de notre monnoye. Le Roi a marché de son côté avec toute son armée sur Dresde, & il n'étoit le premier de ce mois, éloigné de cette Ville que de 3 lieues. Cette marche du Roi de Prusse a déterminé le Roi de Pologne Electeur de Saxe, à quitter Dresde, d'où il est sorti le premier à 9 heures du matin, après avoir ordonné qu'on en ouvrit les portes à S. M. Prussienne, dès qu'elle se présenteroit devant la Ville.

Les dépêches du dernier courier arrivé de l'armée du Roi confirment que S. M. ayant marché à Dresde, le Roi de Pologne Electeur de Saxe en étoit sorti le premier de ce mois avec la Reine son épouse & les Princes & Princesses ses enfans, pour aller à Prague, & que S. M. étoit entrée dans Dresde le même jour à 4 heures après-midi.

R U S S I E.

M. d'Allion Ministre du Roi de France à la Cour de Pétersbourg a déclaré aux Ministres de l'Impératrice que S. M. T. C. regardoit comme contraire aux Constitutions du Corps Germanique l'élection faite à Francfort en faveur du Grand Duc De Toscane.

On attend à Pétersbourg un Ambassadeur de Thamas Kouli-Kan , & l'on comptoit que ce Ministre arriveroit bien-tôt sur la frontière.

L'Impératrice a fait remettre à tous les Ministres étrangers qui résident à Pétersbourg un Mémoire dans lequel S. M. I. expose les raisons qui l'ont déterminée à faire marcher un corps de troupes au secours du Roi de Pologne Electeur de Saxe.

Ce mémoire porte que l'impératrice voit avec peine que tous les soins qu'elle a pris pour rétablir la bonne intelligence entre les Cours de Berlin & de Dresde n'ont pas eû le succès qu'elle en avoit espéré ; que le Roi de Prusse , non seulement par le Manifeste qu'il a publié contre S. M. Pol, mais encore par la Déclaration que le Baron de Mardefeldt a faite au Grand Chancelier de Russie , a donné lieu de reconnoître un dessein formé d'attaquer la Saxe sous prétexte que les troupes Saxonnnes s'étoient jointes à celles de la Reine de Hongrie pour faire une invasion en Silésie; que S. M. I. n'a point considéré & ne peut considérer du même œil que le Roi de Prusse l'ordre donné à ce sujet par le Roi de Pologne Electeur de Saxe aux troupes Saxonnnes; que le Roi de Prusse a déclaré plusieurs fois & particulièrement par un Ecrit daté du 26 Mai , que la mort de l'Empereur Charles VII. n'avoit ap-

G v

porté aucun changement à la conduite de la Cour de Berlin , & que S. M. Pr. étoit dans une ferme résolution de demeurer fidelle à tous les engagements qu'elle avoit contractés avec ses Alliés; que le Roi de Pologne Electeur de Saxe jouit du même droit & que tout ce que S. M. Pol. a fait en conséquence de ses Alliances , doit d'autant moins être regardé comme une Déclaration de guerre contre la Prusse , que ce Prince bien loin d'avoir jamais rien entrepris contre les Etats Héritaires de la Maison de Brandebourg , a toujours été disposé à observer les loix d'un bon voisinage avec S. M. Pr. que pour peu qu'on fasse ces réflexions on ne peut nier que le Roi de Pologne Electeur de Saxe ne reclame avec justice les secours que la Russie doit lui fournir en conséquence des Traités , & que l'Impératrice a prévenu là dessus le Roi de Prusse en lui faisant représenter qu'ayant rompu la paix de Breslau qui lui assûroit ses nouvelles acquisitions de la Silésie & du Comté de Glatz, il ne pouvoit trouver étrange que les troupes Saxonnnes agissent de concert avec celles de la Reine de Hongrie pour aider à cette Princesse à recouvrer ces Provinces; qu'ainsi S. M. I. qui desire constamment de ne donner à ses Alliés aucun sujet de se plaindre d'elle , n'a pu refuser d'exécuter les conditions du Traité qui subsiste entre elle & le Roi de Pologne Electeur de Saxe , mais que comme elle n'a rien plus à cœur que de contribuer à rétablir une sincère union entre ce Prince & le Roi de Prusse , elle a ordonné à ses Ministres de renouveler les offres de ses bons offices afin de prévenir les suites fâcheuses que pourroient produire les différends de ces deux Puissances; qu'en conséquence elle a fait informer de ses dispositions le Baron de Mardefeldt & qu'elle a envoyé ordre au Comte de Czernichew son Minis-

tre à Berlin de donner aux Ministres du Roi de Prusse les plus fortes assurances de l'amitié qu'elle porte à S. M. Pr. & de l'intention où elle est de continuer de faire tous ses efforts pour procurer un accommodement entre les Cours de Berlin & de Dresde, dans l'espérance que le Roi de Prusse & le Roi de Pologne Electeur de Saxe également Alliés de S. M. I. chercheront en se prêtant à des voyes de conciliation à lui prouver leur estime & leur affection.

Le même jour que l'Imperatrice a résolu de remplir ses engagements avec le Roi de Pologne Electeur de Saxe, S. M. I. a écrit à ce Prince que les moyens qu'elle a employés pour terminer les différends de la Cour de Dresde avec celle de Berlin ayant été inutiles, & l'Electorat de Saxe étant menacé d'une prochaine invasion, elle étoit déterminée à ne pas différer plus long-tems de secourir cet Electorat; que le Comte de Bestuchef son Grand Maréchal & son Ministre Plenipotentiaire à Dresde instruiroit S. M. Pol. des arrangemens pris pour cet effet par S. M. I. & qu'elle avoit recommandé à ce Ministre d'assurer le Roi de Pologne de l'empressement qu'elle auroit dans toutes les occasions de témoigner à ce Prince combien elle prend de part à tout ce qui intéresse S. M. Pol.

Le Corps de troupes que S. M. I. doit faire marcher au secours de la Saxe sera composé des Régimens d'Infanterie d'Ouglitskoy, de Mouronskot, de Lagodskoy, d'Assoskow, de Kerholniskoff, d'Abschentsonskoy, de Perinskoy, de Tobolskoy, de Sibirskoff & de Beloserskovv & de quatre Régimens de Dragons. Il doit être commandé par le Général Keyth qui aura sous ses ordres Mrs. de Bully & de Solkioff Lieutenans Feldt-Maréchaux, & le Comte de Lapuchin, Mrs. Stuart & Brovvn Majors Généraux.

G vj

Vingt Régimens d'Infanterie ont reçu ordre de se rendre en Livonie & l'on compte qu'ils y seront suivis de 15000 tant Hussards que Cosaques.

L'Impératrice se propose de faire équiper une Escadre de dixhuit vaisseaux de guerre.

Le Feldt Maréchal Comte, de Lescy partit le 20 du mois d'Octobre pour aller à Riga.

On mande de Pétersbourg que l'Imperatrice de Russie a reçu un courier par lequel le Comte de Keyserling son Ministre à Ratisbonne lui a fait sçavoir que le Corps Germanique avoit consenti de lui donner le titre d'Imperatrice.

A L L E M A G N E.

On mande de Francfort du 3 du mois de Novembre que les cercles de Suabe, du Haut & Bas Rhin, de Franconie & de Baviere étant convenus de former un Corps de troupes d'observation pour la sûreté des Frontières de l'Empire, il a été réglé que le premier de ces Cercles fourniroit 7278 hommes d'Infanterie & 1080 de Cavalerie, celui du Haut Rhin 7835 d'Infanterie & 1666 de Cavalerie, celui du Bas Rhin 2744 d'Infanterie & 603 de Cavalerie, celui de Franconie 3846 d'Infanterie & 708 de Cavalerie, celui de Baviere 3180 d'Infanterie & 650 de Cavalerie.

On a appris de Baviere que les troupes de la Reine de Hongrie qui étoient en garnison dans Ingolstadt, dans Scharding en & dans Passau en sont sorties, & que cette Princesse a fait remettre en liberté le Bataillon des troupes Palatines qui avoit été fait prisonnier l'année dernière à Lechausen.

Il est survenu quelques difficultés au sujet de la repartition des quartiers que les troupes de la Reine de Hongrie qui sont sous les ordres du Feldt Ma-

réchal de Traun occuperont pendant l'Hyver. Ce Feldt Maréchal avoit demandé qu'en conséquence de la résolution qui a été prise de former une chaîne pour couvrir du côté de la France les frontières de l'Allemagne, les cercles de Suabe, de Franconie, du haut & du bas Rhin accordassent sur leurs territoires des quartiers à ces troupes, mais ces Cercles ont répondu que ce seroit pour eux une charge trop onéreuse; que leur Pays étoit épuisé par le séjour des armées; qu'en plusieurs endroits la maladie des bestiaux avoit achevé de ruiner les habitans, & qu'ainsi les troupes, si on les y faisoit passer l'Hyver, ne pourroient que souffrir elles-mêmes beaucoup d'incommodités & subsister très-difficilement. Le Général Berenklaui a été envoyé à Francfort par le Feldt Maréchal de Traun pour représenter à ces Cercles que s'ils refusent des quartiers aux troupes de S. M. H. il faudra renoncer à l'établissement de la chaîne projetée. Il est chargé aussi d'assurer les Cercles que les troupes de la Reine de Hongrie n'exigeront que des logemens, & qu'elles acheteront tout ce dont elles auront besoin.

L'Electeur Palatin a envoyé tant à diverses Cours d'Allemagne qu'aux Etats Généraux des Provinces Unies un Mémoire dans lequel il représente que les troupes de la Reine de Hongrie depuis le 27 du mois de Juillet dernier ont tiré du Palatinat soit en argent soit en bois & en fourages la valeur de 120000 Florins d'Allemagne; que tout récemment encore elles ont demandé une nouvelle contribution de 300000 Florins aux Bailliages situés en deçà du Rhin; qu'elles prétendent en même-tems prendre des quartiers d'Hyver dans la partie de l'Electorat laquelle est de l'autre côté de ce Fleuve & dont les Bailliages seront obligés par con-

féquent de leur fournir des vivres & tout ce dont elles auront besoin; qu'outre ces exactions elles menacent de faire éprouver le même traitement aux Duchés de Bergue & de Juliers; que l'Electeur ne peut se dispenser d'informer de ces excès les Puissances aux quelles son Mémoire est adressé, & de leur faire connoître qu'après avoir usé d'une si longue modération il se verra dans la nécessité d'employer pour sa défense les moyens autorisés par le droit naturel, & qu'il est déterminé à se procurer des secours étrangers si par lui même il n'est pas en état de se tirer de l'oppression; qu'afin de se mettre à l'abri de tout reproche sur les suites fâcheuses qui pourroient en résulter, il prie instamment les Etats de l'Empire & la République de Hollande d'employer leur entremise pour faire cesser les sujets qu'il a de se plaindre de S. M. H. qu'il est très essentiel d'user de diligence dans des circonstances si délicates & si pressantes; qu'ainsi il se flate que les Puissances aux bons offices desquelles il a recours, ne differeront point de donner des instructions convenables sur ce sujet aux Ministres qui résident de leur part à la Cour de Vienne.

Le Roi de Pologne Electeur de Saxe a fait sçavoir à l'Electeur Palatin qu'il feroit les plus fortes instances auprès de la Reine de Hongrie, pour l'engager à ne point contraindre ce Prince à une rupture ouverte avec elle. L'Electeur a reçu aussi la réponse du Roi de Prusse laquelle porte que S. M. Pr. est extrêmement touchée des vexations auxquelles le Palatinat se trouve exposé de la part des Troupes de la Reine de Hongrie; qu'on ne peut qu'approuver la résolution prise par l'Electeur d'embrasser tous les moyens propres à en délivrer ses sujets, & que le Roi de Prusse est disposé à faire tout ce qui dépendra de lui pour y contribuer.

Suivant les avis reçus de Francfort le Collège Electoral a accordé à la Czarine le titre d'Impératrice de Russie , & le Comte de Keiserling Ministre Plénipotentiaire de cette Princesse auprès de la Diète de l'Empire doit demander à cette assemblée que ce Titre soit reconnu par le Collège des Princes & par tous les Etats d'Allemagne.

On a appris que le mariage du Prince Héréditaire de Meckelbourg avec la Princesse sœur du Duc de Wirtemberg étoit conclu.

On mande de Vienne du 13 Novembre dernier que le Comte d'Uhlefeldt a déclaré à M. Robinson Ministre du Roi de la Grande Bretagne que la Reine de Hongrie ne pouvoit approuver le projet de pacification que ce Prince lui offroit de proposer au Roi de Prusse pour l'engager de conclure la paix avec la Cour de Vienne; que le Roi de Prusse ayant rompu le Traité de Breslau la Reine prétendoit être en droit de demander la restitution de toute la Silésie ou du moins de la plus grande partie de cette Province , & qu'elle rejetteroit tout accommodement qui auroit pour base la cession de ce Duché en faveur de la Maison de Brandebourg.

Les nouvelles de Lusace portent que les mouvemens faits depuis le 2 Novembre par l'armée qui est sous les ordres du Prince Charles de Lorraine avoient eu pour objet l'exécution du dessein que ce Prince a formé d'entrer du côté de Schvviedberg dans la Silésie , & que divers Corps des troupes de la Reine de Hongrie avoient été détachés en avant pour aller reconnoître les défilés par lesquels on pourroit passer plus aisément , mais que les passages s'étant trouvés trop difficiles de ce côté , le Prince Charles de Lorraine s'étoit replié vers Rechemberg , où le Pays étant moins montagneux les chemins sont plus praticables ; que les

troupes irrégulières qui composent l'armée de la Reine de Hongrie avoient occupé quelques unes des Gorges qui conduisent dans la Principauté de Javver, & que le 10 & le 11 elles avoient été jointes par le reste de l'armée.

Sur l'avis que le Prince Charles de Lorraine avoit marché dans la Lusace avec l'armée qu'il commande, & qu'il paroïssoit avoir formé le projet de tâcher de pénétrer en Silésie, le Roi de Prusse a envoyé ordre à ses troupes qui sont cantonnées dans cette dernière Province, & dont les quartiers ont été distribués de telle façon qu'elles peuvent se rassembler en moins de deux jours, de se tenir prêtes à marcher, & S. M. partit le 16 Novembre pour se rendre à Schweidnitz. Elle est accompagnée du Prince de Prusse & du Prince Ferdinand de Brunswick.

Le Prince regnant d'Anhalt Dessau Feldt Maréchal Général des armées du Roi de Prusse partit le même jour pour aller reprendre le commandement de l'armée d'observation qui doit former un nouveau camp dans les environs de Hall. Le Régiment du Prince Ferdinand celui du Prince Léopold & celui de Rohl se mirent le 13 en marche pour aller joindre cette armée, & ils furent suivis le 14 par celui d'Alt-Wirtemberg. Le Régiment de Breddov doit prendre la même route.

Un courier a rapporté que 16000 hommes des troupes du Roi de Prusse sous les ordres du Lieutenant Général Nassau s'étoient avancés du côté d'Olmütz & que le Prince Charles de Lorraine en ayant été informé avoit ordonné au Général de Hoheneims d'aller couvrir cette Place avec un Corps de 10000 hommes.

Un autre courier dépêché de l'armée de la Basse Silésie a rapporté qu'il y eut le 4 Novembre

près de Schviedberg une escarmouche très-vive entre les Grenadiers du Régiment de Finckenslein & un détachement de Pandoures, & que ces derniers ont fait une perte assez considérable.

On a appris de Vienne du 27 Novembre que lorsque le Comte de Woronzovv, Vice-Chancelier de Russie, a été admis à l'audience de la Reine, il fut présenté à cette Princesse par M. Lantinsky. Ce Comte, dans les conférences qu'il a eues avec le Comte d'Uhlefeld, lui a déclaré que quoique l'Imperatrice de Russie n'eut point balancé à donner ses ordres pour la marche des troupes auxiliaires qu'elle étoit engagée par les Traités d'envoyer au Roi de Pologne Electeur de Saxe, elle desiroit cependant de pouvoir procurer un accommodement entre les Cours de Berlin & de Dresde, & qu'elle verroit avec le même plaisir sa Majesté terminer ses différends avec le Roi de Prusse.

Le 25 le Comte de Woronzovv & la Comtesse son épouse eurent l'honneur de dîner avec la Reine au Château de Schombrunn, & le 26 ils partirent pour continuer leur route vers l'Italie.

Sur les représentations faites à la Reine par diverses Puissances au sujet des quartiers & des contributions que les troupes de S. M. exigent dans les Etats de l'Electeur Palatin, la Reine a répondu qu'il ne dépendoit que de ce Prince de faire cesser l'incommodité qu'il recevoit à cet égard, & que tant qu'il refuseroit de se conformer à ce qu'elle exigeoit de lui, il n'y avoit point d'apparence qu'elle consentit de lui faire éprouver un autre traitement.

E C O S S E.

Le Major Général Gordon se rendit le 15 Octobre dernier avec 1400 hommes au camp du Prince Edouard où plusieurs Gentilshommes de la Province d'Angus arriverent le même jour avec leurs Vassaux.

Le 17, 480 hommes y furent amenés par les Colonels David Tulloch & Jean Hamilton. Le Lord Pitflege a joint aussi le Prince avec 400 hommes d'Infanterie & 240 de Cavalerie tous bien montés & bien armés, & le Comte de Kelly est revenu au camp avec un renfort considérable. Toute la Tribu des Macras & un Corps de Mackenies font en marche sous les ordres des Seigneurs de Coul & de Fairborn pour s'y rendre. On y attend aussi la Tribu des Frasers à la tête de laquelle est le Lord Fraser d'Inverallachie & celle des Macmtoshs dont les Seigneurs de Borlum & de Banespich ont pris le commandement. Un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes des Provinces Méridionales & Occidentales vient successivement se ranger sous les Etendards de la Maison de Stuard. Tous les Gentilshommes de la Province de Bamf, sans aucune exception, sont montés à cheval pour se ranger sous ses Drapeaux & plusieurs à l'exemple de Mrs. Gordon de Buckie & de Ranas font des levées de Cavalerie. Le Duc d'Athol qui a levé dans ses terres un troisième Bataillon a mandé qu'aussitôt après sa jonction avec la Tribu des Macphersons il conduira ces troupes au camp. Le Bataillon qu'il a levé est de 600 hommes & la Tribu des Macphersons d'environ 500. Les deux Tribus des Macdonalds & des Macleods lesquelles composent près de 3000 hommes doi-

vent incessamment joindre le Prince. Tout le Royaume paroît généralement disposé à faire les plus grands efforts pour seconder l'entreprise du Prince Edouard qui a actuellement 30000 hommes sur pied & qui pourra marcher en Angleterre avec plus de 25000 en laissant dans l'Ecosse des forces suffisantes pour la sûreté du Pays.

Ce Prince a fait lever quatre nouveaux Escadrons de Cavalerie dans les Provinces d'Aberdeen & de Merns.

Malgré la convention faite du consentement du Prince Edouard entre les Magistrats d'Edimbourg & le Gouverneur du Château par laquelle ce Gouverneur s'étoit engagé, à condition qu'on permettroit aux habitans de porter des vivres à la garnison, à ne leur causer aucun dommage à moins qu'on ne l'attaquât du côté de la Ville, le Château recommença le 15 à tirer à boulets rouges sur plusieurs quartiers où le feu a été mis en plusieurs endroits. Le Prince Edouard en ayant été informé & étant vivement touché de ce que souffroient les habitans a fait retirer les troupes qui formoient du côté de la Ville le blocus du Château. Cette résolution lui a attaché encore davantage toutes les personnes de son Parti, & celles du Parti contraire condamnent hautement la mauvaise foi & la cruauté inouïe du Gouverneur.

Il a été défendu par le Prince à tous les Ecossois sous peine de confiscation de leurs biens d'assister aux Délibérations du Parlement d'Angleterre.

Les ordinaires qu'on attendoit de Londres n'étant point arrivés on n'a sçu rien de positif sur la situation actuelle des affaires d'Ecosse ni sur les progrès de l'entreprise formée par le Prince Edouard.

Il paroît seulement suivant quelques lettres apportées des Bâtimens particuliers que ce Prince

continue de recevoir de nouveaux renforts & que son armée est assez nombreuse pour l'avoir mis en état de laisser des troupes devant le Château d'Edimbourg & de marcher avec le reste au-devant du Général Wade dans le dessein de l'attaquer. Quoique ces nouvelles semblent certaines on en attend la confirmation par les premières lettres qui arriveront de Londres.

On a appris d'Edimbourg du 23 Novembre que le Prince Edouard ayant laissé 7000 hommes devant le Château de cette Place, fit avancer le 30 Octobre son armée à Dalkeit, & que l'artillerie qu'il attendoit de Montross étant arrivée le 11 Novembre au nouveau camp occupé par ses troupes il partit d'Edimbourg le même jour pour s'y rendre.

Le 13 son armée se remit en marche sur 3 colonnes pour pénétrer en Angleterre, & celle à la tête de laquelle étoit le Prince Edouard arriva le 15 à Kelso, d'où elle s'est portée le 17 sur Jedebourg, & le 18 près d'Ecclisfington à quelques milles de Carlisle.

La seconde colonne commandée par le Duc de Perth, laquelle a pris sa route par Peebles entra aussi le 22 sur les terres du Royaume d'Angleterre, & la troisième qui est sous les ordres du Lord Georges Murray se disposoit à y joindre le 23 le reste de l'armée. Quelques jours avant la marche des troupes le Prince Edouard a envoyé un détachement à Glasgow pour demander qu'on lui remit 10000 livres sterling du produit des droits sur le tabac, & une pareille somme des impositions sur les boissons fortes.

Le 13 le Général Gueff qui commande dans le Château d'Edimbourg fit une sortie & enleva 2000 pains que les habitans avoient fait

cuire pour les troupes du Prince Edouard. Un détachement de ces troupes en revenant de Montross au camp de Dalkeit a été attaqué par la garnison du Château de Sterling, & la perte a été à peu près égale de part & d'autre.

Selon les nouvelles qu'on a reçues des mouvemens de l'armée du Prince Edouard, il a marché le 18 du mois dernier de Harvvich à Halybangh. Le lendemain ce Prince ayant partagé ses troupes, son Infanterie prit la route de Cannoby; une partie de sa Cavalerie s'avança à Langholm, & le reste passa à Longtovyn la rivière de ce nom.

Ses troupes se réunirent le 20 & elles vinrent occuper à quatre milles en deça de Carlisle un camp où l'artillerie qu'il avoit laissée à Peebles arriva le même jour.

Le 21 le Prince Edouard fit sommer les habitans de la première de ces Villes de se soumettre, mais ils renvoyerent sans réponse l'Officier qu'il avoit chargé de leur faire cette proposition.

Après avoir envoyé le 22 quelques détachemens pour reconnoître les environs de la Place, il se remit en marche le 23 vers Brampton, & il s'y arrêta le jour suivant pendant lequel il fut joint par quelques nouvelles troupes qu'il attendoit.

Le 25 s'étant rapproché de Carlisle, il forma l'investissement de cette Ville devant laquelle il fit ouvrir le même jour la tranchée, dont les travaux furent poussés avec tant de vivacité que le 26 à dix heures du matin la garnison se retira dans le Château. Les habitans se racheterent du pillage en payant une contribution de 2000 liv. sterlings. Le Château n'a fait qu'une résistance de quelques heures & la Garnison n'a pu obtenir d'autres conditions que de sortir desarmée & de s'engager à ne point servir contre la Maison de Stuard. Le Prince

166 MERCURE DE FRANCE.

Edouard a trouvé dans cette Place 20 pièces de canon , environ 80 barils de poudre , quelques autres munitions de guerre & des armes neuves pour 500 hommes indépendamment de celles de la garnison.

Ce Prince a envoyé ordre à Penrith d'y préparer des quartiers pour 10000 hommes d'Infanterie de ses troupes, & comme cette Ville est sur la frontière du Westmorland , on conjecture qu'il a dessein de traverser cette Province pour se rendre dans la Principauté de Galles.

L'armée que le Roi a fait assembler sous les ordres du General Wade pour s'opposer aux entreprises du Prince Edouard est décampée le 27 de Nevvcastle pour marcher à Carlisle.

Il a paru à Londres une Proclamation par laquelle le Roi promet une amnistie à tous ceux qui ayant pris les armes pour la Maison de Stuard quitteront l'Armée du Prince Edouard. S. M. déclare par la même Proclamation que ceux qui voudront s'engager dans ses troupes recevront 5 liv. sterlings d'engagement, Cette Proclamation ayant été envoyée au Général Wade , il l'a fait publier dans son armée & dans tout le Pays.

Le Prince Edouard aussitôt qu'il en a été informé a rendu publique dans son camp cette Proclamation à laquelle il a fait ajouter qu'il laissoit ceux qui voudroient prendre parti dans l'armée commandée par le Général Wade les maîtres de s'y rendre , & qu'il ne conserveroit contre eux aucun ressentiment. Cette Déclaration du Prince Edouard n'a déterminé aucun soldat de ses troupes à passer dans celles du Général Wade , & elle n'a servi qu'à faire donner à ce Prince par toute l'armée les assurances les plus marquées de zèle & d'attachement.

DECEMBRE. 1745. 167

Quarante Bâtimens de transport ont fait voile de Deptford pour la Hollande d'où ils doivent transporter en Angleterre le reste de la Cavalerie Angloise qui étoit à l'armée des Alliés dans les Pays Bas.

GRANDE BRETAGNE.

Le 1. de ce mois le Roi se rendit à la Chambre des Pairs avec les cérémonies accoutumées & S. M. ayant mandé la Chambre des Communes donna son consentement Royal au Bill qui suspendant la Loi *Habeas Corpus*, autorise à faire arrêter & à retenir prisonniers ceux qu'on soupçonnera de conspirer contre le Gouvernement.

Le Comte de Ferrers qui a succédé à son oncle dans ses biens & dans ses titres prit le même jour séance dans la Chambre des Pairs.

Le Roi a répondu à l'Adresse qui lui fut présentée le 29 du mois d'Octobre par la Chambre des Communes

MESSIEURS

» Je vous fais mes sinceres remerciemens de votre
» adresse. Le zèle & l'ardeur que vous y témoignez avec tant d'unanimité me mettront moyennant la Bénédiction Divine en état de faire cesser au plutôt la Revolte en Ecoffe. Quelles que puissent être les forces que vous me confierez vous pouvez être assurés qu'elles ne seront employées qu'à procurer le bonheur de mes Sujets & à leur conserver la jouissance de leur Religion de leurs Loix & de leur liberté.

La Chambre des Communes résolut le 1. de ce mois d'accorder un Subside à S. M.

Le lendemain il fut proposé dans la Chambre de présenter une adresse au Roi pour le remercier de ce qu'il avoit fait revenir des Pays Bas une partie des troupes Angloises & pour le prier de rappeler aussi les autres troupes de la Nation qui sont encore dans l'armée des Alliés. Il s'éleva à ce sujet des débats très-longs & très-vifs, & quelques Membres de la Chambre soutinrent avec vivacité que le rappel des troupes étoit le moyen le plus propre pour rétablir la tranquillité dans la Grande Bretagne & pour décourager les Puissances Etrangères qui voudroient favoriser l'entreprise du Prince Edouard, mais la proposition fut rejetée à la pluralité de 148 voix contre 136.

Le 5 la Chambre a délibéré en grand Committé sur le Subside, & elle a décidé que le nombre des Matelots pour le service de l'année prochaine seroit de 40000, pour chacun desquels on passeroit à S. M. 52 liv. sterlings.

Il a été réglé dans la même Séance qu'on porteroit un Bill pour remédier aux abus qui se sont introduits dans la levée des milices.

Le Parlement d'Irlande s'étant assemblé à Dublin le 19 du mois d'Octobre le Comte de Chesterfield Viceroy du Royaume fit aux deux Chambres le Discours suivant.

MY LORDS ET MESSIEURS.

» En conformité des ordres dont le Roi m'a hon-
 » noré je vous ai convoqués afin de concerter avec
 » vous tout ce qui pourra le plus contribuer au bon-
 » heur & à la tranquillité de ce Royaume. Les ten-
 » dres égards de S. M. pour ses sujets sont trop
 » connus, & vous avez donné tant de preuves de
 » votre affection pour sa personne qu'il est inutile
 » de

» de faire mention de l'un ni de l'autre de ces deux
 » points. Vous pouvez juger par vous-mêmes des
 » avantages que vous tirez de l'établissement de la
 » succession à la Couronne dans la famille des Prin-
 » ces Protestans, lesquels ne sont pas moins portés
 » par leur inclination naturelle qu'engagés par une
 » autorité légitime à vous défendre, & les événe-
 » mens passés doivent vous représenter les misères
 » d'un peuple qui employe des forces illégitimes,
 » & qui séduit par une fureur aveugle préfère la
 » tyrannie à un juste Gouvernement. Ces consi-
 » dérations ne peuvent manquer d'exciter en vous
 » la plus haute indignation de l'entreprise formée
 » en Ecosse par un Prétendant élevé dans l'erreur,
 » nourri dans le sein de la superstition & dont les
 » desseins sont si contraires à nos Loix & à nos
 » Constitutions. Il fonde ses espérances sur le se-
 » cours des ennemis de la liberté de l'Europe, &
 » ses projets tendent à détruire vos Privilèges &
 » votre Religion, mais nous n'avons pas lieu de
 » craindre qu'il y réussisse puisque les sujets du
 » Roi prouvent tous les jours par des marques si
 » éclatantes leur zèle pour le soutien du Gou-
 » vernement de S. M. & pour la défense de sa per-
 » sonne. Un Corps considérable des troupes du Roi
 » est déjà en marche vers l'Ecosse avec les 6000
 » hommes que les Etats Généraux se sont empref-
 » sés de fournir à S. M. & ces forces sont plus que
 » suffisantes pour arrêter les progrès & châtier
 » la témérité d'une multitude de Rebelles peu dis-
 » ciplinés. Ainsi je ne doute pas que les mesures
 » déjà prises pour s'opposer à leur attentat n'ayent
 » produit l'effet désiré. Cependant je laisse à vo-
 » tre prudence d'examiner s'il convient d'em-
 » ployer de nouveaux moyens pour empêcher l'ac-

II. Vol,

H

170 MERCURE DE FRANCE

» croissement de la Religion Romaine, soit en éta-
» blissant de nouvelles Loix, soit en faisant exé-
» cuter plus efficacement celles qui subsistent.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES,

» J'ai ordonné qu'on remit devant vous les états
» des dépenses, & c'est avec plaisir que je vous
» annonce que le Roi n'exige de vous que les sub-
» sides ordinaires pour le maintien de l'établisse-
» ment sur ce Royaume. S. M. ayant jugé à pro-
» pos d'en tirer deux Bataillons de plus elle a don-
» né ordre qu'immédiatement après leur arrivée
» en Angleterre ils fussent mis à la solde de la
» grande Bretagne, & que dans l'augmentation des
» troupes réglées destinées à votre défense on ait
» surtout attention à ne surcharger le peuple que le
» moins qu'il sera possible. Dès que les conjonctures
» le permettront les troupes sur l'établissement
» d'Irlande seront réduites au même nombre qu'a-
» vant les troubles.

MY LORDS ET MESSIEURS,

» J'ai appris avec la plus grande satisfaction l'é-
» tat florissant des Manufactures de Toiles de
» ce Royaume, & je recommande à vos soins
» l'amélioration d'une branche si estimable de
» votre commerce. Que ces progrès ne vous em-
» pêchent point de travailler avec la même ar-
» deur à procurer aux Fabriques toute la perfec-
» tion dont elles sont susceptibles & qu'elles n'ont
» pas encore atteinte. Le commerce a toujours été
» le plus ferme appui des Nations & l'objet des

» soins des Ministres éclairés. Je me flate qu'on
» remarquera dans vos Délibérations cette modé-
» ration & cette unanimité qu'un véritable & im-
» partial attachement pour le bien public doit ra-
» turellement produire , & que les circonstances
» présentes exigent particulièrement.

On détacha le 31 Octobre 300 hommes pour renforcer les Gardes qui ont été posées dans différens postes aux environs de Londres , & plusieurs de ces Gardes ont été doublées.

Au commencement du mois de Novembre l'Escadre commandée par l'Amiral Byng , composée de neuf vaisseaux de guerre , fit voile vers le Nord afin d'empêcher que des vaisseaux Etrangers ne portent des armes & des munitions aux troupes du Prince Edouard.

On a appris de Gibraltar que l'Amiral Medley étoit sorti du Détroit le 24 Octobre pour aller croiser sur les Côtes d'Espagne.

Le vaisseau de guerre *le Fovey* s'est emparé d'un Navire François qui revenoit de la Côte de Guinée au Port de l'Orient. Des armateurs Anglois ont conduit à Antigoa deux Frégates ennemies , l'une de 34 & l'autre de 20 canons.

Les équipages des Bâtimens d'un Convoi qui est arrivé de la Jamaïque aux Dunes sous l'escorte des vaisseaux de guerre *le Prince d'Orange* & *l'Aventure* ont rapporté que deux Navires qui faisoient partie de ce Convoi avoient été pris par les Espagnols.

Le Gouvernement a écrit une lettre circulaire à tous les Ministres Etrangers pour leur déclarer qu'on n'aura aucun égard aux Passe ports qu'ils pourront donner , & pour les avertir de ne dépêcher aucun courier sans demander pour lui un Passeport

Signé par un Secrétaire d'Etat. Il leur est annoncé par la même lettre qu'on arrêtera sans distinction tous les couriers qui viendront de Hollande s'ils n'ont eu la précaution de prendre des Passeports du Ministre qui réside de la part de S. M. auprès des Etats Généraux.

Les avis reçus de Dublin portent que le Comte de Chesterfield Viceroy d'Irlande y a fait publier une Proclamation par laquelle le Roi promet une récompense de 50000 liv. sterlings à quiconque livrera le Prince Edouard mort ou vif, supposé que ce Prince débarque dans ce Royaume.

Depuis que la Loi *Malicious Corpus* est suspendue le Gouvernement a expédié des ordres pour faire arrêter divers personnes suspectes.

Le Général Wade à qui le Roi a donné le commandement de ses troupes en Ecosse étant tombé malade, S. M. a nommé le Lord Tyravley pour le remplacer, & le bruit court que le Duc de Cumberland pourra commander en Chef l'armée destinée à marcher contre le Prince Edouard.

La consternation est très-grande à Londres & plusieurs personnes débitent que ce Prince est actuellement entré en Angleterre, mais on ne dit point la route qu'il a prise.

Les avis reçus de Londres du 30 Novembre marquent que le Roi accompagné du Duc de Cumberland fit le 6 sur la terrasse du jardin du Palais de S. James la revue des six Régimens de la Milice de cette Ville.

La Princesse de Galles étant accouchée d'un Prince le 7, les Seigneurs à Baguettes furent députés le 11 par la Chambre des Pairs pour féliciter S. M. à cette occasion, & cette Chambre chargea le Comte d'Orford & le Lord Hobart de s'ac-

DECEMBRE. 1745. 173

quitter de la même Commission auprès du Prince de Galles.

Le même jour le Roi reçût pour le même sujet une adresse de félicitation de la part de la Chambre des Communes, & une du commun Conseil de Londres.

Le 29 le Roi se rendit à la Chambre des Pairs avec les cérémonies accoutumées, & S. M. ayant mandé la Chambre des Communes donna son consentement au Bill pour lever des Milices dans tous les Comtés du Royaume d'Angleterre.

La Chambre des Pairs ordonna le 17 que plusieurs Ecrits qui ont été distribués contre le Gouvernement, fussent brûlés par la main de l'Exécuteur de la haute Justice.

Le 12 la Chambre des Communes résolut que le nombre des troupes pour le service de l'année 1746 seroit de 49229 hommes, en y comprenant les Officiers & 1815 Invalides, & elle a accordé à S. M. 1298100 liv. sterlings pour leur entretien; 64300 pour la paye de 13 Régimens d'Infanterie Levés par divers Seigneurs; 13176 pour la paye de 2 nouveaux Régimens de Cavalerie, & 35951 pour 20 Compagnies non enrégimentées.

Le nombre des troupes de Marine fut fixé le 17 par la Chmbre à 11050 hommes, pour lesquels elle a accordé la somme de 206258 livres sterlings.

Le lendemain la Chambre décida qu'on leveroit 4 schelings par livre sterling sur les revenus des terres & sur les pensions.

M. Hume Campbell frere du Comte de Marchmont proposa le 8 dans la Chambre des Communes d'établir un Comité pour examiner par la négligence de quelles personnes

H iij

les troubles survenus en Ecosse n'ont point été calmés dans les commencemens, puisqu'il paroïssoit qu'on auroit pu se flater d'y réussir si l'on avoit pris à tems les mesures nécessaires pour en arrêter les progrès. Il fut secondé fortement par M. Pitt qui ajouta que les premiers avis des desseins du Prince Edouard avoient été tellement confirmés qu'on n'avoit pû avoir aucun doute sur la réalité du projet ni sur les intelligences qu'il avoit dans la Grande Bretagne. Il s'éleva des débats très-vifs à ce sujet, & plusieurs membres de la Chambre ayant représenté que les circonstances ne permettoient pas de s'arrêter à cet examen, & que ce seroit perdre à de longues discussions un tems qu'on pouvoit employer plus utilement en s'appliquant à chercher les moyens de prévenir les dangers dont on étoit menacé, la proposition fut rejetée à la pluralité de 194 voix contre 112.

Le détachement des Gardes à pied qui étoit à Ostende pendant le siège, 8 Compagnies des mêmes Gardes, les Régimens d'Infanterie de S. Clair de Harrisson, de Husque & de Beauclerck, le Régiment de Dragons de Bland, & 4 compagnies du Régiment de Cavalerie de Ligonier sont revenus des Pais Bas, & le 5 ils débarquerent dans la Tamise.

Les Régimens de Handasyde, de Campbell, de Skelton, de Blight, de Mordaunt & de Sempill sont arrivés aussi le 15 aux Dunes, & depuis ils ont remis à la voile pour se rendre à l'Ouest de l'Angleterre.

Le Général Wade a mandé au Roi qu'il s'étoit avancé dans les environs de Newcastle avec l'armée qui est sous ses ordres. Cette armée est composée de 15 Bataillons, de 4 Escadrons de Cava-

lerie & de 6 de Dragons, en y comprenant les troupes Hollandoises.

Le Corps de troupes dont le General Ligonier doit avoir le commandement s'assemble à Coventry, & l'on y a envoyé un train d'artillerie de 40 pièces de campagne avec un grand nombre de munitions de guerre, de Tentes & de Pontons.

Le 16 huit vaisseaux de guerre commandés par l'Amiral Martin partirent de Plymouth pour aller au devant d'un Convoi de Bâtimens de la Compagnie des Indes Orientales établie en Angleterre.

Suivant les nouvelles de la Jamaïque l'Amiral Thownsend se dispoisoit à faire voile de Port Royal pour quelque expédition secrète.

Il est arrivé à Londres plusieurs couriers de la frontiere de ce Royaume, mais les nouvelles qu'ils ont apportées sont tenues si secretes qu'il n'est pas facile de juger de la position présente de l'armée commandée par le Prince Edouard. Les faits qui sont rapportés sur cette affaire dans les Ecrits publics se contredisent & y sont rapportés de la maniere la plus capable de laisser tout le monde dans l'incertitude sur le progrès de cette entreprise contre le Gouvernement. On croit cependant qu'il commence à en être plus allarmé qu'il ne l'étoit d'abord, & il paroît par des lettres particulieres que l'Armée du Prince Edouard se fortifioit tous les jours de plus en plus par le nombre des Ecoffois qui venoient le joindre; qu'il avoit reçu la plus grande partie des munitions de guerre dont il avoit besoin, que ce Prince continuoit sa marche dans ce Royaume & qu'il n'y avoit par d'apparence que les troupes envoyées pour l'empêcher d'y pénétrer fussent suffisantes pour s'oposer à l'exécution de son projet.

H iij

476 MERCURE DE FRANCE.

Le 26 du mois dernier jour de l'anniversaire de la naissance de la Princesse de Galles le Roi reçut ainsi que le Prince de Galles les complimens de la principale Noblesse. La Chambre des Communes s'étant assemblée le 25 en grande Committé pour examiner le Bill de la Taxe sur les terres, il s'y éleva de grands débats au sujet d'une clause insérée dans ce Bill, laquelle portoit qu'on ne pourroit exercer la charge de Juge de Paix dans cette Ville, si l'on ne possédoit un bien en fond qui produisit 40 liv. sterlings de revenu, & il fut décidé à la pluralité de 46 voix contre 39 que la moitié de ce revenu suffiroit à ceux qui se présenteroient pour être pourvus de cette charge. Le 1. de ce mois la Chambre passa ce Bill & elle renvoya au 6 les délibérations sur l'affaire du Subside.

Les actions de la Compagnie de la Mer du Sud sont à 96 celles de la Banque à 134 & celles de la Compagnie des Indes Orientales à 169 & les annuités à 103 & demi.

GENES ET ISLE DE CORSE.

M. de Jonville Envoyé extraordinaire de S. M. T. C. partit de Genes le 31 Octobre dernier pour aller faire un voyage à Paris.

Depuis que les Anglois n'ont plus de retraite dans les Ports de cet Etat la navigation est entièrement libre depuis la Côte de Catalogne jusqu'à celle-ci, & il arrive continuellement une infinité de petis Bâtimens chargés de toutes sortes de provisions pour les troupes combinées d'Espagne & de France. Il est entré dans ce Port au commencement du mois dernier 2 Felouques à bord desquel-

les il y avoit 40 caiffes remplies de piaftres déti-
nées pour l'armée Efpagnole.

Les habitans de la Côte Occidentale de Gènes
ont fait une course dans le Piémont où ils ont fait
un butin confidérable.

On a reçu avis que M. Etienne Mari étoit arri-
vé à la Baffie avec les 4 Galiotes Napolitaines qui
ont fait voile de Gènes il y a quelque tems,

Les mêmes avis portent que les 6 Barques de cet-
te Nation du fort defquelles on étoit inquiet
étoient toujours à Ajaccio & que les équipages de
ces Bâtimens avoient débarqué leur artillerie &
leurs munitions dans la crainte d'être attaqués par
quelque vaiffeau de l'Escadre commandée par le
Vice-Amiral Ravyley. Ces lettres ne font aucune
mention de l'arrivée du Baron de Neuhoff dans l'I-
le de Corfe.

On mande du camp de San - Salvador que les
Efpagnols ont trouvé dans la Ville de Valence
1500 bombes, 4000 boulets, 300 quinteaux de
poudre & des vivres en abondance.

On prétend que la raifon qui a déterminé le Roi
de Sardaigne à retirer de Valence les troupes dont
la garnifon de cette Place étoit compofée eft que
les troupes qui ont défendu Tortone & qui s'é-
toient engagées par leur capitulation à ne fervir
de 18 mois contre le Roi d'Efpagne ni contre fes
Alliés faisoient partie de cette Garnifon, & que
ce Prince n'a point voulu les exposer au traitement
que par l'infraction de leur capitulation les Efp-
agnols étoient en droit de leur faire fubir.

Les 5 Barques Napolitaines qui en venant de Si-
cile avoient relâché à Ajaccio arriverent à Gènes
le 31 Octobre fans avoir rencontré dans leur route
aucun vaiffeau de guerre du Roi de la Grande Bre-

H v

tagne.) Les troupes qui étoient à bord de ces Bâtimens ayant débarqué le lendemain elles se mirent le 12 Novembre en marche pour aller joindre celles qui sont aux ordres du Duc de la Viefville & qu'on dit former actuellement un Corps de 12000 hommes.

On mande que le bruit couroit que le Vice-Amiral Ravvley faisoit vendre les magasins qui avoient été établis à Livourne pour l'Escadre Angloise qu'il commande, ce qui donnoit lieu de conjecturer que cette Escadre se dispoisoit à se retirer à Port-Mahon, mais comme ce pourroit être une feinte de la part des Anglois la République continue de se précautionner contre leurs entreprises, & on a construit à l'embouchure du Golfe de la Spécie deux nouveaux Forts dans l'un desquels on a placé 22 pièces de canon.

On mande de Gènes du 28 Novembre qu'on avoit été informé que l'Escadre Angloise commandée par le Vice-Amiral Ravvley étoit partie de la Côte de Sardaigne pour se rendre sur celle de Corse dans les environs de Calvi, qu'elle avoit débarqué dans la Balagna le nommé Dominique Rivarola employé dans les troupes du Roi de Sardaigne & quelques autres Corfès qui servent dans les mêmes troupes, & que Rivarola pour exciter à la revolte quelques Piéves leur avoit écrit que l'Escadre du Roi de la Grande Bretagne seroit à leur disposition, & que le Roi de Sardaigne & les Puissances ses Alliés ne les abandonneroient jamais. Par un Officier que le Commissaire Général de l'Isle de Corse avoit envoyé à Calvi, & que le mauvais tems à contrainst de relâcher à Gènes, on a appris que 15 vaisseaux de guerre Anglois, en y comprenant 4 Galiotes à bombes étant arrivés

le 17 à la hauteur de la Bastie le Commandant de cette Escadre avoit envoyé 4 Officiers au Commissaire Général de la République pour le sommer de remettre la Place aux Rébelles, le menaçant, s'il faisoit quelque résistance, de réduire la Ville en cendres; que sur la réponse faite par le Commissaire Général qu'il étoit déterminé à se défendre, la Ville avoit été bloquée par les Rébelles; qu'elle avoit été canonée & bombardée par l'Escadre Angloise pendant 17 heures, & que le Commissaire Général ne pouvant résister plus longtems avoit été obligé de se retirer avec la Garnison. On continue de faire à Gènes des levées de Soldats & la jeunesse montre beaucoup d'empressement à prendre parti dans les troupes de la République.

Le bruit court que l'Infant Don Philippe pourra faire un voyage en cette Ville avant que de se rendre à Milan où le Duc de la Viefville, à qui ce Prince doit envoyer un renfort de 19 Bataillons & de 4000 hommes de Cavalerie, a ordre de le devancer.

Le Marquis de Mirepoix a quitté le rivage de la Mer pour aller rejoindre l'armée combinée d'Espagne & de France avec les troupes qu'il commande.

L'Infant a fait publier dans les Villes conquises en Lombardie 2 nouveaux Décrets, dont l'un regarde l'administration de la Justice, & l'autre ordonne à toutes les personnes qui se sont absentées de revenir sous peine de confiscation de leurs biens, dans le terme d'un mois pour celles qui sont restées en Italie, & de 3 mois pour celles qui se trouvent dans des Pays étrangers.

On mande de Turin que le Roi de Sardaigne avoit été forcé d'établir dans ses Etats des billets d'Etat qu'il promet de rembourser en 1750, &

pour lesquels il s'engage à donner quatre pour cent d'intérêt par an.

Aussi-tôt qu'on a été informé à Gènes de l'entreprise formée par les Anglois contre la Bastie, le Petit Conseil s'est assemblé pour délibérer sur les mesures qu'il convenoit de prendre dans cette conjoncture, & le lendemain on fit partir plusieurs Bâtimens avec des vivres, des armes, des munitions de guerre & 30 Canoniers pour Ajaccio, Boniface & Calvi. Il y a apparence que si l'Artillerie que la République a dans l'Isle de Corse n'est pas suffisante pour la défense de cette Isle, on se servira d'une partie des canons & des mortiers appartenans aux Espagnols & qui ont été transportés l'année dernière à Boniface, où la République s'est engagée à les garder en dépôt.

L'équipage d'un Vaisseau qui revient de Livourne a rapporté que l'escadre Angloise qui a bombardé la Bastie étoit arrivé en très mauvais état dans le premier de ces deux Ports, & que le Vaisseau Amiral de cette Escadre étoit fort endommagé par les coups de canon qu'il avoit reçus pendant le bombardement & dont trois étoient à fleur d'eau.

On mande de l'armée de l'Infant Don Philippe que le 22 du mois dernier au soir la tranchée avoit été ouverte devant le Château de Cazal.

On a reçu avis depuis que la garnison qui étoit dans ce Château avoit capitulé.

OPERATIONS de l'armée combinée de France & d'Espagne.

De Cazal le 5 Novembre.

L'armée combinée s'étant mise en marche du camp de San Salvador sur 3 colonnes arriva le 4 à

3 heures après midi dans les environs de cette Ville au-delà de laquelle la réserve du Marquis Pignatelli s'étoit portée à deux milles en avant du côté de Frascinetta. L'Infant Don Philippe avoit fait occuper en même-tems le poste de Perugia par M. de Gantes Lieutenant Colonel avec 300 tant Grenadiers que Volontaires. Ces deux détachemens avoient eû ordre de chasser les ennemis de tous les petits postes & des Châteaux qui se rencontroient sur la route, & cela avoit été exécuté. Quelques heures après que les troupes Espagnoles & Françoises se furent approchées de cette Place le Gouverneur reçut un courier par lequel le Roi de Sardaigne lui mandoit de faire prendre à la garnison du pain pour 6 jours & d'aller avec cette garnison le rejoindre à Villanovo. En conséquence pendant la nuit ce Gouverneur a fait sortir toute l'artillerie de la Ville & il s'est retiré avec la garnison après avoir jetté 600 hommes dans le Château. Le Commandant du Château a répondu à la sommation qu'on lui a faite de se rendre qu'il étoit résolu de soutenir le siège.

L'armée combinée de France & d'Espagne commença le 9 à se séparer pour aller prendre des quartiers de cantonnement dans les Villages qui sont depuis Valence jusqu'à Casal & depuis cette dernière Ville jusqu'à Montecalvo. Il y a à Casal 20 Bataillons dont 5 sont des Troupes Françoises, & l'Infant Don Philippe y a établi son quartier.

On a reçu avis depuis que M. de Chevert s'étoit emparé de la Ville d'Astie, & que les troupes Piémontoises qui y étoient se sont retirées dans le Château dont on devoit commencer incessamment à former l'attaque.

Le débordement du Po a mis le Roi de Sardaigne dans la nécessité de se retirer avec son armée du côté de Trin & du Crescentin. Le Prince de Lichtenstein est encore campé avec la plus grande partie de celle qu'il commande entre la Sesia & la Gogna parce qu'il ne peut passer cette dernière rivière non plus que le Tordopio, l'une & l'autre rivières étant grossies trop considérablement. On croit que son dessein est, si leurs eaux diminuent, de s'approcher du Tesin afin d'être à portée de retourner dans le Milanois.

Le Maréchal de Maillebois a dépêché au Roi le Chevalier de Sabran pour informer S. M. que le 17 le Commandant du Château d'Asi avoit capitulé & que la garnison composée de 200 hommes avoit été faite prisonnière de guerre.

Le Roi a appris en même-tems que le 11 Novembre le Duc de la Viefville avoit défait près de Sant Angelo sur Lambro un détachement d'Infanterie & de Cavalerie Autrichienne de 500 hommes, dont 150 avoient été tués & 130 faits prisonniers, & que le 19 on devoit commencer l'attaque du Château de Casal.





MORTS de Pays Etrangers.

LE 20 Novembre Bartolommeo *Maffei* Cardinal-Prêtre du titre de S. Augustin de la création du Pape Clément XII. du 2 Octobre 1730 , Evêque d'Ancone dans l'Etat Ecclesiastique depuis le 21 Mai 1731 , & avant Nonce en France , mourut dans son Evêché à Ancone dans la 83^e. année de son âge , étant né à Montepulciano dans la Toscane le 2 Janvier 1663.



MARIAGE, Naissances & Morts.

LE 10 Decembre Anne *Potier* Savis Seigneur de *Pelletot* , épousa Dlle Elizabeth Planstrom native de Torno. La Patrie de Mlle Planstrom située près du Cercle polaire à l'extrémité de la Suede & à l'entrée de la Laponie auroit été long-tems inconnue en France sans la célèbre opération qu'ont été y faire en 1735 Mrs. Maupertuis, Clairaut , Lencamus & Lemonier ; & la Loi qui défend aux naturels de ce Pays d'en fortir sans permission du Gouvernement , sembloit éloigner pour jamais Mlle Planstrom de la France. Ce fut avec une permission expresse qu'elle quitta sa Patrie il y a environ huit ans pour venir avec sa sœur en France où la protection dont Madame la Duchesse d'Aiguillon à qui elle étoit attachée l'a honoré , lui a fait regarder la France comme sa Patrie.

184 MERCURE DE FRANCE.

Le 8 Novembre est né & a été baptisé Charles-François *de la Porte*, fils de Pierre Jean-François de la Porte, Seigneur de Meley & de Sarzey, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hotel du Roi, Intendant de Justice en Dauphiné & de l'armée d'Italie, & de Dame Anne-Elizabeth le Fevre de Caumartin sa femme, fille de M. de Caumartin Conseiller d'Etat.

Le . . . Novembre est née N. . . *de Rossët de Fleury*, fille d'André Hercules de Rossët Duc de Fleury, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Maréchal de camp, Gouverneur & Lieutenant Général des Duchés de Lorraine & de Bar, & d'Anne-Magdelaine-Françoise d'Auxy Monceau mariés le 6 Juin 1736.

Voyez la Généalogie de Rossët ancienne Noblesse de Languedoc dans la seconde partie du 1. Registre de l'Armorial Général de France du sieur d'Hosier fol. 471 en attendant celle qui sera rapportée plus étendue & plus exacte dans le Supplément de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne article des Maisons Ducales, auquel on travaille actuellement.

En Novembre est né N. . . *de Gelas de Voisins d'Ambres*. fils de Daniel-François de Gelas de Voisins d'Ambres Comte de Lautrec, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des armées de S. M. & au Gouvernement de la Province de Guyenne &c. & de Marie-Louise de Rohan Chabot.

Voyez sur la Maison de Gelas le Vol. IX. de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Article des Chevaliers du S. Esprit fol. 174.

D E C E M B R E. 1475. 185

En Novembre est née N... *de Lannion*, fille de N... de Lannion, Sire & Comte de Lannion, Pair de Bretagne, Vicomte de Rennes, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Colonel du Régiment de Médoc Infanterie du 14 Mars 1739, & à présent du Régiment de Lyonnais, Brigadier d'Infanterie de la dernière Promotion, & de N... de Clermont Tonnerre, fille de feu Dame de la Rochefoucauld de Roye, dont la mort est rapportée dans le dernier Mercure. M. le Comte de Lannion est fils de feu M. le Marquis de Lannion Lieutenant Général des armées du Roi mort en Italie le 28 Decembre 1734 de la blessure qu'il avoit reçue à la bataille de Guastalla le 9 Septembre précédent.

D E C E M B R E.

Le 10 Decembre est né & a été baptisé Antoine-Pierre-Bernard *Soullet*, fils de Bernard-Nicolas Soullet, Conseiller au Parlement de Paris, depuis le 28 Mai 1737, & de Dame Antoinette d'Alegre & Petit - fils de Nicolas Soullet Conseiller au Parlement, mort Conseiller de la Grand'Chambre le 2 Novembre 1736, & de Dame Françoise le Tessier de Montorsy.

Le... Decembre ont été supplées les cérémonies du Baptême à... *de Rohan* né le 31 Aoust dernier, fils de Jules-Hercules de Rohan, Duc de Montbazou, & de Marie-Louise-Henriette Jeanne de la Tour d'Auvergne, mariés le 19 Fevrier 1743; le Baptême s'est fait dans la Chapelle de l'Hôtel de Montbazou, sur la Paroisse de S. Paul. Le parrain a été Henri-Benoît Duc d'Yorck.

Le 5 Novembre est mort dans son Château de Veully près Gandelus dans le Bailliage de Château-Thierry Pierre de Cugnac Chevalier, Seigneur, Baron de Veully, Hauteresnes, Lici les Chanoines & autres lieux, âgé de 67 ans. Il avoit servi Capitaine de Dragons les 6 premières campagnes de ce siècle, & il laisse de son mariage avec Marie-Anne de Vassan, d'une Noblesse ancienne du Valois, un fils unique Anne Gabriel de Cugnac, à présent Seigneur Baron de Vueilly, Seigneur d'Hauteresnes, Lici les Chanoines. Bejule Guerry, Briare & du Canal de Briare en partie &c. qui a épousé en 1728 Jeanne-Marie-Joseph Guyon, fille d'Armand-Jacques Guyon, & de Marie de Baux, oncle & nièce de la feue Duchesse de Sully, de laquelle il a trois filles. M. de Cugnac avoit pour freres aînés François de Cugnac, Marquis de Dampierre, Baron d'Huisseau, Seigneur de Richerville, Sous-Lieutenant des Gendarmes. Flamans mort en 1724. laissant de son mariage avec Marie-Magdelaine-Henriette de Lagny. le Marquis de Cugnac-Dampierre établi dans l'Orléanois, marié avec Françoisse-Charlotte de Langeac, dont il a des enfans mâles, deux Chevaliers de Malthe, un Ecclésiastique & quelques filles; 20. François-Alexandre de Cugnac mort en 1703 sans posterité; 30. François de Cugnac mort en 1623 Chevalier *non prof.*, Grand Croix, Bailly de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Brigadier des armées du Roi, premier Ecuyer de feu S. A. S. M. le Duc, connu sous le nom du Bailly de Dampierre. La Maison de Cugnac originaire de Perigord, où elle subsiste dans les branches de Cugnac, Marquis de Giversac. Polliac, Perille, Dubourdet, en Poitou &c. étoit connue avant l'an 1200 par sa Noblesse & ses alliances.

La Branche de Cugnac Dampierre est établie dans l'Orléanois depuis le commencement du quinzième siècle. Elle s'est alliée avec les Maisons de Harville-Tsaine, Biron, Mornay, Prunelay, Beon-Luxembourg, Rochechouart, la Tremoille, Colligny, le Loup de Beauvoir, Rabutin, la Châtre & autres grandes Maisons.

Cugnac porte pour armes gironné d'argent & de gueulles, & pour devise, *Ingratis servire ne fac.*

Voyez pour la Généalogie de cette Maison l'Histoire généalogique des Grands Officiers de la Couronne du P. Anselme, Chapitre des Grands Maîtres des Eaux & Forêts de France & des Chevaliers du S. Esprit.

Le 28 Jean de la Roque de l'Académie Royale des Belles Lettres de Marseille, Frere d'Antoine de la Roque, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Auteur du Mercure de France décédé le 3 Octobre 1744, mourut à Paris dans la 84 année de son âge; il avoit travaillé conjointement avec son frere le Chevalier de la Roque à la composition du Mercure de France; il avoit aussi donné au public trois ouvrages, dont le premier qui parut en 1716 avoit pour titre *Voyage de l'Arabie Heureuse*, fait au Port de Moka à la Cour du Roi d'Yemen dans la seconde expedition des années 1711, 1712 & 1713, un Mémoire concernant l'Arbre du Café dressé sur les observations de ceux qui ont fait ce dernier voyage, & un Traité Historique de l'origine & du progrès du Café, tant dans l'Asie que dans l'Europe, en I. vol. in 12 dédié à M. le Comte de Pontchartrain.

L'année suivante il donna le *Voyage de la Palestine*, fait par ordre du Roi L O U I S X I V,

188 MERCURE DE FRANCE.

vers le Grand Emir chef des Princes Arabes du Desert , connus sous le nom de Bédouins , ou d'Arabes Scenites , qui se disent la vraie postérité d'Ismael , fils d'Abraham , où il est traité des mœurs & des coutumes de cette Nation , avec la description générale de l'Arabie , faite par le Sultan Ismael *Ab l'eda* , traduite en François avec des notes & des figures. 1 vol in-12.

Un autre sous le titre de *Voyage de Syrie & du Mont-Liban* , contenant la Description de tous le Pays compris sous le nom de Liban & d'Anti-Liban Kesroan &c. Ce qui concerne l'origine , la croiance & les mœurs des Peuples qui habitent ce Pays ; la Description des ruines d'*Héliopolis* aujourd'hui *Bach* & une Dissertation Historique sur cette Ville , avec un abrégé de la vie de M. de Chatteuil , Gentilhomme de Provence , solitaire du Mont-Liban , & l'Histoire du Prince Junes , Maronite mort pour la Religion , 2 vol. in-12.

M. de la Roque étoit sur le point de donner au Public son *Voyage Littéraire de Normandie* , Ouvrage fort curieux & très connu des Sçavans , enrichi de gravûres en taille-douce , d'après plusieurs beaux monumens antiques. Il s'étoit fait beaucoup d'amis , & des plus distingués dans la République des Lettres , surtout dans la Littérature , étant lui-même rempli d'érudition & très-bon Antiquaire. Entre les amis qu'il avoit , M. Frigot connu par plusieurs pièces de Poësies , mises dans differens *Mercures* , lui adressa à l'occasion du Chevalier de la Roque , la pièce suivante.

De Mars & des neuf sœurs courtoisan tour à tour ,

Il est donc descendu dans le sombre séjour ,

Se Frere si chéri , le sujet de tes larmes ,

*Avec qui l'on t'a vû partager dignement
 Le soin de rendre utile un Journal , dont les charmes
 Ne sembloient consacrés qu'au seul amusement.
 De deux Freres unis le prodige est si rare ,
 Que la Parque elle-même eut dû le respecter ,
 Mais enfin avec la barbare
 Vainement , cher la Roque , voudroit-on contester.
 Par la priere la plus tendre
 Vainement je voudrois l'engager à nous rendre
 Celui qui cause , hélas ! tes regrets & les miens.
 Je le voudrois en vain par une plainte amère.
 J'aime mieux me flater , ami , que de ton frere
 Elle abregea les jours pour allonger les tiens.*

Le 30 Dame Marie-Françoise de Gerard veuve depuis l'an 1705 de Jacques-Louis de Calonne Marquis de Courtebonne , Lieutenant Général des armées du Roi & Lieutenant pour Sa Majesté au Gouvernement de la Province d'Artois , Gouverneur de la Ville de Hesdin & Directeur général de la Cavalerie , avec lequel elle avoit été mariée le 14 Mars 1685 , mourut au Château de Bourelinghen en Picardie âgée de 88 ans , ayant eu de son mariage Gabriel de Calonne Chevalier de Malthe en 1700 , & pour aîné Jacques-Louis de Calonne Marquis de Courtebonne , Maréchal des camps & armées du Roi depuis le 2 Mai 1744 , & Lieutenant de Roi de la Province d'Artois , ci-devant Capitaine Lieutenant des Gendarmes Bourguignons.

Fene Madame de Courtebonne étoit fille de

190 MERCURE DE FRANCE.

François de Gerard Conseiller du Roi en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpelliér, & de Dame Marie Diane de Bon, & petite fille d'Emanuel de Gerard aussi Conseiller en la même Cour des Comptes & de Dame Dorothée d'Almeras.

Feu M. de Courtebonne étoit fils de Charles de Calonne Marquis de Courtebonne au Comté de Guines dont il obtint l'Erection en Marquisat par Lettres du mois de Juin 1679, Maréchal de Camp, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Province de Flandres, & de la Ville de Calais, & de Dame Anne de Chaumes; la Noblesse de Calonne est marquée entre les premières de la Province de Picardie par son ancienneté, par ses alliances & ses services militaires: ses armes sont *d'argent à un aigle de sable becqué & membré de gueules*, & la Généalogie en est rapportée dans le Nobiliaire imprimé en Picardie, dressé par ordre de Messieurs Bignon & de Bernage successivement Intendans de la Généralité d'Amiens.

Le 14 Décembre N. . . d'Orléans Chartres (Mademoiselle) mourut au Château de S. Cloud âgée de 5 mois & un jour, étant née le 13 du mois de Juillet dernier, d'où son corps fut apporté dans l'Eglise du Val-de-Grace à Paris, sépulture de la Maison d'Orléans. Elle avoit été seulement ondoyée, & étoit fille de Louis Philippe d'Orléans Duc de Chartres né le 12 Mai 1725, & de Louise-Henriette de Bourbon Conty née le 20 Juin 1716, mariés le 17 Décembre 1743.



T A B L E

P IECES FUGITIVES en Vers, & en Pro-	
se, Bouquet à * * *	3
Madrigal	5
Lettre de M. D. G.	<i>Ibid.</i>
Réponse à la lettre précédente	6
Imitation de la Ville. Ode du 2e. Livre d'Ho-	
race	8
Ode	10
Extrait d'une Lettre Latine du Cardinal Quirini	
sur le Poëme de M. de Voltaire de la Bataille	
de Fontenoy	11
Lettre sur la mort de M, Wanloo	27
Réponse à cette Lettre	29
Imitation de la 2e. des Epodes d'Horace	30
Epitre sur l'Amitié	34
Madrigal à issé	37
Billet à Madame * * *	38
Lettre de M. l'Abbé Lebeuf	<i>Ibid.</i>
Epitre à M. de Fontenelle	46
Ode	50
Epitre de M. de	52
Vers à Mademoiselle G.	54
Conjectures sur la cause des antipathies natu-	
relles	55
Bouquet	62
Stances	63
La Ville de Dunquerque à Mademoiselle D. . . .	
Epitre	<i>Ibid.</i>
Le retour du Printems, Cantatille	69
Le Quartier d'hyver, Ode	71

Vers à Madame de Chaffaigne &c.	73
Autres sur la veille d'un départ	76
Nouvelles Littaires, des Beaux Arts &c. Almanach & Calendrier &c. Extrait	77
Le Neptune Oriental	79
Recueil de Papiers d'Etat du Secrétaire des deux Cromwels	80
Commentaire sur Homere	<i>Ibid.</i>
Traduction Italienne de la vie de Ciceron	81
Dissertation du P. Ansaldo	<i>Ibid.</i>
<i>L'Arcino</i> , Dialogue de M. Dolce	82
Commentaire sur la Buccine, Extrait	<i>Ibid.</i>
Inscription antique	84
Observations Météorologiques	85
La Religion Chrétienne méditée &c. Extrait	87
Séance publique de l'Académie des Sciences, Extrait	91
Eftampes nouvelles	105
Nouvelles Cartes	106
Enigme & Logogryphes	108
Chansons notées	110
Spectacles, Extrait de l'Opéra intitulé <i>Jupiter vainqueur des Titans</i>	112
Journal de la Cour, de Paris &c.	122
Régimens donnés	137
Prises de Vaisseaux	140
Nouvelles étrangères, Turquie &c.	144
Mort Etrangere	183
Mariage, Naissances & Morts	<i>Ibid.</i>

La Chanson Notée doit regarder la page 110



De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de
la Calendre, près le Palais 1745.

